Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15673 – 7 F | SAMEDI 17 JUIN 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les forces bosniaques tentent de briser le siège de Sarajevo

Les dirigeants du G7 appellent à la cessation des combats

DES ÉCHANGES d'artillerie ont secoué les abords de Sarajevo, vendredi 16 juin à l'aube, opposant les forces gouvernementales aux Serbes sur deux massifs surplombant la capitale bosniaque. En fin de matinée, une violente explosion a retenti dans le centre de la ville, à proximité du siège du gouvernement. Sarajevo est la proie de rumeurs faisant état d'un assaut musulman imminent en provenance du nord, pour briser l'étau serbe dans lequel elle est enserrée. Dans un communiqué publié jeudi, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, déclarait qu'il avait donné l'ordre à l'armée gouvernementale de sauver la capitale de l'asphyxie. « *Le monde n'a rien fait*, disait-il, *pour prévenir une catastrophe évidente.* »

Les dirigeants des sept pays les plus industrialisés, réunis à Halifax, au Canada, ont lancé un appel pressant aux belligérants pour qu'ils cessent les combats.

D'autre part, les Européens sont enfin parvenus, vendredi, à faire approuver par le Conseil de sécurité des Nations unies la création de la Force de réaction rapide (FRR), que Paris et Londres ont décidé de mettre sur pied pour renforcer la Forpronu.

Chirac serveur dans sa jeunesse



Il a fallu que des consignes soient données depuis Halifax, par Jacques Chirac notamment, pour passer outre à l'obstruction du Congrès américain, qui refuse que les Etats-Unis participent au financement de cette force.

Lire page 2
et notre éditorial page 16

Nouvelles révélations dans l'affaire du PR

Une lettre de M. Longuet en 1988 relance l'enquête

LE CONSEILLER Renaud Van Ruymbeke a transmis, jeudi 15 juin, au parquet général de Rennes, un document qui éclaire d'un jour nouveau les affaires de financement du Parti républicain (PR). Il s'agit d'une lettre adressée, le 25 mars 1988, par Gérard Longuet, alors ministre chargé des postes et télécommunications, au liquidateur de la société La Signalisation, demandant que soient versés « *instamment* » 16 millions de francs sur le compte suisse de la société panaméenne Porwood, appartenant à l'un de ses proches collaborateurs, Génia Constantinoff. Dans cette lettre, retrouvée mercredi 14 juin par la police judiciaire de Rennes, M. Longuet précisait avoir prévenu quatre jours auparavant son ministre de tutelle, Alain Madelin, de l'accord intervenu concernant cette affaire entre La Signalisation et le ministère koweïtien des communications.

Pour parvenir à cet accord, précisait-il, l'intervention de M. Constantinoff a été « *déterminante* » : « *Le choix de la société Porwood comme intermédiaire apparaît donc absolument justifié* a posteriori, ajoutait-il. *Il est clair que son intervention a été déterminante (...) C'est pourquoi je vous demande instamment de faire en sorte que le contrat signé avec cette société* [Porwood] *soit strictement exécuté. Tout retard ne pourrait que compromettre à l'avenir la position des entreprises françaises au Koweït.* » Deux mois plus tard, les 16 millions de francs étaient versés sur le compte bancaire détenu par M. Constantinoff au Crédit suisse de Lausanne. Quelques jours après, 12 de ces 16 millions auraient été versés sur le fameux compte Suchy, géré au Luxembourg par un ami de Gérard Longuet, le banquier Alain Cellier.

A ces découvertes s'ajoutent celles qui concernent un proche d'Alain Madelin, Marc de Scitivaux : ce dernier aurait, lui aussi, géré en Suisse un compte panaméen sur lequel Suchy avait fait virer 15 millions de francs en 1989. Elles relancent les spéculations sur le financement occulte du PR. L'entourage de M. Longuet, mis en examen depuis décembre 1994, souligne que cette dernière affaire fut tout ce qu'il y a de plus officielle, la preuve en étant que M. Madelin et le ministère des finances en furent avertis. Il n'en demeure pas moins que l'opacité qui règne autour du réseau de comptes d'Alain Cellier donne l'impression que les enquêteurs suisses, luxembourgeois et français ont mis au jour un véritable système de collecte de fonds obtenus à l'occasion de la passation de marchés ou de règlements de contentieux.

Lire page 11
et notre éditorial page 16

L'extrême droite autrichienne veut piéger le ministre de l'intérieur

POUR LA PREMIÈRE FOIS, Helmut Zilk a montré à la télévision sa main déchiquetée par l'explosion. L'ancien maire de Vienne, qui cache sa blessure sous un élégant foulard de soie assorti à sa cravate, a voulu alerter l'opinion : depuis quelques semaines, une série de lettres piégées – comme celle dont il a été victime en décembre 1993 – ont été envoyées d'Autriche ; l'une, qui a blessé grièvement une secrétaire de la télévision, était destinée à une célèbre présentatrice noire, Arabella Kiesbauer ; l'autre a été expédiée à Lübeck, en Allemagne, à un fonctionnaire SPD, qui a eu lui aussi la main arrachée.

En recherchant les expéditeurs, les polices autrichienne et allemande ont trouvé des lettres anonymes, dressant la liste des personnes menacées. Caspar Einem, ministre de l'intérieur à Vienne, pense que les auteurs des attentats viennent du milieu très restreint des ultra-nationalistes, sorte de secte fondamentaliste de « *l'austrianité* », plutôt que des cercles néo-nazis. L'affaire tombe mal pour lui ; il se relève à peine d'une violente campagne menée dans le plus pur style de l'extrême droite par Jörg Haider, sorte de Le Pen local.

Caspar Einem n'est pas un ministre de l'intérieur comme un autre. Membre du Parti social-démocrate, ce fils d'un célèbre compositeur viennois, Gottfried von Einem – lui-même a laissé tomber la particule – et d'une descendante de la famille Bismarck, a eu jadis des sympathies pour l'extrême gauche. Alors qu'il était responsable de la politique communale à la Bourse du travail en 1988, il est entré en contact avec des squatters occupant des maisons vides dans le centre de Vienne pour les convaincre de les libérer pacifiquement avant l'intervention de la police. Il a connu à cette époque-là un jeune homme, Georg Thaler, qui, quelques années plus tard, lui a demandé de contribuer à l'achat d'une rotative pour un journal militant, *Tatblatt* (l'Action). Il a donné 5 000 schillings (2 500 francs) pour une publication qui bénéficiait par ailleurs des aides gouvernementales à la presse.

Malheureusement pour Caspar Einem, Georg Thaler s'est fait récemment connaître du grand public ; le 19 avril, il a sauté avec la bombe qu'il se proposait de placer sous un pylône à haute tension. Jörg Haider n'attendait que cela pour dénoncer le « *laxisme* » du ministre de l'intérieur, suivi par ses partisans, nombreux dans la police, qui garde un épais dossier sur l'activité de Caspar Einem comme travailleur social dans les années 70. Ce ministre non conformiste n'avait-il pas renoncé à vivre dans le magnifique appartement viennois hérité de sa famille pour le mettre à la disposition d'anciens drogués ?

Caspar Einem a jusqu'à présent refusé de céder aux appels à la démission lancés par Haider et la presse de boulevard. Il a gardé le soutien du chancelier social-démocrate Franz Vranitzky et l'appui embarrassé de l'aile conservatrice de la coalition. Si les croisades de l'extrême droite devaient avoir raison de sa ténacité, la démocratie autrichienne serait bien malade.

Daniel Vernet

POINT DE VUE

1995, année faste pour le Front national

par Jérôme Jaffré

Avant même le second tour des élections municipales, 1995 restera comme une année faste pour le Front national. Ses résultats électoraux, tant à la présidentielle qu'aux municipales, bouleversent la plupart des idées reçues sur les caractéristiques de son vote, l'enracinement du mouvement et sa pérennité.

La barre des 15 % des voix dans une élection nationale sur l'ensemble du territoire n'avait jamais été franchie par le mouvement de Jean-Marie Le Pen dans aucun scrutin depuis sa percée, survenue lors des élections européennes de 1984.

A la présidentielle de 1988, son score éclatait comme un coup de tonnerre avec 14,4 % des voix. Aux régionales de 1992, il recueillait 13,9 % ; aux législatives de 1993, 12,7 %.

Or, au premier tour de l'élection présidentielle, le 23 avril dernier, Jean-Marie Le Pen a réussi dans une demi-indifférence à dépasser la barre des 15 %, avec 15,3 % des suffrages exprimés en France métropolitaine, 4 500 000 suffrages. Le vote en faveur du Front national est devenu le vote dominant au sein de la classe ouvrière. Selon le sondage post-électoral de la Sofres, parmi les ouvriers actifs, Jean-Marie Le Pen a obtenu 30 % des voix, devançant largement Lionel Jospin, qui en a recueilli 21 % (contre 42 % en faveur de François Mitterrand au premier tour de 1988 !), Jacques Chirac 19 %, Edouard Balladur 9 % et Robert Hue 8 %.

Au début de sa percée, en 1984, le Front national recueillait 8 % des voix ouvrières, à la présidentielle de 1988 19 %, aux législatives de 1993 18 %, aux européennes de 1994 21 %, et 30 %, donc, à la présidentielle de 1995. La géographie électorale recoupe ces indications avec la percée lepéniste en Seine-Maritime, dans le Nord-Pas de Calais et en Alsace-Lorraine.

Lire la suite page 15

Jérôme Jaffré *est directeur des études politiques de la Sofres.*

Les Springboks sur le chemin des Français



LAURENT CABANNES

L'ÉQUIPE DE FRANCE de rugby devra être à son meilleur niveau pour espérer vaincre l'Afrique du Sud en demi-finales de la Coupe du monde de rugby, samedi 17 juin à Durban. A défaut de développer un jeu *spectaculaire*, les *Français ont* jusqu'ici misé sur la réussite de leur buteur, Thierry Lacroix, pour battre l'Ecosse, puis l'Irlande. Le manque de complémentarité entre le demi d'ouverture Christophe Deylaud et le demi de mêlée Aubin Hueber, remplacé par Fabien Galthié, les a sans doute pénalisés pour développer un rugby complet.

Pour l'aider dans sa tâche, la nouvelle charnière du XV de France pourra compter, samedi, sur l'activité débordante du troisième ligne aile Laurent Cabannes. Alors que les avants de moins de cent kilos ont presque disparu des terrains de la Coupe du monde, le joueur du Racing CF profite de sa silhouette longiligne pour imposer sa mobilité, aller brouiller les lignes adverses et aider ses attaquants. Il serait un atout de choix si les « Coqs » décidaient de renouer avec le panache d'un jeu « à la française ».

Lire page 22



■ Les logements de la Ville de Paris

Une regrettable confusion nous a fait écrire, dans nos editions du 16 juin, que la municipalité de Paris loge 26 % des habitants de la capitale. Si le chiffre que nous révélions, de plus de 300 000 Parisiens logés par la Ville, est exact, il ne represente cependant que 14 % des habitants. En revanche, 26 % des ménages parisiens habitent un logement contrôlé par la Ville de Paris. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir accepter nos excuses.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



OFFENSIVE D'intenses échanges d'artillerie se sont poursuivis vendredi 16 juin à l'aube aux abords de la capitale bosniaque, alimentant la rumeur selon laquelle l'armée gouvernementale aurait engagé la *« bataille de Sarajevo »* pour briser le siège imposé par les Serbes. ● FACE à cette recrudescence des combats, les dirigeants des sept pays les plus industrialisés, réunis à Halifax pour le sommet du G7, ont appelé les belligérants à un cessez-le-feu. ● A L'ONU, le Conseil de sécurité a adopté une résolution créant officiellement la Force de réaction rapide qui ira épauler la Forpronu. Toutefois, en raison de l'opposition du Congrès américain, la question du financement de cette force par l'ONU n'a pu être tranchée. ● M. CHIRAC souhaitait mettre à profit la journée de vendredi pour faire approuver sa proposition d'une réunion spéciale du G7 sur l'emploi.

Les Occidentaux appellent les belligérants à cesser le feu à Sarajevo

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a donné l'ordre aux forces gouvernementales de mettre un terme à « l'étranglement » de Sarajevo. De violents duels d'artillerie font craindre une opération d'envergure de l'armée bosniaque

SARAJEVO
de notre correspondant

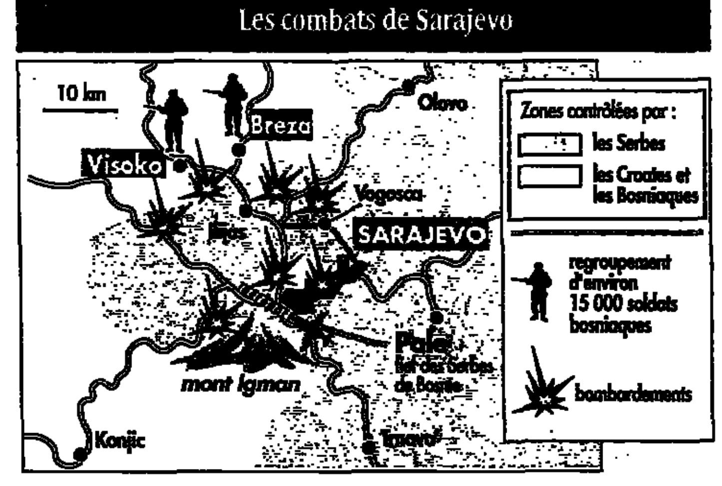
La capitale bosniaque retient son souffle. La « bataille de Sarajevo », annoncée par la rumeur publique et des bruits de bottes depuis plusieurs jours, serait imminente.

A l'aube, vendredi 16 juin, tous les fronts se sont animés, les tirs de canons succédant aux rafales de mitrailleuse lourde. Toutefois l'armée bosniaque et les forces serbes demeuraient sur leurs positions, et aucune attaque d'infanterie n'était signalée. Les troupes gouvernementales semblaient bombarder essentiellement deux routes stratégiques serbes, celle de Vogosca-Pale à l'est de la capitale et celle de Lukavica-Pale, au sud. Sur les collines, des nuages de fumée recouvraient les tranchées et les Serbes répliquaient en pilonnant ponctuellement le centre-ville.

Des échanges d'artillerie avaient opposé, jeudi matin, l'armée bosniaque (à majorité musulmane) et les forces serbes près de Visoko, à 40 kilomètres au nord de Sarajevo. Les Serbes de Bosnie ont répondu, jeudi, à l'offensive bosniaque en décidant de mobiliser *« toutes les forces disponibles »*, à l'issue d'une réunion de leur Parlement dans leur fief de Pale. Dans l'après-midi, la Forpronu confirmait que des combats se déroulaient près du village de Cemerska Planina, le long de la route stratégique Sarajevo-Olovo-Kladanj. Les observateurs de l'ONU démentaient en revanche les informations de la radio serbe concernant une attaque de la ville d'Ilijas par les forces gouvernementales et indiquaient que le calme était presque revenu dans toute la région jeudi soir.

DUELS D'ARTILLERIE

Ces duels d'artillerie pourraient être le prélude à une opération d'envergure, évoquée jeudi soir dans un communiqué, par le président bosniaque Alija Izetbegovic. *« Cela va faire bientôt un an que les Serbes de Karadzic ont rejeté le plan de paix soutenu par la communauté internationale (...). Les Serbes recherchent une solution basée sur la force, le génocide, l'épuration ethnique et l'ignorance de toutes les règles internationales (...). En guise de conclusion, les Serbes de Pale ont décidé d'étrangler Sarajevo. Toutes les initiatives des organisations internationales pour tenter de lever ou d'alléger le blocus humanitaire ont été sèchement rejetées par Pale »*, a déclaré M. Izetbegovic. *« Notre armée a donc reçu l'ordre de prendre des mesures afin d'empêcher l'étranglement de la ville »*, a-t-il conclu.



Depuis plusieurs semaines, le président bosniaque a maintes fois répété que Sarajevo ne pourrait attendre docilement un nouvel hiver de siège. Dans un discours récent, il avait promis à la population qu'une solution serait trouvée avant le 25 novembre, par l'usage de la force si nécessaire.

Selon une source de l'ONU, *« tout indique qu'une offensive majeure est en cours de préparation »*. *« L'armée bosniaque concentre ses troupes le long des lignes de front et installe des hôpitaux de campagne dans différents secteurs, au nord et à l'ouest de la ville »*, indique cet officier. Des informations font état de concentrations de troupes sur le front Visoko-Breza (entre 10 000 et 30 000 hommes) ainsi qu'à l'intérieur de Sarajevo (environ 5 000 hommes). L'armée bosniaque a bouclé la région de Visoko, interdisant la circulation aux civils et à la Forpronu, et a également fermé, en raison des tirs d'artillerie serbe, la piste du mont Igman, seule voie d'accès à Sarajevo. S'il paraît difficile pour l'armée gouvernementale, face à des forces serbes supérieurement armées, d'envisager de briser le siège de la capitale, l'objectif pourrait être le contrôle d'Ilijas, qui se trouve au croisement de plusieurs routes stratégiques.

PATROUILLES DE POLICE

A Sarajevo, la journée de jeudi fut d'un calme absolu, hormis deux obus de mortier tombés sur le bâtiment de la télévision. L'annonce de l'état d'alerte contrastait avec le silence qui régnait tout autour de la capitale. En fin de matinée d'imposantes patrouilles de police ont fait fermer marchés, magasins et cafés et ont prié les Sarajéviens de rentrer chez eux. La mort dans l'âme, malgré le soleil radieux, les habitants ont obtempéré et les rues de la ville sont devenues désertes.

En début de soirée, les autocars remplis de soldats traversaient le centre-ville et se dirigeaient vers le front. La population restait terrée dans les appartements et les caves, partagée entre la peur d'éventuels bombardements et l'espoir que l'armée allait réussir à percer une brèche dans le blocus de la ville. Vendredi à l'aube, tandis que le vacarme des détonations augmentait, les Sarajéviens utilisaient les lignes de téléphone encore opérationnelles pour se saluer, prendre des nouvelles des parents et des amis et se conseiller mutuellement de rejoindre les abris.

Rémy Ourdan

■ **Les députés sécessionnistes serbes de Bosnie** ont voté en faveur de l'unification des territoires qu'ils contrôlent (près de 70 % de la Bosnie-Herzégovine) avec ceux aux mains des Serbes de Croatie. Cependant la fusion de ces deux entités serbes en une *« république serbe unie »*, comportant la *« capitale »*, devrait être la partie de Sarajevo sous contrôle serbe n'a pas été officiellement proclamée. Le président de la Serbie, Slobodan Milosevic, s'oppose à ce pas fatal qui risque de briser tous ses efforts en vue d'une levée des sanctions internationales contre Belgrade. L'union des deux « républiques » autoproclamées constituerait en effet un nouveau défi à la communauté internationale, dont le principal objectif est la reconnaissance mutuelle des ex-républiques yougoslaves dans leurs frontières reconnues. – *(AFP.)*

La guerre en Bosnie domine le début du sommet d'Halifax

HALIFAX (Nouvelle Ecosse)
de nos envoyés spéciaux

D'entrée de jeu, la Bosnie est venue troubler l'ordonnancement du sommet des sept pays les plus industrialisés, qui s'est ouvert, jeudi 16 juin à Halifax (Canada). Les chefs d'Etat et de gouvernement devaient consacrer leur dîner d'ouverture à un tour d'horizon économique général. En fait, la perspective d'une reprise de la guerre en Bosnie, notamment autour de Sarajevo, les a occupés une bonne partie du repas. Les Sept ont bouleversé leur calendrier, reporté à leur dîner de vendredi leur tour de table économique, et adressé une pressante *« mise en garde »* aux belligérants afin qu'ils *« s'abstiennent de toute action militaire »*.

Le message visait, à l'évidence, les troupes du gouvernement bosniaque, qui s'apprêteraient à lancer une offensive d'envergure afin de briser le siège de la capitale. Les Serbes de Bosnie encerclent Sarajevo depuis trois ans, interrompant à volonté l'approvisionnement de la ville en eau, en électricité et en nourriture, harcelant la population civile à coups de barrages d'artillerie ou de tirs contre les passants. Mais les Sept redoutent qu'une opération bosniaque d'envergure suscite une contre-attaque serbe encore plus meurtrière, enclenchant un cycle de combats renouvelés durant l'été et mettant la Forpronu dans une situation impossible.

La déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement – un texte d'origine française qui a à peine été modifié – exhorte les belligérants à un *« moratoire militaire immédiat »*, présenté comme *« une mise en garde formelle »* ; elle les appelle *« à la plus grande retenue »* afin de permettre le plus tôt possible une reprise de négociations. A cette fin, les Sept dépêchent en Bosnie l'un des deux négociateurs de la communauté internationale sur l'ex-Yougoslavie, Torvald Stoltenberg, chargé de prendre contact avec toutes les parties. La philosophie générale du document reflète parfaitement les convictions des pays du Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie), qu'il ne saurait y avoir de solution que négociée à la crise bosniaque.

Les Sept ont dû ensuite se pencher sur l'obstruction des chefs de l'opposition républicaine américaine au vote d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU permettant la mise en œuvre de la Force de réaction rapide (FRR), destinée à venir épauler la Forpronu. Les Européens – notamment les Français – étaient convaincus que les dirigeants du Congrès – MM. Newt Gingrich, le *speaker* de la Chambre, et Robert Dole, le chef de la majorité au Sénat – allaient cesser de s'opposer au président Clinton sur le vote d'une telle résolution. Las, à peine réuni en fin d'après-midi, le Conseil devait interrompre ses travaux faute d'accord entre le Congrès et l'administration.

Apprenant cela, les Européens, décidés à passer en force, ont exigé – en marge de leur dîner – que le Conseil se réunisse à nouveau et vote *(lire ci-contre)* dans la journée de vendredi, une résolution de compromis. Pour tenir compte des réserves du Congrès, qui refuse que les Etats-Unis participent au financement de la FRR, le texte devait autoriser les opérations de celle-ci tout en repoussant à une date ultérieure l'examen de son budget. Pour les Européens, d'accord sur ce point avec l'administration Clinton, l'obstruction du Congrès masque mal l'opposition des républicains américains aux opérations de l'ONU en Bosnie et leur volonté d'exploiter une affaire de politique étrangère à des fins strictement intérieures. Mercredi à Washington, Jacques Chirac s'était efforcé – apparemment en vain – de ramener MM. Gingrich et Dole à de meilleurs sentiments.

Alain Frachon et Philippe Lemaitre

La Chambre des représentants approuve une hausse du budget américain de la défense

Par 300 voix contre 126, la Chambre des représentants a approuvé, jeudi 15 juin, un projet de budget de la défense de 267 milliards de dollars, en hausse de 9,5 milliards par rapport au budget proposé par l'administration Clinton et approuvé par le Sénat. Pour la première fois depuis dix ans, le projet accroît de manière substantielle l'enveloppe consacrée à l'entraînement des troupes et à l'acquisition de bombardiers furtifs B-2 notamment. *« Cessons de gaspiller notre puissance militaire dans des missions futiles et cessons de reporter ultérieurement un entraînement* (des troupes) *adéquat »*, a estimé le président de la commission sur la sécurité sationale de la Chambre, Floyd Spence. Pour ses détracteurs, le projet de la Chambre marque le retour à une mentalité de guerre froide.

Adoption de la résolution créant la Force de réaction rapide

NEW YORK
de nos envoyés spéciaux

« J'ai le sentiment que le vote de la résolution pourrait intervenir aujourd'hui ; c'est un espoir, sinon une certitude. » Jacques Chirac, qui avait prononcé cette phrase dans l'enceinte des Nations unies, jeudi 15 juin, lors de son passage à New York avant de gagner Halifax, a eu raison : le Conseil de sécurité de l'ONU, de nouveau réuni à la demande de la France dans la nuit de jeudi à vendredi, a adopté une résolution créant la Force de réaction rapide (FRR) pour la Bosnie. Treize membres ont voté pour ; la Russie et la Chine se sont abstenues. Ce fut l'aboutissement d'une série de rebondissements, à New York et à Halifax où les dirigeants du G 7 étaient réunis.

À la suite du refus des chefs du Congrès américain d'accepter que les Etats-Unis participent au financement de cette force, le texte de la résolution a été modifié. Il a fallu l'arbitrage des chefs d'Etat réunis à Halifax pour qu'un compromis boiteux soit finalement élaboré – la question du financement est renvoyée à *« une date ultérieure »* –, permettant le vote du Conseil de sécurité.

Le président français s'était rendu à New York après sa visite à Washington, où il avait eu des entretiens avec le président Clinton, ainsi qu'avec Robert Dole, chef de la majorité sénatoriale, et avec Newt Gingrich, speaker de la Chambre des représentants. À l'ONU, les déclarations de M. Chirac avaient donné l'impression que les chefs de la majorité républicaine avaient finalement accepté la ligne de M. Clinton, qui, lui, appuie les Européens et la création de la FRR dans le cadre des opérations de l'ONU en Bosnie. M. Chirac leur avait longuement expliqué pourquoi il était *« très urgent »* d'aboutir à un vote de l'ONU. Chaque jour qui passe, avait souligné le président français, donne de l'*« oxygène »* aux Serbes de Bosnie. En substance, en retardant davantage la création de la FRR, le Congrès faisait *de facto* le jeu des Serbes.

La lettre que MM. Gingrich et Dole ont adressée jeudi au secrétaire général de l'ONU a donc fait l'effet d'un coup de théâtre. Les chefs de la majorité républicaine s'opposaient dans ce texte à ce que *« les coûts de la FRR ou de tous autres personnels autorisés par cette résolution soient assignés aux Etats membres des Nations unies »*. *« Aucune obligation militaire ou financière américaine supplémentaire ne doit résulter de la résolution »*, poursuivait leur texte. Français et Britanniques ont finalement obtenu gain de cause sur l'essentiel : l'autorisation de création de la FRR. Mais le problème de son financement reste entier.

Afsané Bassir Pour et Laurent Zecchini

Jacques Chirac propose de consacrer un prochain G 7 à l'emploi

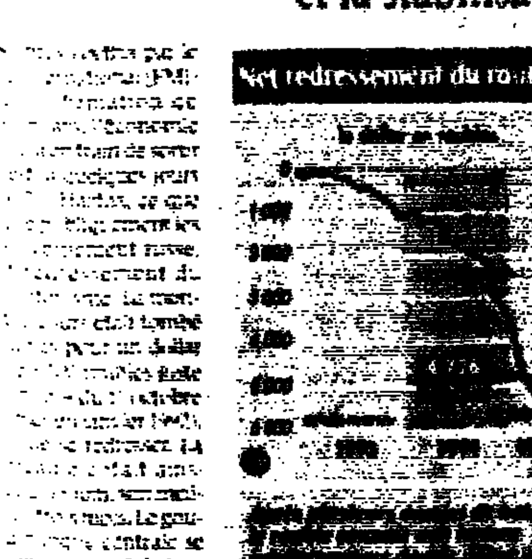
HALIFAX (Nouvelle-Ecosse)
de nos envoyés spéciaux

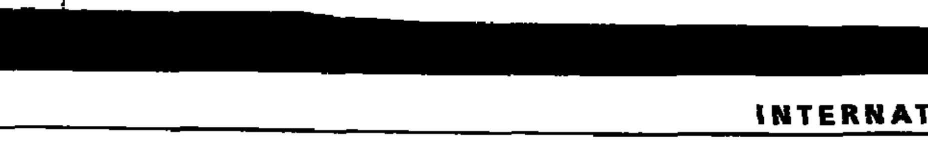
La politique de l'emploi, d'une part, la réforme des institutions internationales, avec ses conséquences possibles sur les relations entre pays industrialisés et pays sous-développés, d'autre part, devaient figurer à l'ordre du jour de la journée de vendredi 16 juin du sommet du G 7. Ces sujets auraient dû faire l'ouverture du sommet, jeudi soir, mais les difficultés rencontrées pour maintenir une ligne commune sur la Bosnie ont bousculé le programme. La partie politique de cette réunion, largement entamée jeudi soir, devait se poursuivre par le dîner de vendredi – où les Sept devaient retrouver Boris Eltsine – et se prolonger durant la matinée de samedi. Jacques Chirac a souhaité engager l'échange de vues sur l'emploi. La lutte contre le chômage constitue une priorité pour chacun des Sept, même si les Américains, notamment, ont obtenu, sur ce terrain, de bien meilleurs résultats que les Européens. Désirant donner un caractère moins académique, plus opérationnel, aux réunions du G 7, le président de la République voulait suggérer à ses partenaires de s'attarder moins longtemps qu'à l'acoutummée sur la description de la situation macro-économique dans chacun des pays membres, pour amorcer un échange de vues aussi pragmatique que possible sur les actions à mettre en œuvre pour favoriser une croissance propice à l'emploi.

Au-delà de ces considérations méthodologiques, l'exercice ne pouvait déboucher, à ce stade, que sur des décisions de procédure. M. Chirac souhaite que le prochain sommet du G 7, qui se tiendra en 1996 à Lyon, privilégie la question de l'emploi. Pour qu'il puisse permettre un débat fructueux, il suggère que se tienne dans l'intervalle, à l'image de la réunion qui a eu lieu à Detroit, aux Etats-Unis, en 1994 à l'initiative de la Maison Blanche, une session du G 7 au niveau des ministres des finances et de leurs collègues du travail consacrée à l'emploi.

La gravité de la situation, au moins en Europe, est telle que cette proposition avait toutes les chances d'être retenue, en dépit du manque d'enthousiasme des Allemands, qui redoutent que ce type de rendez-vous soit, une nouvelle fois, l'occasion pour leurs partenaires de leur réclamer une diminution de leurs taux d'intérêt afin de stimuler l'activité. M. Chirac pouvait compter sur le soutien de Jacques Santer, le président de la Commission de Bruxelles, qui plaide lui aussi pour renouveler l'expérience de Detroit. Signe encourageant, les propositions françaises, présentées par Alain Madelin, ont été accueillies de façon positive par les ministres des finances, et il n'y avait pas de raison de croire qu'il n'en serait pas de même au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.

Al. Fr. et Ph. L.





Des combattants tchétchènes sèment la terreur dans la ville russe de Boudennovsk

Des milliers d'habitants sont retenus en otage. Cinq officiers auraient été tués par les rebelles

Vendredi 16 juin en fin de matinée, la tension ne cessait de monter dans la ville russe de Boudennovsk, à une centaine de kilomètres de la Tchétchénie, où des combattants indépendantistes retenaient plusieurs milliers de personnes en otage et auraient déjà exécuté cinq officiers russes. Les Tchétchènes font peser la menace d'un bain de sang si les troupes russes donnaient l'assaut à l'hôpital de la ville, où les otages sont entassés.

MOSCOU
de notre correspondante

Une trentaine de journalistes ont été autorisés par la cellule de crise russe installée à Boudennovsk à pénétrer, jeudi soir 15 juin, dans l'hôpital de cette ville du sud de la Russie où des combattants tchétchènes détiennent, depuis mercredi, plusieurs milliers d'otages. Andreï Babitski, correspondant de Radio Liberté, a témoigné en ces termes : « *J'ai vu des corridors et des corridors pleins de gens. Il y a des cris, des pleurs, des scènes d'hystérie. Ils nous demandaient de les aider, de faire que les forces russes déployées à l'extérieur ne tirent plus. Elles ont déjà tiré mercredi sur l'hôpital. Quand nous sommes entrés, des tirs venant de l'extérieur ont atteint le bureau où devait se tenir la conférence de presse. La femme médecin qui ouvrait la porte a été atteinte au cou.* »

Les Tchétchènes qui tiennent l'hôpital affirment être au nombre de 200 et parlent de « *deux mille, voire de cinq mille otages* ». « *Des armes lourdes* » ont été déployées dans l'hôpital et sur son toit. Andreï Babitski, qui avait vu le chef de l'opération, Chamil Bassaev, il y a un mois dans les montagnes tchétchènes, lui a rappelé sa position d'alors, opposée au terrorisme. Il a rapporté ainsi la réponse du jeune commandant : « *Nous n'avions plus le choix. Quand nous avons dû quitter Vedeno* [où la femme de Bassaev et presque toute sa famille auraient péri lors d'un bombardement], *les gens dans les villages nous demandaient de ne pas rester, pour ne pas mettre leur vie en péril.* » Chamil Bassaev a affirmé que cinq officiers russes, choisis parmi les otages pour avoir participé à la guerre en Tchétchénie, ont été exécutés « *pour obliger les Russes à laisser venir les journalistes. A l'heure convenue, ces derniers n'étaient pas là. Mon seul but est que l'on parle de la Tchétchénie, qu'il y ait des négociations et que les soldats russes partent. Si les Russes lancent l'assaut, on exécutera d'autres militaires, ou on fera sauter le bâtiment qui est miné* », a-t-il dit, selon Radio Liberté.

NÉGOCIATIONS EN COURS

Des témoignages, recueillis jeudi à Boudennovsk par un envoyé spécial de l'AFP auprès de personnes ayant assisté à l'assaut tchétchène mené mercredi contre la ville, montrent que l'action a visé systématiquement à rassembler dans l'hôpital un nombre maximum d'otages. La télévision russe a montré des corps d'habitants étendus par terre et l'évacuation de blessés. Selon des sources officielles, l'assaut a fait plusieurs dizaines de morts, civils et policiers.

La cellule de crise russe a annoncé jeudi que des négociations étaient engagées avec les terroristes, menées par des membres du gouvernement tchétchène installé par Moscou à Grozny et par l'administration locale de Boudennovsk. « *Ce qui nous gêne, ce sont les demandes politiques des terroristes* », a déclaré un de ces fonctionnaires. Les ministres russes de l'intérieur et de la sécurité, présents sur les lieux, gardent le silence, mais un de leurs porte-parole a indiqué que « *des négociations ont bien lieu et qu'elles pourraient durer encore quelques jours* ».

S. Sh.

Une aubaine diplomatique pour Boris Eltsine

MOSCOU
de notre correspondante

La Tchétchénie, dont Boris Eltsine ne souhaitait pas parler à Halifax, a fait de nouveau irruption sur la scène internationale avec la prise d'otages de Boudennovsk. Si l'exigence principale des assaillants – l'ouverture de négociations sur un règlement négocié de la guerre en Tchétchénie – correspond peut-être à ce que demandait la « communauté internationale », le porte-parole du département d'Etat américain, Nicolas Burns, a déclaré, dès jeudi 15 juin, qu'« *il ne peut y avoir aucune justification ni aucun soutien à un tel acte de terrorisme* ». Toutefois, selon son porte-parole, le premier ministre canadien, Jean Chrétien, l'hôte du sommet, ne manquera pas de dire au président russe que « *ce qui se passe à Boudennovsk montre la nécessité d'un début immédiat des négociations* ».

Sur place en Tchétchénie, la mission de l'OSCE a fait savoir, jeudi, qu'un de ses représentants « *était en route pour rencontrer le commandement de Djokhar Doudaev* » pour obtenir de ce dernier un désaveu de la prise d'otages. Dans une déclaration transmise jeudi par l'agence Itar-Tass, le président Doudaev avait en effet soutenu qu'il n'avait donné aucun ordre en ce sens à aucune des unités restant sous ses ordres, et qu'une telle action « *ne sert pas les intérêts de la lutte de libération nationale du peuple tchétchène* ». L'OSCE voudrait aussi obtenir de Djokhar Doudaev l'engagement que d'autres actions en territoire russe ne seront plus entreprises. Le président tchétchène, qui avait plusieurs fois menacé de « *faire trembler le sol sous la Russie* » si celle-ci attaquait son pays, soutenait, ces derniers temps, que des actions terroristes en Russie ne seront pas menées tant qu'il resterait maître de la situation. Mais s'il devait perdre le contrôle de ses hommes en raison de la situation militaire, ajoutait-il, « *il ne pourrait plus garantir que, par désespoir, des Tchétchènes ne passent de leur propre initiative à ce genre d'action* ».

LE MYSTÈRE DEMEURE

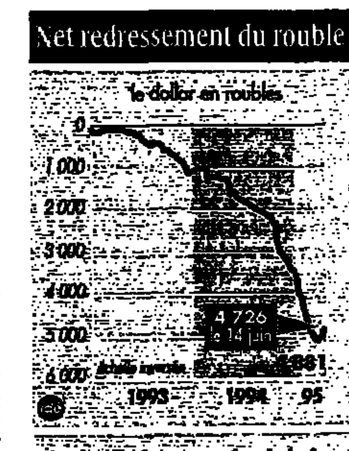
Moscou a réaffirmé, jeudi, que les forces russes ont détruit le système de communication des commandants tchétchènes réfugiés dans les montagnes, et le chef de l'opération de Boudennovsk, Chamil Bassaev, a expliqué qu'il a agi de sa propre initiative, sans en référer à Doudaev. Ce que beaucoup de Tchétchènes auront du mal à croire, dans la mesure où Bassaev est le numéro trois de la hiérarchie rebelle et le plus populaire de celle-ci.

Un autre mystère demeure : comment deux cents hommes du groupe de Bassaev, que tous les services russes devaient surveiller au plus près, ont pu quitter les montagnes à bord de camions transportant des armes lourdes et se retrouver libres d'agir pendant des heures, dans une ville située à une centaine de kilomètres au nord de la Tchétchénie ? Chamil Bassaev explique avoir « *acheté* » les officiers russes commandant les postes de contrôle, dont certains auraient même « *escorté* » les futurs preneurs d'otages sur une partie du parcours. A Moscou on avance que les deux camions transportant les hommes de Bassaev ont été présentés aux postes de contrôle comme transportant des cercueils de soldats russes tués dans les combats. Certains commencent à émettre une troisième hypothèse : Moscou, au courant de l'opération en préparation, l'aurait laissé se dérouler. Soit pour obtenir un soutien des Occidentaux à Halifax. Soit pour créer un choc dans l'opinion, permettant au Kremlin d'engager des négociations sans perdre la face. Les déclarations de Boris Eltsine diffusées jeudi à Moscou plaident pour la première explication : selon lui, les événements de Boudennovsk, « *d'un cynisme et d'une cruauté sans précédent* », prouveraient qu'il n'y a pas d'interlocuteurs valables parmi les combattants tchétchènes et « *a mis un point final au débat sur le vrai caractère de l'ancien régime de Doudaev* ».

Sophie Shihab

Moscou met en avant le redressement du rouble et la stabilisation de l'économie

TROIS MOIS après l'octroi par le Fonds monétaire international (FMI) d'un crédit de confirmation de 6,5 milliards de dollars, l'économie russe serait-elle déjà en train de sortir de l'ornière ? C'est, à quelques jours du sommet du G7 à Halifax, ce que laissaient entendre publiquement les membres du gouvernement russe, que le très net redressement du rouble incite à l'optimisme. La monnaie russe, dont le cours était tombé jusqu'à 5 130 roubles pour un dollar le 29 avril (contre 3 100 roubles juste avant le « mardi noir » du 11 octobre 1994 et... 100 roubles en janvier 1992), ne cesse, depuis, de se redresser. La monnaie américaine cotait ainsi 4 726 roubles, jeudi 15 juin, son meilleur niveau depuis trois mois. Le gouvernement et la banque centrale se félicitent de ce renversement de tendance, et estiment qu'un phénomène de « *dédollarisation* » de l'économie est enclenché. « *L'épargne, les investissements et les paiements devraient être effectués en roubles... un rouble stable est la base du développement de l'économie russe* », déclarait ainsi le premier vice-premier ministre, Anatoli Tchoubaïs.



Après plusieurs années de baisse, le rouble connaît une hausse ininterrompue depuis début mai.

Le redressement de la monnaie russe, aidé à l'occasion par des ventes de dollars effectuées par la banque centrale, a donné lieu à des commentaires très exagérés, certains estimant qu'il s'agissait pour la Russie, comme pour le Japon, de « *sauver le dollar* ».

Pourtant la hausse de la monnaie russe soulève des interrogations. Comment expliquer un redressement si net de la monnaie alors que le taux d'inflation reste tellement élevé par rapport à celui des pays occidentaux ? La hausse des prix s'est ralentie puisqu'elle atteignait « seulement » 7,9 % en mai, contre 18 % pour le seul mois de janvier. Mais il n'est pas encore certain que la Russie parvienne, comme elle s'y est engagée auprès du FMI, à ramener l'inflation mensuelle à 1 % d'ici à la fin de l'année. D'autant que le nouveau gouverneur de la banque centrale, Tatiana Paramonova, entrée en fonctions après la crise du 11 octobre (où le rouble avait perdu 20 % de sa valeur en une seule séance), n'a toujours pas été confirmé par le Parlement.

Théoriquement, lorsqu'un pays applique une politique monétaire très stricte, comme le fait la Russie depuis plusieurs mois, son taux d'inflation chute brutalement. Or tel n'est pas le cas en Russie, et les experts internationaux s'interrogent sur l'augmentation de la masse monétaire en circulation, sur la vitesse de circulation de la monnaie et les anticipations d'inflation. Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a eu beau rejeter l'éventualité de nouvelles crises sur le marché des changes, de nombreux observateurs russes et étrangers ne partagent pas cet avis. C'est le cas de Sergueï Glaziev, un expert économique de l'opposition à Boris Eltsine, qui qualifie la situation « *d'extrêmement dangereuse* ».

Plus le rouble s'apprécie et plus les importations deviennent avantageuses, alors même que la production nationale doit être stimulée. « *Il n'est pas normal que les bananes* [importées] *soient moins chères que les pommes de terre* [locales] », ironisait le ministre de l'économie, Evgueni Iassine, « sherpa » du président russe au sommet de Halifax. Boris Eltsine a annoncé récemment l'augmentation des droits de douane sur les produits alimentaires à partir du 1er juillet, une mesure accueillie avec cris et fracas par le maire de Moscou, alors que la capitale est nourrie pour plus de moitié par des importations.

LA FINANCE AU CŒUR DU DÉBAT

Le gouvernement n'a, par ailleurs, toujours pas donné de réponse au consortium bancaire qui se propose de financer une partie du déficit budgétaire en échange de participations stratégiques dans plusieurs grandes entreprises russes. Ces banques sont à la tête d'importantes liquidités, qu'elles ne peuvent investir sur un marché boursier encore embryonnaire. Le marché des changes et celui des bons du Trésor, dont les rendements ont beaucoup baissé, sont devenus moins rémunérateurs depuis quelques mois. De plus, les sommes que les banques se proposent d'apporter (9 000 milliards de roubles, soit 1,8 milliard de dollars) correspondent à l'ensemble des recettes des privatisations qui auraient dû entrer cette année dans les caisses de l'Etat, si le programme de vente des entreprises publiques n'avait pris un tel retard. Les responsables du secteur font également valoir qu'eux seuls sont susceptibles de bien gérer les grandes entreprises.

Anatoli Tchoubaïs, dans un premier temps intéressé, estime maintenant qu'un tel programme va à l'encontre de la création d'un marché financier ouvert, et d'autres économistes sont encore plus critiques à l'égard du consortium. « *Les banques veulent acheter des participations à bas prix, et vivre sur la bête pendant quelques années* », explique un consultant occidental, anticipant des dépeçages d'actifs. L'absence de stratégie à long terme est fréquemment critiquée, et la situation n'est pas sans rappeler, par exemple, celle des Etats-Unis dans les années 80, lorsque des « raiders » achetaient des entreprises à bas prix pour les revendre par morceaux.

La finance est, on le voit, au cœur du débat sur la politique économique de la Russie. Pourtant, si la stabilisation financière est urgente, la restructuration de l'industrie comme de l'agriculture l'est aussi, et a bien peu avancé depuis l'éclatement de l'Union soviétique. Le gouvernement estime que le produit national brut s'est stabilisé depuis le début de l'année, qu'il augmente même dans les secteurs de la construction, de la chimie et de l'acier, alors que la production avait chuté de moitié depuis 1991. Mais les organismes multilatéraux s'interrogent sur la fiabilité des statistiques russes, et anticipent une nouvelle vague de demandes de subventions des entreprises.

F. L.

Le gouvernement français est divisé sur l'application des accords de Schengen

Paris hésite à abolir les contrôles de frontières

« ***PRÉMATURÉE*** » : telle a été la réaction du ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, à l'idée émise par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, de prolonger de six mois la période probatoire avant la supression totale des contrôles de frontière entre les sept pays de l'espace Schengen. A la demande de la France, cette période transitoire avait été instaurée pour trois mois à partir de l'entrée en vigueur, le 26 mars, de la convention de Schengen. A la veille de la date fatidique, le 1er juillet, Paris hésite encore. Une réunion interministérielle est prévue la semaine prochaine afin de permettre au gouvernement français d'arrêter sa position.

Les choses pressent désormais. Les autres pays veulent aller de l'avant. Le 29 juin, les sept Etats membres de l'espace Schengen (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Espagne, Portugal) se réunissent pour décider de l'abolition définitive des contrôles. D'autres se pressent aux portes. Vendredi 16 juin, les pays scandinaves, qui souhaitent rejoindre le club Schengen, devaient entamer à Bruxelles des discussions préliminaires. L'Autriche est officiellement candidate. La Commission de Bruxelles ne cesse de faire pression pour que la libre circulation des personnes devienne une réalité dans l'ensemble de l'Union européenne.

SURPRISE

La prise de position de Jean-Louis Debré a suscité une certaine surprise, aussi bien à Paris que dans les autres capitales. La Belgique, qui assume actuellement la présidence de Schengen, a répliqué sèchement. Bruxelles n'avait cessé, du temps de Charles Pasqua, l'ancien ministre de l'intérieur, de se plaindre de l'attitude des Français, leur reprochant de tenir un double langage, de ne pas respecter leurs engagements. On attendait donc de voir le président Chirac et son gouvernement à pied d'œuvre. Rien n'a encore changé. Les Français continuent notamment de ne pas laisser les polices des pays voisins exercer le droit de suite expressément prévu dans les accords. Le 7 juin dernier, des malfaiteurs, poursuivis par les policiers belges, ont réussi à s'échapper parce que ceux-ci n'avaient pu franchir la frontière française.

Ce droit de suite, et d'une manière générale la coopération entre les corps de police, sont une des contreparties importantes de la supression des contrôles aux frontières. Charles Pasqua s'était prévalu avant l'élection présidentielle de l'absence de législation française pour ne pas mettre cette clause en application. Un projet de loi pour mettre la législation française en conformité avec la convention se trouve sur le bureau de l'Assemblée nationale. Rien en théorie ne s'oppose à ce qu'il soit adopté avant le 30 juin.

La mise en application des accords, qui a déplacé tous les contrôles à la frontière extérieure des sept pays membres, n'est pas chose simple. Les étrangers entrant dans l'espace Schengen sont assujettis à des règles de visas ou d'immigration communes. Il a fallu mettre au point un système informatique compliqué pour assurer à tout moment les échanges d'information nécessaires aux polices et postes consulaires. Les premiers signataires ont mis dix ans pour être prêts à mettre la convention en œuvre, le 26 mars. Les Français, qui redoutaient des problèmes en pleine période électorale, ont demandé, en plus, qu'une période probatoire de trois mois permette de roder progressivement les procédures avant de rendre la supression des contrôles irréversibles.

PROBLÈMES D'ADAPTATION

Des problèmes d'adaptation, tout le monde en a eu. L'Allemagne, qui doit gérer la plus longue des frontières terrestres extérieures, a inondé l'ordinateur central de fiches incomplètes difficilement utilisables pour les autres. Les Néerlandais ont été incapables de mettrer leur seul aéroport international, celui de Shiphol, aux normes en temps voulu, comme les Français ceux de Nice et Marseille. Le renforcement de la frontière entre la France et l'Italie, qui n'applique pas les accords Schengen pour le moment et où transitent toutes sortes de filières de clandestins, s'est avéré problématique.

Selon les experts qui ont suivi cette phase, aucune de ces difficultés ne sont de nature à mettre en cause le fonctionnement global du système. Rien, à moins d'informations non révélées en public, ne semble a priori justifier de retarder encore la pleine application d'accords dûment ratifiés par l'actuelle Assemblée nationale française.

Lors du dîner qu'il offrait vendredi 9 juin à l'Elysée aux chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, le président Chirac aurait admonesté vertement le premier ministre néerlandais pour sa politique jugée laxiste en matière de trafic de drogue, menaçant de fermer la frontière française. La présidence belge a rétorqué qu'on ne pouvait remettre en cause, pour une querelle de pratique policière avec un des pays membres, un engagement pris à plusieurs. « *On ne va pas détruire le système de Schengen à cause de la stupidité d'un Etat ou d'un autre* », s'est insurgé le ministre belge de l'intérieur, Johann Vande Lanotte. Dans un domaine, celui de l'Europe de la sécurité, auquel les plus proches partenaires de la France, dont l'Allemagne, attachent une grande importance, la décision que va prendre Paris aura valeur de test pour sa politique européenne.

Henri de Bresson

Le scandale des écoutes pourrait entraîner la démission de Narcis Serra, bras droit de M. Gonzalez

Les services secrets espagnols ont reconnu leur responsabilité

Le vice-président du gouvernement, Narcis Serra, et le ministre espagnol de la défense, Julian Garcia Vargas, sont au cœur du scandale des écoutes illégales qui secoue la classe politique. Cette affaire constitue un nouveau coup dur pour Felipe Gonzalez qui pourrait, cette fois, ne plus bénéficier du soutien des Catalans. Afin de tenter de désamorcer la crise, le chef du gouvernement a accepté la démission du patron des services secrets.

MADRID
de notre correspondant

Comment le gouvernement socialiste peut-il circonscrire le nouveau scandale des écoutes téléphoniques qui secoue les plus hautes sphères de l'Etat sans que celui-ci ne provoque une nouvelle crise politique majeure ? Telle est la question qui occupe le pouvoir après la publication par le quotidien *El Mundo* de trois des quatre-vingt-trois conversations privées enregistrées par le Cesid (Centre supérieur d'information de la défense), les services secrets espagnols (*Le Monde* du 15 juin). Parmi les personnes écoutées, figurent notamment le roi Juan Carlos, l'ancien président du gouvernement Adolfo Suarez, des ministres, l'ancien directeur du journal *El Pais*, Juan Luis Cebrian ainsi que des ambassadeurs et des industriels.



Cette nouvelle affaire a provoqué une cascade de protestations et des réactions virulentes de l'opposition, laquelle dénonce *« le processus de dégradation politique »* du pays, selon l'expression de José Maria Aznar, président du Parti populaire (PP, droite). *« J'espère,* a répliqué Felipe Gonzalez, *que tout sera éclairci jusqu'au bout et que les responsabilités seront déterminées. »* Le président du gouvernement a parlé de *« responsabilités pénales et de celles qui en dérivent sur le terrain politique »*. Il a, d'ores et déjà, accepté, jeudi 15 juin, la démission du lieutenant général Emilio Alonso Manglano, directeur général du Cesid depuis le mois de mai 1981. Le successeur de ce militaire de soixante-neuf ans, nommé avant l'arrivée des socialistes au pouvoir, pourrait être nommé lors du conseil des ministres de vendredi. Cela sera-t-il suffisant pour calmer le mécontentement ? A l'évidence, c'est non.

Le plus directement visé par ce scandale est ni plus ni moins que le numéro deux du gouvernement, le vice-président Narcis Serra. C'est sous sa responsabilité, alors qu'il était ministre de la défense, de décembre 1982 à mars 1991, que ces enregistrements ont été effectués. C'est également sous son autorité que fut créée, en 1984, la cellule d'écoutes dotée d'un puissant scanner capable d'intercepter les communications privées des téléphones portables et des appareils sans fil afin de lutter contre le crime et le terrorisme. Le Cesid a reconnu les faits, c'est-à-dire les interceptions illégales de conversations privées entre 1984 et 1991. Pour leur défense les services secrets ont fait valoir qu'il s'agissait de *« pur hasard »* et que *« jamais les informations recueillies n'avaient été utilisées »*. Malgré tout, les cassettes ont été conservées, et nul ne sait véritablement si aucune utilisation de ces enregistrements n'a été faite par le pouvoir ou par des responsables politiques du Parti socialiste pour des pressions ou des chantages, comme le laisse entendre la presse. Narcis Serra assure du contraire et précise que jamais aucun ordre n'a été donné pour espionner telle ou telle personne. Il s'agit donc d'actes fortuits, et M. Manglano est pour le moment désigné comme le seul coupable. Par la suite, il s'agira de déterminer qui a eu accès à ces conversations privées et pourquoi elles ont été divulguées à *El Mundo*. De forts soupçons pèsent sur le colonel Juan Perote Pellon, sous-directeur des opérations du Cesid qui quitta cet organisme à la fin de 1991. Mécontent de ne pas avoir obtenu la promotion escomptée, cet homme serait parti avec quelques « biscuits ». Il nie évidemment être à l'origine des fuites.

Le quotidien El Pais a révélé jeudi, photos à l'appui, que ce responsable du renseignement s'était entretenu secrètement, mardi 13 juin, avec Mario Conde, ancien président de Banesto (banque espagnole de crédit) qui fut écarté de ses fonctions en décembre 1993 alors que son établissement était placé sous tutelle par la banque d'Espagne. Il pourrait donc s'agir d'un règlement de comptes orchestré par ce puissant financier sur lequel le pouvoir avait ordonné une enquête afin de démasquer ses irrégularités et dont le commanditaire aurait justement été Narcis Serra lui-même. Une enquête judiciaire a été ordonnée pour établir la réalité de ces allégations.

RÉBELLION

Toujours est-il que le vice-président du gouvernement est au cœur de ce scandale ainsi que l'actuel ministre de la défense, Julian Garcia Vargas, lequel a annoncé qu'il était prêt *« à assumer ses responsabilités »*. Pour le moment, ni l'un ni l'autre n'ont l'intention de démissionner. Entendus jeudi par la commission parlementaire dite des secrets officiels, tous deux ont expliqué ce qu'ils savaient de cette affaire. Narcis Serra a estimé qu'avec la démission du responsable du Cesid les responsabilités étaient assumées et que, en ce qui le concerne, il *« devait travailler pour clarifier la situation et donner le maximum d'explications »*.

Le « fusible Manglano » est cependant considéré comme loin dêtre *« suffisant »*, comme l'a dit Narcis Serra, pour désamorcer ce scandale. Au sein même du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), des voix se sont élevées pour réclamer d'autres têtes, et en tout premier lieu celle du vice-président. Plusieurs membres de la commission permanente l'ont fait savoir à Felipe Gonzalez au cours d'un déjeuner, jeudi à la Moncloa, le siège de la présidence. Ils lui ont demandé de remanier le gouvernement et de reprendre l'initiative. On a même parlé de véritable *« rébellion »* de l'état-major socialiste. *« Il est sur le point d'exploser »*, a reconnu Jesus Caldera, secrétaire général selon *El Pais*.

Felipe Gonzalez se serait contenté d'écouter ses interlocuteurs et n'a pas pour l'instant fait connaître sa décision. Apparemment, il reste le seul soutien de son vice-président face à un mécontentement grandissant au sein du PSOE, qui reproche de plus en plus au secrétaire général Felipe Gonzalez un certain immobilisme. Contrairement à ce qui avait été espéré après la défaite des élections municipales et régionales du 28 mai, Felipe Gonzalez n'a pas pris d'initiative. Il n'a pas remobilisé. Il s'est contenté de gérer la défaite et de renvoyer aux directions régionales le soin de tirer les conséquences d'une perte d'influence notable en province.

« BASTA YA ! »

L'affaire des écoutes, seulement quinze jours après ce revers électoral, a donc fait dire aux cadres du parti *« Basta ya ! »* (Ça suffit maintenant !). Et cela même si l'exécutif estime être victime d'un véritable *« chantage envers l'Etat, d'une conspiration »* pour que les socialistes quittent le pouvoir avant terme. L'homme qui serait au centre de ce scandale, le colonel Juan Perote, n'a-t-il pas affirmé qu'il s'agissait d' *« une bataille dans la guerre »*. Quelle guerre ? La guerre d'usure contre le régime de Felipe Gonzalez à coups de scandales répétés jusqu'à ce que démission s'ensuive. Telle est en tout cas l'opinion défendue dans les cercles du pouvoir.

Felipe Gonzalez résiste. Il a déjà démontré par le passé son énorme capacité à encaisser les coups et sa faculté de rebondir. Tout dépendra cette fois encore de l'appui des Catalans. Jordi Pujol, président de Catalogne, a insinué que Narcis Serra devait démissionner et n'a pas caché que ce scandale, qu'il considère *« grave »*, conditionnera son soutien au gouvernement socialiste. Tout dépendra également de la façon dont le pouvoir gérera cette nouvelle affaire. Le conseil des ministres de vendredi devra décider qui de Narcis Serra ou de Felipe Gonzalez devra faire front aux questions la semaine prochaine au Congrès des députés.

Michel Bole-Richard

Les « services inappréciables » d'Emilio Alonso Manglano

C'est avec *« un véritable regret »* que Felipe Gonzalez a accepté la démission d'Emilio Alonso Manglano, responsable depuis quatorze ans des services secrets espagnols. *« Il a rendu des services inappréciables à la démocratie de notre pays »*, a souligné le président du gouvernement en rendant hommage à ce militaire nommé seulement trois mois après le coup d'Etat manqué du 23 février 1981, et qui, par la suite, a fait bon ménage avec les socialistes. A soixante-neuf ans, ses jours à la tête de l'espionnage étaient cependant comptés, d'autant que ses services avaient été accusés de manque d'efficacité dans l'affaire Roldan, du nom de l'ancien patron de la Guardia civil accusé de malversations, Certains de ses hommes avaient été, par ailleurs, mêlés à une affaire d'écoutes téléphoniques au siège du quotidien de Barcelone, *La Vanguardia*.

L'Italie gagnée par l'affaire du sang contaminé

Selon l'Assocation des polytransfusés, 22 000 personnes seraient concernées. Plus de 600 d'entre elles sont déjà décédées

ROME
Correspondance

C'est le cas de Patrizia C., une jeune napolitaine, qui défraie la chronique. Enceinte et en pleine santé, elle se rend à l'hôpital pour une grossesse extra-utérine, elle est informée, après sa sortie, qu'elle est devenue séropositive. Entretemps, elle a subi une transfusion. Même situation à Rome où une jeune femme dénonce une clinique privée. Elle a été contaminée dans les mêmes conditions. hépatite C. Autres cas, celui de Robertino, âgé de quatre ans, mort du sida. Ses parents sont pourtant sains. Il a subi une transfusion dans un hôpital public romain.

Des enquêtes sont ouvertes. L'Italie découvre son propre scandale du sang contaminé. Avec effroi, puisqu'il s'agit d'un scandale typiquement *« à l'italienne »* où les explications sont à rechercher du côté du manque aux règles les plus élémentaires de sécurité, l'absence de contrôle, mais surtout, tout simplement, une question d'escroquerie de petite envergure.

En fait, rien de très surprenant. Une enquête n'est-elle pas déjà en cours sur la gestion des banques du sang plus que déficiente de la part de deux personnages qui ont fait la « une » des scandales de *« mani pulite »*, l'ancien ministre de la santé Francesco de Lorenzo et le directeur général du ministère, Duillio Poggiolini ? Ces dernières années, l'introduction des tests obligatoires pour le dépistage du sida avait pourtant, en principe, amélioré la situation. En dix ans, le risque de contamination s'est réduit de dix fois. Mais le président de l'Association des polytransfusés a présenté, jeudi 15 juin, les derniers chiffres : 22 000 personnes dénoncent des cas de contamination, plus de 600 sont mortes entre-temps.

En Italie, ce sont les 300 centres publics de transfusion répartis dans les hôpitaux publics qui s'occupent de la gestion du sang. Quand on fait appel à eux, un contrôle de compatibilité est effectué. On expédie alors les sacs de sang nécessaires. Ceux qui n'ont pas été utilisés reviennent au centre. En principe.

En réalité, selon ce qu'on a découvert au cours de l'enquête menée à Rome – et qui a conduit, d'abord en prison puis aux arrêts domiciliaires deux médecins de l'hôpital Fatebenefratelli –, le sang achevait son parcours dans les cliniques privées où les patients le payaient à prix d'or. On parle d'un million de lires (environ 3 000 francs) alors que son coût normal est d'environ 100 000 lires. Naturellement, ce sang arrivait à destination sans aucune documentation. Ni sur les donneurs, ni sur les destinataires. Autre escroquerie courante, celle de l'autotransfusion. Avant chaque opération on fait, d'habitude, par précaution, une prise de sang au patient. Selon l'enquête, quand il ne servait pas réellement, ce sang disparaissait. Lui aussi vers les cliniques privées.

PAYÉ À PRIX FORT

Toujours dans ces cliniques privées romaines, on faisait croire quelquefois à des malades soumis à une anesthésie qu'ils avaient subi une transfusion... inexistante. En fait, ils étaient plusieurs à payer, au prix fort, le même sac de sang. Résultat, aujourd'hui plus de cinquante cliniques romaines se retrouvent sous enquête et plus d'une centaine de médecins et d'administrateurs sont mis en examen. Et cela ne fait que commencer. La moitié des 800 carabiniers des NAS, le service spécialisé sur le sang, a été affectée à plein temps au contrôle méticuleux des hôpitaux, des cliniques et des centres de transfusion sur l'ensemble du territoire italien. La police a créé sa propre *« Task Force »*.

Les premiers résultats peuvent laisser pantois. Au cours d'un contrôle à la Sclavo de Sienne, l'entreprise du groupe pharmaceutique Marcucci, leader du secteur des produits dérivés du sang en Italie, les carabiniers ont intercepté un camion transportant plus de 3 000 litres de plasma irrégulièrement importé des Etats-Unis. Ils ont trouvé également 2 690 sacs de sang périmé et plus de 8 000 qui n'étaient pas en règle. A Padoue, ils ont même trouvé 60 000 litres de plasma vieux de dix ans et provenant des pays de l'Est et des îles Vierges...

Le gouvernement tente maintenant de colmater les brèches. Le ministre de la santé, Elio Guzzanti, a annoncé que des décrets lois étaient en préparation pour renforcer les contrôles. Dans chaque hôpital devrait être constitué un comité pour le bon usage du sang.

Salvatore Aloise

Le Pérou amnistie les militaires auteurs de violations des droits de l'homme

LIMA
de notre correspondante

Par quarante-sept voix pour et onze contre, le Congrès péruvien a approuvé, dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 juin, un projet d'amnistie qui bénéficie aux membres des forces de l'ordre poursuivis ou condamnés pour des crimes et délits commis depuis 1980, dans le cadre de la lutte contre la guérilla, à l'exception de ceux qui ont participé au trafic de drogue.

Ce texte s'appliquera aussi aux officiers à la retraite emprisonnés pour avoir critiqué la politique du président Alberto Fujimori pendant le conflit frontalier qui a opposé le Pérou à l'Equateur, au début de cette année. Parmi eux figure le général Carlos Mauricio, condamné à quatorze mois de prison. Il fut l'un des collaborateurs de l'ancien secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, pendant sa campagne malheureuse contre M. Fujimori, à la présidentielle du 9 avril dernier.

MALAISE DANS L'ARMÉE

La loi effacera aussi les peines du général à la retraite Jaime Salinas et celles des treize officiers qui l'accompagnaient dans sa tentative de coup d'Etat, le 13 septembre 1992, cinq mois après que le président Fujimori eut dissous le Parlement et suspendu les garanties constitutionnelles. Le général Salinas purge une peine de huit années de prison.

Destinées à calmer le grave malaise persistant dans les rangs de l'armée, ces mesures d'amnistie profiteront aussi aux membres du groupe Colina, la sinistre organisation dépendant du service de renseignements de l'armée qui exécuta notamment, après les avoir torturés, neuf étudiants et un professeur de l'université de la Cantuta, le 18 juillet 1992, et assassina, en novembre 1991, quinze vendeurs de glaces du quartier populaire de Barrios Altos.

Le projet de loi a été présenté par le député Gilberto Suira, représentant de la majorité présidentielle. Il avait lui-même soutenu que l'opération de la Cantuta avait été un *« coup monté »* par les victimes, avant la découverte des restes de leurs corps mutilés et carbonisés. *« Il faut savoir pardonner à ceux qui ont commis des erreurs au cours d'une guerre atroce »*, qui a fait plus de vingt-huit mille morts en quinze ans, a estimé Martha Chavez, autre députée de la majorité.

L'opposition et les organisations de défense des droits de l'homme ont vivement dénoncé cette loi de *« réconciliation nationale »* qui ne bénéficie qu'aux forces de l'ordre. Les parlementaires Lourdes Flores, du Parti populaire chrétien (conservateur), et Henry Pease, du mouvement centriste de M. Perez de Cuellar, ont estimé que M. Fujimori avait cédé aux pressions du commandant en chef de l'armée, le général Nicolas de Bari Hermosa. Ce dernier serait soucieux d'empêcher toute mise en cause de l'institution militaire, avant d'envisager un éventuel – et tardif – départ en retraite.

Nicole Bonnet

Le pouvoir algérien tente de renouer le dialogue avec les dirigeants de l'ex-FIS

Les autorités veulent préparer l'élection présidentielle dans les meilleures conditions

A L'APPROCHE du 5 juillet, date anniversaire de l'indépendance, Alger bruit de rumeurs incontrôlables sur de possibles événements politiques. Agitation presque rituelle depuis le début des violences, il y a trois ans, 1995 n'échappe pas à la règle. Selon le quotidien saoudien *el Hayat*, la présidence d'Etat aurait décidé de renouer le dialogue avec les dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS) afin de débloquer le débat politique. Ce quotidien précise, mercredi 14 juin, que le général Mohamed Betchine serait le maître d'œuvre de cette ouverture en direction des dirigeants islamistes.

Le conseiller du président Liamine Zeroual aurait rencontré à plusieurs reprises Abassi Madani, le numéro un de l'ex-FIS. Ce dernier, bien que détenu dans un endroit tenu secret – peut-être dans une villa des services de sécurité, près de Douéra dans la Mitidja – a été autorisé à consulter d'autres dirigeants islamistes en vue de définir une position commune face aux propositions gouvernementales. Abassi Madani aurait ainsi rencontré Ali Benhadj, numéro deux de l'ex-FIS, ainsi qu'Abdelkader Hachani, ex-responsable du bureau exécutif provisoire du « Parti de Dieu », et quatre autres personnalités intégristes libérées, l'an dernier. D'après des sources islamistes, M. Hachani, emprisonné depuis janvier 1992, a été, pour l'occasion, placé en résidence surveillée. Cette reprise des contacts entre les deux principaux partenaires du drame algérien – le pouvoir et les intégristes – aurait été autorisé par la haute hiérarchie militaire, à condition qu'il s'agisse là de la *« dernière »* tentative de dialogue.

Une première série de *« pourparlers »* entre les autorités et les dirigeants de l'ex-FIS avait été officiellement enterré, le 29 octobre 1994, par son principal instigateur le général Zeroual, qui en avait rejeté l'échec sur les dirigeants islamistes, accusés de continuer à *« encourager le terrorisme et l'extrémisme »*. La situation paraissait bloquée alors que la violence allait *crescendo*. Les principaux partis de l'opposition, y compris l'ex-FIS, rassemblés autour de la *« plateforme pour une solution pacifique de la crise algérienne »*, signée, à Rome, à la mi-janvier, faisait front pour refuser le dialogue bilatéral proposé par les autorités et surtout l'élection présidentielle prévue avant la fin de l'année.

NOUVEL ATOUT

Contre vents et marées, le pouvoir entend demeurer intransigeant sur l'organisation de ce scrutin qui, selon lui, doit lui assurer la légitimité constitutionnelle qui lui fait toujours défaut. La prise de langue avec les dirigeants islamistes, si elle se confirme, peut être comprise comme un nouvel atout que les autorités veulent se donner dans le cadre de leurs grandes manœuvres électorales. Faisant d'une pierre deux coups, en prenant des mesures d'apaisement en faveur des islamistes, la présidence chercherait à les pousser à lancer un appel à la fin des violences et à les couper des autres signataires du *« contrat »* de Rome.

Pari douteux. En effet, selon des sources islamistes, citées par *el Hayat*, Abassi Madani et Ali Benhadj s'apprêteraient à diffuser un communiqué niant toute implication dans des actions attribuées au Groupe islamique armé (GIA). Cependant ils ne *« dénonceraient par la violence et le terrorisme »* car *« ils refusent de faire porter au seul GIA la responsabilité de ce qui se passe en Algérie »*. D'autre part, les milieux proches des auteurs du *« contrat national »* semblent assurés que l'ex-FIS ne reniera sa signature pour faire cavalier seul. Le rassemblement populaire qu'ils ont tenu ensemble, vendredi 9 juin, à Alger, les confortent dans ce sens. Mais, l'on peut se demander si le feu vert donné par les autorités à l'organisation de cette manifestation ne rentre pas dans les calculs d'un pouvoir obnubilé par la future élection présidentielle.

Ali Habib

La mutinerie, réprimée, ... irakienne ébranle l'a...



...manœuvres de Bagdad pour bri...

Le Conseil de sécurité de l'ONU...

Le président irakien v... il n'y a que des signes... lourdement sur la por... entre ses interlocuteu...

La mutinerie, réprimée, d'une unité de l'armée irakienne ébranle l'assise tribale du régime

Saddam Hussein continue de contrôler le pays avec une poigne de fer

Le département d'Etat américain a confirmé, jeudi 15 juin, qu'une unité de l'armée irakienne s'était mutinée, la veille, à Abou Gharib, près de Bagdad. Réprimée, impitoyablement, par la garde républicaine, cette mutinerie était conduite par un officier de la tribu El Douleïmi, laquelle est traditionnellement fidèle au régime. Ce soulèvement réduit l'assise du pouvoir du président Saddam Hussein, sans pour autant mettre celui-ci en péril.

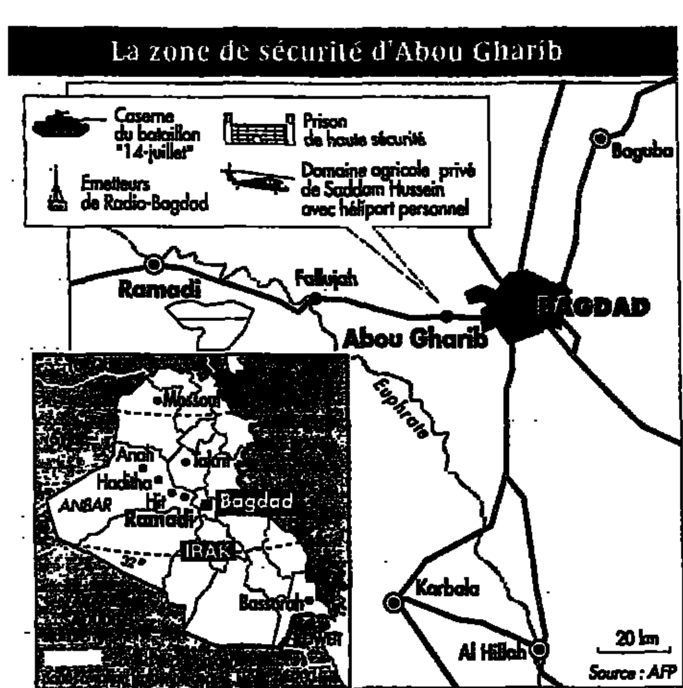
AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Matée dans le sang, la rébellion d'un bataillon blindé, à 20 kilomètres à l'ouest de Bagdad (*Le Monde* du 16 juin), est un nouveau défi lancé au pouvoir du président Saddam Hussein, mais ne menace pas, à ce stade, sa survie. Toutes les tentatives de renversement du régime ont échoué jusqu'à maintenant, soit pour avoir été éventées, soit par manque de soutien, faute d'une coordination impossible, dans un régime où chacun surveille l'autre.

La révolte de la puissante tribu sunnite des El Douleïmi réduit toutefois l'assise du régime, qui a perdu, depuis deux ans, ses principaux appuis dans le triangle sunnite de Ramadi-Mossoul-Takrit. Fidèle parmi les fidèles, la tribu des El Douleïmi avait, lors des émeutes chiites et kurdes de 1991, soutenu sans réserve le président irakien, et c'est à Ramadi que Saddam Hussein avait fait sa première sortie, après ces troubles, pour « récompenser » la région de sa loyauté.

Les habitants de cette région, qui s'étend de la frontière syrienne, le long de l'Euphrate, jusqu'à Ramadi, en passant par Rawa, Annah, Haditha, Hit, sont très nombreux dans les services de renseignements, la police et l'armée. Cela expliquerait que, bien que les troubles aient commencé à Ramadi le 18 mai, le général Tourki Ismaïl El Douleïmi, auteur de la mutinerie de mercredi, ait été maintenu à son poste.

Selon un membre influent de cette tribu, contacté par l'Agence France-Presse, le clan est désormais déterminé à anéantir le régime.



Cette annonce doit, toutefois, être prise avec prudence, car les autorités vont réprimer cette insurrection de manière exemplaire pour décourager toute velléité de soulèvement.

LES « FEDAYIN » DU RÉGIME

Les troubles ayant eu lieu à l'intérieur du vaste camp militaire d'Abou Gharib, qui abrite, outre une prison et des émetteurs de radio, une grande ferme du président Saddam Hussein, il est difficile de connaître le sort des mutins et le nombre des victimes. « *Mais*, affirme un expert, *il est probable que le corps du général Tourki El Douleïmi, qui s'est donné la mort, sera rendu mutilé aux siens, pour donner une leçon à tous les militaires.* »

A la défection de la tribu des El Douleïmi s'ajoute celle des El Joubouri, sunnites eux aussi, dont plusieurs membres ont été arrêtés à l'automne 1994 dans la région de Mossoul, et qui fournit de nombreux officiers à l'armée. Pour beaucoup d'observateurs, rien ne peut arriver en Irak, si Mossoul ne bouge pas. Mossoul a aussi l'avantage d'être adossée au Kurdistan, qui échappe à l'autorité de Bagdad, ce qui donnerait à tout mouvement dans cette région une profondeur qui fait défaut ailleurs.

La répression n'a pas même épargné la région de Takrit, d'où est originaire le président Saddam Hussein. Son médecin personnel, le général Raji El Takriti, a été exécuté, il y a environ un an, sous l'accusation de complot. Plus récemment, le chef des gardes du corps du président, Archad Takriti, a été arrêté. Les jeunes de la région de Takrit forment toutefois le gros des forces des « fedayine de Saddam », un organe de sécurité mis sur pied à la fin de 1994.

SUR PLUSIEURS « FRONTS »

Forte d'environ 60 000 « volontaires » et équipée d'armes lourdes, de chars d'assaut, de canons antiaériens notamment, cette nouvelle unité est une sorte de force spéciale, directement affectée à la protection du régime. Elle a défilé pour la première fois, le 29 avril, à l'occasion du cinquante-huitième anniversaire du chef de l'Etat. Plus mélangée quant à son recrutement, donc moins fiable, la Garde républicaine, formée de plusieurs divisions qui n'ont pas toutes la même combativité, est engagée sur les « fronts », notamment au Kurdistan.

Malgré ces revers, le régime du président Saddam Hussein ne paraît pas menacé à court terme. « *S'il a perdu la loyauté de beaucoup, cela ne change rien, car avec 1 % de la population, il peut contrôler la situation* », commente un observateur. L'appareil de terreur mis en place de longue date empêche toute coordination entre les opposants et tout mouvement est étouffé avant qu'il ne puisse en inspirer d'autres.

Françoise Chipaux

Les manœuvres de Bagdad pour briser son isolement demeurent vaines

Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait reconduire les sanctions

Saddam Hussein a trouvé la clef de sa quiétude à l'intérieur du territoire qu'il contrôle : la répression brutale de toute velléité de révolte, même et surtout si les auteurs en sont de supposés fidèles. Jusqu'à maintenant, cette politique lui a réussi. En revanche, le chef de l'Etat irakien n'a strictement rien compris aux relations internationales.

ANALYSE

Le Conseil de sécurité des Nations unies, qui doit reconduire tel quel, lundi 19 juin, l'embargo qu'il a imposé à l'Irak, il y a cinq ans, ne pourra, au mieux, que condamner la répression brutale de la mutinerie d'Abou Gharib, une affaire strictement intérieure, dont le Conseil a d'autant moins à connaître qu'il s'agit du soulèvement d'une unité militaire et non pas, à proprement parler, d'une violation des droits de l'homme.

Aussi, le renouvellement des sanctions sera-t-il de pure routine, faute de progrès suffisants dans la mise au jour des programmes d'armements militaires de l'Irak. Mais l'affaire d'Abou Gharib apportera un argument supplémentaire aux Etats-Unis, qui n'acceptent la levée des sanctions, même pétrolières, que si le régime irakien cesse de réprimer les siens. En dépit de la fermeté américaine, et bien que deux autres membres permanents du Conseil de sécurité, la France et la Russie, s'en tiennent à la stricte lettre de la résolution 687 du Conseil de sécurité – laquelle prévoit la levée de l'embargo pétrolier lorsque l'Irak aura satisfait les seules conditions de son désarmement –, Bagdad s'obstine à croire qu'il pourra inverser la tendance.

C'est que le président irakien a sa propre grille de lecture de l'équilibre des forces. Il semble convaincu que la fermeté est payante en politique étrangère aussi. Il voit des promesses là où il n'y a que des signes et se méprend lourdement sur la portée des divergences de vues entre ses interlocuteurs.

Dans les encouragements que lui prodiguent la Russie, la France et la Turquie à coopérer activement avec les Nations unies pour obtenir un allègement de l'embargo international, il entrevoit un engagement pour une levée immédiate et inconditionnelle des sanctions pétrolières.

Par le biais de récents accords signés avec la Russie, dont un pour le développement, une fois les sanctions levées, de deux importants champs pétrolifères du sud du pays, il croit pouvoir susciter les convoitises des compagnies pétrolières étrangères, qui feraient pression pour obtenir une abrogation des sanctions sur le brut. Dans une lettre récente au président Jacques Chirac, Saddam Hussein se réclame de l'« *amitié* » des années 70, comme si Bagdad n'avait pas envahi le Koweït au mépris des lois internationales et n'accumulait pas les infractions aux conventions et principes des Nations unies.

> **Le président irakien voit des promesses là où il n'y a que des signes, et se méprend lourdement sur la portée des divergences entre ses interlocuteurs.**

Le président irakien paraît en outre convaincu que son pays est si attrayant que la Russie et la France, soucieuses de recouvrer aussi les dettes contractées par Bagdad, iraient jusqu'à rompre la solidarité des membres du Conseil de sécurité pour renouer les liens commerciaux avec l'Irak. M. Hussein n'a pas compris que Paris, comme Moscou, continuent d'exiger sa coopération pleine et entière avec la Commission spéciale des Nations unies chargée de son désarmement. Or celle-ci n'est toujours pas satisfaite, et toutes les menaces de Bagdad n'y feront rien. Il existe toujours des zones d'ombre dans les informations sur les programmes d'armements chimique, biologique et bactériologique de l'Irak.

Au cours des dernières semaines, le régime irakien a cru trouver une bouée de sauvetage du côté de Téhéran. Conscient de l'isolement dans lequel les Etats-Unis sont déterminés à le maintenir, l'Iran tente, en effet, du côté de Bagdad une ouverture que certains observateurs estiment plus sérieuse que celles engagées au cours des cinq dernières années. Pour l'heure, les deux parties pèsent le pour et le contre, de nombreux obstacles persistant encore, notamment sur la question des prisonniers de la guerre qui les a opposées de 1981 à 1988, ou la présence en Irak des Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition armée au régime de Téhéran.

L'embargo international et le rejet par Bagdad, en avril, d'une nouvelle résolution de l'ONU, l'autorisant à vendre, sous la stricte surveillance des Nations unies, des quantités limitées de pétrole pour subvenir aux besoins de la population, rendent de plus en plus précaire la situation des habitants. Les prix flambent, la monnaie chute. Les pénuries alimentaires mettent en péril la vie de plus d'un million d'Irakiens selon le Programme alimentaire mondial. Cela ne déstabilise pas pour autant – pas encore ? – le régime.

Une politique de terreur de la population, y compris de ses proches, doublée d'une répression qui a atteint des sommets, a permis de décourager toute velléité de révolte. Adoptés il y a un an, neuf décrets qui instaurent des châtiments cruels – amputation, marquage au fer rouge et peine de mort – pour des crimes tels que le vol, la corruption, la spéculation monétaire et la désertion, ont achevé de dissuader les récalcitrants.

Les émeutes du mois de mai à Ramadi, au sud-ouest de Bagdad, consécutives à la restitution aux el Douleïmi du corps mutilé d'un officier des leurs, accusé d'avoir participé à une tentative de coup d'Etat, sont néanmoins un signal, non pas tant par le nombre de morts qu'elles ont provoquées mais parce qu'il s'agissait d'une tribu – et non plus seulement d'individus – sunnite alliée du régime. Il reste à savoir si malgré la répression cette affaire constitue véritablement un tournant, aucun espoir n'étant apparemment à attendre du côté de l'opposition, aussi disparate qu'impuissante à agir efficacement pour renverser le régime. Ce dernier a en effet prouvé que, même dans l'adversité, il avait du ressort.

En septembre 1992, le pouvoir n'avait pas hésité à distribuer des armes à une grande échelle à la population civile du sud de l'Irak, en « achetant » des dirigeants de tribus, pour faire face à toute velléité de déstabilisation de la région. Entre juillet et septembre 1993, il avait arrêté des sunnites – près de quatre cents selon l'opposition –, dans des zones qui lui sont en principe acquises, dont – déjà – Ramadi, Mossoul, voire, Takrit, le fief natal de Saddam Hussein. En 1994, d'autres arrestations ont encore eu lieu.

Après les incidents de Ramadi, et pour apaiser les rancœurs, Saddam Hussein a limogé le ministre de l'intérieur, Wathban Ibrahim El Hassan, pourtant son demi-frère. C'était une manière d'en faire le bouc émissaire de la sanglante répression des manifestations de Ramadi, mais aussi un moyen de faire d'une pierre deux coups : depuis quelque temps rien n'allait plus en effet entre Oudaï, le tout-puissant fils du chef de l'Etat, et Wathban. Le limogeage de ce dernier – lequel n'a rien perdu au change, puisqu'il a été nommé conseiller présidentiel avec rang de ministre – n'est pas non plus une nouveauté. Depuis 1990, la valse des membres du gouvernement a suivi les humeurs présidentielles sans créer le moindre déséquilibre au sein du pouvoir.

Selon des informations rapportées par le journal saoudien *El Chark El Aousat*, le président irakien aurait aussi dépêché, à Ramadi, des émissaires porteurs de « *présents* » en espèces, destinés à certains chefs de la tribu el Doulaïmi, lesquels auraient refusé l'offre. Les hostilités sont bel et bien ouvertes.

Mouna Naïm

Israël propose un retrait en deux temps de la Cisjordanie

Israël a prévenu, jeudi 15 juin, les Palestiniens qu'ils devraient se contenter d'un accord partiel sur l'extension de l'autonomie à la Cisjordanie, s'ils voulaient des mesures tangibles à l'échéance prévue du 1er juillet. Le ministre de l'environnement Yossi Sarid, qui a rencontré le chef de l'OLP, Yasser Arafat, à Gaza, a jugé « *irréaliste* » de prévoir un accord dans les quinze jours sur le redéploiement de l'armée dans l'ensemble de la Cisjordanie. En revanche, les Palestiniens pourraient élire dès octobre un Conseil de l'autonomie, s'ils acceptaient un accord limité, a-t-il dit. Sans contester le principe d'un redéploiement en deux phases, les Palestiniens insistent pour avoir, dès le 1er juillet, un accord sur les modalités et le calendrier de tout le retrait. – *(AFP.)*

Les Quinze réglementent les zones de pêche dans l'Atlantique ouest

LUXEMBOURG. Les ministres de l'Union européenne (UE) se sont mis d'accord, jeudi 15 juin, à Luxembourg sur les modalités d'accès aux zones de pêche des eaux communautaires situées dans l'Atlantique ouest. Le ministre français, Philippe Vasseur, a précisé qu'un régime spécial avait été convenu pour l'accès des navires espagnols à l'« *Irish Box* », située à l'ouest des côtes britanniques. Ce nouveau régime était rendu nécessaire en prévision de la pleine intégration, à partir de 1996, des flottes de pêche espagnole – la plus importante des Quinze – et portugaise à la politique commune de la pêche. Les deux pays étaient soumis depuis leur adhésion à la Communauté, en 1986, à un régime limitant l'accès de leurs bateaux aux eaux communautaires. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **UNION EUROPÉENNE : le Parlement européen a voté jeudi une** résolution dans laquelle il se déclare « *outré* » par la décision de la France de reprendre ses essais nucléaires. Le texte a été défendu par les communistes, les socialistes, les Verts, Radical, et les libéraux. Les représentants du RPR et de l'UDF ont reçu l'appui des chrétiens-démocrates allemands et des conservateurs britanniques. – *(Corresp.)*

ASIE

■ **PAKISTAN : six personnes ont été tuées,** dans la nuit de jeudi 15 à vendredi 16 juin, à Karachi, où l'administration a dénoncé une fois de plus « *la guérilla urbaine* » qui déstabilise le grand port pakistanais. Ces nouvelles violences font suite à l'attaque à la kalachnikov, jeudi, de bâtiments administratifs, qui a fait dix morts. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES :

■ **CHILI : l'arrestation du général Contreras,** ancien chef des services secrets chiliens (DINA), condamné à sept ans de prison pour sa responsabilité dans l'assassinat de l'ancien ministre socialiste Orlando Letelier, devait intervenir vendredi 16 juin. Après avoir estimé dans un premier temps que cette peine devait être purgée, le général Pinochet a qualifié, jeudi 15 juin, le procès d'« *injuste* », estimant que le verdict avait été prononcé par un tribunal « *similaire à celui de Nuremberg* » – *(AFP.)*

■ **NICARAGUA : la présidente Violeta Chamorro a signé,** jeudi 15 juin, un « *accord politique* », dans lequel elle s'engage à ratifier une révision de la Constitution destinée à renforcer le rôle de l'Assemblée nationale. Cet accord laisse cependant en suspens un grave différend sur un article interdisant à la famille du président en exercice de se porter candidat à l'élection présidentielle suivante. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **JAPON : l'excédent commercial japonais,** en baisse constante depuis fin 1994, a atteint en mai 6,98 milliards de dollars, soit 7,1 % de plus qu'en mai 1994. Mais, exprimé en yens, il se réduit, pour le sixième mois consécutif. Les importations (+32 %) ont progressé encore plus vite que les exportations (+26,3 %). – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : le taux de chômage** s'élevait à 11 % en avril 1995 dans l'UE, contre 11,4 % en avril 1994, selon Eurostat. Il est resté presque stable depuis janvier dans la plupart des pays. Il a augmenté en Italie (passant de 12 % à 12,4 %) et au Portugal (de 7,5 % à 8 %), et diminué au Danemark (de 9,3 % à 8,9 %) et en Espagne (de 23,2 % à 22,8 %, ce qui reste le taux le plus élevé de l'Union).

A Gaza, un Palestinien sur trois est sans travail

UN PEU PLUS D'UN AN après l'entrée en vigueur de l'autonomie à Gaza et à Jéricho, les caisses de l'Autorité palestinienne se remplissent trop lentement, le chômage ne diminue pas et les projets d'investissements privés sont rares. « *Tout est suspendu au processus de paix régional* », convient le représentant de la Banque mondiale pour Gaza, le Norvégien Odin Knudsen.

De passage à Paris pour préparer la prochaine réunion du Groupe consultatif pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, prévue les 10 et 11 juillet, M. Knudsen dresse de l'économie palestinienne un tableau assez terne. Selon lui, le produit national brut (PNB) a stagné ou, plus vraisemblablement, baissé en 1994 à cause des fermetures répétées de la frontière imposées par Israël. Et de rappeler qu'à peine 35 000 Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie sont autorisés à travailler en Israël aujourd'hui, au lieu de 81 000 il y a deux ans à peine.

LES PREMIERS CHANTIERS

Inutile d'espérer dénicher à Gaza les emplois qui se raréfient en Israël. Les entreprises palestiniennes se comptent sur les doigts de la main : « *95 % emploient moins de vingt salariés et les deux tiers moins de quatre salariés* », indique M. Knudsen. C'est dire que, dans la bande de Gaza, « *un Palestinien sur trois est sans travail* ». Pour réduire – modestement – le chômage, les premiers chantiers « *à haute intensité de main-d'œuvre* » – réfection des routes, nettoiement des rues, réhabilitation des installations publiques – viennent d'être ouverts, grâce à des crédits de la communauté internationale (34 millions de dollars, soit 170 millions de francs).

Les finances de l'Autorité palestinienne ne se portent pas mieux. Même si « *une administration fiscale digne de ce nom se met progressivement en place* », l'argent rentre encore mal. Quelque 53 millions de dollars de taxes devaient être collectés entre décembre 1994 et mars 1995 dans la bande de Gaza. Les recettes n'ont pas dépassé 47 millions. Illustration de la dépendance des Palestiniens à l'égard de leur voisin : c'est une somme équivalente que l'Etat hébreu a reversée à l'Autorité palestinienne, au cours de la même période, au titre des droits de douanes, de la TVA...

Dans le même temps, les dépenses filent allègrement. Exemple caricatural : les forces de police, qui comptent 18 000 hommes, alors qu'elles ne devaient pas dépasser 9 000. « *C'est une manière comme une autre de limiter le chômage*, plaisante M. Knudsen. *Une partie des policiers a vocation a être déployée en Cisjordanie.* »

Il n'en reste pas moins que « *les contrôles administratifs restent insuffisants s'agissant des dépenses. L'Autorité palestinienne s'en préoccupe* », souligne M. Knudsen, qui évalue à 225 millions de dollars le « *trou* » pour 1995. Les pays donateurs le combleront à hauteur de 160 millions. Le solde reste à trouver.

Jean-Pierre Tuquoi



MUNICIPALES La bataille pour la mairie de Marseille entre Jean-Claude Gaudin et Lucien Weygand se jouera principalement dans le 6e secteur de la ville. Avec 36,22 % des suffrages au premier tour, la droite a réalisé son meilleur score depuis l'émergence du Front national mais elle redoute une répétition du syndrome de 1983. Les listes de M. Gaudin avaient alors devancé, au premier tour, celles de Gaston Defferre mais ce dernier l'avait finalement emporté. MEETINGS Lionel Jospin et Robert Hue ont tenu un meeting commun jeudi 15 juin à Marseille, remettant une nouvelle « union de la gauche » au goût du jour. Ils s'étaient auparavant rendus à Vitrolles afin de mobiliser les électeurs contre le risque d'une élection de Bruno Mégret, numéro deux du Front national, à la mairie.

La bataille de Marseille se joue dans le sixième secteur

Proche de la plus haute marche, Jean-Claude Gaudin espère que le syndrome de 1983 ne se renouvellera pas : la victoire, au dernier moment, avait changé de camp. La gauche se mobilise autour de Lucien Weygand

MARSEILLE
de notre correspondant régional

La droite est-elle guettée par le syndrome de 1983 ? Il y a douze ans, les listes conduites par Jean-Claude Gaudin, avaient devancé, au premier tour de scrutin, sur l'ensemble de la ville, les listes d'union de la gauche de Gaston Defferre, de près de 10 000 voix et de 3 points de pourcentage. Pour sa première tentative, deux ans après la vague rose de 1981, M. Gaudin touchait du doigt la mairie. Au firmament de sa carrière, Gaston Defferre chancelait. La gauche avait, alors, jeté toutes ses forces dans la bataille. La participation avait fortement progressé. La victoire avait, finalement, changé de camp.

L'histoire électorale marseillaise est-elle, aujourd'hui, susceptible de se répéter ? La droite le redoute. La gauche l'espère. Pour l'ancien député (PS) Philippe Sanmarco, candidat dans le 1er secteur, pas de doute : « *1995*, dit-il, *c'est 1983*. » Comme en 1983, et malgré la concurrence du Front national – absent de la compétition il y a douze ans –, M. Gaudin a viré en tête au premier tour de scrutin avec 3 392 voix et 1,44 point d'avance par rapport au total des deux listes de gauche : celle de l'ancien député socialiste dissident Michel Pezet et celle de la Nouvelle alliance pour Marseille (PS-PC) du président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, Lucien Weygand.

Avec 36,22 % des suffrages, la droite a réalisé, au demeurant, son meilleur score depuis l'émergence du FN. Elle n'avait obtenu que 25,67 % des voix aux municipales de 1989, 28,67 % aux régionales de 1992 et 35 % aux législatives de 1993. D'autre part, MM. Chirac et Balladur n'avaient recueilli, ensemble, que 35,64 % des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle. Dans tous les secteurs, hormis le 4e – dans lequel M. Gaudin a été élu dimanche dernier – des triangulaires opposeront les listes d'union de la droite, de l'union de la gauche et du Front national, dirigées par l'ancien député Ronald Perdomo.

FUSION À DROITE

Un seul changement est intervenu, à droite, avec l'accord de fusion conclu entre les listes Gaudin-Muselier et celles du sénateur (Rassemblement démocratique) Jacques Rocca-Serra, qui ont obtenu 4,77 % des suffrages au premier tour. M. Rocca-Serra, un proche du maire de Marseille, Robert Vigouroux – qui a pris position pour M. Gaudin – ayant été le seul à obtenir une place sur la liste du député (UDF-PR), Jean Roata, dans la 1er secteur (où il a rallié sur son nom 6,52 % des voix).

A gauche, M. Pezet a appelé ses électeurs « *à apporter leur soutien au rassemblement qui doit s'opérer autour* » des listes d'union PS-PC, tout en dédaignant une fusion possible de ses listes avec celles de Lucien Weygand, en faveur desquelles, en revanche, Bernard Tapie s'est totalement engagé.

Au vu des résultats du premier tour, les listes de droite ne peuvent plus être devancées par la gauche dans trois des sept secteurs restant à pourvoir, où elles ont obtenu plus de 40 % des voix. De même, les listes d'union de la gauche sont assurées de l'emporter dans trois secteurs. Reste un secteur, le 6e (11e et 12e arrondissements), où la droite est arrivée en tête mais où son score est légèrement inférieur au total des voix de gauche (36,22 % contre 37,64 %). Une victoire de la droite dans ce secteur lui assurerait une majorité absolue dans le nouveau conseil municipal. Soit, d'après les projections faites au lendemain du premier tour de scrutin, 55 sièges sur 101.

PROJECTIONS

Dans le cas inverse, la gauche pourrait caresser l'espoir d'une majorité relative avec 44 sièges contre 47. Le Front national obtenant, de son côté, dans un cas comme dans l'autre, une dizaine de sièges. « *Si Gaudin l'emporte dans le 6e, secteur*, constate, avec réalisme, M. Sanmarco, *la messe sera dite. Mais si la gauche gagne, ce qui est probable, elle peut encore grapiller quelques sièges dans la répartition des restes, en fonction des scores réalisés* ».

La stratégie de chaque camp n'est donc pas la même. La droite a fait porter tous ses efforts sur le 6e secteur. « *Nous nous battons pour obtenir la majorité absolue* », confirme le député (UDF-PR) Roland Blum, chef de file des listes Gaudin dans ce secteur.

EN CAS D'ÉGALITÉ PARFAITE

La gauche, elle, cherche à réaliser les meilleurs scores possibles dans tous les secteurs. De part et d'autre, les listes d'émargement ont été examinées à la loupe et une intense chasse aux abstentionnistes a été lancée. Galvanisée par le succès du meeting unitaire Jospin-Hue, jeudi 15 juin au soir, la gauche a mobilisé tous ses militants.

Comme en 1983, ils sont partis à la pêche aux voix, quartier par quartier, immeuble par immeuble, cage d'escalier par cage d'escalier. Toutes les hypothèses ont été envisagées. Y compris l'éventualité – cauchemardesque pour la droite – d'une égalité parfaite de sièges qui placerait le Front national en position d'arbitre. Avec l'élection du futur maire de Marseille au bénéfice de l'âge dans un sens favorable à Lucien Weygand, soixante-deux ans, de six ans l'aîné de M. Gaudin...

Guy Porte

Marignane : l'amer retrait du candidat socialiste

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Eric Cerato, le chef de file socialiste de la liste d'union de la gauche à Marignane, s'est finalement résolu, mercredi 14 juin, en fin de matinée, à se retirer de la compétition électorale « *pour laisser une chance aux candidats de droite de faire barrage au Front national* ». Avec respectivement 23,18 % et 21,71 % des voix, les deux listes de droite, l'officielle de Jean Montagnac, premier adjoint sortant (UDF-PR), et la dissidente de Guy Martin, conseiller municipal (ex-PR), avaient été largement distancées, au premier tour, par celle du FN, conduite par Daniel Simonpieri (33,50 % des suffrages).

Pendant quarante-huit heures, M. Cerato, arrivé en quatrième position, sur les talons de M. Martin, avait vainement tenté de négocier le retrait de sa liste à Marignane contre celui de la liste d'union de la droite à Vitrolles. Il avait également exhorté MM. Montagnac et Martin à s'entendre pour le second tour. Sans succès, puisque ceux-ci ont tous deux maintenu leur candidature. En désespoir de cause, mardi soir, il avait donc déposé sa liste.

RÉALISME

Mais, mercredi matin, les deux représentants de la droite ont finalement accepté de lancer un appel à la constitution d'un « front républicain » autour du maire sortant socialiste de Vitrolles. Officiellement, M. Cerato ne pouvait plus faire marche arrière ; il a toutefois obtenu que ses bulletins soient retirés des bureaux de vote et a pu faire parvenir aux électeurs une profession de foi expliquant sa position. Le candidat socialiste n'a pas pris sa décision sans amertume. « *La droite marignanaise*, constate-t-il, *a fait le lit du FN. Aux cantonales de 1985, le maire, Laurens Deleuil, s'était le premier distingué, en se présentant avec l'investiture commune de l'UDF, du RPR et du FN. Quant à Guy Martin, il était en troisième position, en 1989, sur la liste UDF-FN. Juste derrière Daniel Simonpieri, aujourd'hui tête de liste FN, et juste avant René Jestin, qui, depuis, a quitté le FN et figure sur la liste de Jean Montagnac. Comme le monde de la droite et de l'extrême droite est petit à Marignane...* »

Réalisme oblige, la gauche s'est sacrifiée « *pour que Marignane, capitale européenne de l'hélicoptère, ne puisse pas être dirigée par le FN* ». Cette éventualité inquiète précisément Jean-François Bigay, PDG d'Eurocopter, le consortium franco-allemand, qui emploie 5 500 salariés sur le site de Marignane. Depuis le Salon du Bourget, où il a reçu jeudi matin M. Montagnac, il a déclaré : « *Nous sommes le premier contribuable de la commune et la mairie est notre premier partenaire local. Je tiens à souligner le travail positif qui a été fait avec elle. Dans le cas où les choses changeraient, nous respecterions le choix des électeurs, mais il est évident que ce choix serait celui de l'inconnu...* »

A Marignane comme à Vitrolles, la « résistance » à l'extrême droite s'est également organisée et prendra la forme, vendredi, d'un grand meeting consensuel, avec la participation de nombreux artistes de renom international.

G. P.

Duel PCF-FN

Le deuxième tour de l'élection cantonale partielle dans le 5e canton des Bouches-du-Rhône donnera lieu, dimanche 18 juin, à un duel entre le communiste Jean Dufour et la candidate du Front national, Marie-Claude Roussel, qui briguent le siège laissé vacant par Bernard Tapie. Le 11 juin, la candidate du FN est arrivée en tête (32,64 %), devant le candidat du PCF (26,11 %). Ce dernier bénéficie du désistement du socialiste Armand Ancelin (12,95 %). Le DVG Jean-Jacques Léonetti (12,22 %) n'a donné aucune consigne de vote, de même que le RPR Constant Niforos, candidat unique de la majorité (16,08 %).

Devoirs convenus au goût d'union de la gauche

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

L'union est un exploit. Après une halte à Vitrolles, Lionel Jospin et Robert Hue se sont retrouvés, jeudi 15 juin au soir, pour un meeting commun à Marseille. Henri Emmanuelli avait,lui, entamé à Nimes ces grandes retrouvailles avec les communistes (*Le Monde* du 16 juin). Parce qu'à ses yeux Marseille sera dimanche « *ville symbole pour la gauche* » et qu'une volonté commune s'est imposée sur place pour ériger un « front républicain » face à la droite de Jean-Claude Gaudin qui peut toujours en cacher une autre, Lionel Jospin avait accepté de partager avec le secrétaire national du PCF cette soirée de soutien à la gauche marseillaise. Rassemblée, derrière Lucien Weygand, cette « nouvelle alliance » espère sauver une ville qu'elle détient depuis soixante ans. Marseille valait bien cette petite messe au goût des anciens encens de la défunte union de la gauche.

Bizarrement, MM. Jospin et Hue ne s'étaient, jusqu'à cette escapade en Provence, jamais rencontrés. Hormis deux ou trois coups de téléphone durant la dernière campagne présidentielle, que le candidat communiste tint absolument, à l'époque, à garder secrets, aucun des deux n'éprouva le besoin, ni avant ni après, de mieux se connaître. Il n'est pas sûr que cette petite opération sur Marseille y ait beaucoup contribué. L'un et l'autre se sont pliés à un exercice oratoire convenu devant quatre à cinq milliers de personnes peu enclines aux débordements.

En dame-patronnesse du jour, Edmonde Charles-Roux-Defferre, « *la conscience de la gauche marseillaise* », lisant avec solennité les messages de soutien signés François Mitterrand, Pierre Mauroy, Laurent Fabius, Catherine Trautmann et autres, ordonnant le défilé des orateurs.

Lucien Weygand n'en est pas un à proprement parler. Sorte d'Escartefigue ressuscité de la politique, ce modeste héraut de la gauche phocéenne tira sur toutes les sonnettes d'alarme à sa portée pour fustiger « *une droite arrogante* » prête à rebondir sur « *les voix de la honte et du déshonneur* » du FN. Avec ce Lucien, « *qui parle comme les Marseillais* », le félicita Mme Charles-Roux, « *c'est clair* » aussi, comme l'était le slogan servant de décor : « *Dites oui à la gauche, dites non à la droite.* »

« ON NE SE QUITTE PLUS »

A sa suite, se succédèrent le premier des communistes marseillais, Guy Hermier, suivi de celui qu'il avait mis, trente ans plus tôt, à la porte des Etudiants communistes, Bernard Kouchner. Lequel s'enthousiasma pour cette soirée marquant « *le début du début d'une gauche différente* ». Jean-Marc Ayrault avait aussi fait le déplacement de Nantes. M. Hue commit un petit discours inspiré par la vieille thématique de la lutte des classes contre « *M. Gaudin et ses affairistes qui rêvent de faire de Marseille une ville soumise aux prédateurs de la finance* ». « *Gaudin*, dénonça-t-il aussi, *ne peut être maire de Marseille qu'avec la complaisance du FN.* »

Dans cette région traumatisée par l'inquiétante montée du FN, dans cette salle où pouvaient se lire des pancartes avec ce genre de slogan – « *Berlin, Vichy, Vitrolles, Marseille, non au FN* » –, M. Jospin s'en prit vertement à M. Gaudin. « *Nous n'avons pas oublié*, rappela-t-il, *qu'il a gouverné la région avec des élus du FN et, s'ils font semblant aujourd'hui d'être séparés, l'influence du FN se fera sentir partout dans cette ville.* » Stigmatisant l'« *immobilité* » du gouvernement, M. Jospin a souligné l'importance d'« *amortir les conséquences de cette politique nationale* » dans le plus grand nombre de villes possible, jugeant que, à Marseille comme ailleurs, la victoire de la droite entrainerait « *le risque d'une menace pour la paix sociale, alors qu'avec la gauche c'est le sens des compromis sociaux nécessaires qui s'exercerait à nouveau* ».

Tous ont beaucoup vilipendé la droite, sans se hasarder sur le sujet de l'avenir de la gauche. M. Hue a bien suggéré « *l'union des progressistes et des pacifistes pour faire reculer Chirac* ». Mais sans écho. L'essentiel paraissait être atteint avec l'image inédite de deux hommes prétendant incarner le renouveau de la gauche mais qui, pour l'heure, n'en parlent pas. Pour tenter de sauver la dernière grande ville communiste, MM. Hue et Jospin devaient se retrouver encore sur les mêmes tréteaux, vendredi soir, au Havre. « *On ne se quitte plus* », plaisantait M. Jospin, prêt à tous les dévouements.

Daniel Carton

« *Aide morale d'urgence* » à Vitrolles

VITROLLES
de notre envoyé spécial

Jeudi 15 juin, c'est une journée sous les ombrages qu'ont partagée beaucoup d'opposants à Bruno Mégret. Une journée de discours – on aimerait dire de palabres – sous les arbres. La résistance anti-Mégret avait fugacement pris le maquis, au domaine de Fontblanche, un havre de verdure à 10 kilomètres du centre... commercial, de l'autoroute, des échangeurs et de l'aéroport, où les activités culturelles ont une inestimable saveur baba-rétro. C'est sur cet îlot provençal d'une commune standardisée qu'est d'abord venu Bernard Kouchner, pour une rencontre-débat avec les professionnels de la santé. « *Vitrolles n'avait pas mérité cela... Qu'est-ce qu'ils veulent dire ? J'arrive de Strasbourg, l'Europe ne comprend pas...* », est venu exprimer M. Kouchner, qui se rappela une formule de sa jeunesse révolutionnaire – « *Le fascisme ne passera pas !* » – pour dénoncer un vote « *scandaleux et dégueulasse* ».

Retour à Fontblanche, en fin d'après-midi, pour un meeting agreste où, entre deux prestations à Arles et à Marseille, Lionel Jospin mais aussi Robert Hue et Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, vinrent prononcer des paroles de soutien et de solidarité accueillies et recueillies comme une « *aide morale d'urgence* » par une population largement traumatisée.

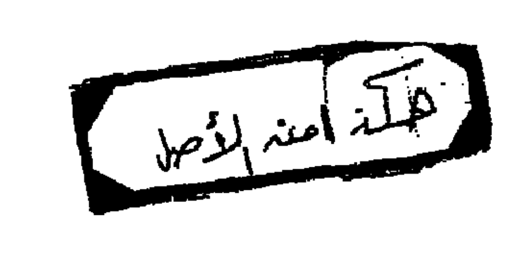
« DÉLINQUANCE DE L'ISOLOIR »

Ils étaient plus de mille, probablement, rassemblés pour battre la chamade d'une si fragile fraternité. Militante, vibrante, écorchée, emprunte d'une fureur tout juste contenue et ponctuée de sérieux coups de gueule, la convivialité n'en a pas moins, momentanément, repris ses droits et retrouvé son sens. « Vitrolles, réveille-toi, ils sont devenus fous ! », disent la banderole et les autocollants noirs plaqués sur les tee-shirts. Jean-Jacques Anglade, qui paraît s'être laissé griser par les superficialités du pouvoir, n'est pas Lénine, sans doute. C'est néanmoins sans états d'âme que se sont réunis autour de ce champion de vitesse cycliste tous ceux qui voient en lui l'ultime rempart contre un petit doctrinaire aux lèvres poupines cristallisant, pour l'heure, une certaine idée de « *la haine* ».

« *Ce n'est pas Jospin qu'il faut scander, c'est le nom d'Anglade, pour rayer, symboliquement bien sûr, celui de Mégret* », déclara M. Jospin, qui ne souhaitait pas procéder à une « *quelconque culpabilisation des Vitrollais* ». « *Ce vote m'a surpris, choqué, mais il m'a fait réfléchir, parce qu'il peut être un cri de souffrance et de révolte* », dit-il encore, en rappelant que « *ceux qui se présentent comme des hommes d'ordre sont des hommes de désordre qui sèment et engendrent la violence là où ils passent* ». Pour éviter que Vitrolles « *ne bascule dans la tenaille de l'extrême droite* », Robert Hue stigmatisa ensuite les options idéologiques du Front national, qu'il serait, à ses yeux, « *très dangereux de voir se structurer socialement dans l'institution communale* ». « *En Algérie, ça a commencé par des cassettes, ça a fini dans le sang* », rappela gravement Marie-Christine Blandin, qui insista sur le fait que la réponse à la crise, à la drogue et à la délinquance ne devait pas se traduire par « *une délinquance de l'isoloir* ».

Alors que les trois vedettes politiques avaient dû s'éclipser, les enseignants, des syndicalistes (CGT et CFDT), les responsables et les animateurs des associations sportives, culturelles, cultuelles et même « patriotiques » de la commune vinrent soutenir le « *front républicain* ». Au nom des associations de jeunes, un adolescent exprima, avec fougue, la « *honte* » qu'il éprouvait en voyant sa ville « *devenir une tache noire que toute l'Europe contemple* ». Et puis, avant la lecture des innombrables messages de sympathie – de Claude Nougaro à Charles Fiterman, de Renaud à Alain Touraine –, une star inattendue mais inspirée, Bernard-Henri Lévy, monta à la tribune pour participer, « *pour la première fois de* [sa] *vie, à un meeting politique* ». Avec des vibratos à la Malraux, BHL trouva des mots forts pour décrire le cataclysme de haine, de suspicion et d'insécurité qui s'abattrait sur Vitrolles si « *le petit führer français* » était élu dimanche. Avant les derniers feux du crépuscule, la petite flamme de l'espérance semblait s'être ranimée.

Robert Belleret



A Castres, le maire RPR doit composer avec le patron des Laboratoires Fabre

Les socialistes rêvent de reprendre la ville natale de Jean Jaurès

La volonté du fondateur des Laboratoires Fabre de *« vivre et travailler »* à Castres, sa ville natale, est contrecarrée par l'isolement de la cité. Pourtant, l'industriel ne prend pas parti dans la bataille municipale qui oppose le maire sortant (RPR), Jacques Limouzy, à un jeune candidat du PS, Arnaud Mandement.

CASTRES
de notre envoyé spécial

Au pied de la montagne Noire et des derniers chaînons des Cévennes, l'isolement peut être splendide, il n'en est pas moins un handicap pour Castres, sous-préfecture de 50 000 âmes, qui doit désormais se résigner à rester à l'écart des « axes stratégiques ». Cela ne gêne pas le maire (RPR), Jacques Limouzy, plutôt méfiant vis-à-vis des autoroutes qui *« vous pompent les villes moyennes »*. Il n'en fit d'ailleurs jamais sa priorité, même lorsqu'il fut au gouvernement, de 1969 à 1974 et de 1978 à 1981.

Les fonctions passées de M. Limouzy, son ascension rapide – il fut élu député en 1967 avant d'entrer au conseil général en 1970 et de prendre la mairie en 1971 – comme sa traversée du désert – balayé par la vague rose de 1977, il ne retrouva son siège de maire qu'en 1989 – ont fait de lui un « animal politique ». Pour éviter une primaire aventureuse, il a placé en position de premier adjoint Michel Montsarrat, un chirurgien de quarante-six ans, qui, en 1989, dirigeait une liste concurrente « indépendante » et, après une alliance entre les deux tours avait, déjà, décroché la fonction de premier adjoint. Mais, en 1992, il avait été privé de ses délégations pour avoir contesté certains choix du maire. Malgré cela, les deux hommes ont à nouveau fait alliance. Celle-ci n'empêche pas un socialiste de trente-quatre ans, Arnaud Mandement, d'espérer une alternance dans la ville natale de Jean Jaurès.

Les problèmes économiques ne sont pas absents du débat. Mais ce n'est pas à la mairie qu'il faut rechercher les vrais « décideurs ». Ce sont les Laboratoires Pierre Fabre qui détiennent aujourd'hui le pouvoir socio-économique à Castres. Leur président, Pierre Fabre, peut-il, pour autant, être considéré comme un faiseur de maire ? Si l'envie lui en venait, il disposerait à l'évidence de sérieux atouts. D'un côté, il a été le camarade d'école de Jacques Limouzy, qui, de 1987 à 1989, avant son retour à la mairie, a assuré la présidence de la compagnie Uni-Air international, créée par Pierre Fabre et son ami disparu Jean-Baptiste Doumeng... D'un autre côté, le très réservé M. Fabre entretient d'excellents rapports avec le président, socialiste, du conseil général, comme avec Paul Quilès, député du Tarn, et a récemment souhaité déjeuner en tête à tête avec Arnaud Mandement...

ROYAUME D'OVALIE

Au coeur du royaume d'Ovalie, personne ne peut ignorer que le groupe Pierre Fabre est l'un des principaux sponsors du Castres olympique ; ni que, depuis 1988, Pierre-Yves Revol, *« directeur de cabinet »* de M. Fabre assure la présidence du club de rugby. Plus qu'un appétit de domination, c'est un profond attachement à ses racines qui paraît sous-tendre la volonté de Pierre Fabre de *« vivre et travailler au pays »*. Il a, pourtant, parfois le sentiment de n'être pas suffisamment compris ni aidé. Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Tarn Infos* du 29 septembre 1994 (dont il est le propriétaire et auquel ses salariés sont abonnés), Pierre Fabre ne ménageait pas ses critiques : *« Dans cette ville et dans cette région, nous vivons en autarcie presque totale. (...) Castres, c'est une ville abandonnée. (...) On nous laisse complètement enclavés, isolés. (...) Les responsables locaux, politiques, institutionnels paraissent n'être en rien préoccupés par les difficultés de l'entreprise à vivre dans son pays. »*

Ces propos vifs ne doivent cependant pas être interprétés comme une déclaration de guerre. Car si M. Revol, qui, en 1989, avait été nommé par M. Limouzy adjoint aux affaires économiques et à la communication, ne se représente pas aux élections, un autre collaborateur privilégié du groupe entre simultanément dans le « pack » limouziste en la personne de Gérard Cholley, ancien pilier de l'équipe de France de rugby.

Robert Belleret

La division des socialistes à Niort pourrait leur faire perdre la mairie

Arrivée en tête à l'issue du premier tour, Ségolène Royal, ancien ministre de l'environnement, affronte, outre le candidat de la droite, le maire sortant (PS) Bernard Bellec, qui n'a pas voulu se désister

NIORT
de notre correspondant

Le second tour des élections municipales à Niort donnera lieu à une triangulaire entre la liste de droite, conduite par le socioprofessionnel Jean Pillet, et les deux listes de gauche dirigées respectivement par Bernard Bellec, maire socialiste sortant, et Ségolène Royal, ancien ministre de l'environnement de François Mitterrand. Cette situation est la conséquence du faible écart qui séparait les trois protagonistes au soir du premier tour. Mme Royal, arrivée en tête avec 32,3 %, – devançant le maire sortant (31,9 %) et la liste de libéraux (29,5 %) –, n'a pas caché son *« heureuse surprise »*. Non seulement elle remportait la primaire qui l'opposait à gauche à Bernard Bellec, mais, en plus, elle devançait le candidat de la droite, réduite à la portion congrue. Moins de 30 % des voix, c'est en effet un score minimum dans une ville qui, le 7 mai, a donné 46 % des suffrages à Jacques Chirac.

La déception a aussi été rude chez le maire, qui n'a pas bénéficié de la prime au sortant bien qu'il ait fondé sa campagne sur son bilan municipal. Bernard Bellec et ses colistiers ont malgré tout décidé de se maintenir au second tour. De son duel perdu avec Ségolène Royal, le maire n'a retenu que la minceur de l'écart (106 voix) qui le sépare de sa concurrente socialiste. Il dit en effet représenter la *« légitimité »* à Niort. C'est pourquoi il a lancé un appel au rassemblement autour de sa personne et des idées qu'il défend.

DE NOMBREUX COUPS BAS

Cet argument, ajouté à la dureté d'une campagne marquée par de nombreux coups bas, a poussé la liste Bellec à jouer son va-tout. Un maintien qui porte en lui le risque de la défaite de la gauche. Le Parti communiste, dont les représentants figurent sur la liste de M. Bellec, en est conscient. Mais ses efforts en début de semaine pour parvenir *« à la constitution d'une liste de rassemblement »* n'ont pu aboutir.

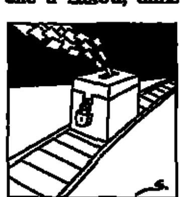
Mme Royal, qui rappelle qu'elle a été investie par les instances nationales du PS, espérait que la *« discipline »* jouerait en sa faveur et que l'union se ferait autour d'elle. Une idée repoussée par M. Bellec. Le maire sortant et ses colistiers ont considéré *« à l'unanimité »* que *« les conditions posées à l'union avec Ségolène Royal étaient inacceptables »*.

Pour Jean Pillet, ce combat à trois représente un cas de figure intéressant. Des voix de droite lui ont manqué, comme elles avaient fait défaut il y a six ans. Le chef de file de la droite bénéficie de circonstances atténuantes. Il a dû remplacer au pied levé Jacques Brossard, député de Niort, considéré par la droite comme son *« candidat naturel »*. Il est vrai aussi qu'à Niort les deux dernières élections municipales, marquées par un fort taux d'abstension, ont mobilisé davantage l'électorat de gauche. C'est sur ces abstentionnistes et sur la récupération des voix de droite, qui ont arbitré le duel Royal-Bellec, que M. Pillet devra compter lors du second tour.

Alain Tissot

Laisser-aller

LA GOURMANDISE est un vilain défaut. Andréa Gissler, quatre-vingt-six ans, est gourmande de vie. Début juin, elle a reçu, chez elle à Laxou, dans la banlieue de Nancy, la visite d'un homme se présentant comme un producteur de gelée royale, qui lui a vanté les exceptionnelles qualités de son produit. Elle a cru signer un bon de commande. Elle venait de s'inscrire sur une liste de candidats du Front national. L'Agence France Presse raconte que, révoltée par cette supercherie, la vieille dame a décidé de porter plainte contre le parti d'extrême droite pour *« abus de faiblesse »*, un délit passible de peines pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 2,5 millions de francs d'amende.



RÉCIT

Même Jean-Marie Le Pen, qui a invité, jeudi 15 juin à Toulon, ses troupes à procéder à *« un examen de conscience »* pour savoir *« s'ils en avaient fait assez »* pendant la campagne, a dû trouver que là, c'était un peu trop.

Ce genre d'incident n'est toutefois pas de nature à écorner son moral. Depuis les résultats obtenus par son parti au premier tour, il fait son miel de tous les appels à la mobilisation contre lui. Dans la seule journée de jeudi, la Ligue des droits de l'homme à Paris, François Léotard à Toulon, Bernard Kouchner, Bernard Henri-Lévy, Michel Touraine, Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) de la région Nord-Pas-de-Calais, auto-dépêchés à Vitrolles, promue capitale des municipales, ont pris leur tour de mise en garde contre le péril d'extrême droite.

La culture, c'est ce qui reste quand on a voulu oublier le Front national. A Nice, Jacques Peyrat, ancien membre du FN arrivé en tête au premier tour, n'aime guère que l'on s'oppose à lui. A Lucien Samak, président régional du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui s'est permis d'appeler à voter pour le maire sortant RPR, Jacques Peyrat a rétorqué : *« Il est toujours dangereux de choisir, car si l'on le candidat qui réussit, il est inévitable qu'il se souvienne du choix qui a été fait »*.

A la veille du second tour, il devient bien difficile de ne pas se laisser aller. On fait les fonds de tiroirs. Comme à Saint-Etienne où le maire sortant, Michel Thiollière (UDF), a besoin de toutes les voix contre une gauche unifiée, et surtout de celles, nombreuses, des amis des bêtes. Dans son contrat de gestion municipale, il suggère la création d'un corps de police montée et l'ouverture *« de petites structures d'accueil pour les animaux abandonnés »*. A Saint-Etienne toujours, le même candidat dénonce *« l'attelage »*, contre lui, *« d'un VRP du Parti socialiste et d'un ancien membre du comité central du Parti communiste »*. Richard Cazenave (RPR) espère faire trembler le bourgeois grenoblois en prédisant, en cas d'élection de son adversaire socialiste, *« le retour des assemblées générales permanentes de mai 1968 »*.

On mélange les genres. La tribune de l'Assemblée nationale est devenue, mercredi, le marché de Brive-la-Gaillarde. Les députés de la majorité, candidats aux municipales, n'ont pas hésité à profiter de la séance télévisée des questions au gouvernement pour s'enquérir, gravement, de ces enjeux nationaux que sont la fermeture du centre technique Belin à Château-Thierry, l'avenir des friches industrielles de Vienne ou le renforcement des forces de police à Béziers.

On mange les consignes. A Champigny, dans le Val-de-Marne, la commune de résidence de Georges Marchais, des membres de la liste socialiste présente au premier tour appellent, au mépris des intérêts supérieurs de la gauche, à voter pour le candidat RPR contre le maire sortant communiste. A Aurillac, au coeur du Cantal conservateur, la droite abandonne la partie, en dépit des injonctions des instances nationales du RPR, et laisse deux candidats de gauche s'affronter seuls au deuxième tour.

On essaie de se refaire en urgence une morale. A Metz, Jean-Marie Rausch, sénateur et maire sortant, a annoncé qu'il ne votera pas, en l'état, le projet de loi d'amnistie qui *« encourage l'incivisme »*. Heureusement pour M. Rausch, ses électeurs semblent, eux, déterminés, à lui voter, une fois de plus, l'amnistie de ses écarts politiques passés.

Récit de nos correspondants

Le maintien des candidats du FN entraîne de nombreuses triangulaires

Une centaine de villes de plus de 30 000 habitants verront trois listes s'affronter le 18 juin. Dans plus de quatre-vingts cas, des candidats des partis démocratiques combattront des listes d'extrême droite. Des élections à quatre auront aussi lieu dans plus de vingt villes

Dans les villes de plus de 30 000 habitants où le Front national a obtenu au premier tour des élections municipales, dimanche 11 juin, plus de 10 % des suffrages exprimés, le maintien des listes lepénistes entraînera plus de quatre-vingts triangulaires et plus de vingt quadrangulaires lors du second tour, dimanche 18 juin. Parmi ces cités, dix-sept villes de plus de 100 000 habitants, dont Paris, Lyon et Marseille, seront le siège de ces triangulaires. Pour tenter de barrer la route au FN, plusieurs candidats de gauche se sont retirés, laissant le champ libre à des candidats de la droite démocratique. En revanche, seule Mulhouse verra une fusion entre une liste de droite et celle du maire sortant socialiste. Dans vingt-quatre villes de plus de 30 000 habitants, une triangulaire sera organisée en dehors de la présence du FN, et des quadrangulaires de ce type auront lieu dans quatre villes. Dans des plus petites communes, le RPR exclut de ses rangs des candidats qui avaient accueilli des colistiers issus de l'extrême droite.

SES RÉSULTATS du premier tour permettaient au Front national (FN) de maintenir ses candidats dans une centaine de villes de *plus de 30 000 habitants. Le parti* lepéniste n'a pas manqué cette occasion : presque tous ses candidats sont restés en lice, ce qui entraîne un nombre très élevé de triangulaires et de quadrangulaires. Au total, près de 80 villes (dont Lyon, Marseille et Paris) verront les listes du FN participer à des triangulaires. L'écrasante majorité d'entre elles relève d'une configuration classique : gauche-droite-FN. Plus de 20 villes de plus de 30 000 habitants seront le siège d'affrontements quadrangulaires. Compte tenu des retraits et des fusions, un seul affrontement à cinq devrait avoir lieu, à Hyères, dans le Var, où seront aux prises des listes FN, RPR, UDF, divers gauche et PS.

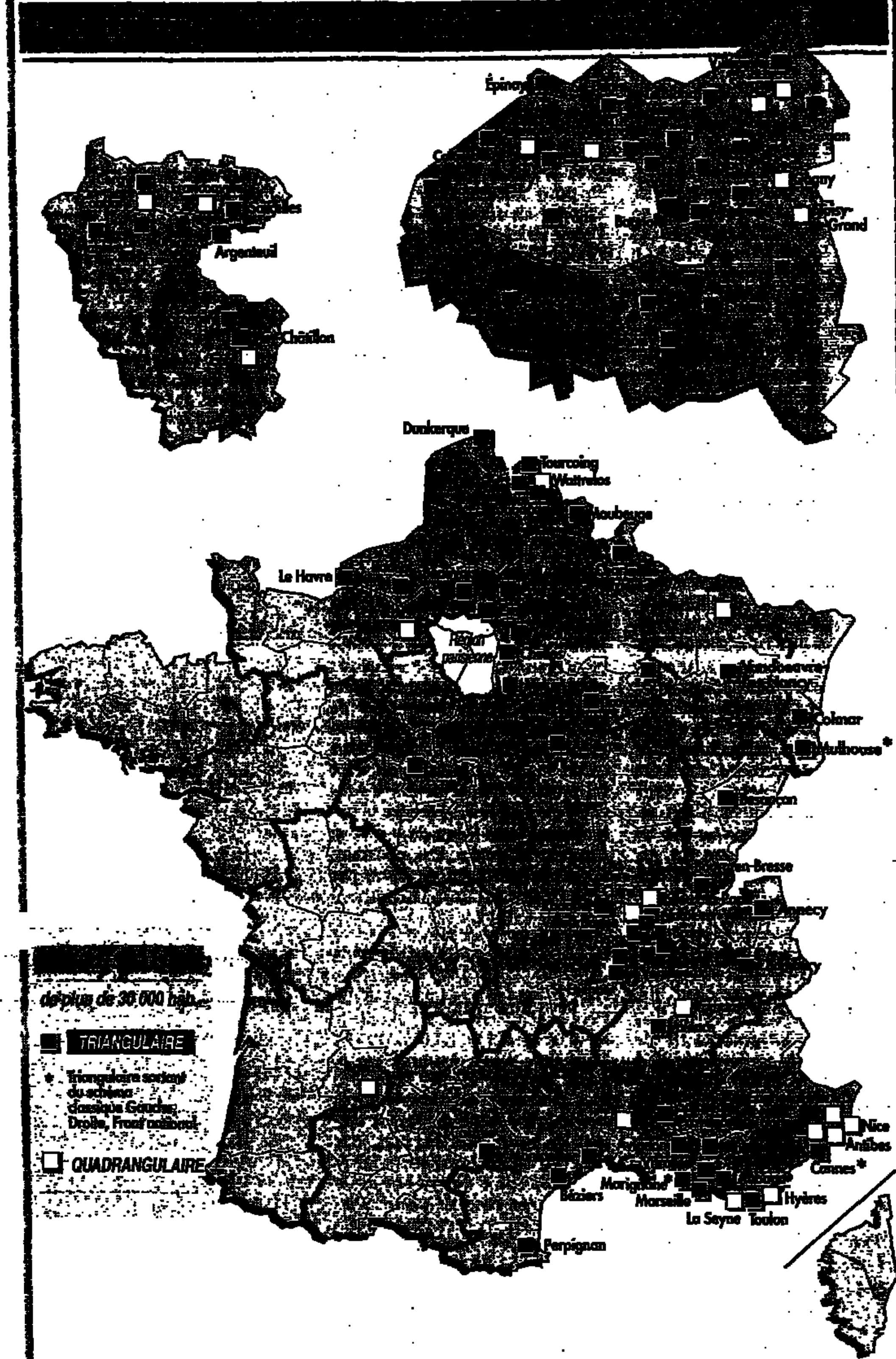
Parmi les candidats des partis démocratiques, une bonne vingtaine se sont retirés, ou ont fusionné avec une liste du même camp mieux placée. C'est d'ailleurs la présence des lepénistes qui conduit, souvent, des listes susceptibles de se maintenir à se retirer ou à fusionner. A Dreux, les deux candidats de gauche se sont sacrifiés pour faire barrage au FN. A Marignane, le candidat de l'union de la gauche fait de même. *Néanmoins le cas de Mulhouse,* où une liste UDF a fusionné avec une liste de gauche, face au risque que le FN ne s'empare de la mairie, reste une exception.

A gauche, la discipline républicaine joue dans les deux sens. En Ile-de-France par exemple, à Aulnay-sous-Bois et Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), à Champigny et Choisy-Le-Roi (Val-de-Marne), la tête de liste communiste accueille des socialistes devancés au premier tour. Parmi les fusions à droite, la plus surprenante est peut-être l'accord conclu entre le maire François Gautier (CDS) et son concurrent du premier tour Michel Guez (PR dissident).

Les résultats du second tour sont particulièrement incertains : triangulaires et quadrangulaires battent en brèche la logique majoritaire, puisqu'il suffit à une liste de recueillir un peu plus du tiers, voire du quart des voix (en cas de quadrangulaire) pour avoir le plus grand nombre de sièges. Autre incertitude : le comportement des électeurs du FN. On sait que la composante « protestataire » du vote Front national est très importante. Il n'est donc pas impossible *que certains électeurs* – par exemple dans les quartiers populaires qui votaient auparavant PCF ou PS – rejoignent leur famille politique d'origine. Ceux-là peuvent estimer que leur coup de semonce du premier tour a produit ses effets. Si ce phénomène ne survient pas, cela signifiera que la présence du FN dans le paysage politique témoigne d'une adhésion véritable aux idées d'extrême droite.

Enfin, la multiplication des triangulaires et quadrangulaires rend plus hasardeux le « troisième tour » des municipales, à savoir l'élection du maire. Le 18 juin, en effet, ne seront choisis que les conseils municipaux. Les maires seront élus plus tard. Or des coalitions surprenantes, voire contre-nature, peuvent se constituer. En somme, rien ne garantira, dans bien des cas, que la tête de liste majoritaire en nombre de sièges sera élue d'office premier magistrat de la ville.

Jean-Louis Andréani



Dans vingt-huit villes, trois listes au moins s'affronteront sans l'extrême droite

LES TRIANGULAIRES sont souvent affaire de duel entre ex-alliés, et il n'est nul besoin de la présence du FN pour attiser les rancœurs à l'approche du second tour des municipales. A Tours, la tension monte entre le maire, Jean Royer (div. d.), et un ancien premier adjoint, Michel Trochu, désormais dissident RPR. M. Royer rappelle qu'il est seul à avoir reçu l'investiture officielle de la droite : tous les membres du RPR tentés par la liste de M. Trochu ne pouvaient que s'*« exclure d'eux-mêmes du mouvement »*.

Seules vingt-quatre villes de plus de 30 000 habitants verront s'affronter trois listes en dehors de toute candidature du FN. La gauche, elle, n'est pas parvenue à s'entendre dans cinq d'entre elles. Il s'agit de Sète, de Saint-Martin-d'Hères, de Boulogne-sur-Mer, d'Ivry où le PS croise le fer avec le PC, et de Niort, où s'illustrent tristement les socialistes. A Nancy, Françoise Hervé a créé la surprise face à l'ancien ministre André Rossinot (UDF-rad). Cette dame politiquement inclassable s'était illustrée par sa lutte pour la sauvegarde du patrimoine de Nancy.

Un dissident RPR vient défier l'union de la droite à Levallois-Perret, dans le 7ᵉ arrondissement de Paris et à Brive-la-Gaillarde face au maire Jean Charbonnel (div. d.). A Narbonne, le maire Hubert Mouly (div. d.) essuie l'assaut du député Alain Madalle (RPR). Dans l'Aude, à Carcassonne, c'est l'inverse : Jacques Albarel (CDS) s'en prend à Raymond Chésa (RPR). A Boulogne-Billancourt s'affrontent deux sénateurs de poids, l'UDF Jean-Pierre Fourcade et le RPR Paul Graziani. Ces deux partis s'opposent aussi à Courbevoie. A Sartrouville, l'inclassable maire Laurent Wetzel rencontre le candidat de la droite, Pierre Fond (RPR).

Ce sont plutôt des étiquetés divers droite qui viennent troubler le jeu face à Robert Poujade (RPR) à Dijon, ou face au maire bonapartiste d'Ajaccio. Le cas de figure est semblable à La Ciotat, Arras, Anglet, Vincennes, et Bayonne. Dans cette commune, le premier adjoint, Jean Domergue (UDF-PR), tente de mettre fin à la dynastie des Grenet. A Thionville, deux challengers, un RPR et un divers droite, essaient de déloger le maire communiste. Deux candidats de droite tentent la même opération avec Edith Cresson à Châtellerault. Les électeurs devront en outre départager quatre listes dans quatre villes. Droite et gauche présentent chacune deux candidats à Antony, à Alès, où le candidat du FN s'est retiré, ainsi qu'à Poissy, où le communiste s'est pourtant abstenu. A Grasse, l'union de la gauche se trouve face à trois listes de droite.

Martine Valo

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Versailles.

Par arrêt en date du 08/07/1993, devenu définitif, la 9ème Chambre de la Cour d'Appel de Versailles a condamné **Mr CAREIL Patrick**, demeurant 18, Rue Gerbert à Paris 15ème, Président de la Banque HERVET dont le siège est à Neuilly sur Seine 127, Avenue Charles de Gaulle, civilement responsable, à la peine de 100.000 Frs d'amende, pour publicité par voie d'affichage sur la voie publique de nature à induire en erreur, fait commis courant 1992 à Neuilly sur Seine.

A ordonné la publication par extrait de l'arrêt dans les journaux Le Monde, Le Figaro et Libération.

Le Greffier en Chef.

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de Paris.

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de Paris du 20 Mars 1995, **Mr BLOUIN Jean-Pierre**, né le 26/10/1943 à Motreff (29), demeurant 74, Boulevard Hébert 35400 ST MALO, a été condamné à 15 mois d'emprisonnement avec sursis et à 50.000 Frs d'amende ainsi qu'au paiement des impôts directs fraudés pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu dû au titre des années 1986 et 1987 par dissimulation de sommes, délit commis de 1987 à 1988 à Paris, Art 749 et suivants du code de procédure pénale et les Art 1741 Al 1 et 3, 1750 du code générale des impôts. La Cour a, en outre *ordonné, aux frais du condamné* ; la publication de cet arrêt, par extrait au Journal Officiel et dans les journaux Ouest France et le Monde, l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où réside le condamné.

Pour extrait conforme délivré à Mr le Procureur Général sur sa réquisition.

P/ LE GREFFIER EN CHEF.

Le RPR a commencé à exclure tous les candidats engagés aux côtés des partisans de M. Le Pen

COMME PROMIS, le RPR a fait le ménage dans ses rangs, dans les quelques communes où certains de ses militants ont passé des accords en bonne et due forme avec des représentants du Front national. Selon les informations apportées, jeudi 15 juin, par le secrétaire général du mouvement, Jean-François Mancel, neuf militants du RPR, qui cohabitent sur une liste à Vallauris (Alpes-Maritimes) avec dix-sept membres du FN, ont été exclus. Une sanction identique a été prise à Condé-sur-l'Escaut (Nord) où dix-sept autres militants lepénistes figurent sur une liste RPR. Cinq autres membres du mouvement néogaulliste, qui apparaissent sur la liste conduite, à Nice, par Jacques Peyrat, ont aussi été exclus.

Evoquant d'autres cas d'alliances, débusqués le plus souvent grâce à la presse, M. Mancel a précisé, en revanche, qu'à La Valette-du-Var, les trois candidats étiquetés RPR sur la liste UDF, où figurent quatre membres du FN, ne sont *« pas adhérents »* du mouvement néo-gaulliste. De même à Cernay (Haut-Rhin), le militant du RPR figurant sur une liste avec des membres du FN n'est *« plus à jour de cotisation »*. A Saint-Gilles-du-Gard, un autre militant repéré sur la liste conduite par Charles de Chambrun (ex-FN) a été exclu il y a cinq ans.

Le secrétaire général du RPR n'a pas été en mesure d'apporter de précisions sur le cas de Roquebrune-sur-Argens (Var) où deux adhérents seraient présents sur la liste du FN. Il n'a pas évoqué les cas de Fosses (Val-d'Oise), où le RPR a retiré son investiture à la liste d'union de la majorité qui comporte deux membres du FN, ni celui de Lunel (Hérault) où six RPR côtoient six FN sur une liste de droite. D'autres situations apparemment suspectes, notamment à Annonay (Ardèche) et à Aubusson (Creuse), continuaient, jeudi soir, de faire l'objet de vérifications de la part de la direction du RPR. Enfin, toujours au chapitre des exclusions, un adhérent de Creil (Oise) a été sanctionné, mais cette fois pour avoir appelé à voter en faveur du maire sortant, Jean Anciant (PS), plutôt que pour le député (RPR) Ernest Chénière.

CONTRE NATURE

Du côté de l'UDF, une procédure d'exclusion a été engagée contre un membre des clubs Perpectives et Réalités, Claude Rollandin, dont la liste, à La Vallette-du-Var, a fusionné avec celle des amis de M. Le Pen. D'une manière générale, on regrette toutefois au RPR que les responsables nationaux de l'UDF, souvent occupés par leur propre campagne du second tour, n'aient pas fait preuve de la même vigilance pour prévenir les accords contre-nature.

Le président du Front national espérait cependant que les candidats de droite seraient plus nombreux à passer outre les consignes nationales. *« C'est le RPR et l'UDF qui prennent, seuls, la responsabilité de faire élire des socialistes et des communistes qui auraient dû être battus »*, a affirmé Jean-Marie Le Pen, lors d'une conférence de presse, jeudi à Lyon.

Pour mieux semer la zizanie au sein de la majorité, il a complété la liste des villes – Clermont-Ferrand, Caen, Arles, Bourges, Grenoble – où il appelle les électeurs à battre la gauche. A Tours, a-t-il précisé, il s'agit *« d'assurer la victoire de Jean Royer »*, député (RL) et maire sortant.

Mais M. Le Pen n'aime pas que l'on déroge à la règle qu'il a fixée, à savoir le maintien au second tour de toutes les listes du FN. Pour avoir retiré sa liste afin de mieux faire face *« au danger du retour des communistes »*, le responsable local du Front national à Alès (Gard) fait lui-même l'objet d'une procédure d'exclusion.

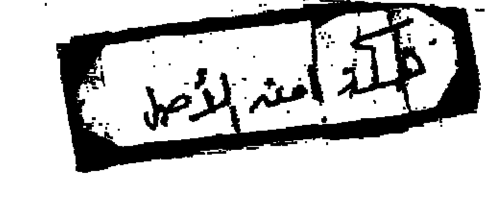
Ch. Ch. et J.-L. S.

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Par jugement rendu le 16 février 1995 par le tribunal de Paris (17ᵉ chambre correctionnelle) **M. CLAUDE DURAND**, directeur de publication des éditions Arthème Fayard, et **M. JACQUES DEROGY** ont été déclarés coupables du délit de diffamation publique envers un fonctionnaire ou citoyen chargé d'un service public, en l'espèce **M. YVAN PAUL VALENTI**, à la suite de l'ouvrage intitulé : « ENQUÊTE SUR LES RIPOUX DE LA CÔTE », et condamnés chacun à une peine d'amende de 8 000 francs et au paiement de dommages et intérêts. »







Le PS espère arracher le 20e arrondissement de Paris à Didier Bariani

Gauche et droite s'opposent sur l'urbanisme de ce quartier symbole

A la tête d'une liste d'union de la gauche, le socialiste Michel Charzat espère arracher à Didier Bariani (UDF-rad.) la mairie du 20e arrondissement de Paris, lors du second tour, dimanche 18 juin. L'urbanisme de ce quartier symbole du vieux Paris ouvrier – lieu des brassages sociaux et des titis parisiens – a subi, depuis plusieurs années, des bouleversements pas toujours appréciés de la population.

« *CE SERA LA FÊTE dimanche soir, place Gambetta* » : pour leur avant-dernier soir de campagne, Robert Badinter, a offert aux électeurs de gauche du 20e arrondissement de la capitale, jeudi 15 juin, un de ces moments d'éloquence où alternent les traits d'humour et les évocations qui font affleurer les larmes au bord des paupières. Quelque cinq cents personnes, émues et attentives, étaient entassées sous le préau d'une école pour l'entendre célébrer l'histoire de cet arrondissement : « *C'est ici, quelquefois aussi dans le sang, que le vingtième a scellé son alliance pour toujours entre la liberté et Paris* ». Auparavant, à propos de la majorité municipale, l'ancien président du conseil constitutionnel avait ironisé en évoquant le grand chelem : « *Vingt sur vingt, c'est la note des excellents élèves, mais aussi la note d'une razzia sur la ville* ».

De Belleville à Charonne, du Père Lachaise à la Porte de Bagnolet, les distributions de tracts, les visites dans les immeubles et chez les commerçants, les prises de parole diverses se multiplient dans cet arrondisement de la capitale, qui est devenu le symbole de l'échec possible du grand chelem espéré par Jean Tiberi. Le constraste est étonnant entre Michel Charzat – qui conduit la liste « Paris s'éveille » et révèle déjà les premières mesures qu'il prendra s'il est élu – et Didier Bariani, maire (UDF) sortant qui, même entouré d'un aréopage d'élus et de ministres semble déjà résigné à sa défaite.

« *Dès les premières semaines, je m'engage à mettre en œuvre trois mesures : des comités de quartier dans chacun des sept quartiers de l'arrondissement, la création d'un atelier local d'urbanisme, une concertation dans les Zones d'aménagement concertées* (ZAC) *pour réhabiliter ces quartiers et y vivre en harmonie* », a assuré Michel Charzat lors de la réunion publique.

Il est vrai que l'urbanisme et la concertation avec les habitants sont au centre de cette bataille du vingtième. D'ailleurs, dans la matinée de jeudi, la visite de Jean Tiberi et de Didier Bariani, accompagnés d'Eric Raoult, ministre (RPR) chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, était consacrée à une sorte de comparaison entre le bon et du mauvais urbanisme. Jean-Louis Debré, qui devait assister à l'exercice, s'était décommandé pour cause de campagne dans le dix-huitième.

TRADITION DE GAUCHE

Au pied des immeubles de la villa Faucheur, vaste cité aux murs tristes et au cours en impasse, les représentants de la majorité municipale se sont d'abord désolés de cet urbanisme des années 60, « *qu'il ne faut plus faire* ». Un peu plus tard, ils se sont congratulés devant l'église de Charonne, une des plus vieilles de la capitale, en admirant les aménagements réalisés rue Saint-Blaise, par l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Paris. Dans cette voie pavée et légèrement sinueuse, les maisons basses ont été restaurées et les jolis réverbères installés donnent des airs de vieux Paris.

Car, avec Menilmontant et Belleville, cet arrondissement est un des plus symboliques de la capitale : c'est le lieu des souvenirs des grandes batailles ouvrières, des brassages sociaux et des titis parisiens. Les rues y portent le nom des communards, mais aussi d'Edith Piaf et de Maurice Chevalier. Et c'est justement sur cette place dédiée au chanteur « parigot » que les cinéastes viennent tourner en décor naturel. Jeudi, l'acteur Lambert Wilson s'y mariait pour les besoins d'un téléfilm.

« PLUS JAMAIS ÇA ! »

De son passé communard, le vingtième a longtemps gardé une tradition de gauche et porté au conseil de Paris des élus communistes. Abritant une population ouvrière, il était aussi le lieu de tous les accueils. Après les Auvergnats et les Berrichons, les Arméniens, les juifs d'Europe centrale, puis d'Algérie, et ensuite les Kabyles et les Asiatiques y ont trouvé leurs premiers refuges.

Ce n'est que récemment que la sociologie de l'arrondissement s'est sensiblement modifiée. Entre 1982 et 1990, la part des cadres supérieurs y est passée de 13,7 % de la population à 20,3 %, alors que celle des ouvriers tombait de 25,3 % à 20,5 %. Du coup, la droite a délogé la gauche.

« *Cet arrondissement, qui est très mal desservi par les transports en commun, est devenu un arrondissement dortoir. Les petits ateliers ont disparu, les destructions ont été importantes* », se plaint un vieil habitant. Ces dernières années, la crise est venue aggraver ce que l'urbanisme avait bousculé. Les quelques passants qui croisaient, jeudi matin, Jean Tiberi et Didier Bariani se plaignaient de l'insécurité et du vandalisme qui règent dans ces grandes cités. « *Plus jamais ça !* », lançait une jeune femme poussant un landau dans le bas de la rue Vitruve, au pied d'immenses barres de logements, dans les couloirs desquels les jeunes désœuvrés se livrent aux graffittis et vandalisme.

« *La présence quotidienne n'est pas corrective des problèmes comme ceux de la toxicomanie ou de l'urbanisme* », affirme Didier Bariani, qui constate tristement la difficulté d'une présence soutenue dans cet arrondissement de 185 000 habitants, un des plus peuplés de la capitale.

Jean Tiberi, lui, a profité de cette visite pour mettre en valeur les difficultés que rencontre la capitale à gérer ces problèmes. « *Paris n'est pas un havre où tout est riche et tranquille, Paris a besoin d'être aidé, d'être pris en compte* », a-t-il affirmé pour souligner les besoins de la capitale en matière de politique de la ville et de police.

Le successeur de Jacques Chirac espère beaucoup de l'élection de Jean-Louis Debré dans le dix-huitième arrondissement : « *Le fait que le ministre de l'Intérieur soit un élu de paris aidera à cette prise de conscience des difficultés de la capitale* », souhaite-t-il.

En attendant, certains militants se chargent de combattre ces difficultés. Comme ils le font régulièrement, ceux de la Coordination logement du 20e ont barré, jeudi en fin d'après-midi, la rue de Ménilmontant, au croisement du boulevard de Belleville. « *Nous ne voulons pas vous déranger, mais seulement vous informer de la situation scandaleuse du West hôtel* », clamait, au milieu des embouteillages, un barbu blond dans un mégaphone. Au-dessus de lui, quelques têtes dépassaient des étais cloués aux fenêtres de cet hôtel meublé et délabré où vivent une trentaine de personnes, dont douze enfants. « *Nous payons 1 500 francs par mois et par lit, alors qu'il y a des rats et de la saleté* », témoignait une habitante. Au même moment, à une cinquantaine de mètres de là, Didier Bariani poursuivait sa campagne dans un café du boulevard de Belleville, entourés de quelques partisans. Les deux groupes ne se sont pas rencontrés...

UNE VIE ASSOCIATIVE INFLUENTE

« *Il paie le mépris qu'il a montré pour ses administrés et les erreurs qu'il a accumulées dans la gestion des opérations d'urbanisme* », note un habitant. Sans nul doute, Didier Bariani n'a pas bien géré la modernisation de son arrondissement. En ne suivant pas d'assez près l'élaboration des grandes opérations d'urbanisme, comme la ZAC des Amandiers ou de celle du bas-Belleville, il a laissé se développer une vie associative importante et influente avec laquelle il n'a pas négocié à temps.

On lui reproche notamment de ne pas avoir réuni les Comités d'Initiative et de consultation d'arrondissement (CICA). Des militants pugnaces s'y sont dépensés pour sauvegarder leur cadre de vie et l'idée qu'ils se faisaient de ces quartiers. Et ils ont obtenu gain de cause : dans le cadre de l'enquête publique de l'opération Ramponneau-Belleville, le commissaire-enquêteur a prescrit le relogement sur place des habitants, un accompagnement social de l'opération et la préservation de La Forge, un ensemble d'ateliers d'artistes.

Le socialiste Michel Charzat s'est habilement engouffré dans ce vide politique. Il y a maintenant plus de dix-huit mois qu'il a concocté son plan de campagne, qui reposait essentiellement sur la consultation des habitants et la collaboration avec les associations : il en a inscrit de nombreux représentants sur sa liste. Les résultats du 18 juin diront si cette tactique était la bonne.

Françoise Chirot

47 % d'abstentionnistes au premier tour

C'est une triangulaire qui se déroulera dimanche 18 juin dans le 20e arrondissement. Elle opposera Didier Bariani, député et maire (UDF) sortant, Michel Charzat, PS, tête de la liste « Paris s'éveille », et Martine Lehideux, vice-présidente du Front national et conseiller régional d'Ile-de-France. Avec 37,64 % des suffrages, Didier Bariani se trouve en difficulté face à Michel Charzat qui est arrivé en tête au premier tour avec 40,30 % des voix. Le candidat socialiste est assuré des 5,73 % des voix recueillies par les écologistes qui ont fusionné sur sa liste. Il pourrait aussi bénéficier des quelque 5 % qui se sont portés sur l'extrême gauche. Au premier tour, le FN a remporté 11,84 % des voix, c'est-à-dire légèrement moins qu'en 1989, où Jean-Marie Le Pen, qui conduisait la liste, avait recueilli 15,58 % des voix. Il reste à savoir ce que feront les abstentionnistes (47,06 %) du premier tour.

M. Le Pen répond à l'épiscopat qui dénonce le racisme

JEAN-MARIE LE PEN, venu, jeudi 15 juin, à Toulon, soutenir Jean-Marie Le Chevallier, candidat du Front national, a saisi cette occasion pour répondre à l'épiscopat français, qui, par la voix notamment de Mgr Duval ou de Mgr Panafieu, a mis en garde contre le racisme. De quoi se mêle donc Mgr Duval, « *quand il demande à ses ouailles de bien vouloir penser aux étrangers* » ? s'est interrogé M. Le Pen, faisant référence à la campagne œcuménique lancée il y a quelques jours sur le thème « Accueillir l'étranger ».

« *Le devoir de charité n'exclut pas une hiérarchie entre ceux qui ont plus de droits que d'autres* », a martelé M. Le Pen, avant de conclure : « *Le danger est grand quand on en appelle aux porte-parole de la religion.* » – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **ESSAIS : Corinne Lepage, ministre de l'environnement**, a mis un terme, jeudi 15 juin, à une rumeur de démission qui courait après l'annonce de la reprise des essais nucléaires. « *Non, je ne démissionnerai pas. La décision du président n'est pas une surprise, car il en avait parlé avant son élection. De toute façon, on y mettra un terme en 1996. C'est le nucléaire à l'Est qui posera des problèmes* », a-t-elle déclaré.

■ **FONCTIONNAIRES : L'Union générale des fédérations de fonctionnaires** CGT appelle à une journée d'action, jeudi 29 juin, date à laquelle le gouvernement et les syndicats « *réformistes* » (CFDT, CFTC, CGC et UNSA) doivent examiner la « *clause de revoyure* » d'un accord conclu en 1993. La CGT adopte ainsi une position identique à celle de Force ouvrière (*Le Monde* du 9 juin). Ces deux syndicats devraient être rejoints par la Fédération syndicale unitaire (FSU).

■ **LÉGISLATION : Pierre Mazeaud (RPR)**, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a déposé, jeudi 15 juin, une proposition de loi visant à créer un office parlementaire d'évaluation de la législation (*Le Monde* du 23 mai). Selon M. Mazeaud, cette proposition de loi devrait être discutée au mois de juillet.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : Léopold Jorédié**, président de la province nord de Nouvelle-Calédonie, a perdu, vendredi 16 juin, le siège de maire de Canala qu'il détenait depuis 1989, au profit d'un autre élu indépendantiste, Stéphane Kataoui. Membre de l'Union calédonienne, M. Jorédié a été battu par une coalition constituée d'une autre fraction, plus radicale, du FLNKS et d'élus anti-indépendantistes. – (*Corresp.*)

Quatre anciens ministres tentent un retour à l'Assemblée

Pierre Méhaignerie, Pascal Clément, Dominique Perben et Michel Giraud, qui étaient membres du gouvernement Balladur devraient retrouver un siège. Deux autres élections législatives partielles auront lieu dimanche 18 juin

Dimanche 18 juin, se dérouleront six élections législatives partielles. Dans des circonscriptions acquises à la majorité, elles devraient permettre à quatre anciens ministres d'Edouard Balladur de retrouver un siège de député. Trois d'entre eux se représentent à la suite de la démission de leurs suppléants : Pierre Méhaignerie, ancien ministre de la justice, en Ille-et-Vilaine ; Pascal Clément, ancien ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, dans la Loire ; Dominique Perben, ancien ministre des DOM-TOM, en Saône-et-Loire. Michel Giraud, ancien ministre du travail, se présente dans le Val-de-Marne à la suite du décès de Robert-André Vivien. Deux autres partielles auront lieu le 18 juin, l'une en Corrèze après la démission de M. Chirac, élu président de la République, l'autre en Alsace pour remplacer André Durr, déchu par le Conseil constitutionnel.

RENNES
de notre correspondant

Député d'Ille-et-Vilaine depuis mars 1973 et toujours réélu dès le premier tour de scrutin, Pierre Méhaignerie, maire de Vitré et président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, se présente pour la septième fois, le 18 juin, devant les électeurs de la cinquième circonscription de Vitré où, depuis le « redécoupage Pasqua » de 1988, 10 % des électeurs sont des Rennais. Dans cette circonscription, initialement très rurale, avec le nouvel apport des cantons de Rennes-est et de Cesson-Sévigné, les urbains représentent un quart des électeurs. Le 11 juin, la liste conduite par M. Méhaignerie à Vitré a recueilli 65,31 % des suffrages exprimés et a obtenu vingt-huit des trente-trois sièges du conseil municipal.

Aux législatives de 1993, malgré la présence de neuf candidats, M. Méhaignerie était réélu dès le premier tour avec 62,22 %, loin devant le candidat socialiste (11,92 %) et le candidat écologiste (10,52 %). Conseiller général du canton de Vitré-est depuis mars 1976 et président du conseil général d'Ille-et-Villaine depuis le 24 mars 1982, maire de Vitré depuis 1977, c'est sans crainte que l'homme fort du département attend une nouvelle fois le verdict présumé très favorable des urnes.

Cinq autres candidats mesureront leur audience dans un canton traditionnellement plus méhaigneriste que CDS. Denis Stalder défendra les couleurs du PS et Jean Le Duff représentera une nouvelle fois le Parti communiste. Les électeurs pourront aussi choisir entre un candidat du Front national (6,25 % aux législatives de 1993), un royaliste et une adepte du Parti de la loi naturelle (0,53 % en 1993). La réussite du pays de Vitré, avec un taux de chômage inférieur de cinq points à la moyenne nationale, est enviée en Bretagne comme ailleurs. La modulation intradépartementale des différentes primes illustre, chez M. Méhaignerie, un souci d'aménagement du territoire et peut-être aussi une certaine méfiance vis-à-vis du district de Rennes, qu'il ne contrôle pas.

A gauche, on critique le *« système Méhaignerie »* et on s'inquiète d'une certaine *« fragilité de l'emploi »*. Dernier exemple : les chaussures Noël (514 salariés) viennent de confirmer la suppression de 158 emplois avec 81 licenciements secs et la délocalisation de 75 % de la main-d'œuvre en direction de pays où le volet social, cher au CDS, n'a guère droit de cité.

M. Méhaignerie joue son avenir politique en Armorique

Plus que jamais disponible pour sa ville, sa circonscription et son département, M. Méhaignerie, qui s'est sans doute fait violence pour apporter son soutien à M. Chirac, sait que son avenir politique immédiat se joue en terre armorique. On lui prête des ambitions sur le conseil régional de Bretagne, mais il rêve d'une région Grand-Ouest. Gagneur depuis toujours, l'ingénieur-agronome, qui a fait ses classes dans le cabinet de Jacques Duhamel de 1969 à 1973, n'oublie pas son premier et unique échec politique. En 1968, son père, député centriste depuis 1945, décidait de jeter l'éponge. Pierre Méhaignerie, chef de service à la direction départementale de l'agriculture de Bordeaux, candidat à la succession, sera battu par un gaulliste qu'il devancera aux législatives en 1973.

A Vitré, tout cela ne semble guère avoir d'importance. On préfère parler de la Vitréenne, parvenue en trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France de football. On pense aussi à l'arrivée d'une étape du Tour de France, le 3 juillet. Une compétition dont on ne connaît pas encore le gagnant, contrairement à celle du 18 juin...

Christian Tual

Pascal Clément espère faire mieux qu'aux municipales

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

Pascal Clément n'était pas d'humeur badine au soir du premier tour des élections municipales. Il n'avait pas apprécié le camouflet que venaient de lui infliger les électeurs de Saint-Marcel-de-Félines (Loire), cette commune de sept cents habitants dont il est maire depuis 1977, en le classant – avec 319 voix – en sixième position de ce scrutin municipal.

L'ancien ministre (UDF-PR) délégué aux relations avec l'Assemblée nationale était également fort marri de la tournure prise par ces élections à Roanne, où le jeune député Yves Nicolin (UDF-PR) était largement distancé par Jean Auroux (PS), maire sortant, et à Saint-Etienne, où le maire, Michel Thiollière (UDF-rad), accuse un recul de plus de 8 points par rapport à son prédécesseur de 1989. En tant que président du conseil général, M. Clément était déçu, aussi, du piètre résultat réalisé par le candidat de la majorité, André Emonot (RPR), dans le cadre d'une élection partielle dans le canton de Saint-Etienne-Nord-Est 1, détenu par la droite.

M. Clément aborde, toutefois, dans un autre état d'esprit l'élection législative partielle de la sixième circonscription de la Loire, organisée, le 18 juin, à la suite de la démission de son suppléant après la formation du gouvernement d'Alain Juppé. L'ancien ministre a payé de sa mise à l'écart son engagement balladurien, mais, pour ne pas rester trop à l'écart de la vie politique nationale, a souhaité retrouver au plus vite son siège de député. Car, affirme-t-il, *« c'est à Paris que se prennent les décisions malgré la décentralisation »*.

La reconquête d'un siège qu'il a détenu sans interruption de 1978 à 1993 ne devrait guère poser de problèmes dans une circonscription traditionnellement ancrée à droite et redécoupéee sur mesure par Charles Pasqua en 1987. En mars 1993, M. Clément avait d'ailleurs été réélu au premier tour avec 57,63 % des voix. Sur sa route, il trouvera, cette fois, quatre nouveaux candidats.

Dans cette circonscription, où Lionel Jospin a été largement devancé par Jacques Chirac le 7 mai, la gauche part en ordre dispersé : Maryse Poyet pour le Parti communiste, Jean-Marc Sarnin pour le Parti socialiste et Jean-Paul Bastin pour le Mouvement des citoyens. La plus forte opposition pourrait venir du représentant du Front national, Jean-Claude Suchel. Lors du premier tour de l'élection présidentielle, Jean-Marie Le Pen avait obtenu plus de 17 % des voix dans ce secteur à dominante rurale.

Vincent Charbonnier

Dominique Perben veut éviter le ballottage

MÂCON
de notre correspondante

Ils étaient sept en 1993 et Dominique Perben, alors en pleine ascension politique, avait été élu au premier tour, avec 51,07 % des voix. C'était la première fois qu'il échappait au deuxième tour dans cette cinquième circonscription de Saône-et-Loire où il avait réussi à s'imposer en 1986 et 1988.

Dimanche 18 juin, ils ne seront plus que cinq candidats à briguer le siège de député. Personne ne se fait d'illusions sur le résultat final. M. Perben, ancien ministre des DOM-TOM d'Edouard Balladur, qui veut récupérer son siège de député, conforté par son élection facile au premier tour à la mairie de Chalon (55,63 %) et fort d'un découpage très favorable, ne peut pas rater son retour au Palais Bourbon. L'objectif des quatre autres candidats est de parvenir à le mettre en ballottage. Il n'est pas sûr qu'ils y parviennent.

M. Perben trouvera en face de lui deux *« têtes connues »* qu'il a affrontées en 1993. D'abord Jean Coupat, conseiller régional, candidat du Front national, qui constate avec satisfaction que *« son parti améliore ses scores d'élection en élection : plus de 6,33 % en 1988, 11,78 % en 1993 et 10 % aux dernières municipales »*. Il espère ajouter quelques dixièmes à son score grâce à une campagne soutenue dans les trois cantons ruraux de Sennecey-le-Grand, Givry et Buxy. Autre adversaire, Michel Chevalier, candidat du PC, conseiller régional lui aussi, qui voudrait bien profiter de l'*« effet Hue »* lors de la présidentielle (8,72 % dans la circonscription) et des arguments qu'il a développés sur le terrain, pour améliorer le score de 7,25 % qu'il avait obtenu en 1993.

Parmi les deux nouveaux venus, Pascal Dufraigne, militant syndical de trente et un ans, se présente sous l'étiquette Lutte ouvrière (qui avait recueilli 2 % des suffrages en 1993). Pour sa part, le Parti socialiste, qui n'en finit pas de manger son pain noir dans cette région, sera représenté par Christophe Sirugue, vingt-huit ans, conseiller municipal à Chalon. Il appartient à la jeune génération de socialistes formés à l'école d'André Billardon et de Jean-Paul Segaud (tête de liste pour la gauche aux municipales à Chalon). Sa candidature est une *« première »* et son inexpérience un handicap. Mais la notoriété de son suppléant, Bernard Desbrières, ancien sénateur, ancien conseiller général, fort implanté dans le canton de Buxy notamment, lui permet d'espérer faire beaucoup mieux que les 17 % de 1993 et d'approcher, voire de battre, les 24,10 % obtenus par Lionel Jospin au premier tour de la présidentielle le 23 avril.

La grande inconnue demeure l'abstention. Elle s'est élevée à 41,21 % aux municipales du 11 juin à Chalon, un chiffre très important par rapport aux 30 % de 1993 dans la circonscription.

Claudine Mettetal

Michel Giraud dans le fief de Robert-André Vivien

LE DÉCÈS de Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne et maire de Saint-Mandé, d'une part, la démission de son suppléant Antoine Pouillieute, conseiller général de Fontenay-sous-Bois ouest, nommé directeur de la Caisse française de développement fin avril, d'autre part, ont créé un vide politique dans l'enclave gaulliste d'un département géré par le Parti communiste. Le forfait de M. Pouillieute, qui devait conduire la liste de droite aux municipales à Fontenay-sous-Bois, a laissé le champ libre au maire communiste Louis Bayeurte, réélu à la tête de la commune le 11 juin avec 54,56 % des suffrages. Mais la compétition électorale n'est pas terminée pour M. Bayeurte, qui affrontera, le 18 juin, un candidat soutenu par le RPR, Christophe Esclattier, au second tour de l'élection cantonale, en même temps que le président du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud (RPR), à une législative partielle.

Dans le premier cas, M. Bayeurte, arrivé en tête au premier tour (36,54 %), pourrait sur la lancée de sa facile réélection à la mairie ravir à la droite ce canton du vieux Fontenay : actuellement conseiller général du canton est de la ville, beaucoup plus populaire, il tente en fait une « transplantation » qui renforcerait la représentation communiste au conseil général. En cas de victoire, il démissionnerait de son siège actuel, qu'un autre candidat communiste pourrait gagner facilement.

La législative s'annonce beaucoup plus difficile, puisque la circonscription englobe les villes de Saint-Mandé, où Patrick Beaudouin (RPR), successeur de M. Vivien, a été réélu avec 51,51 % des suffrages le 11 juin, et de Vincennes, où le maire UDF-PR Jean Clouet est en ballottage favorable avec 41,36 %. Sur les trois villes, la droite RPR-UDF a totalisé 49,95 % au premier tour des municipales, si bien que M. Giraud se prend à espérer une élection dès le premier tour, malgré les remous provoqués par l'arrivée de ce balladurien dans le fief de celui qui avait été le seul député du Val-de-Marne à soutenir M. Chirac. M. Giraud bénéficiera de surcroît de la division de la gauche : en plus du candidat communiste, le PS présente Michel Vergnaud, le Mouvement des citoyens Jean-François Collet et les Verts Michel Carré. Le Front national est représenté par Paul Simier.

Dominique Meunier

Onze prétendants se disputent la succession d'André Durr, député alsacien déchu

STRASBOURG
de notre correspondant

Onze candidats se disputeront le siège de député de la 4e circonscription du Bas-Rhin, dimanche 18 juin. André Durr (RPR), qui l'a occupé pendant dix-sept ans, n'est pas parmi eux : il a été condamné à six mois de prison avec sursis, privé pour deux ans de ses droits civiques, et déchu de ses mandats de maire d'Illkirch-Graffenstaden et de député. M. Durr a été condamné, le 17 décembre 1993, par la cour d'appel de Colmar, pour concussion, c'est-à-dire pour avoir touché sans raison un traitement public. Il s'agissait de la moitié de son indemnité de maire que la loi lui faisait obligation, en tant que parlementaire, de reverser à l'un des membres de son conseil municipal. En réalité, M. Durr avait contraint Antoine Wach, son premier adjoint, qui a mis fin à ses jours à la fin de 1992, à lui restituer chaque mois l'indemnité en question. La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de M. Durr le 16 février, et le Conseil constitutionnel a prononcé sa déchéance le 12 mai.

La majorité UDF et RPR a accepté une primaire qui opposera le maire de Holtzheim, André Stoeffler (RPR), dont la liste l'a emporté dès le premier tour des élections municipales, et Yves Bur (UDF-CDS), conseiller général, dont la liste en a fait autant à Lingolsheim. La gauche se partage entre Bernard Kriger (PS), Christine Moreau-Kling (Mouvement des citoyens), José Hamm (PCF) et Roland Robert (LO). Le Front national, avec Georges-Pierre Noth, le Mouvement écologiste indépendant d'Antoine Waechter, avec Denis Maurer, les autonomistes alsaciens avec Thierry Goscheścheck, et deux candidats inclassables, Roger Heller et Didier Barthelmé, sont aussi sur les rangs.

L'ÉQUILIBRE UDF-RPR

La succession de M. Durr ne devrait pas échapper à la majorité. Jacques Chirac a obtenu le 7 mai 60,75 % dans cette circonscription, la plus importante du Bas-Rhin (plus de cent mille inscrits), où une seule commune importante, Ostwald, est dirigée par un maire de gauche. L'ancienne circonscription de Strasbourg-Campagne avait été redécoupée pour les législatives de 1988 et privée d'une importante commune du département, Schiltigheim, dont le maire était à l'époque socialiste. André Durr, élu en 1978, avait été toujours été reconduit depuis. La gauche alsacienne peut prendre argument du succès municipal de Catherine Trautmann dès le premier tour à Strasbourg. Mais ses résultats dans la circonscription demeurent modestes : même si Jacques Bigot (PS) est en tête avec 29,01 % au *premier tour des municipales* à Illkirch-Graffenstaden, il n'a guère de chance de l'emporter, le 18 juin, face à une droite unie.

Le Front national, dont le président a obtenu 25,69 % des voix au premier tour de la présidentielle dans la circonscription, peut espérer être présent au second tour, comme cela avait été le cas en 1993, mais sans espoir de victoire. Les avatars personnels de M. Durr ne devraient guère nuire aux candidats de la majorité, dont il n'était pas proche. La seule véritable inconnue – et sans doute la clé du scrutin – est l'équilibre entre UDF et RPR, qui n'a pas été mesuré dans la circonscription pour ce type de scrutin depuis le redécoupage.

Jacques Fortier

Jean-Pierre Dupont, héritier présidentiel en « chiraquie »

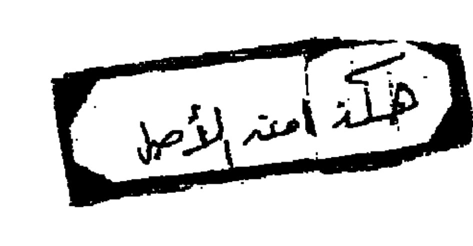
TULLE
de notre correspondant

Dimanche 18 juin, six candidats se présenteront à la succession du député sortant Jacques Chirac, démissionnaire après son élection à la présidence de la République. La troisième circonscription de la Corrèze, celle d'Ussel, est depuis vingt-huit ans intimement liée à l'histoire de l'ancien maire de Paris, au point d'avoir gagné le surnom de « chiraquie ». Pourtant, ces terres d'où, en 1966, les jeunes loups de Georges Pompidou jurèrent d'expulser la gauche n'ont pas toujours été sensibles au discours gaulliste. Jacques Chirac, avec Jean Charbonnel, Bernard Pons et Pierre Mazeaud, faisait partie de ces conjurés. De ce quatuor ambitieux, il ne reste aujourd'hui en Limousin que Jean Charbonnel, aujourd'hui en grande difficulté à Brive dont il est le maire sortant.

M. Chirac, à cette époque, était conseiller municipal de Sainte-Féréole et visait la succession, à Ussel, du député François Var, qui ne se représentait pas. Dans cette région encore imprégnée du parfum radical-socialiste d'un autre Corrézien célèbre, Henri Queuille, M. Chirac avait tout à prouver. Sa première habileté fut de convaincre le sénateur et maire radical de Meymac, Marcel Audy, de se retirer des législatives pour ne pas faire *« le lit des communistes »*. Il n'avait plus ainsi comme adversaires que Robert Mitterrand, le frère de François, candidat de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, et Georges Emon, candidat du PCF. Le mauvais report des voix de gauche sur ce dernier permit à M. Chirac de l'emporter avec 50,74 %.

A partir du 12 mars 1967, le nouveau député d'Ussel ne sera élu qu'au premier tour, battant en mars 1993 ses records (60,68 %). Son plus mauvais score, il l'obtiendra le 14 juin 1981, en pleine vague rose, avec 50,60 %, tout en étant un des rares députés RPR à conserver sa circonscription dès le premier tour. Encore sous l'effet de la présidentielle, il serait très surprenant que la haute Corrèze prive Jean-Pierre Dupont, son suppléant, maire de Bort-les-Orgues et président du conseil général, de cette succession. Opposé au communiste Christian Audouin, conseiller général de Bugeat, au socialiste Bernard Coutaud, maire de Peyrelevade, au vert Jérôme Poujade, à la candidate du Front national Marie-Madeleine Bonneau et à un divers, Pierre Rauscher, il tentera d'être élu dès le premier tour pour respecter les habitudes de la « chiraquie ».

Michel Dubreuil



Une lettre de M. Lo

LA TRADITIONNELLE F

JOURS D'ANIMATIONS DA

ET J

مطابقة للأصل

SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 17 JUIN 1995

JUSTICE Renaud Van Ruymbeke a transmis, jeudi 15 juin, au parquet général de Rennes, une lettre du 25 mars 1988 dans laquelle M. Longuet, alors ministre délégué chargé des postes et télécommunications, demande « *instamment* » au liquidateur de la société La Signalisation de verser 16 millions de francs sur le compte suisse de la société panaméenne Porwood, gérée par l'un de ses collaborateurs, Génia Constantinoff. ● RETROUVÉE dans le dossier de liquidation de cette filiale de la Compagnie générale de construction téléphonique (CGCT) par des officiers de police judiciaire de Rennes, cette lettre éclaire d'un jour nouveau l'enquête sur le financement du PR. ● ELLE CONFIRME les découvertes des magistrats suisses et luxembourgeois, établissant un lien entre le réseau de comptes bancaires animé par le banquier Alain Cellier, d'une part, et MM. Longuet et Madelin, de l'autre.

Une lettre de M. Longuet éclaire l'affaire du financement du PR

Dans un courrier du 25 mars 1988, l'ancien ministre demande à une entreprise de verser une commission de 16 millions de francs sur le compte suisse d'un de ses collaborateurs. L'enquête sur un réseau de comptes à l'étranger animé par des proches de MM. Longuet et Madelin prend un nouveau tour

LES RÉVÉLATIONS sur le rôle joué par Gérard Longuet et l'un de ses conseillers et collaborateurs, Génia Constantinoff, dans la négociation entre une société française et les autorités du Koweït, en 1988, ont pris un tour nouveau, jeudi 15 juin, avec l'envoi par le conseiller Renaud Van Ruymbeke au parquet de Rennes d'un document qui pourrait se révéler très embarrassant pour l'ancien ministre. Il s'agit d'une lettre du 25 mars 1988 dans laquelle M. Longuet, alors ministre chargé des postes et télécommunications, demande au liquidateur de la société La Signalisation de verser une commission de 16 millions de francs sur un compte panaméen ouvert en Suisse par Génia Constantinoff. Un an plus tôt, M. Longuet avait chargé le même Génia Constantinoff de négocier avec les autorités du Koweït une créance de plusieurs centaines de millions de francs dus par ce pays à La Signalisation, une filiale de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT) (*Le Monde* du 26 mai).

Entendu par le magistrat rennais le mois dernier, M. Constantinoff avait déclaré que sa mission avait abouti à la restitution par le Koweït de 70 millions de francs. Il avait ajouté que cette somme avait été remise intégralement à La Signalisation et qu'il n'y avait pas eu de commission versée à cette occasion. L'ancien collaborateur de M. Longuet avait également affirmé également ne pas détenir de compte bancaire à l'étranger (*Le Monde* du 15 juin).

Moins limpide et plus complexe, l'affaire est en réalité bien plus gênante pour MM. Constantinoff et Longuet. La justice devait en effet apprendre par la suite l'existence d'un contentieux avec une société suisse, Egecena, initialement mandatée par La Signalisation pour négocier en son nom avec le Koweït. Persuadés qu'ils se faisaient doubler par Génia Constantinoff et par un autre négociateur français, Thierry Latour, les Suisses avaient demandé – et obtenu le 3 mars 1988 – la saisie conservatoire des 32 millions de francs représentant leurs honoraires. Mais, à la suite d'une intervention personnelle de M. Constantinoff, le ministère des communications du Koweït passait outre et la Banque royale du Koweït transférait les fonds à La Signalisation. Peu après, le conseiller de M. Longuet présentait la facture de ses prestations, au nom d'une société panaméenne, Porwood, qu'il possède en Suisse : 16 millions de francs, soit la moitié de la somme correspondant aux honoraires réclamés par Egecena.

Mais La Signalisation était une société en voie de liquidation et son liquidateur d'alors, Claude Altersohn, tenait, pour se couvrir, à avoir un ordre écrit de M. Longuet. Pour ce faire, il adressa, le 22 mars 1988, un courrier au ministre. Trois jours plus tard, il reçut une lettre de M. Longuet, datée du 25 mars 1988, dont le contenu est pour le moins dépourvu d'ambiguités (*lire ci-contre*).

Le ministre y demande « *instamment* » à M. Altersohn d'honorer le « *contrat* » signé avec la société Porwood « *dans les meilleurs délais* » et ce, malgré « *un contexte juridique délicat* ».

Les 16 millions seront payés, en mai 1988, à M. Constantinoff sur un compte bancaire au Crédit suisse à Lausanne. Depuis, La Signalisation a fait l'objet d'une liquidation à l'amiable, sous la houlette de la Cogecom, une holding que dirige actuellement Marc Dandelot, ancien directeur du cabinet de Gérard Longuet en 1986 et 1987. Egecena, tenue à l'écart de ces développements, a récemment fait rouvrir le dossier de liquidation par le tribunal de commerce de Nanterre. Le conseiller Van Ruymbeke en a profité : c'est dans cet obscur dossier de liquidation que les officiers de police judiciaire de Rennes qui l'assistent ont mis la main, mercredi, sur la lettre de M. Longuet...

> Ce rebondissement vient conforter les investigations des magistrats suisses et luxembourgeois, pour qui le doute n'est plus permis

Or ce rebondissement vient conforter les investigations des magistrats suisses et luxembourgeois pour qui le doute n'est plus permis : selon eux, un lien a bel et bien existé entre Gérard Longuet mais aussi Alain Madelin d'une part, et, d'autre part, le mystérieux réseau de comptes panaméens animé par le banquier français Alain Cellier, ami et partenaire de M. Longuet. Ce lien, les magistrats genévois et ceux du Grand Duché en sont ajourd'hui convaincus, passait souvent par l'intermédiaire d'amis et collaborateurs des deux dirigeants du Parti républicain.

En dépit de nombreux obstacles, les magistrats suisses, qui agissent dans le cadre d'une information ouverte à Genève pour blanchiment d'argent, mais aussi à la demande de leurs collègues français, ont fait apparaître de tels liens dans des opérations financières conduites par trois familiers de MM. Longuet et Madelin : Génia Constantinoff, Marc de Scitivaux et Pierre Rochon. M. Constantinoff, on a l'a vu, a touché 16 millions, en mai 1988, sur le compte suisse de la Porwood Corp de Panama. Or – fait essentiel – il parait aujourd'hui établi que le conseiller de M. Longuet a viré douze de ces seize millions quelques jours plus tard sur le compte Suchy, pièce maîtresse du réseau de comptes ouverts par Alain Cellier au Luxembourg.

La deuxième découverte des enquêteurs concerne Marc de Scitivaux, un proche de M. Madelin, dont il fut le chargé de mission au ministère de l'industrie, de 1986 à 1988. Ce spécialiste des questions financières aurait, lui aussi, géré en Suisse un compte panaméen sur lequel Suchy a fait virer environ 15 millions de francs en 1989. M. de Scitivaux aurait, par la suite, retiré une partie de cette somme en espèces. Interrogé, jeudi, par *Le Monde*, Marc de Scitivaux, n'a souhaité « *ni confirmer, ni infirmer* » les informations le mettant en cause dans cette affaire. Cet ami d'Alain Madelin – aujourd'hui numéro trois du gouvernement d'Alain Juppé –, qui se sent tenu à la confidentialité « *par sa profession de gestionnaire de fonds* », s'est borné à indiquer qu'il n'avait « *jamais été mêlé à des questions de financement de partis politiques* ».

Le troisième intermédiaire est Pierre Rochon. Ce financier, beau-frère de Gérard Longuet et proche d'Alain Madelin, aurait perçu, par le biais d'une SCI immobilière, plusieurs millions de francs venant du compte Suchy.

A qui et à quoi ont servi ces opérations financières qui datent pour l'essentiel de l'époque où Gérard Longuet et Alain Madelin avaient la haute main sur deux ministères étroitement liés – le ministre chargé des postes et télécommunications dépendant du ministre de l'industrie ? Les enquêteurs, on s'en doute, brûlent de poser cette question aux intéressés. Il est cependant difficile, après des mois de révélations pour le moins troublantes et de démentis peu convaincants, d'échapper à l'impression que l'on se trouve en présence d'un véritable système destiné à collecter et à faire fructifier, pour le plus grand profit d'une minorité d'initiés et au mépris de la séparation entre domaines public et privé, des sommes versées par de grandes entreprises en échange de services rendus dans la conquête d'un marché, le règlement d'un contentieux ou le recouvrement d'une dette.

Gérard Longuet n'ayant pas souhaité répondre directement aux questions du *Monde*, on indiquait, vendredi matin, dans son entourage, qu'il s'agit d'une affaire « *privée* » dans laquelle une société – La Signalisation – s'était engagée à verser des honoraires à plusieurs intermédiaires, parmi lesquels M. Constantinoff, en échange d'une intervention ayant abouti au déblocage du dossier au Koweït. Pour le reste, indique-t-on, « *tout s'est passé officiellement* » dans une procédure « *somme toute, assez classique* ». On en veut pour preuve le fait « *que M. Madelin a été averti officiellement de cette affaire* » et que, croit-on se souvenir, « *le ministère des finances avait été également prévenu de cette démarche* ».

Roland-Pierre Paringaux

La lettre du 25 mars 1988

Voici le contenu de la lettre adressée par Gérard Longuet, le 25 mars 1988, à Claude Altersohn, chargé de la liquidation de La Signalisation : « *Monsieur le liquidateur, par lettre du 22 mars 1988, vous m'avez consulté sur l'opportunité de verser les sommes réclamées par la société Porwood Corp. Panama pour prix de ses services dans l'affaire opposant La Signalisation et le ministère koweïtien des communications. Comme je l'ai indiqué dans un courrier du 21 mars à mon collègue M. Madelin, je considère que l'accord intervenu le 26 janvier, au moment de la réunion de la Commission mixte franco-koweïtienne, est très favorable à nos intérêts. Il est incontestablement le fruit de l'action conduite depuis deux ans par mon collaborateur, M. Constantinoff. Le choix de la société Porwood comme intermédiaire apparaît donc absolument justifié a posteriori. Il est clair que son intervention a été déterminante, comme en témoigne d'ailleurs ces jours derniers le rapatriement, malgré un contexte juridique délicat, de la quasi-totalité des fonds restants dus par le MOC [ministry of communication du Koweït – NDLR]. C'est pourquoi je vous demande instamment de faire en sorte que le contrat signé avec cette société [Porwood] soit strictement exécuté dans les meilleurs délais. Tout retard ne pourrait que compromettre à l'avenir la position commerciale des entreprises françaises au Koweït.* »

Un an d'enquête

● **29 juin 1994** : le juge luxembourgeois Jeannot Ries transmet au conseiller Van Ruymbeke des archives retraçant les opérations d'un compte luxembourgeois, soupçonné de financer le Parti républicain. Ouvert à la Bayerishe Landesbank, ce compte de la société Suchy est géré par un banquier français, prohce ami de longue date de Gérard Longuet, Alain Cellier. En 1988, ce compte « *Bylallula* » a vu transiter un dessous-de-table de six millions de francs, versé à l'occasion d'une transaction immobilière concernant le siège parisien du PR.

● **11 octobre** : le juge Van Ruymbeke place en garde à vue Alain Cellier. Il sera à nouveau entendu le 18 octobre. Aux questions du juge, M. Cellier répond qu'il ne « *comprend pas* » et qu'il « *ne connaît rien à ces opérations* ».

● **14 octobre** : sous la pression des « *affaires* » et des progrès de l'enquête préliminaire sur le financement du PR, Gérard Longuet, ministre de l'industrie d'Edouard Balladur, démissionne du gouvernement.

● **15 novembre** : *Le Monde* révèle qu'Alcatel AG, filiale suisse du premier groupe industriel français, a viré en 1988 une somme de 3,2 millions de francs sur un compte-écran de la société panaméenne Suchy. Au total, plusieurs dizaines de millions de francs auraient transité par les comptes dont M. Cellier était l'ayant-droit. L'opacité du réseau rend toutefois l'identification des destinataires difficiles.

● **1er décembre** : M. Van Ruymbeke entend une nouvelle fois M. Cellier. Son agenda atteste qu'il rencontrait fréquemment les PDG des grandes entreprises citées dans la procédure sur le financement du PR, mais il « *refuse de répondre* » au juge.

● **23 décembre** : Gérard Longuet est mis en examen par le juge d'instruction parisien chargé du dossier sur le financement du PR, Mireille Filippini.

L'édition 1995 du baccalauréat a connu ses premiers ratés

A la suite d'une fuite, des candidats franciliens ont dû repasser l'épreuve d'économie

Une fuite a obligé le ministère de l'éducation à annuler dans toute l'Ile-de-France, jeudi 15 juin, l'épreuve d'économie qu'étaient en train de passer les élèves de la série économique et social. Les 21 728 candidats de cette série devaient repasser l'épreuve vendredi après-midi 16 juin. Cette erreur de manipulation des sujets, qui s'ajoute à quelques loupés constatés en province, pointe à nouveau la lourdeur de l'organisation de cet examen.

IL DEVAIT ÊTRE jugé sur ses résultats. Avec ses épreuves écrites supplémentaires et son catalogue de nouvelles options, le baccalauréat 1995, dans sa version rénovée, issue de la réforme des lycées, risque fort d'être entaché de suspiscion à cause d'un incident, à l'origine très limité, de manipulation de sujets. Pour les 21 728 candidats de la série économique et social (ES) des trois académies d'Ile-de-France (Créteil, Paris, Versailles), la lourde machinerie du bac s'est enrayée jeudi 15 juin dans la matinée. Alors qu'ils composaient depuis plus de deux heures, voire trois heures trente dans certains centres de la banlieue, l'ordre d'annulation de l'épreuve d'économie est tombé, assorti d'une convocation pour une nouvelle session dans l'après-midi de vendredi. Cette décision a été prise par le ministère de l'éducation nationale dès qu'il a été clairement établi qu'un grand nombre de candidats avaient eu connaissance avant l'épreuve des sujets proposés.



La « fuite » s'est produite au lycée Notre-Dame-de-France, centre d'examens dans le XIII[e] arrondissement de Paris, où les sujets d'économie ont été distribués par mégarde dans l'après-midi de mercredi, à la place de ceux de mathématiques. Les candidats ont pu entrevoir les questions de la plus importante des épreuves de la série, dotée d'un coefficient 7 et même 9 pour le complément de spécialité. Curieusement, l'incident n'a pas été signalé. En revanche, les élèves se sont empressés de diffuser cette information privilégiée. Dans certains centres, comme au lycée Victor-Duruy, plus de la moitié des candidats en auraient ainsi bénéficié. Lui aussi alerté, un professeur de cet établissement a bien tenté de prévenir, dans la soirée, le centre d'Arcueil qui organise le déroulement des examens pour toute la région parisienne. Il s'est heurté à un répondeur téléphonique dont le message n'a été découvert qu'une heure avant le début de l'épreuve incriminée.

DES PRÉCÉDENTS

« Il nous fallait mesurer l'ampleur de la fuite avant de prendre cette lourde décisison. Il était de toute évidence trop tard pour distribuer des sujets de remplacement ou prévenir les candidats avant le début de l'épreuve », précise Alain Boissinot, le nouveau directeur des lycées et collèges au ministère. Il a toutefois décidé de limiter l'annulation de cette épreuve nationale à la seule région parisienne, même si certains candidats – isolés – des académies de province ont fort bien pu être avertis.

Ce n'est pas la première fois que semblable incident se produit cette année, mais à une échelle moindre. A Perpignan (Pyrénées-Atlantiques) et au Puy-en-Velay (Haute-Loire), des élèves ont été « retenus » dans leur salle d'examen à l'issue de l'épreuve de philosophie, vendredi 9 juin, parce qu'on leur avait distribué les sujets de français de l'après-midi. A Bordeaux, il a fallu recourir à des sujets de remplacement parce que le texte initial avait été communiqué, dans la matinée, à la presse.

Cette erreur de manipulation pourrait bien ébranler un peu plus ce « monument national » qu'est devenu le bac, dont la fragilité est chaque année révélée. De plus en plus lourd à organiser avec ses 665 788 candidats en 1995, *« l'examen le plus compliqué du monde »*, selon Pierre Legrand, doyen honoraire de l'Inspection générale des mathématiques (*Le Monde* du 19 mai), résistera-t-il à une nouvelle et inévitable polémique ? *« Dans cette affaire lamentable, ce sont les jeunes qui trinquent »*, tranche Bernard Borecki, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). *« Il faut alléger l'examen final*, ajoute-t-il, *et introduire le contrôle continu en cours de formation, une formule plus juste que l'examen couperet. »* Le Syndicat national des enseignants du second degré (SNES-FSU) s'est saisi de l'occasion pour réaffirmer *« qu'il n'acceptera pas que cette erreur tout à fait regrettable serve de prétexte à la remise en cause du baccalauréat, qui doit rester un examen national. »*

Sur ce motif pourtant, la session de rattrapage imposée aux seuls candidats de l'Ile-de-France pourrait bien alimenter la jurisprudence du Conseil d'Etat en cas de recours déposé par un candidat malchanceux. D'autant que le ministère a assuré que les jurys *« devraient se montrer très sensibles »* aux conditions d'organisation de l'épreuve et *« seront invités à en tenir compte »*. Dans la crainte de sujets autrement plus complexes, un grand nombre de candidats en étaient jeudi à regretter de n'avoir pas pu traiter complètement l'épreuve initiale.

Michel Delberghe

Le gendre des époux Bébien est le principal suspect de la tuerie de Saint-Andéol

Il pourrait être l'auteur du quadruple assassinat

QUINZE JOURS après la tuerie de Saint-Andéol-le-Château (Rhône), un proche des quatre victimes devait être mis en examen pour *« assassinats et destruction par incendie »*, vendredi 16 juin, par le juge d'instruction lyonnais Gilles Raguin. Il s'agit d'Eric Bruyas, le gendre des époux Bébien, retrouvés assassinés par balles avec deux de leurs enfants, mardi 30 mai, dans les décombres de leur maison incendiée (*Le Monde* du 8 juin). Eric Bruyas, vingt-sept ans, est l'époux de Samantha, fille aînée et unique survivante de la famille. Entendue en même temps que son mari à la gendarmerie de Givors, la jeune femme a été laissée en liberté.

Placé en garde à vue mercredi 14 juin, le suspect a été présenté vendredi au magistrat instructeur. Il est soupçonné d'avoir abattu ses beaux-parents, Odette et Vincent Bébien, ainsi que Vincent-Salvatore (vingt et un ans) et Aline (seize ans), deux des trois enfants du couple. Ils auraient été assassinés un à un, à l'aide d'une arme de calibre 22 long rifle, à mesure qu'ils rentraient chez eux dans l'après-midi du 30 mai. Eric Bruyas aurait ensuite mis le feu au pavillon.

Vendredi, en fin de matinée, aucun détail n'avait pu être obtenu sur le mobile de ces assassinats ni sur d'éventuelles complicités. *« Il semble qu'il ait agi seul »*, indiquait-on cependant, de source judiciaire. Ces mêmes sources évoquaient des *« aveux périphériques »*, suffisants pour entraîner une mise en examen. Autrement dit, Eric Bruyas n'aurait pas avoué l'intégralité des faits mais ses déclarations confuses, l'étude de son emploi du temps du jour du drame ainsi que des indices matériels saisis lors de perquisitions à son domicile ont fait de lui le principal suspect.

Après avoir écarté une à une les pistes farfelues des premiers jours (l'appartenance de l'une des victimes à une secte, leurs liens avec un ami tunisien...), les enquêteurs ont entendu plus de cent cinquante personnes. Ils ont vite orienté leurs investigations vers l'entourage de la famille Bebien, décrite comme *« sans histoires »* dans ce village de 1 200 habitants.

Le couple Bruyas et ses trois enfants vivent à Givors, à six kilomètres de Saint-Andéol, au sud de Lyon. Samantha, vingt-cinq ans, est mère au foyer. Eric, son mari, travaille dans une entreprise d'installations de portails électriques. Un chauffeur routier de trente et un ans qui partage leur maison de Givors a déclaré au *Progrès* du 16 juin : *« Eric a un caractère de patron, pas le genre à se laisser commander (...). Comme dans toutes les familles, il y a eu quelques accrochages, mais rien de grave à ma connaissance. Rien, en tout cas, d'assez grave pour imaginer qu'Eric ait pu faire le coup. Pour moi, c'est impensable. »* Cinq jours après la tuerie, Samantha Bruyas s'indignait dans *Le Journal du dimanche* : *« Le plus dur, c'est d'entendre tous ces mensonges colportés par des gens qui ne connaissent même pas ma famille. Entendre que mes parents ne s'aimaient pas, qu'ils avaient été séparés, que mon frère avait abandonné une femme enceinte et je ne sais quelle autre horreur, me mine. Je ne supporte pas que l'on salisse leur mémoire. Je n'en peux plus. Je vis depuis trois jours en plein cauchemar, j'essaie de comprendre. »*

Le 6 juin, jour des obsèques, Eric Bruyas et son épouse marchaient en tête du cortège, jusqu'au cimetière de Saint-Andéol, à deux pas de la maison incendiée. Le jeune homme, le seul membre de la famille à n'être pas vêtu de noir, avait participé à l'organisation de la cérémonie, en liaison avec le maire et le curé du village.

Ph. Br.

Le préfet de police de Paris contre les « cannabistrots »

OUBLIÉES les réflexions sur la licéité des drogues, enterré le débat sur le statut juridique du cannabis, évacuée de la scène publique la politique de réduction des risques... Manifestement, le vent a tourné.

Par un arrêté du 9 juin, la préfecture de police de Paris vient d'interdire deux des trois manifestations annoncées pour le week-end par le Centre d'information et de recherche cannabique (CIRC). Vendredi 16, *« une soirée privée, sur invitation »* était prévue à l'Espace Voltaire, dans le XI[e] arrondissement, au cours de laquelle les adhérents de l'association et leurs homologues anti-prohibitionnistes européens, soutenus par le président de Radical, Jean-François Hory, devaient disserter sur les *« cannabistrots »*, hypothétique version française des coffee-shops hollandais. Samedi 17, une exposition et un défilé de modèles habillés de chanvre devaient animer les lieux. Troisième initiative, l'appel du « 18 joint » – rituel des adeptes du cannabis depuis 1993 – qui devait rassembler dimanche au parc de La Villette les fumeurs impénitents a été elle aussi interdite jeudi 15 juin.

Le préfet de police, Philippe Massoni, a estimé que ces initiatives avaient *« pour but de diffuser des informations présentant sous un jour favorable l'usage du cannabis »* et étaient donc contraires à la législation sur les stupéfiants. Jean-Pierre Galland, président du CIRC, récemment condamné à six mois de prison avec sursis et à une amende pour le même motif, reconnaît que son mouvement n'attire pas particulièrement l'attention des foules sur les dangers associés à l'abus du cannabis et de ses dérivés (marijuana, haschisch, huile). *« C'est parce qu'on nous les répète depuis vingt ans*, assure-t-il. *Mais j'ai bien peur qu'il s'agisse cette fois de l'avant-dernière étape avant l'interdiction du CIRC. »*

VIRAGE POLITIQUE

Dans un climat politique qui ressemble fort à un virage à 180 degrés, le tout-répressif semble déjà l'avoir emporté. Fin 1994, le Comité national d'éthique avait pourtant jugé que la classification légale des substances psychotropes *« ne repose sur aucune base scientifique cohérente »* et, trois mois plus tard, la commission Henrion se prononçait à une faible majorité en faveur de la dépénalisation de l'usage de cannabis. Le 7 juin à l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, a sonné le glas du *« laxisme et de la faiblesse »* en la matière. Le 9 juin, lors d'un dîner de l'Elysée, Jacques Chirac a menacé le premier ministre néerlandais de *« fermer les frontières »* s'il ne luttait pas plus efficacement contre le trafic de stupéfiants.

A cela s'ajoute le fait que, dans le gouvernement Juppé, quatre ministères ou secrétariats d'Etat sont virtuellement à même d'hériter du dossier : la santé, l'intérieur, l'intégration, l'action humanitaire d'urgence. A la direction générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, rattachée au ministère de la santé par Simone Veil, plusieurs chargés de mission ont quitté le navire ou s'apprêtent à le faire. L'ambiance est morose.

Laurence Folléa

La Fnars chiffre le coût de la lutte contre l'exclusion à 36 milliards

PRÉSENTANT, jeudi 15 juin, une *« esquisse budgétaire »* détaillée pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale), qui regroupe 500 organismes gérant 1 300 centres et services, estime qu'il est nécessaire d'*« investir 36 milliards de francs contre la misère »*. Les plus gros chapitres devraient concerner, selon elle, la création d'emplois d'utilité sociale, des mesures pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans – notamment *« une obligation de leur proposer une activité assurant un revenu au moins égal au RMI »* –, et le financement de logements d'insertion et d'urgence avec un accompagnement social.

La Fnars, qui a accueilli en 1994 500 000 personnes *« en détresse sociale »*, soit 10 % de plus qu'en 1993, demande aussi qu'un effort spécifique soit fait pour ceux qui sont *« les plus éloignés de l'emploi »*, avec, par exemple, le développement d'*« ateliers d'insertion »*. S'agissant de son propre fonctionnement, l'organisme présidé par Jean-Jacques Delarbre souligne qu'il manque 200 millions de francs pour assurer la gestion 1995 des CHRS existants, et il réclame *« un plan de modernisation et d'extension »* des centres d'hébergement, dans le dispositif de la future loi-cadre contre l'exclusion.

La Sécurité routière redoute un été meurtrier

Elle note une forte dégradation du comportement des automobilistes

*« **JE MISE DAVANTAGE** sur l'éducation des conducteurs et les efforts de prévention plutôt que sur la répression. »* Mercredi 14 juin, pour sa première conférence de presse en tant que ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports, Bernard Pons a visiblement cherché à ne pas à effaroucher les automobilistes (*Le Monde* du 16 juin) que les limites de l'amnistie présidentielle auraient déçu. Il a annoncé l'abandon définitif du délit de très grande vitesse sanctionnant les dépassemments supérieurs à la vitesse maximale (de 40 km/h en ville, de 50 km/h sur route et de 60 km/h sur autoroute) que le gouvernement Balladur avait suspendu après l'avoir fait voter en première lecture par l'Assemblée nationale. S'agissant de la poursuite de l'abaissement du seuil d'alcoolémie, M. Pons y est favorable, mais, pour l'heure, il demande simplement à ses services d'*« étudier la possibilité »* de descendre en dessous de 0,7 gramme par litre de sang.

A la veille des grandes migrations estivales, cette prudence apparaît en complet décalage avec l'inquiétante réalité à laquelle renvoient les statistiques de la Sécurité routière. Celles-ci reflètent une réelle dégradation du comportement des automobilistes depuis la fin de l'été 1994. Masquée par les bons résultats enregistrés pour l'ensemble de l'année 1994 (8 533 morts, soit une chute de 5,7 %), cette tendance a pris des proportions redoutables, que le ministre, d'ailleurs, ne nie pas. Au cours des sept derniers mois écoulés, 263 victimes de plus ont été dénombrées par rapport à la même période de l'année précédente. *« A défaut d'un sursaut collectif, on ne peut que redouter la poursuite de cette tendance »*, s'inquiétait en mai la Sécurité routière. Le Syndicat des équipements de la route, qui vient de lancer une campagne d'information auprès des élus, évoque la perspective d'un *« été meurtrier. »*

Ces mauvais chiffres sont à mettre en relation avec la vitesse excessive. Sur les routes départementales, où se concentrent de plus en plus d'accidents mortels, la vitesse moyenne des automobiles a progressé de 3 km/h au cours des quatre premiers mois de l'année. Plusieurs mois durant, nombre d'usagers ont vu dans l'amnistie présidentielle l'occasion de s'affranchir de la réglementation. Le projet de loi rendu public par le gouvernement ne leur a donné que partiellement raison : les infractions ayant fait l'objet d'un retrait de plus de deux points (dépassement de la vitesse autorisée de plus de 30 km/h, conduite en état d'ivresse, non-respect d'un stop) n'ont pas été pardonnées alors que les points déjà retirés ne seront pas restitués.

LE SYNDROME DE L'AMNISTIE

La Prévention routière, organisation cofinancée par les compagnies d'assurances, regrette que *« l'on ait pas écarté de l'amnistie l'ensemble des excès de vitesse dont on sait qu'ils représentent l'une des principales causes d'accident. »*

Passé le « syndrome de l'amnistie », les automobilistes vont-ils se montrer plus sages ? Programmé de longue date, l'abaissement de 0,7 à 0,5 gramme du seuil d'alcoolémie constituerait un signe clair de la détermination des pouvoirs publics. Un an après le passage de 0,8 à 0,7 gramme, une telle décision placerait la France – où 32 % des conducteurs présumés responsables d'accidents mortels ont une alcoolémie supérieure au taux légal – loin derrière la Suède (0,2 gramme), mais au même niveau que les Pays-Bas ou la Belgique.

A contrario, l'abandon du délit de très grande vitesse ne constitue pas la manifestation d'une plus grande fermeté. *« Chez nous, il existe un consensus très large à propos de la lutte contre l'alcool au volant, mais, lorsqu'il s'agit de vitesse excessive – qui, ne l'oublions pas, concerne surtout les voitures de grosse cylindrée –, surgissent immédiatement tous les mauvais arguments classiques »*, constate, résigné, un observateur privilégié du comportement des automobilistes. Le gouvernement, qui adoptera lors du conseil des ministres du 28 juin le *« dispositif »* qu'il entend mettre en œuvre pour l'été, dispose encore d'un délai de réflexion pour adresser aux vacanciers des signaux moins ambigus.

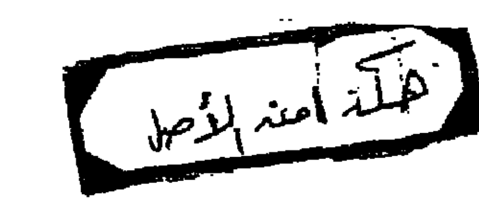
Jean-Michel Normand

Prison avec sursis pour les agresseurs d'une jeune Algérienne

TROIS MILITANTS d'extrême droite, se réclamant du Front national, qui avaient agressé une jeune femme algérienne le 21 avril à Courbevoie (Hauts-de-Seine) en se faisant passer pour des policiers (*le Monde* du 20 mai), ont été condamnés jeudi 15 juin à dix-huit mois de prison avec sursis par la quinzième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre. Christian Gibeaux, 44 ans, Jean-Luc Zulaski, 34 ans, tous deux employés à la Bibliothèque nationale, et Patrick Mazet, 24 ans, tailleur de pierres au chômage, avaient plaqué Nassera Bouakaz contre un mur, puis avaient menacé de lui passer les menottes avant de lui dérober sa carte de séjour. Le tribunal a suivi les réquisitions du ministère public et a, en outre, condamné les trois hommes à verser solidairement 5 000 francs de dommages-intérêts à la victime.

■ **ASSISES : Michel Sydor**, 66 ans, a été condamné, jeudi 15 juin, par la cour d'assises de Haute-Savoie à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté incompressible de trente ans, pour le viol et le meurtre en juillet 1993 d'une fillette de sept ans et demi, Jessica Blanc.

■ **JUSTICE : ancien numéro deux du négoce céréalier en France**, Albert Bach a été condamné, jeudi 15 juin, par le tribunal correctionnel de Dijon (Côte-d'Or) à cinq ans de prison pour une banqueroute qui avait laissé un trou de 650 millions de francs (*le Monde* du 25 mars). A la tête d'une société de 147 personnes travaillant avec 3 200 agriculteurs de Bourgogne et France-Comté, le *« seigneur des plaines »* avait mis en place un système bancaire parallèle et illégal, faisant signer des traites à des agriculteurs en difficultés en échange d'avances sur les récoltes à venir.



DISPARITIONS

Bernard Dupérier

Un as de l'aviation de la France libre

BERNARD DUPÉRIER, compagnon de la Libération et ancien député de Paris, est décédé, jeudi 8 juin, à Paris. Il avait quatre-vingt-huit ans.

Né le 13 juin 1907 à Paris, Bernard Dupérier, après avoir été ingénieur dans l'automobile, était devenu pilote d'essai en 1931.

En juillet 1940, il s'engage à Londres dans les forces aériennes de la France libre. Il commande l'escadrille « Versailles » en 1941, puis les groupes de chasse « Ile-de-France » et « Alsace » en 1942, à la tête desquels il abat de nombreux appareils allemands au-dessus de Dieppe et d'Abbeville. Le 5 janvier 1943, il est fait compagnon de la Libération, comme commandant du groupe de chasse « Ile-de-France ». La même année, il prend la tête de toute l'escadre aérienne de chasse française en Grande-Bretagne, avec laquelle il totalisera plus de cent cinquante missions.

Détaché à l'état-major du général Koenig, il est ensuite parachuté, en juin 1944, pour soutenir les Forces françaises de l'intérieur (FFI) en Bretagne. Le 6 août, guidant des blindés américains, il cherche à obtenir la reddition des Allemands qui sont retranchés à Saint-Brieuc, mais il est grièvement blessé au cours de l'opération. Il termine la guerre avec le grade de lieutenant-colonel, avant d'être promu colonel de réserve.

En 1947, Bernard Dupérier quitte l'armée de l'air et il devient administrateur de plusieurs sociétés, dont la compagnie Air France. Dès 1958, il fonde l'Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle. En 1962, il est juge suppléant au haut tribunal militaire qui aura à juger le général Jouhaud, l'un des officiers qui fomentèrent un putsch contre le général de Gaulle, alors président de la République, à Alger. Il sera élu député UNR (le parti gaulliste de l'époque) du 8e arrondissement de Paris de 1962 à 1967. Il a écrit deux livres, *La Vieille Equipe* et *L'Etoile, les Ailes et la Couronne*, qui relatent notamment sa vie de pilote de combat durant la guerre.

Titulaire de nombreuses décorations étrangères, dont les Distinguished Flying Cross (DFC) américaine et britannique, le colonel Bernard Dupérier était grand-croix du Mérite et grand-croix de la Légion d'honneur.

J. I.

Rory Gallagher

Une des figures du « blues blanc »

LE MUSICIEN irlandais Rory Gallagher, décédé mercredi 14 juin dans un hôpital de Londres, fut, avec Eric Clapton, Alvin Lee et autres *guitar heroes* des années 60, un des principaux artisans du « blues blanc ».

Né le 2 mars 1949 à Ballyshannon, dans le comté de Donegal (Irlande), il avait grandi à Cork, se distinguant très tôt dans les clubs de la ville, d'abord au sein du Fontana Showband, puis d'Impact, et surtout au sein de Taste, trio qui s'illustra au tournant des années 60 avec quatre albums, *Taste* (1969), *On the boards* (1970), *Live* (1971) et *Live at the Isle of Wight* (1972).

Influencé par la « trilogie des King » (Albert, B.B. et Freddie), Gallagher jouait un répertoire de blues électrique où se mêlaient classiques du blues urbain et compositions personnelles. Le guitariste fut un moment pressenti pour remplacer Brian Jones au sein des Rolling Stones.

CARRIÈRE SOLO

Après la séparation de Taste, Gallagher entreprend une carrière solo qui en fera un artiste très populaire en Europe et notamment en France où, au cours des années 70, ses longs cheveux roux sont de tous les festivals. Son premier album solo, *Rory Gallagher*, paru en 1971, sera suivi d'une quinzaine d'autres disques, dont les plus fameux sont *Deuce* (1971), *Live in Europe* (1972), classé numéro 9 dans les hit-parades anglais, *Blueprint*, qui atteint la douzième place l'année suivante, *Tattoo* (1973), le double album *Irish tour* (1974), *Sinner and Saint* (1975), *Against the Grain* (1975)...

Dans les années 80, sa production discographique devient plus espacée mais Gallagher, en dépit de problèmes de santé croissants dus à son alcoolisme, demeure un artiste de scène très populaire. Programmé au dernier Printemps de Bourges, il avait dû annuler à la dernière minute en raison de sa maladie. Comme son compatriote Gary Moore ou les Anglais Eric Clapton et Peter Green (Fleetwood Mac), Rory Gallagher appartenait à cette école de musiciens blancs fidèles à leurs racines musicales, contribuant à faire connaître auprès du public rock les maîtres du blues comme Willie Dixon, Muddy Waters ou Slim Harpo.

S. D.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a procédé, mardi 13 juin, au mouvement préfectoral suivant : **Jean-Marc Rebière,** directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, est nommé préfet de l'Aisne, où il remplace Jean-Marc Sauvé, nommé secrétaire général du gouvernement (*Le Monde* du 25 et du 26 mai). **Pierre-Etienne Bisch,** ancien conseiller technique au cabinet de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, succède à M. Rebière. **Jacques Barel,** préfet hors cadre, conseiller-maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, est nommé préfet de la région Bourgogne, où il succède à Michel Besse, devenu directeur de cabinet de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur (*Le Monde* du 30 mai). **Philippe Marland,** ancien conseiller d'Edouard Balladur à l'hôtel Matignon, est nommé préfet des Alpes-Maritimes, où il succède à Maurice Joubert, placé hors cadre, en attendant d'être appelé à d'autres fonctions.

[Né le 5 novembre 1948 à Périgueux, Jean-Marc Rebière a commencé sa carrière comme instituteur. Après avoir passé le CAPES de sciences économiques, il devient professeur, puis il entre à l'Ecole nationale d'administration. A sa sortie de l'ENA, il devient administrateur civil au ministère de l'intérieur. Successivement directeur de cabinet du préfet des Landes et du Val-de-Marne, puis chargé de mission auprès du préfet de la Loire, il est nommé, en 1982, chargé de mission auprès du préfet du Limousin. Trois ans plus tard, il devient secrétaire général de la préfecture de la Réunion. De septembre 1986 à mars 1989, il est directeur des services du conseil régional d'Aquitaine. Il est ensuite nommé secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône. En 1992, il devient préfet de la Haute-Corse. L'année suivante, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le nomme directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques à la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur.]

[Né le 19 octobre 1951 à Lorrach (Allemagne), Pierre-Etienne Bisch a fait ses études à Strasbourg. A sa sortie de l'ENA, il est affecté au ministère de l'intérieur en qualité d'administrateur civil. Il est détaché dans les Côtes-d'Armor, puis dans le Pas-de-Calais, en qualité de directeur de cabinet du préfet. En 1982, il devient sous-préfet de Montbard (Côte-d'Or), avant d'être nommé sous-préfet de l'arrondissement de Metz-Campagne. En 1984, il est détaché comme conseiller au tribunal administratif de Nice. De 1988 à 1990, il occupe la fonction de sous-directeur des affaires juridiques et contentieuses à la direction de l'administration générale du ministère de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire. En 1989 et 1990, il est auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). En 1991, il devient adjoint au directeur général des collectivités locales. En 1993, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le nomme conseiller technique à son cabinet.]

[Né le 18 janvier 1938 à Marseille, Jacques Barel est affecté au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, en 1965. Il est détaché en qualité de directeur de cabinet dans le Var, puis en Champagne-Ardenne et dans les Pays de la Loire. Nommé sous-préfet de Redon (Ille-et-Vilaine) en 1970, il devient, en 1973, chef de cabinet du préfet de police de Paris, Jean Paolini, puis directeur adjoint du cabinet de son successeur, Pierre Somveille (1976-1978). Il est nommé secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, en 1978, puis des Bouches-du-Rhône, en 1982. En 1983, il devient préfet de la Haute-Corse. Deux ans plus tard, il est nommé directeur de cabinet du préfet de police de Paris, Guy Fougier. Il occupe ensuite les postes de préfet des Hauts-de-Seine (1987-1989) et de préfet de la région Alsace (1989-1992). En 1992, il est placé hors cadre et nommé conseiller-maître en service extraordinaire à la Cour des comptes.]

[Né le 17 janvier 1947 à Saint-Florentin (Yonne), Philippe Marland est affecté au ministère de l'intérieur, à sa sortie de l'ENA en 1973. Il est ensuite directeur de cabinet de Jean Brenas, préfet de la Sarthe (1973), de la région parisienne (1974), et des Yvelines (1974-1977). M. Marland effectue sa mobilité comme premier secrétaire à l'ambassade de France au Japon (1977-1979), avant d'être nommé secrétaire général de la préfecture de l'Allier (1979-1982), sous-préfet de Metz-Campagne (1982), et secrétaire général de la préfecture de Nouvelle-Calédonie et dépendances (1982-1984). En 1985, il devient sous-directeur des affaires sociales au cabinet du préfet de police de Paris, Guy Fougier. L'année suivante, il est nommé chef de cabinet d'Alain Juppé, alors ministre délégué au budget. En 1987, il devient sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Il est nommé préfet adjoint pour la sécurité auprès du préfet du Rhône en 1992, puis préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense Sud-Est, préfet de la région Rhône-Alpes. D'avril 1993 à mai 1995, il était conseiller pour les affaires intérieures auprès du premier ministre, Edouard Balladur.]

BUDGET

Christophe Blanchard-Dignac a été nommé par le conseil des ministres du mardi 13 juin directeur du budget. Il remplace, comme prévu (*Le Monde* daté 11-12 juin), Isabelle Bouillot, qui devrait devenir directeur général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations.

[Né le 20 novembre 1953 à Bordeaux (Gironde), Christophe Blanchard-Dignac est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et ancien élève de l'ENA. Conseiller technique de 1986 à 1988 au cabinet d'Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, il retourne ensuite à la direction du budget, son administration d'origine, dont il devient sous-directeur en 1991. En février 1994, il rejoint La Poste pour occuper les fonctions de directeur général adjoint, directeur financier.]

OUTRE-MER

Eric Degrémont a été nommé directeur du cabinet de Jean-Jacques de Peretti, ministre de l'outre-mer.

[Né le 10 mai 1942 au Cateau (Nord), ancien élève de l'ENA, Eric Degrémont a été chef de la division des îles Loyauté, en Nouvelle-Calédonie, en 1970, puis chargé de mission au cabinet de Michel Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, en 1973, et chef de son cabinet au ministère de l'intérieur en 1974, avant de devenir sous-préfet de Senlis (Oise) en 1977. Sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) en 1980, préfet de l'Aveyron en 1987, préfet de l'Allier en 1989, il était préfet de la Dordogne depuis le 5 mai 1993.]

ECONOMIE ET FINANCES

Jean Lemierre a été nommé directeur du cabinet d'Alain Madelin, ministre de l'économie et des finances.

[Né le 6 juin 1950 à Sainte-Adresse (Seine-Maritime), Jean Lemierre est licencié en droit. A sa sortie de l'ENA, il intègre l'inspection des finances. Il a effectué l'essentiel de sa carrière au service de la législation fiscale du ministère des finances. Il en est devenu le directeur en 1987. Depuis août 1989, il était directeur général des impôts.]

SCAM

Jean-Marie Drot, écrivain, producteur et réalisateur de télévision, a été élu président de la Société civile des auteurs multimédia (SCAM). Né le 2 mars 1929 à Nancy, Jean-Marie Drot a été directeur de la Villa Médicis, à Rome, de 1985 à 1994.

AU CARNET DU MONDE

Mariages

Hélène DEBAY
et
Richard BEL,

ont le plaisir de faire part de leur mariage, le samedi 17 juin 1995, à Courquetaine (Seine-et-Marne).

M. et Mme Inacio MARÇAL,
M. et Mme Manuel RIBEIRO,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Esther et Fernando,

le samedi 17 juin 1995, à Triel-sur-Seine.

Anniversaire de naissance

– Marcq-en-Barœul (Nord)

Un demi siècle...

Un grand bravo pour

EVELYNE

David, Stéphane, Samuel,
ses enfants,
Bernard,
son époux.

Parents et amis fêteront cet événement ce samedi 17 juin à « l'Épicurien ».

Décès

– Leslie Auguste,
sa fille,
Sa famille et tous ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Eliane, veuve AUGUSTE,
née Boutet,

survenu le 10 juin 1995, dans sa quarante-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu le 14 juin, au cimetière du Montparnasse.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre BRETONNEL,
professeur général
de l'enseignement maritime,
expert auprès de l'Organisation
des Nations unies (IMCO),
ancien directeur des Ecoles nationales
de la marine marchande du Havre,
d'Alger, de Saint-Malo et de Marseille,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des palmes académiques,
officier du Mérite maritime,
officier du Mérite naval brésilien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Constantin Gr. CANTACUZENE,

survenu à Paris, le 12 juin 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année.

De la part de la famille Cantacuzene.

– Mme Clélie Chenot,

Mme Edith Chenot,
M. et Mme Alain Chenot,
Mme Catherine Chenot,
Mme Clélie Chenot,
ses enfants,

Thierry, François, Olivier et Delphine Levantal,
Emmanuel et Amandine Chenot,
Thomas Chenot,
Nicolas Brugnon, Lætitia, Clélia et Coralie Chardonnet,
ses petits-enfants,

Et toute sa famille,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Bernard CHENOT,
membre de l'Institut,
grand-croix de la Légion d'honneur.

Selon sa volonté, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, à Erquy (Côtes-d'Armor), le 8 juin 1995.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le lundi 3 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

(*Le Monde* du 8 juin.)

– Le docteur Jean-Paul Foucault, professeur à la faculté de médecine de Caen,
Mme le docteur Claude Foucault,
Leurs enfants, petits-enfants,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard FOUCAULT,
ingénieur retraité,

survenu à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le 17 juin 1995, à 9 heures, à Verrières-le-Buisson (Essonne).

Réunion à son domicile, 6, avenue Gabriel-Péri.

44, rue Desmoueux,
14000 Caen.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence

---

– Michèle Marion,
son épouse, née Doreau,

Simone Leblond,
sa sœur, née Marion,
Sylvie,
sa fille et ses enfants,

La famille Andrieux,
cousins et cousines,
La famille Doreau,
belle-sœur et nièces,

Ses amis,
font part du décès de

Jean MARION,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
président honoraire
de la Cour de révision de Monaco,
président de la Cour supérieure
des restitutions
(Rastatt-RFA : 1950-1954),
conseil des présidents
de la Cour suprême des restitutions
(Munich : 1954-1990),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite
de la République italienne,
commandeur de l'ordre
de Saint-Charles Monaco,
grand officier de l'ordre du Mérite
de la République fédérale d'Allemagne,

survenu le 9 juin 1995, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Obsèques et inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Noirmoutier, le 13 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Messe, le 21 juin, à 11 heures, chez les Petites Sœurs des Pauvres, 62, avenue de Breteuil, Paris-7e.

66, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

– Mme Paul Selignan,
Jean-Luc et Valérie Selignan,
Gilles et Jacqueline Selignan,
Pascal et Brigitte Selignan,
Olivier et Perrine Selignan,
ses enfants,
Vanessa et Charlotte,
Anne-Laure, Maïté et Flore,
Raphaël,
Marie et Martin,
ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Blum-Nordman
et leurs enfants,
Mme Nelly Hass,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul SELIGNAN,

survenu le 13 juin 1995, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Selon son désir, la crémation a eu lieu dans l'intimité familiale.

45, rue Duquesne,
69006 Lyon.

– Les familles Coblence, Fouqué et Cohen Potin
nous prient d'annoncer le décès de

M. Jean-François COBLENCE,

survenu le 14 juin 1995.

De la part de
Anne Coblence,
Martine Fouqué,
Catherine et Jean-Marc Coblence
et leurs enfants,
Jane et Christophe Coblence
et leurs enfants,
Pascale et Jean-Frédéric Coblence,
Catherine Coblence et Eric Gratadour,
Charlotte Fouqué-Coblence,
Martine et Robert Cohen Potin,
Christine et Antoine Cohen Potin
et leurs enfants,
Jérôme Cohen.

Obsèques au cimetière du Montparnasse, le samedi 17 juin, à 16 h 45 (entrée principale).

Né en 1927, après des études au lycée Carnot, diplômé de l'Institut des sciences politiques et docteur en droit, il participa à la naissance de *L'Express* avant de créer son agence de publicité et de diriger le journal *Panorama de la musique*, tout en assumant d'importantes responsabilités syndicales dans la presse professionnelle.

A tous ceux qui l'ont connu, il délivre un message d'amour et de tolérance.

– Michel et Magury Soulage,
François et Geneviève Soulage,
Marie-Geneviève et Gérard Duhau,
Bernard et Marie-Françoise Soulage,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Mina SOULAGE,
née Gruau,

décédée, munie des sacrements de l'Eglise, le 15 juin 1995, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 17 juin, à 15 heures, en l'église paroissiale du Grand-Bornand.

François Soulage,
8, rue Fernando,
92000 Nanterre.

Bernard Soulage,
2, impasse Tramier,
38240 Meylan.

Marie-Geneviève Duhau,
26, rue Champtier,
92500 Rueil-Malmaison.

Michel Soulage,
2, allée des Saules,
69290 Saint-Genis-les-Ollières.

– Huguette Soria,
son épouse,

Pierre et Caroline Soria,
Jacques et Marie Soria,
ses enfants,

Vanessa, Aurélie, Juliette, Angèle, Clémence et Louise,
ses petites-filles,

Julia Soria
et ses enfants,
Paulette Soria
et ses enfants,
Lily Soria
et ses enfants,
Robert Loraux
et ses enfants,
Jean et Jacqueline Lafon
et leurs enfants,
Fernand et Pierrette Barbier
et leurs enfants,
ses beaux-frères et belles-sœurs,

Les familles Soria, Nunez, Lafon,

ont la tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-treizième année, de

Lucien, Jacques SORIA,
combattant volontaire de la Résistance,
ancien de la 2e DB,
conseiller honoraire
du commerce extérieur de la France,
officier des arts et lettres,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Ses obsèques auront lieu le mardi 20 juin 1995, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Huguette Soria,
18, rue de Strasbourg,
94300 Vincennes.

– Mme Raymond Splingard,
son épouse,
Régine Splingard,
Claudine et Philippe Petit-Laurent,
ses enfants,
Nicolas et Antoine Petit-Laurent,
ses petits-fils,
ont la grande peine de faire part du décès de

Raymond SPLINGARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président
de la commission départementale
du conseil général du Pas-de-Calais,
ancien sénateur,
maire honoraire de la ville d'Outreau,
ancien président du syndicat des combustibles,

le 14 juin 1995.

Ses obsèques civiles auront lieu le samedi 17 juin, à 15 heures, à Outreau (Pas-de-Calais).

54, rue du Biez,
62230 Outreau.

– Jean-Marie Bockel, président du conseil d'administration,
André Fritz, directeur,
Docteur Jean Sengler, président de la commission médicale d'établissement,
ont l'immense regret de faire part du décès de

M. le docteur Henri ZEHNACKER,
vice-président du conseil d'administration
du centre hospitalier de Mulhouse
depuis 1969.

Un dernier hommage lui sera rendu, mardi 20 juin 1995, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, rue de Verdun, à Mulhouse.

Anniversaires

– En ce deuxième anniversaire de sa mort, la famille de

Andrée COGNIAT,

rappelle son souvenir et celui de

Raymond COGNIAT,

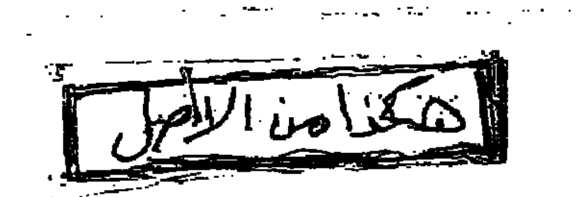
à leurs amis.

– Il y a un an, le 17 juin 1994,

Gaëtan BLANDIN,
officier de la Légion d'honneur,
résistant, déporté à Buchenwald,
Dora, Nordhausen, Bergen-Belsen,

nous quittait.

Tu nous manques cruellement.



L'Asie défigurée

Se développer d'abord, tenter de corriger les effets néfastes de l'expansion par la suite : ce laxisme a provoqué une situation de plus en plus intenable en Malaisie, à Singapour, en Thaïlande, en Indonésie ou au Vietnam. La pollution et les atteintes à l'environnement y prennent des proportions considérables

EN septembre-octobre 1994, la péninsule malaisienne a été plongée dans une sorte de brouillard provoqué, le plus souvent, par la mise à feu de résidus de forêts déjà exploitées et que les paysans transforment ainsi en terres propres à des plantations de cacao, de palmiers à huile ou d'hévéas. Ces feux provenaient non seulement de la péninsule, mais également des îles voisines de Sumatra et, surtout, de Bornéo.

Début octobre, dans le détroit très passant de Malacca, deux collisions navales ont eu lieu dans la fumée. La visibilité étant réduite à moins d'un kilomètre, Kuala Lumpur a même suspendu, pendant plusieurs jours, les vols d'avions légers. A Singapour, les hôpitaux ont rapporté une augmentation sensible de troubles respiratoires, de la vue et de la peau. L'arrivée des pluies, en novembre, a mis un terme à ce problème, mais à titre provisoire ; en effet, il se reposera à l'automne, car des centaines de milliers d'hectares de forêts coupées n'ont pas encore été nettoyés pour être reconvertis en cultures.

Comme l'Extrême-Orient, l'Asie du Sud-Est paie cher un développement qui, surtout depuis 1986, s'est accéléré dans plusieurs pays et dont le ralentissement n'est pas encore prévisible. Si le niveau de vie a presque doublé en Thaïlande en l'espace de huit ans, des catastrophes liées à un développement mal contrôlé sont régulières : 188 morts dans l'incendie d'une fabrique de jouets de la banlieue de Bangkok en mai 1993 ; 137 morts, en août de la même année, dans l'effondrement d'un hôtel de Nakhon Ratchasima sous le poids de deux réservoirs d'eau dont l'installation sur le toit n'avait pas été prévue ; effondrement, sans victime cette fois, d'un immeuble de sept étages en construction à Bangkok en octobre 1993 ; 177 morts en février 1991 lors de l'explosion, à la suite d'un accident, d'un camion chargé de dynamite ; 91 morts, l'année précédente, quand un camion chargé de gaz s'est retourné à un carrefour encombré de Bangkok.



Certes, une ville comme Singapour parvient à limiter au mieux la pollution et les embarras de la circulation. Mais c'est au prix de campagnes systématiques d'information et de mesures draconiennes qui vont de l'interdiction du chewing-gum à de sévères restrictions de la consommation de tabac, en passant par le contrôle électronique de l'utilisation des toilettes publiques, la très stricte réglementation de l'usage de véhicules aux prix volontairement prohibitifs (une taxe de 200 %) et l'interdiction de l'essence contenant du plomb.

Les problèmes sont exaspérés à Bangkok par la surpopulation (huit millions d'habitants) et le manque d'espace (12 % de la superficie sont consacrés aux voies et espaces publics contre 30 % à Paris). Les enfants peuvent subir jusqu'à deux heures de trajet pour se rendre à l'école. Les plus fortunés transforment leurs véhicules en bureaux : téléphones mobiles, ordinateurs, mini-réfrigérateurs et même toilettes portables.

Djakarta, sept millions d'habitants, est à son tour paralysée par les encombrements, à telle enseigne qu'écoles et universités ont été mises en congé pendant quarante-huit heures en novembre, à l'occasion du dernier sommet de l'Asie-Pacifique, afin d'alléger le trafic. La Banque mondiale estime déjà le coût de la pollution et de la congestion dans une fourchette de 400 millions à 800 millions de dollars par an dans la capitale indonésienne et de 1 à 3 milliards de dollars, en soins médicaux et perte de productivité, dans celle de la Thaïlande.

Il reste que, avec la multiplication des problèmes et des agressions, une prise de conscience s'amorce. Lors du sommet de la Terre, à Rio en septembre 1993, la Malaisie s'est engagée à exploiter ses forêts, notamment celles de Sabah et de Sarawak, dans la limite du soutenable. A Hô Chi Minh-Ville, l'aménagement d'un terrain de golf dans la ceinture verte de la métropole a soulevé de nombreuses protestations, tandis que la municipalité de Hanoï semble décidée à interdire la construction, dans le centre de la ville, d'immeubles de plus de six étages afin d'en préserver au moins en partie le cachet. Fin 1992, en dépit d'un manque à gagner important, l'Assemblée nationale vietnamienne a interdit l'importation de déchets toxiques et a voté une première loi sur l'environnement. Il faut encore limiter les effets de l'irréparable : guerres, coupes de bois et besoin de terres arables ont fait que le taux de couverture forestière au Vietnam est tombé de 44 % à 24 % en un demi-siècle, précipitant l'érosion des sols et accentuant les sécheresses et les inondations.

EN dépit de l'importance des intérêts en jeu, les autorités thaïlandaises fournissent, de leur côté, de sérieux efforts pour développer un tourisme moins scandaleux que celui centré sur le sexe : répression – difficile – de la prostitution enfantine ; lutte ouverte contre le sida ; réaménagement du littoral ; mise en valeur du patrimoine culturel ; protection des parcs nationaux. Ainsi, par exemple, le visiteur peut-il découvrir, depuis quelques années, que le royaume a restauré, dans le centre du pays, la région de Sukhotai, véritable berceau de sa civilisation, et qu'il en fait autant du chapelet de temples khmers dans l'est de son territoire. Se développer d'abord, corriger les effets néfastes de l'expansion par la suite : ce laxisme est devenu un luxe qui n'est plus à la portée de quiconque, car la pollution croît plus vite que l'économie.

L'Asie du Sud-Est paie cher un développement qui, surtout depuis 1986, s'est accéléré dans plusieurs Etats et dont le ralentissement n'est pas encore prévisible

Selon la Banque mondiale, trois des polluants industriels les plus dangereux (bioxyde de soufre, bioxyde de nitrogène et particules en suspension totale dans l'air) se sont, de 1975 à 1988, multipliés par dix en Thaïlande, par huit aux Philippines et par cinq en Indonésie. Or la demande d'énergie augmente également plus vite que la croissance économique, et le parc automobile, sans réel contrôle des gaz, double en moyenne tous les sept ans.

Les défenseurs de la thèse selon laquelle croissance rapide et protection de l'environnement sont incompatibles ont beau avoir du mal à se faire entendre, la conscience de la gravité de la situation fait néanmoins son chemin, notamment avec le renforcement de l'hygiène et la naissance de classes moyennes. Ainsi, les constructions de barrages sont-elles de plus en plus controversées. En Indonésie, un procès engagé en 1994 sur le montant des compensations accordées à des paysans déplacés par la construction d'un barrage, en partie financée par la Banque mondiale, fait réfléchir ceux qui entendent se lancer dans ce type de projet, car les organisations non gouvernementales se portent désormais, comme c'est aussi le cas en Thaïlande, au secours des ruraux. Fin novembre, les quatre pays riverains du bassin inférieur du Mékong (Laos, Thaïlande, Cambodge et Vietnam) se sont entendus sur l'exploitation du grand fleuve, notamment pour en éviter le détournement des eaux à des fins d'irrigation et d'hydroélectricité.

Des organismes privés, en Thaïlande, ont pris l'initiative de créer un « fonds vert » avec la participation du secteur privé, dont la réponse a été positive. En Indonésie, un programme devrait permettre de doter de l'énergie solaire un million de ménages dans les cinq années à venir. Des campagnes se développent un peu partout, à l'initiative d'organisations non gouvernementales locales, en faveur de la protection de la nature et pour faire adopter une législation contraignant les industries à opter pour des technologies plus propres, donc plus coûteuses.

En 1992, Bangkok a ratifié un Acte national de l'environnement doté d'un fonds de 200 millions de dollars affecté au développement d'une production plus propre. En outre, le gouvernement thaïlandais a promis de dégager 900 millions de dollars sur cinq ans pour la protection de l'environnement. Pour sa part, Djakarta s'efforce, surtout depuis un an, de mieux contrôler le commerce illicite du bois. Mais il reste très difficile de convaincre des millions de petites et moyennes entreprises qui comprennent mal le profit engendré par une politique plus écologiste. Les déchets s'accumulent partout, depuis les eaux sales déversées dans les rivières jusqu'aux tonnes de métaux ou de plastiques abandonnés.

Les Etats de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), qui regroupe Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, les Philippines et la Thaïlande, ont adopté, en avril 1994, leur premier « plan vert », un programme visant à intégrer, dans un délai de cinq ans, une politique de l'environnement. L'Asean a également invité les quatre autres pays de la région (Birmanie, Cambodge, Laos et Vietnam) à s'unir à elle pour protéger les littoraux de la région et préserver les ressources maritimes.

En Indonésie, pour la première fois, des groupes d'écologistes ont pu poursuivre en justice le président Suharto pour avoir autorisé que des fonds prévus pour la reforestation – d'un montant global de 185 millions de dollars – aient été affectés à l'industrie aéronautique nationale, laquelle s'est empressée, depuis, de faire savoir qu'ils seraient remboursés, intérêts compris. Quelle que soit la décision du tribunal, il est révélateur que, même dans un système autoritaire, des organisations soient prêtes à attaquer le chef de l'Etat.

En l'espace d'une génération, le genre de vie et les conditions matérielles de dizaines de millions de gens se sont radicalement modifiés : école, électricité, télévision, services de santé et, pour finir, société de consommation. L'urbanisation est effrénée et les principaux pôles de développement sont de plus en plus gourmands. Si des erreurs commencent à être corrigées, les conditions d'une croissance équilibrée, à l'échelon régional, sont encore loin d'être réunies, ainsi que le soulignent les écarts de niveau de développement dans la partie continentale.

A la suite d'un glissement de terrain meurtrier, la Thaïlande a interdit en 1989 les coupes de bois sur son territoire. Conséquence : pour satisfaire leur propre marché et le fort appétit des économies industrialisées de la région, les forestiers thaïlandais exploitent ou convoitent les richesses de trois de leurs voisins, la Birmanie, le Laos et le Cambodge. Ce dernier pays, encore en proie à la guerre et au banditisme, a été victime, fin 1994, d'une sécheresse suivie d'inondations. Les autorités ont calculé que le déficit rizicole s'élèverait en 1995 à 300 000 tonnes et lancé un appel urgent à d'éventuels donateurs.

LA brutalité des crues et des décrues du Mékong, qui ont fait un million de sinistrés en novembre dans son delta et détruisent les riches cultures sur berge, n'est pas seulement le fait du rythme des pluies ; elle est surtout celui d'une déforestation sauvage. Les deux tiers du Cambodge étaient couverts de forêts denses voilà trente ans. Moins de 30 % de sa superficie le sont aujourd'hui et seulement un quart est formé de forêts primaires. Les forêts ne retenant plus l'eau de pluie, le Mékong est sujet à des crues et des décrues de plus en plus brusques. En outre, l'équilibre du Tonlé-Sap, régulateur des eaux du Mékong et grand réservoir de poissons, est remis en cause par les travaux d'irigation inconséquents de la période des Khmers rouges (1975-1978) et la destruction des mangroves, zones de ponte, par des paysans misérables en quête de bois de chauffage.

Tout le monde coupe du bois au Cambodge : les Khmers rouges pour alimenter leur trésorerie, comme l'armée royale pour financer son rééquipement en matériel et en armement. En 1992, avant l'interdiction de l'exportation de bois par l'ONU, 1,5 million de mètres cubes ont ainsi été exportés. Mais ces trafics se poursuivent depuis, surtout en direction de la Thaïlande, car les deux camps en présence ont des besoins cruciaux de recettes ; de toute façon, faire respecter une réglementation des coupes de bois est pratiquement impossible. Des entrepreneurs thaïlandais puisent également dans les vastes réserves de bois de la Birmanie et du Laos, deux pays où le niveau de vie est, comme au Cambodge, de dix fois inférieur à celui de la Thaïlande.

La Papouasie - Nouvelle-Guinée a, de son côté, quadruplé ses exportations de bois depuis 1980 : 2,7 millions de mètres cubes, soit l'équivalent de 3 millions d'arbres, ont été exportés en 1993, pour l'essentiel vers le Japon. En Indonésie, selon des sources officielles, 5 millions d'hectares de brousse, de plantations et de forêts ont brûlé en octobre 1994 à Sumatra et à Kalimantan (partie indonésienne de Bornéo). Même là où les problèmes de pollution sont les plus sérieux, l'urbanisation ne fait que s'amorcer : 70 % des 60 millions de Thaïlandais sont encore des ruraux.

La prise de conscience de la gravité des problèmes n'a pas encore permis de ralentir sensiblement le rythme de croissance de la pollution. Alors que quelques centaines de millions de dollars sont affectés à la protection de l'environnement, il faudrait compter en milliards de dollars pour assainir la situation. En d'autres termes, pour préserver son environnement, l'Asie du Sud-Est devrait déjà songer à divertir des ressources substantielles, quitte à accepter un ralentissement, au moins provisoire, de son expansion économique.

Jean-Claude Pomonti

Deux scénarios pour Salman Rushdie

par Pierre Pachet

Dans *Le Monde* daté 11-12 juin, un éditorial intitulé « Rushdie sans garanties ? » dénonce par avance la politique *« aveugle »* des démocraties occidentales, soupçonnées de se satisfaire du vague engagement de l'Iran de ne pas mettre à exécution la *fatwa* lancée contre Rushdie. *« Par avance »* puisque la réponse officielle de l'Iran aux demandes de l'Union européenne concernant le sort de l'écrivain britannique ne devrait être connue que le 22 juin. Ce pessimisme salubre mais précipité nous donne l'occasion de faire mieux comprendre le sens de l'action politique que les comités de défense de Rushdie dans divers pays, en accord avec l'écrivain, ont engagée depuis sa visite à Paris en mars dernier.

Cette visite en France, on s'en souvient, a revêtu un caractère politique marqué, à la différence des précédentes. Rushdie n'a pas rencontré uniquement le ministre de la culture, mais les hauts responsables de l'Etat. Ce qu'il voulait n'était en effet pas seulement la réitération rituelle de grands principes concernant la liberté de création, mais des engagements concrets de la France, et donc de la présidence de l'Union européenne, en faveur de sa cause.

On doit rappeler que la France entretient avec l'Iran des relations assez étroites, économiques et diplomatiques, qui n'avaient jusque-là laissé que peu de place à un soutien énergique de la cause de Rushdie. Les pays nordiques, en revanche, ont montré l'exemple, et la pression qu'ils ont exercée sur l'Iran a conduit les ambassadeurs de ce pays en Norvège et au Danemark à donner certaines assurances quant à la sécurité de Rushdie. Pourquoi ne pas essayer de prendre cela comme un point de départ pour contraindre l'Iran à renoncer à ses menaces de mort ? Telle fut en mars l'argumentation de Rushdie et de ses défenseurs. Et c'est dans cette voie que l'Union européenne, à l'initiative de la France, a demandé à l'Iran de s'engager.

Deux scénarios peuvent désormais se présenter.

Premier scénario. Le gouvernement iranien ne répond pas ou répond en les termes qui lui sont de longue date coutumiers. L'Iran se contenterait ainsi de répéter ce que déclarait déjà l'agence IRNA au lendemain de la venue de Rushdie en France : l'Etat iranien n'aurait jamais eu l'intention d'envoyer des tueurs contre Rushdie, coupable néanmoins d'avoir blasphémé et d'avoir offensé des millions de musulmans à travers le monde, et sous le coup d'une *fatwa* émise par l'imam Khomeini et approuvée par tous les pays musulmans. La « Fondation du 15 khordad », elle, fondation privée qui a promis une prime aux assassins, serait libre de ses initiatives.

Une telle réponse, reprenant dans des termes à peu près inchangés la position du gouvernement iranien de ces cinq dernières années, serait à nos yeux inacceptable. Elle traiterait par le déni, c'est-à-dire par le mépris, les multiples démarches entreprises par l'Union européenne, notamment celles mises en œuvre par la présidence française ces derniers mois. Cette attitude de l'Iran devrait entraîner une réaction extrêmement ferme de la part de l'Union européenne.

Deuxième scénario. L'Iran donne une réponse qui peut être considérée comme une étape sur la voie d'un règlement positif de l'affaire Rushdie. Le signal de bonne volonté de l'Iran, qui permettrait de poursuivre le dialogue, pourrait consister, selon Rushdie et ses défenseurs, en :

– une déclaration faite devant différentes instances internationales (l'Union européenne, l'Organisation de la conférence islamique, l'Assemblée générale des Nations unies), affirmant que le gouvernement iranien renonce à encourager la violence contre la personne et l'œuvre de l'écrivain britannique ;

– l'annonce de la suppression de la prime de 2 millions de dollars offerte par la Fondation du 15 khordad ;

– un appel solennel à la communauté musulmane mondiale, lui enjoignant de ne pas chercher à attenter à la vie de Rushdie.

De telles déclarations devraient ouvrir la voie, dans un délai rapproché (moins d'une année), à l'annulation de la *fatwa* elle-même.

Signalons au passage, pour en finir avec un argument souvent entendu, que la République islamique, pouvoir théocratique, ne peut s'abriter, pour justifier son obstination, derrière une prétendue répartition des pouvoirs en Iran. La récompense promise aux assassins n'émanerait pas du gouvernement, mais d'une fondation privée ? Parions pourtant que cette fondation ne peut exercer ses activités et faire connaître ses désirs qu'avec la protection du pouvoir de Téhéran. La *fatwa*, entend-on dire encore, émane d'un ayatollah disparu aujourd'hui et n'aurait pu être abrogée que par lui. Nombre d'experts en droit et en théologie islamique ont défendu une autre thèse. Et il est désormais établi qu'une *fatwa* statuant en sens inverse de celle de 1989 pourrait parfaitement rendre caduque cette dernière en se substituant à elle. C'est à l'Iran d'ouvrir la voie en ce sens.

Ou bien l'Iran persiste. A l'Union européenne de réagir fermement dans ce cas. Ou bien viennent des signes encourageants. Il faut alors évoluer vers l'annulation de la fatwa, avant un an

L'article du *Monde* avançait aussi un argument, qui vise simultanément Salman Rushdie, ses défenseurs, et les démocraties occidentales dans leur ensemble. *« Les Européens ne devraient pas se focaliser sur le sort de l'auteur des* Versets sataniques, écrit le journal, *au détriment d'autres écrivains iraniens persécutés. »* Mais comment séparer ces deux causes ? Il est vrai que la situation des écrivains est très difficile en Iran. Cent trente-quatre d'entre eux ont eu le courage de signer un texte, rendu public en Iran en octobre 1994, visant à créer une union professionnelle des écrivains dont le but serait *« de supprimer tout ce qui s'oppose à la liberté de pensée, d'expression et d'édition »*.

Le 27 novembre, l'écrivain et poète Ali Akbar Saidi Sirjani, qui avait souvent critiqué la censure iranienne, et avait été arrêté en mars à la suite de douteuses accusations criminelles, mourait en prison, alors même que les 134 subissaient diverses pressions, et que certains d'entre eux retiraient leur signature. Il faut faire connaître ces atteintes aux libertés, et nous comptons sur la presse pour le faire.

Mais on ne peut opposer ainsi Rushdie et les écrivains iraniens. S'il y a en Occident cet intérêt particulier pour Salman Rushdie, c'est d'abord parce qu'il est citoyen britannique, et donc européen, qui n'a d'autre lien avec l'Iran que d'y avoir vu traduire et publier ses premiers romans. En condamnant à mort le citoyen d'un autre Etat sous prétexte qu'il est d'origine musulmane (Rushdie est né en Inde), l'ayatollah Khomeini prétendait exercer une autorité religieuse, judiciaire et politique qui faisait fi de toutes les citoyennetés, et il montrait par là même le peu de cas qu'il faisait de la liberté de pensée et de la liberté de conscience où que ce soit, y compris évidemment en Iran. C'est ce qu'ont parfaitement compris les 50 intellectuels et artistes iraniens en exil qui, en mars 1992, lançaient un appel en faveur de Rushdie, liant son sort à celui de ceux qui, *« à l'intérieur de l'Iran, subissent en permanence la pression impitoyable de la censure religieuse, et qui y ont été emprisonnés et même exécutés pour « blasphème »*.

C'est pourquoi aussi nombre de musulmans de France expriment leur solidarité avec l'écrivain. Par ailleurs, il ne suffit pas de rappeler que Rushdie est un écrivain important. Il faut souligner que *Les Versets sataniques*, tout comme les réflexions ultérieures de Rushdie sur cette affaire, touchent à des questions essentielles du monde d'aujourd'hui. Œuvre de fiction et de réflexion, *Les Versets* mettent en question le statut des textes sacrés face à la pensée moderne ; ils démontrent la puissance (inquiétante, mais essentielle) de l'imagination et de la pensée individuelle. C'est pourquoi la liberté de création et l'existence de cet écrivain nous importent ; c'est pourquoi nous croyons nécessaire d'explorer toutes les voies qui pourraient conduire l'Iran à renoncer à ses menaces.

***Pierre Pachet** est universitaire et écrivain. Il est l'un des animateurs du Comité pour la défense de Salman Rushdie*

1995, année faste pour le Front national

Suite de la première page

Le FN est sorti des frontières traditionnelles de l'extrême-droite. A l'élection présidentielle, seulement 30 % des électeurs de Jean-Marie Le Pen se classent à l'extrême droite sur la traditionnelle échelle gauche-droite de la Sofres ; 23 % se classent à droite ; 29 % au centre ; 13 % à gauche et 5 % à... l'extrême gauche.

Dans la société politique actuelle, où les repères traditionnels s'estompent, la cohérence entre le positionnement politique et le comportement électoral s'est beaucoup affaiblie. Il y a là aussi une conséquence du renouvellement sociologique dont bénéficie le Front national : les ouvriers qui votent en sa faveur ne se sentent nullement d'extrême droite. En 1988, ils votaient Mitterrand dès le premier tour. Au second tour de 1995, ils ont souvent préféré Lionel Jospin à Jacques Chirac dans un combat à leurs yeux classique. Mais entre-temps, au premier tour, ils ont voté Le Pen.

Le vote FN était réputé puissant dans les élections nationales (présidentielle, législatives), où les électeurs portent un jugement sur l'état du pays, et faible dans les élections locales (municipales, cantonales), où les électeurs jugent leurs élus, dont ils se sentent en général proches. Ainsi, aux municipales de 1989, le Front national a tout juste atteint 10 % des voix dans les villes de plus de 9 000 habitants, où il était effectivement présent, et, aux cantonales de 1994, il a plafonné au même score. Depuis dimanche dernier, cette analyse n'est plus exacte. Le Front national a obtenu une moyenne de 13 % des voix dans les villes de plus de 9 000 habitants où il s'est présenté.

Il y a six ans, le taux de fidélité du vote lepéniste entre la présidentielle et les municipales était de 58 % (de 17,43 % à la présidentielle à 10,1 % aux municipales, statistique calculée dans les villes où le FN était présent aux deux élections), ce qui signifie qu'en apparence tout au moins plus de 40 % de son électorat de l'élection nationale ne se reportait pas sur lui à l'élection locale. En 1995, entre le vote lepéniste du 23 avril et le vote frontiste du 11 juin, le taux de fidélité est monté à 81 % (de 17,1 % à la présidentielle à 13,1 % aux municipales). Le phénomène a certainement été facilité par la proximité de date des deux scrutins, mais, en 1988, dans les sept semaines qui séparaient la présidentielle des législatives, le taux de fidélité du vote lepéniste n'avait été que de 69 %.

Depuis 1986, le vote Le Pen est qualifié dans les analyses électorales de « vote protestataire ». Beaucoup d'électeurs portaient leurs voix sur le FN sans partager ses idées et surtout sans souhaiter sa victoire. Cette analyse ne se trouve-t-elle pas, elle aussi, dépassée ? Dans de nombreuses villes, à l'évidence, beaucoup d'électeurs ont voté pour élire un maire et une équipe Front national, et pas seulement pour crier leur désespérance. Jusqu'à présent, le vote Front national paraissait victime, si l'on ose dire, d'un seuil de tolérance qui l'empêchait de dépasser localement le seuil de 25-30 % de suffrages. Aux municipales de 1989, il ne dépassait 30 % des voix que dans une seule ville de plus de 9 000 habitants, aux législatives de 1993 dans six villes. A ces élections municipales, il y parvient à seize reprises. Le record du vote FN en 1989 appartenait à Saint-Gilles (Gard), avec 34 % des voix. Six ans plus tard, il se dispute entre Noyon (Oise) avec 44 % des voix et Vitrolles (Bouches du Rhône) avec 43 %, soit dix points au-dessus de la plus haute performance antérieure !

Le vote FN était souvent décrit comme une simple flambée liée au talent de Jean-Marie Le Pen et qui disparaîtrait avec la retraite de son fondateur. Or ces élections municipales montrent tout au contraire qu'une génération de leaders frontistes émerge et dispose désormais d'une véritable assise locale qui lui permet des performances supérieures à celle du président du mouvement. Comment dans ces conditions avoir la naïveté de penser que le phénomène frontiste n'est que passager alors qu'il ne cesse de se développer et de s'enraciner en France depuis onze ans et qu'une génération est désormais prête à succéder à Jean-Marie Le Pen ?

Traditionnellement, au second tour des élections, un réflexe de l'électorat frappe d'inéligibilité de fait les candidats du FN. Ainsi, en 1993, le mouvement n'a-t-il pu faire élire comme député aucun des siens, malgré des triangulaires où il était en tête à l'issue du premier tour et deux duels avec les socialistes pourtant rejetés cette année-là. Aux municipales de 1989, il ne l'a emporté qu'à Saint-Gilles, et cela grâce à la division maintenue de la droite modérée. C'est ce raisonnement qui a conduit à Nice Jacques Peyrat à quitter le Front national, malgré ses idées d'extrême droite et son amitié pour Jean-Marie Le Pen. L'enjeu fondamental du second tour des élections municipales dimanche prochain sera de savoir si l'interdit qui frappe le Front national et empêche la victoire de ses leaders demeure ou non.

Imagine-t-on le retentissement qu'aura dans l'Europe tout entière la conquête de plusieurs grandes villes de France par le parti d'extrême droite ?

Or le FN a l'espoir de conquérir une ville de plus de 9 000 habitants – Noyon (Oise) –, deux villes de plus de 20 000 habitants – Clichy-sous-bois (Seine-Saint-Denis) et Orange (Vaucluse) –, deux villes de plus de 30 000 habitants – Vitrolles (Bouches-du-Rhône) et Dreux (Eure-et-Loir) –, une ville de plus de 50 000 habitants – Tourcoing (Nord) –, et une ville de plus de 100 000 habitants : Toulon (Var). Imagine-t-on le retentissement qu'aura dans l'Europe tout entière la conquête de plusieurs grandes villes de France par le parti d'extrême droite ? D'autant que ces victoires sont possibles sans même tenir aux divisions de la droite modérée, comme à Saint-Gilles en 1989. Pour que le FN soit battu, il faut que l'électeur RPR et UDF se porte sur la gauche à Clichy-sous-Bois et à Vitrolles et que l'électeur de gauche fasse le mouvement inverse à Dreux, Noyon et à Orange. Quant à Tourcoing et à Toulon, l'imbroglio est tel que l'électeur désireux de faire barrage à l'extrême droite ne peut savoir s'il doit se porter sur la gauche ou sur la droite modérée. Il ne peut s'en remettre qu'à la chance.

On touche là aux défauts du mode de scrutin actuel qui, s'il présente l'avantage de représenter les minorités dans les conseils municipaux, pousse dans un système politique déstructuré à la multiplication des listes et à l'intransigeance. Est-il normal qu'une liste puisse diriger une ville en obtenant au second tour 35 ou 40 % des voix alors que les 60 à 65 % restants de la population lui sont violemment hostiles ?

Sans que l'on y ait pris bien garde, le Front national a cette année profondément changé de nature. Il se passe en France une évolution à l'italienne, où le mouvement d'extrême droite, le MSI, longtemps confiné aux petits rôles, est devenu un prétendant majeur à l'exercice du pouvoir. Dimanche prochain en France, dans quelques villes, c'est un peu de l'avenir de notre pays qui se jouera.

Jérôme Jaffré

Pourquoi Castro sacrifie-t-il le pion Vesco ?

par Jorge Masetti

FIDEL CASTRO nous étonnera toujours. On annonce (*Le Monde* du 10 juin) l'arrestation à La Havane de Robert Vesco, et sa probable extradition aux Etats-Unis, où ce citoyen américain est recherché pour avoir dérobé, en 1973, 223 millions de dollars à un fonds de placement pour petits épargnants.

Après cette retentissante escroquerie, Vesco s'installe au Costa Rica, où il poursuit ses affaires, liées cette fois au trafic de drogue et d'armes. Sur le point d'être arrêté par la DEA (Agence américaine de lutte contre le trafic de drogue), en octobre 1982, il trouve refuge à Cuba, sous le nom de code de *« Tom l'Américain »*. Le leader cubain saura tirer profit des aptitudes spéciales de son hôte. Il ordonne au colonel Antonio de la Guardia, chargé de trouver les moyens pour contourner l'embargo américain contre Cuba, de mettre sur pied avec lui des importations clandestines des Etats-Unis à Cuba : armements, matériels médical et de transmission, etc. Le nouvel ami de Castro touchait une commission sur chaque opération.

Mais les activités de *« Tom »* à Cuba ne s'arrêtent pas là. Entre 1981 et 1985, il étudie aussi la possibilité d'utiliser Cayo Largo (un îlot à mi-chemin entre la Colombie et la Floride !) pour le blanchiment d'argent. Vesco en profite d'ailleurs pour se faire construire sur ce site paradisiaque une villa avec un embarcadère privé, pour son yacht de 1 million de dollars.

Il était facile de rencontrer « l'homme d'affaires » chargé d'attirer dans l'île des capitaux d'origine douteuse

« Tom l'Américain » possède aussi deux autres villas. Une à la Marina Hemingway (un centre touristique de luxe situé à la sortie de La Havane), dotée d'un système de transmission spécial installé sur ordre de Ramiro Valdès, alors ministre de l'intérieur. Et l'autre dans le quartier de Siboney, réservé aux hauts dignitaires du régime et à leurs invités de marque.

Après l'avoir longtemps niée, Fidel Castro est finalement contraint d'admettre publiquement la présence de Vesco à Cuba, en 1985, à la suite d'un reportage de CBS. Il invoque alors au cours d'une conférence de presse *« le refuge humanitaire »*. Le 13 juillet 1989, Antonio de la Guardia est fusillé *« pour trafic de drogue »*, dans le cadre du procès Ochoa, baptisé par la presse internationale de *« procès de Moscou à La Havane »*.

On aurait pu croire qu'après cela la présence de Vesco se serait faite plus discrète dans la capitale. Pas du tout. Il était facile de rencontrer *« l'homme d'affaires »* chargé d'attirer dans l'île des capitaux d'origine douteuse, dans les centres commerciaux et les lieux de loisirs réservés aux étrangers... toujours accompagné par ses gardes du corps du ministère de l'intérieur cubain.

D'autres trafiquants de drogues notoires avaient leurs entrées à Cuba. Citons pour mémoire Jaime Gillot-Lara, décédé à La Havane d'un étrange infarctus en 1990, quelques mois après le procès Ochoa. Et Carlos Leder, aujourd'hui incarcéré aux Etats-Unis, qui fit cadeau de deux avionnettes de luxe au *Lider* cubain. En échange de quoi ?

La grande erreur est d'interpréter les gestes de Fidel Castro comme ceux d'un chef d'Etat « normal ». Il ne gouverne pas, il conspire. Il n'a ni ami ni ennemi. Comme dans une partie d'échecs, il sacrifie un pion, ou une reine, selon les circonstances. Selon les nécessités. L'essentiel est de protéger le roi. De rester au pouvoir.

C'est pourquoi il faut tâcher de comprendre ce qu'il peut gagner aujourd'hui en livrant le pion Vesco aux Américains. Il rend la politesse à l'administration Clinton, qui a, depuis l'accord de mai dernier, rapatrié à Cuba les *« balseros »*, qui tentent de s'échapper de l'île. Et il prouve à l'opinion mondiale sa bonne volonté à l'égard de ces *« Yankees »* qui *« lui »* imposent encore et toujours l'embargo.

Du même coup, il se débarrasse d'un complice gênant. En le livrant lui-même aux Etats-Unis, il ôte à Vesco toute crédibilité sur tout ce qu'il pourra déclarer contre lui. Et, surtout, il disqualifie le dernier témoin du procès Ochoa. Il tente peut-être aussi une opération de séduction en direction de ses nouvelles relations internationales.

En trente-six ans, le *« commandant en chef »* a construit un système où lui seul peut se sentir en sécurité. Avec toujours un bouc émissaire à portée de main. Mais il oublie que la partie qu'il joue peut s'achever par un *« échec et mat ! »*.

***Jorge Masetti** est un ancien collaborateur d'Antonio de la Guardia. Il vit en exil en France depuis 1991*

Le Monde

Les Etats-Unis et la Bosnie

IL y a, à première vue, quelque chose de choquant dans la déclaration faite jeudi par les Occidentaux à Halifax, qui exhorte les *« belligérants »* bosniaques à déposer les armes. Les sept dirigeants les plus puissants du monde n'ont-ils rien d'autre à dire aux milices de Radovan Karadzic qui assiègent Sarajevo, l'affament, l'ensanglantent ? N'ont-ils rien de mieux à dire aux Bosniaques qui, désespérant de la communauté internationale, semblent avoir décidé de ne plus compter que sur eux-mêmes et de briser seuls l'encerclement de leur capitale ?

En réalité, la question ne se pose pas en ces termes et ceux qui, face à cette crise, sont les plus enclins à se réclamer de la morale – les ténors du Congrès américain – sont les moins autorisés à le faire. La déclaration des Sept à Halifax vise à sauver du désastre l'ultime tentative menée par les Européens – France et Grande-Bretagne en tête – pour éviter que le sort de la Bosnie ne soit définitivement réglé par les armes. On peut certes contester cette politique de recherche d'un règlement négocié. Mais si l'on estime qu'il n'y a pour les Musulmans bosniaques pas d'autre issue que la guerre, il faut aller jusqu'au bout : demander le retrait des « casques bleus », accepter d'aider à ce retrait, et consentir surtout à venir militairement en aide aux forces gouvernementales. Bref, il faut être prêt à s'engager dans la guerre.

Non seulement l'opposition républicaine au Congrès n'envisage rien de tout cela, mais elle sape délibérément les efforts déployés par les Européens pour résoudre la crise, auxquels, après bien des hésitations, s'est rallié Bill Clinton. Les dernières initiatives de Bob Dole et Newt Gingrich sont particulièrement révélatrices de la vraie nature de leur combat : c'est pour des raisons financières et démagogiquement électoralistes qu'ils ont tenté de bloquer la création de la Force de réaction rapide que Paris et Londres ont décidé de mettre sur pied pour aller renforcer la Forpronu. Non seulement les républicains ne sont pas disposés à envoyer un soldat américain se battre en Bosnie, non seulement il ne souhaitent pas voir les GI's aller protéger là-bas un éventuel retrait de la Forpronu, mais il n'entendent même pas payer la part qui revient à leur pays dans la mise sur pied de la FRR.

La vraie nature de cette bataille des républicains américains, c'est celle du cynisme électoraliste, c'est la tromperie envers un gouvernement bosniaque qui espère toujours entraîner les Occidentaux dans la guerre, celle d'un isolationnisme irresponsable comme les Etats-Unis n'en avaient sans doute plus connu depuis les années 30. Sur cette question, comme sur d'autres sujets de politique étrangère, MM. Dole et Gingrich ont face à eux un président très faible. La crise bosniaque le montre avec une particulière netteté actuellement : c'est le *leadership* américain qu'ils enterrent.



L'enquête qui dérange

LA corruption est-elle au cœur de la République ? La question sera sans doute posée au vu de la stupéfiante lettre de M. Longuet, en date du 25 mars 1988, que nous révélons (*lire page 16*). Alors ministre chargé des postes et télécommunications du gouvernement de Jacques Chirac, M. Longuet demande à une entreprise de verser sur le compte suisse d'une société panaméenne appartenant à l'un de ses collaborateurs et ami, M. Constantinoff, une commission de 16 millions de francs. Une partie de cette somme rejoindra ensuite un compte – luxembourgeois cette fois – du banquier Alain Cellier, autre proche de M. Longuet.

Ce document vient spectaculairement relancer l'enquête entamée il y a un an par le conseiller Van Ruymbeke sur le financement du Parti républicain qui, outre Gérard Longuet, déjà mis en examen, risque fort de mettre en difficulté Alain Madelin, ministre de l'industrie de 1986 à 1988 et, aujourd'hui, ministre de l'économie et des finances. Depuis des mois, le juge rennais désormais assisté d'enquêteurs luxembourgeois et suisses met au jour ce qui ressemble fort à un système de financements occultes d'une rare ampleur. On connaissait les fausses factures et l'architecture rustique du groupe Urba qui permit de financer le PS. Cette fois, c'est un système autrement sophistiqué qui est progressivement dévoilé et dont la finalité – financements politiques ou enrichissement personnel ? – n'est pas encore clairement établie.

En jonglant avec des sociétés offshore, des sociétés panaméennes, des comptes bancaires fort bien protégés en Suisse ou au Luxembourg, les écrans opaques ont été multipliés et compliquent singulièrement le travail des enquêteurs. Si cet écheveau n'a pas encore été entièrement démêlé, il met d'ores et déjà en cause le rôle de MM. Longuet et Madelin lorsqu'ils étaient, entre 1986 et 1988, aux commandes de deux ministères tellement proches que le premier était le ministre délégué du second. Pour l'un comme pour l'autre, la justice a identifié des collaborateurs ou des conseillers officieux – Génia Constantinoff pour M. Longuet, Marc de Scitivaux pour M. Madelin – gérant des comptes panaméens en Suisse où transitent des dizaines de millions de francs.

Les démentis et les explications embarrassées des deux ministres sont désormais largement insuffisants. Quant aux enquêteurs suisses, ils s'inquiètent de la multiplication des recours qui les empêchent de transmettre des pièces et documents à leur collègue français. La complexité des procédures judiciaires, qui s'ajoute à celle de l'enquête elle-même, permettra peut-être de différer, voire d'empêcher, certains développements. L'élémentaire transparence et la volonté d'en finir avec les affaires, deux ambitions affichées par MM. Chirac et Juppé, voudraient que M. Madelin, désormais en charge du ministère clé de l'économie et des finances, et M. Longuet s'expliquent sur le fond dans une affaire qui pourrait se révéler dévastatrice tant pour le Parti républicain que pour le nouveau gouvernement.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

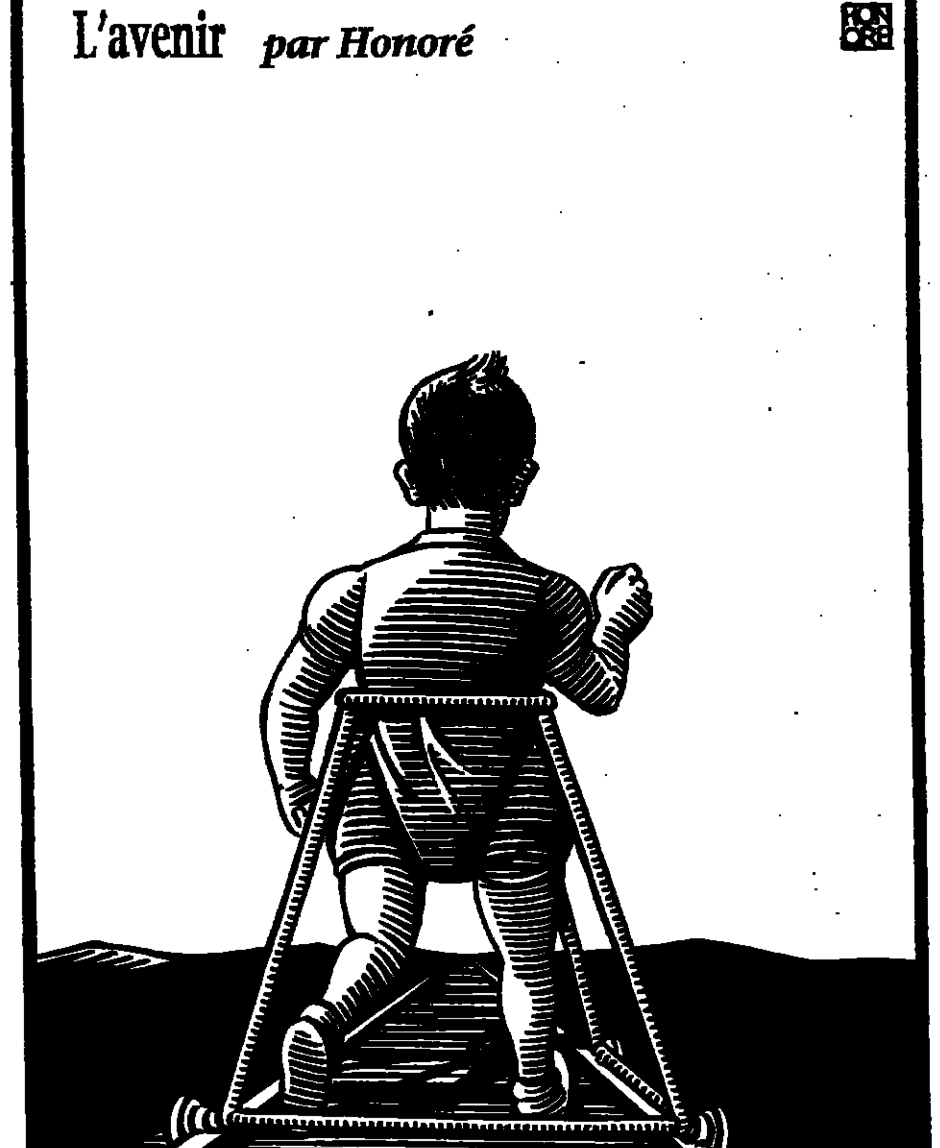
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

L'avenir *par Honoré*



Sous la menace des « nouveaux déserts »

L'HISTOIRE de la lutte de l'homme contre le désert, vieil et inséparable enjeu de la civilisation, est marquée d'échecs. Depuis la conférence internationale qui lui fut consacrée en 1976, 105 millions d'hectares supplémentaires de terres fertiles (deux fois la superficie de l'Espagne) ont été définitivement stérilisés. Le désert avance toujours. Pis : vingt ans après lui avoir déclaré la guerre, on s'est rendu compte qu'on s'était trompé de cible. Le désert n'est plus ce qu'il était.

Plutôt que la lente extension des dunes vives, c'est le phénomène de perte de fertilité du sol et sa désertification brutale, sous l'impact de la pression humaine, qui apparaît inquiétant. Au point que les Nations unies, après avoir adopté une convention spécifique au sommet de Rio, ont décidé de faire de chaque 17 juin une « journée mondiale de lutte contre la désertification ». Aujourd'hui, en effet, des zones définitivement dégradées naissent à des milliers de kilomètres de tout désert, hors de tout accident climatique. L'aridité progresse moins de front, à la périphérie des sables, qu'elle ne se répand par taches, sur tous les continents. C'est un mal obscur, une progression irrégulière – les géographes parlent de « mitage » de l'espace et les Africains de « taches de léopard » –, qui se traduit par un épuisement des capacités productives des terres. Conséquence paradoxale de la modernité, le désert est devenu un lieu actif. Cette fois, la responsabilité principale ne relève pas des dérèglements climatiques mais de l'homme et de ses activités. Un phénomène autrement plus érosif que les sécheresses : sa menace s'applique aujourd'hui au quart des terres émergées de la planète et hypothèque la survie de près d'un habitant sur six de la planète.

« BULLDOZER » DU PAUVRE

« La désertification avec ses impacts écologiques, sociaux et économiques peut menacer l'équilibre mondial à moyen et à long terme. » Les dernières observations satellitaires confirment la mise en garde de la convention de Rio : 3,6 milliards d'hectares de terres cultivables – soit l'équivalent du continent américain et quatre fois la surface des déserts *stricto sensu* – sont actuellement en voie de désertification. Une centaine de pays sont concernés, en Asie et en Afrique principalement, mais aussi sur la côte est de l'Amérique latine, au sud-est de l'Amérique du Nord, en Australie, au Caucase et sur le pourtour méditerranéen, jusqu'au sud de l'Espagne.

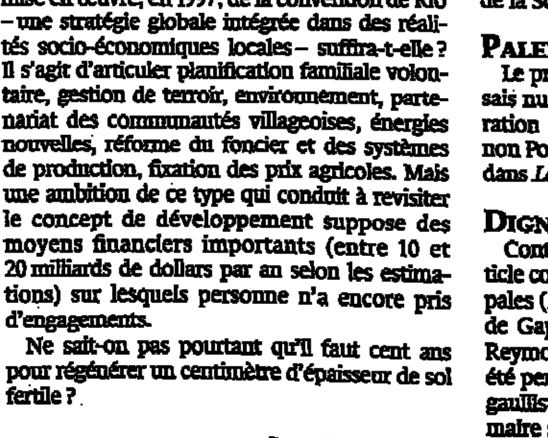
Les zones sèches sont, bien sûr, les plus menacées. Mais, à la différence des déserts traditionnels, la caractéristique des « nouveaux » déserts tient à ce que ceux-ci sont habités, et de plus en plus. 900 millions d'individus y vivent actuellement et le taux de croissance démographique y flirte, comme au Sahel, avec les 3 % (impliquant un doublement de la population dans les trente ans à venir). C'est bien la pression de cette population qui crée le problème. *« La forêt précède les hommes, le désert les suit »*, remarquait déjà Jean Giono. Ce n'est pas peu dire. Les nécessités de survie de populations devenues trop nombreuses conduisent à la dégradation des milieux fragiles : abattage des arbres, destruction du couvert végétal, surpâturage, surexploitation des terres, matraquage chimique pour accroître le rendement des cultures commerciales, feux de brousse, diminution des temps de jachère... Au bout du compte, la fertilité s'épuise, laissant pour héritage l'érosion et la latérisation des sols avant l'ensablement final.

L'homme crée donc désormais le désert, détruisant en même temps la base écologique de sa survie. Car c'est précisément dans les contrées sèches que la dépendance humaine est la plus directe avec les ressources naturelles, c'est là que le besoin d'eau, d'arbres, de plantes et de terre est le plus pressant. La misère des milieux ruraux conduit à ce cycle infernal. C'est le « bulldozer » du pauvre. Défavorisés par des politiques de prix agricoles à la baisse, concurrencés par les exportations subventionnées des pays du Nord, privés d'emplois dans des campagnes laissées à l'abandon, paysans et éleveurs n'ont d'autre choix que d'intensifier la pression sur leur seul bien : la terre.

L'érosion du sol exacerbe aussi l'érosion sociale. Accéléré par la désertification, l'exode rural grossit les mégalopoles du Sud au rythme de 8 à 10 % par an, rendant celles-ci de plus en plus explosives. Des pans entiers de populations se réfugient d'une région à l'autre, aggravant l'instabilité politique de pays déjà en crise et frappant à la porte du réduit riche du Nord.

BATAILLE DÉCISIVE

La désertification pose en outre la question de la sécurité alimentaire mondiale. Pour répondre à l'accroissement démographique et parvenir à un niveau nutritionnel satisfaisant pour tous, la production agricole devrait presque tripler au cours du prochain demi-siècle comme elle l'a fait depuis les années 50. Or la production de céréales par habitant est en baisse constante depuis 1984 (– 11 %) et il n'y a guère de nouvelles terres à conquérir, exceptées la savane herbeuse d'Amérique latine et quelques prairies africaines. Selon le Worldwatch Institut de Washington, la quantité de sol cultivé par habitant va baisser de 21 % d'ici à 2010 et de 12 % en ce qui concerne les terres irriguées. La compensation viendra-t-elle d'une nouvelle « révolution verte » ? Rien n'est moins sûr. Aucun miracle génétique n'est en vue, même si la productivité des cultures céréalières se situe toujours au-dessous de leur potentiel génétique.



C'est dire combien la bataille est décisive. La mise en œuvre, en 1997, de la convention de Rio – une stratégie globale intégrée dans des réalités socio-économiques locales – suffira-t-elle ? Il s'agit d'articuler planification familiale volontaire, gestion de terroir, environnement, partenariat des communautés villageoises, énergies nouvelles, réforme du foncier et des systèmes de production, fixation des prix agricoles. Mais une ambition de ce type qui conduit à revisiter le concept de développement suppose des moyens financiers importants (entre 10 et 20 milliards de dollars par an selon les estimations) sur lesquels personne n'a encore pris d'engagements.

Ne sait-on pas pourtant qu'il faut cent ans pour régénérer un centimètre d'épaisseur de sol fertile ?

Jean-Paul Besset

AU FIL DES PAGES / International

« Nationaux de tous les pays, séparez-vous ! »

LA conclusion est en forme de prophétie : *« Le XXIe siècle sera le siècle des identités et des particularismes ethnico-nationaux, culturels et cultuels »* ; à quoi s'ajoute un avertissement auquel l'actualité donne tout son sens : *« De la solution de la question minoritaire dépendra en grande partie la paix de demain. »* Joseph Yacoub, professeur de sciences politiques à l'université catholique de Lyon, n'est pas le premier à poser ce diagnostic. Toutefois, son livre a l'avantage de ne pas se limiter à des généralités ; il examine dans le détail l'émergence des minorités et ses rapports avec le fait national, le rôle des organisations internationales dans l'affirmation et la protection des droits des minorités.

Après 1918, sur les dix-sept actes diplomatiques portant sur les minorités, seize concernaient l'Europe – Joseph Yacoub ne manque pas de le rappeler. Mais loin de régler les questions soulevées par la lutte des minorités pour la reconnaissance de leurs droits, la politique menée au lendemain de la deuxième guerre mondiale sous l'impulsion d'une Amérique wilsonienne qui entre-temps s'était retirée d'Europe a exacerbé les passions, tracé de nouvelles frontières aussi artificielles que les précédentes, dépecé des empires multinationaux pour créer des Etats difficilement viables, nourri un irrédentisme gros de conflits futurs.

« Nous sommes rentrés dans la première phase de la quatrième génération des droits de l'homme, celle des droits collectifs d'ordre communautaire », après les droits individuels, les droits socio-économiques, le droit à l'autodétermination, estime l'auteur. Comment est-il possible de garantir ces droits de la *« quatrième génération »* sans mettre en cause le principe sacro-saint de la souveraineté des Etats-nations ? Et comment passer de l'universalisme affiché des droits individuels au particularisme intrinsèque aux droits communautaires ? C'est un problème auquel la France, *« patrie des droits de l'homme »*, est confrontée depuis quelques années ; il a été juridiquement réglé lors de la controverse sur l'existence du *« peuple corse »* en 1991. Le Conseil constitutionnel a indiqué que *« la Constitution ne connaît qu'un seul peuple, et ce peuple est composé de « citoyens », c'est-à-dire d'individus indifférenciés »*. Cette déclaration ne résout cependant pas le problème politique de l'intégration des éléments allogènes, ce qui a amené le Haut Conseil à l'intégration à un balancement délicat entre l'acceptation *« sans arrière-pensées »* des spécificités *« notamment culturelles »* et l'insistance sur *« les ressemblances et les convergences dans l'égalité des droits et des devoirs afin d'assurer la cohésion de notre tissu social »*.

Joseph Yacoub est convaincu que l'avenir est à l'Etat-nation, mais pas nécessairement dans la constellation actuelle. L'Etat-nation est la référence, voire l'idéal, pour les groupes ethniques qui se considèrent comme minoritaires dans des ensembles plus vastes : *« Chaque communauté ethnique vise à se nationaliser, et chaque nation s'efforce de se pourvoir de son identité politique propre, c'est-à-dire de son Etat-nation »*, qui *« s'encaserne »* dans des frontières, selon le mot d'ordre marxiste dévoyé : *« Nationaux de tous les pays, séparez-vous ! »*

Dans une phase de *« fluidité, segmentation, fragmentation des pouvoirs »*, comment l'Etat-nation peut-il perdurer ? L'octroi de droits collectifs aux minorités peut aussi bien subvertir l'Etat national en le faisant éclater que le sauver en encadrant les poussées particularistes. Le choix semble être entre la coexistence aménagée qui concilierait revendications minoritaires et unité nationale – hypothèse peu probable – et l'atomisation à l'infini, puisqu'on est toujours le minoritaire de quelqu'un.

Daniel Vernet

★ ***Les Minorités, quelle protection ?*** **de Joseph Yacoub, préface de Jean-François Six. Desclée de Brouwer, 398 pages, 165 F.**

RECTIFICATIFS

PHILIPPE ET JÉRÔME JAFFRÉ

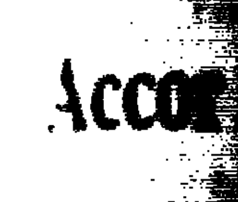
Dans nos éditions du 16 juin, l'article consacré à l'assemblée générale de Suez relatait, en quatrième colonne, l'intervention du président d'Elf Aquitaine. Il s'agit bien sûr de Philippe Jaffré, comme il était écrit précédemment dans le texte, et non de Jérôme Jaffré, vice-président de la Sofres.

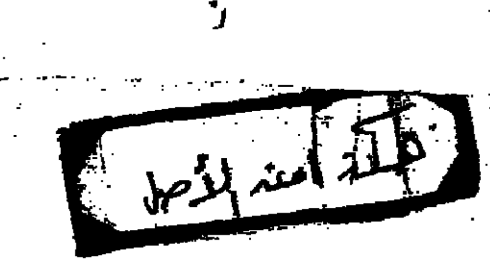
PALEN ET POLEN

Le programme français de simulation des essais nucléaires est le programme Palen (préparation à la limitation des essais nucléaires) et non Polen, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 16 juin.

DIGNE-LES-BAINS ET GAP

Contrairement à ce qui était écrit dans l'article consacré aux résultats du RPR aux municipales (*Le Monde* du 13 juin), ce n'est pas la ville de Gap, dont le maire sortant, Jean Bernard-Reymond (UDF-CDS), est en ballottage, qui a été perdue dès le premier tour par le Parti néogaulliste, mais celle de Digne-les-Bains, dont le maire sortant, Pierre Rinaldi (RPR), a été battu par Jean-Louis Bianco (div. g.).





AU FIL DES PAGES / International

« Nationaux de tous les pays, séparez-vous ! »

« déserts »

RECTIFICATIFS

HÔTELLERIE Paul Dubrule et Gérard Pélisson, les deux coprésidents du groupe hôtelier Accor, désinvestissent pour réduire le montant de la dette. Ramené à 21,3 milliards de francs à la fin de l'exercice 1994, cet endettement devrait être réduit à 17 milliards de francs à la fin de l'année 1996 si l'objectif est atteint. La cession du parc immobilier des hôtels Sofitel est envisagée. ● ACCOR se retrouve aujourd'hui au quatrième rang des grandes chaînes hôtelières internationales derrière trois américains. ● LE FRANÇAIS continue de payer – cher – le rachat de la chaîne économique Motel 6 aux Etats-Unis, touchée par une conjoncture défavorable. ● LE DUFF est l'acquéreur de la chaîne de restauration Pizza Del Arte, dernière cession en date d'Accor. Le fondateur de la chaîne La Brioche dorée double de taille.

Accor est sur le point de céder l'immobilier de Sofitel

Poursuivant sa politique de désinvestissement, le groupe hôtelier veut toujours ramener son endettement à 17 milliards de francs à fin 1996

LE GROUPE ACCOR, qui devait tenir son assemblée générale vendredi 16 juin, continue de multiplier les cessions. Après l'annonce, samedi 10 juin, de la vente de la société Pizza Del Arte – 1 200 salariés, 67 restaurants dont 56 pizzerias et 11 grills Le Boeuf jardinier réalisant un chiffre d'affaires de 550 millions de francs –, le groupe de restauration a décidé de mettre en vente l'immobilier de Sofitel, pour n'en conserver à terme que la gestion. La banque américaine Merril Lynch et la Société générale seront chargées d'en mener la vente à bien. Cette nouvelle opération s'inscrit dans la stratégie décrite par Paul Dubrule et Gérard Pélisson, coprésidents d'Accor, lors de la présentation de leurs résultats annuels (*Le Monde* du 6 mai), dans le but de réduire l'endettement du groupe.

Pour mémoire, au cours de l'exercice écoulé, les cessions, qui étaient estimées au mois de novembre à 2,5 milliards de francs, ont été supérieures à l'objectif que s'était fixé le groupe (*Le Monde* du 2 décembre 1994). Elles ont finalement atteint 3,1 milliards de francs, la moitié de celles-ci portant sur des chambres d'hôtel, le reste sur des activités de restauration. Grâce à ces opérations, l'endettement net du groupe est passé de 23,4 milliards de francs à 21,2 milliards de francs, l'objectif étant de le ramener à 17 milliards de francs à la fin de 1996.

LA DÉCONVENUE MOTEL 6

Cette cession, note Benjamin Cohen, directeur financier d'Accor, correspond à la volonté de désendettement du groupe déjà affichée au cours de l'année 1994. Si Accor reste volontairement discret sur le prix d'une probable transaction, on peut imaginer que celui-ci pourrait se situer dans la partie basse d'une fourchette allant de 1,5 à 2 milliards de francs – Accor conservant la gestion –, ce qui correspond à peu près au prix retenu lors de l'évaluation réalisée au moment de la vente de la chaîne Méridien, finalement remportée par le groupe britannique Forte.

Le calcul est d'autant plus complexe qu'Accor ne détient pas la totalité de l'ensemble des établissements Sofitel, au nombre de 106 à la fin du mois de mai 1995, ce qui représente environ 19 000 chambres. Tout est fonction du mode de gestion. Selon une étude datant du mois de mai réalisée par MKG Conseil, le groupe possède une participation majoritaire dans 48 % (en nombre de chambres) de ses établissements, exploite 44 % en crédit-bail ou en location, les 8 % restants étant seulement en franchise.

Les bénéfices se stabilisent

en milliards de francs

	1990	91	92	93	94
[illegible] (échelle 0–35)					
[illegible] net part [illegible] (échelle 0,5–1,1)					
[illegible] net (1) (échelle 0–25)					

(1) Dettes à long terme + dettes à court terme (prêt à court terme, titres de placement et disponibilités)

Source : Accor

Le chiffre d'affaires opérationnel et l'endettement net ont augmenté dans les mêmes proportions en quatre ans.

La rumeur de la vente du parc immobilier de Sofitel était récurrente. Déjà, à la fin de l'année dernière, la presse s'était fait l'écho de l'intention du groupe hôtelier de ne conserver que 20 % du capital de Sofitel et d'ouvrir le reste à des partenaires financiers et industriels. Dans un entretien à *La Tribune Desfossés*, Benjamin Cohen estimait notamment que, après le rachat manqué des Hôtels Méridien, il fallait *« élargir le tour de table à des partenaires financiers ou industriels »*.

Deux autres mésaventures d'Accor poussent également les dirigeants du groupe à désinvestir massivement. La première trouve son origine outre-Atlantique. Le rachat des 540 hôtels et 62 000 chambres de la chaîne économique Motel 6, quelques mois avant la guerre du Golfe, a littéralement « plombé » les comptes d'Accor. Les atouts présentés à l'époque par la chaîne américaine avaient de quoi séduire le groupe français : un taux d'occupation de 75 %, soit environ une quinzaine de points au-dessus de ses concurrents aux Etats-Unis, et un prix moyen de chambre de l'ordre de 27 dollars, soit 25 % en moyenne au-dessous de la concurrence. S'ajoutaient à ces chiffres un niveau de résultat brut d'exploitation de l'ordre de 45 %, soit l'équivalent de Formule 1 en France, et surtout une détention directe du réseau.

Accor acquit donc cette chaîne au début 1991 pour un montant d'environ 7 milliards de francs. Le prix total d'acquisition équivalait alors à 37 650 dollars par chambre. Or, si l'on applique la « règle du millième » qui valorise une chambre à 1 000 fois son prix locatif, elles auraient dû être payées 27 000 dollars l'unité. Ainsi, selon les spécialistes, Motel 6 a été surpayé d'environ 40 %. Ce qui correspondait, pour les coprésidents d'Accor, au prix du ticket d'entrée aux Etats-Unis, avec, au bout du compte, la place de premier mondial de l'hôtellerie. Malheureusement, en moins d'un an, les taux d'occupation chutaient – conjoncture oblige. Depuis, Motel 6 continue de peser sur les résultats du groupe : si le taux d'occupation est remonté aux environs de 66 %, la chaîne américaine a encore perdu entre 20 et 30 millions de dollars en 1994.

Seconde déconvenue du groupe, l'affaire des Wagons-Lits. Au terme d'une bataille juridique, la justice belge a condamné Accor à payer son OPA au prix fort. Au mois de juin 1994, Accor estimait le surcoût engagé par l'offre publique d'achat lancée sur Wagons-Lits à 1,3 milliard de francs français. Le prix total payé pour les Wagons-Lits passait à 6,5 milliards de francs. L'endettement du groupe, relégué à la quatrième place mondiale, s'aggravant, le rythme des désinvestissements devait être accéléré.

Aussi, il n'est pas étonnant que les coprésidents d'Accor jugent aujourd'hui que détenir seulement un tiers du parc hôtelier du groupe en pleine propriété n'est pas une si mauvaise solution. Hospitality Franchise System, premier mondial, ou ses deux suivants, Holiday Inn et Choice, ont déjà adopté cette formule.

François Bostnavaron

Accor restructure sa dette

Accor a lancé mercredi 14 juin un emprunt obligataire de 1,7 milliard de francs d'une durée de sept ans. Cette opération est destinée à restructurer la dette du groupe hôtelier en en rallongeant la durée, ce que des crédits bancaires classiques ne permettaient pas. L'opération, dirigée par la Société générale, associée à la BNP et à la banque Indosuez, a remporté un beau succès. Accor avait initialement l'intention de lever 1,5 milliard de francs. Mais, devant l'intérêt manifesté par les investisseurs institutionnels, son montant a été relevé de 200 millions de francs. Les titres ont trouvé rapidement preneurs, principalement auprès d'assureurs français et d'établissements financiers britanniques, attirés par leur rendement attractif (7,93 %).

« Pizza Del Arte » vient grossir le groupe Le Duff

LE GROUPE Le Duff, connu pour sa chaîne de restauration rapide *Brioche dorée* et les boulangeries *Fournil de Pierre*, vient de doubler de taille en achetant au groupe Accor les enseignes de restauration *Pizza Del Arte* et *Bœuf jardinier*. Avec une capacité d'autofinancement de 110 millions de francs et des fonds propres de 250 millions, il aurait payé son acquisition environ 300 millions de francs et obtenu un étalement du règlement. Des informations que ni Le Duff ni Accor n'ont voulu commenter. Le nouvel ensemble, qui emploiera 3 000 personnes, devrait dégager en 1995 un résultat net de 35 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,15 milliard.

Président fondateur du groupe, Louis Le Duff avait lancé en 1976 à Brest son premier restaurant *Brioche dorée*. Cette chaîne est aujourd'hui le numéro un du marché de la restauration rapide à la française avec 148 unités. Avec l'achat de *Pizza Del Arte* (59 restaurants), Louis Le Duff, qui possède la petite chaîne bretonne *Pizzeria Lucio* (12 restaurants), prend la première place d'un secteur qui comprend quelque 8 000 restaurants, dominé par les indépendants. L'enseigne Lucio devrait disparaître au profit de *Pizza Del Arte*.

Le Duff, qui a noué des alliances avec Esso pour ouvrir des enseignes sur les autoroutes ou avec Sodexho dans les hôpitaux, doit signer un accord avec McDonald's pour développer en France des « food courts », une formule de restauration rapide comportant plusieurs « guichets » (pizzerias, sandwicheries, viennoiseries...) développée avec succès en Amérique du Nord.

Cette croissance devrait conduire à l'ouverture de 20 à 25 restaurants par an et à la création en 1995 d'environ 500 emplois. Pour recruter du personnel qualifié, Le Duff a lancé, en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie de Rennes et le rectorat, un bac professionnel en alternance qui forme une quinzaine de futurs directeurs adjoints de magasin par an. Reste à savoir si le groupe disposera d'une assise suffisante pour financer sa croissance et rembourser ses dettes. Cette solidité financière est d'autant plus cruciale que Louis Le Duff refuse d'ouvrir le capital de sa société qu'il contrôle à 100 %.

Ar. L.

La Générale des eaux face à la raison d'Etat

ANALYSE

ET SI la Générale des eaux finissait par être déstabilisée ? Si ce groupe, numéro un français des services aux collectivités locales, était emporté par la tourmente des affaires ? Certes, l'audition de Guy Dejouany par le juge Jean-Michel Prêtre, lundi 12 juin, n'a apporté, malgré un contrôle judiciaire restreint, *« aucun élément nouveau »*, comme s'est empressé de le souligner – c'était une première – le PDG du groupe à sa sortie (*Le Monde* du 14 juin). Mais ce nouveau rebondissement, intervenant après une quinzaine de mises en examen, sans même comptabiliser les perquisitions et les collaborateurs entendus comme témoins, fait entrer la Générale des eaux dans une zone dangereuse.

Poser la question, il y a quelques semaines encore, aurait semblé incongru, tant le processus de la succession à Guy Dejouany semblait bien engagé. Avec l'arrivée, fin novembre 1994, de Jean-Marie Messier, ancien associé-gérant de la banque Lazard Frères, le PDG, soixante-quatorze ans, ne se donnait pas seulement le successeur de son choix. Il dotait la Compagnie d'un patron étranger aux multiples dérapages que les zones « grises » de la législation sur le financement de la vie politique avaient favorisés à l'occasion des négociations de marchés publics dans l'eau, les déchets...

Parallèlement, le PDG de la Générale des eaux engageait une politique de « refondation ». Le terme anglo-saxon de *« corporate governance »* (gouvernement d'entreprise) n'était pas employé, mais la mise en place de comités d'administrateurs, d'un comité exécutif et d'un comité d'information ouvrait la voie à une gestion plus collégiale. La refonte des délégations de pouvoir, transférées du président à son dauphin, était l'occasion d'y introduire le respect d'une nouvelle charte des valeurs. La modernisation de la politique commerciale revivifiait les relations avec les abonnés de l'eau. Interne, cette « refondation » trouvait son pendant à l'extérieur de la compagnie dans la refonte du financement des partis politiques. Un changement auquel la Générale des eaux s'est conformée comme l'ont, fortuitement, mais indubitablement, montré les notes internes saisies par le juge Prêtre. Des notes du directeur juridique, Bernard Portnoi, à ses collègues, dans lesquelles celui-ci ne cesse d'attirer leur attention sur les risques d'un dépassement des versements autorisés, soulignant le danger de *« sanction pénale »* pour les dirigeants et civile pour la compagnie : *« l'exclusion des marchés publics »* (*Le Monde* du 15 avril).

SANCTION SANS RETOUR

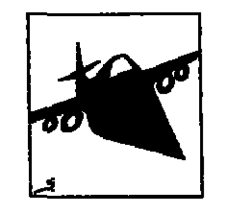
Restait la gestion des « affaires » elles-mêmes et de leurs conséquences pour les cadres du groupe. *« La seule attitude logique consistait à laisser les instructions se poursuivre tout en continuant à utiliser les compétences des dirigeants mis en cause »*, remarque un bon connaisseur du dossier. Dans une entreprise, une sanction (le limogeage) est sans retour, même s'il s'avère que la justice innocentera, plus tard, la personne mise initialement en cause par les magistrats instructeurs. En outre, un dirigeant d'entreprise ne se remplace pas aussi facilement qu'un ministre, suppléé par une administration aussi autonome que complète. Dans l'entreprise, l'expertise ne se décrète pas. Par facilité, sans doute, mais aussi par intérêt, le groupe a jugé urgent d'attendre, sauf cas d'enrichissement personnel (aucun n'a été constaté), ou de condamnation (aucun procès n'a encore eu lieu). Pour un Jean-Marc Oury, éloigné de la présidence d'une Compagnie immobilière Phénix (CIP) en quasi-faillite, tous les cadres dirigeants mis en cause sont demeurés en fonctions.

La conjugaison de ces trois éléments s'est révélée heureuse, comme le montre la hausse du cours de Bourse de plus de 25 % depuis le début de l'année. Avec la « refondation », l'image de la Générale des eaux s'est redressée ; avec la refonte du financement de la vie politique, les pressions exercées sur la Compagnie se sont atténuées et avec le maintien de ses équipes, le groupe a poursuivi sa croissance et accéléré son déploiement international. C'est grâce à sa nouvelle Charte Service Client qu'il vient d'emporter deux contrats d'eau en Bretagne. C'est grâce à son expertise internationale que la Générale vient de gagner l'un de ses plus beaux contrats à Porto Rico, malgré les malveillants *« dossiers obligeamment transmis par les concurrents »*, comme le dit un responsable du groupe.

Ce sont ces résultats-là que la cascade de mises en examen et le noeud coulant enserrant Guy Dejouany menacent désormais de compromettre. Le phénomène d'*« overdose »* finit par rendre impossible la gestion rationnelle des « affaires ». A l'extérieur, l'image se détériore. A l'intérieur, les *« perturbations de l'agenda »* des cadres dirigeants, selon l'expression d'un responsable du groupe, se multiplient, s'ajoutant à cette menace diffuse, lointaine et récurrente, née d'une notion différente du temps, dans l'entreprise et dans le monde judiciaire.

Ce que le parachutage réussi d'un homme seul, Jean-Marie Messier, a permis jusqu'ici d'éviter – la multiplication de sanctions individuelles prises dans l'urgence – semble, soudain, moins tenable à long terme. Pour protéger l'acquis de ces derniers mois, la Compagnie pourrait-elle être conduite à modifier sa stratégie de défense ? L'entreprise a aussi sa raison d'Etat : la sauvegarde du groupe, qui imposerait le sacrifice des équipes. La question taraude l'état-major de la rue d'Anjou, où l'on redoute de se voir imposé, par la pression des juges, un changement de cap d'autant plus inopportun que la concurrence se renforce, avec la montée en puissance des compagnies d'eau britanniques et les ambitions affichées d'un RWE en Allemagne ou d'un Bechtel aux Etats-Unis. De politique, la fragilisation de la Compagnie deviendrait alors économique.

Pierre-Angel Gay



SALON DU BOURGET

■ AIRBUS : le groupement d'intérêt économique (GIE) rassemblant quatre industriels européens, Aérospatiale (37,9 %), Daimler Benz Aerospace (37,9 %), British Aerospace (20 %), et l'Espagnol CASA (4,2 %), *« doit s'adapter et évoluer »*, ont estimé, jeudi 15 juin, les ministres des transports européens concernés à l'issue d'une réunion avec les industriels. Réunis au Salon du Bourget, les ministres se sont déclarés prêts à évaluer des mesures d'accompagnement politique si Airbus devait changer son statut de GIE pour celui de société anonyme afin d'augmenter sa compétitivité.

■ BOEING : les commandes portant sur huit Boeing 777, signées dimanche 11 juin à Washington, par les compagnies aériennes taïwanaises China Airlines (CAL) et EVA Air n'ont pas encore été finalisées, ont précisé ces dernières après l'incident survenu le mercredi 14 juin au niveau de la pressurisation dans l'un de ces appareils. Si elles étaient confirmées, les commandes des huits appareils représenteraient un montant total de plus de 1,1 milliard de dollars (5,5 milliards de francs).

■ ALCATEL : Jean-Claude Husson, Pdg d'Alcatel Espace, a déclaré jeudi 15 juin que son groupe est *« incontournable dans le débat des restructurations industrielles »* en Europe. Cette déclaration s'ajoute aux vifs échanges qui ont eu lieu ces jours-ci entre Matra et Aérospatiale sur le sujet, chacune des deux firmes revendiquant la première place française au sein de l'alliance franco-allemande en cours de constitution. *« Nous représentons une force de 3 000 personnes et plus de 4 milliards de francs, et pesons dans l'espace un poids équivalent à Matra-Marconi Space. Dans les satellites, nous avons le même poids que DASA ou Aérospatiale »*, a expliqué M. Husson.

Les mécomptes de la Snecma font les bénéfices de son associé américain General Electric

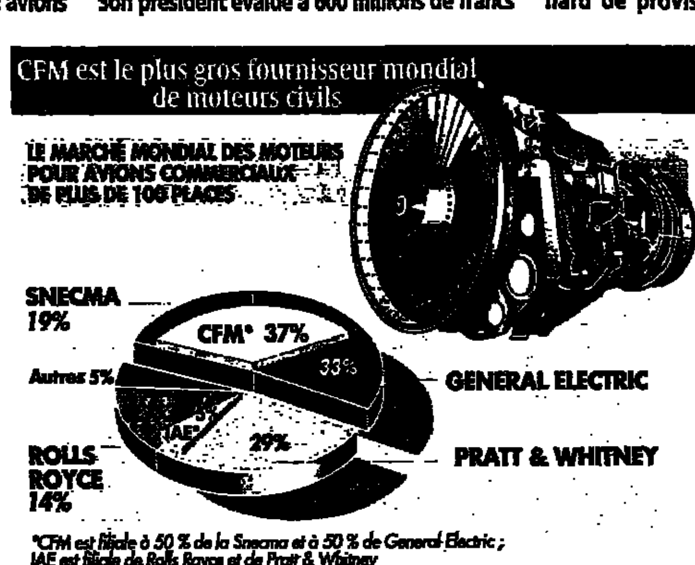
A cause du dollar, plus les deux partenaires vendent de moteurs, plus le manque à gagner est lourd pour le français

Si CFM International, filiale de la Snecma et de l'américain General Electric, est devenue le plus gros pourvoyeur de moteurs d'avions civils avec 37 % du marché, elle est aussi une source de pertes pour le motoriste français. Son président évalue à 600 millions de francs le manque à gagner pour 1994, alors que les pertes ont atteint 2,18 milliards (dont 1,7 milliard de provisions). Il compte sur 15 % d'économies et sur une part de marché de 45 % de CFM-I pour parvenir à un chiffre d'affaires de 1 million de francs par salarié.

PLUS LE MOTORISTE aéronautique CFM International vend de moteurs (en dollars), plus il fait perdre d'argent (en francs) à la SNECMA, sa maison-mère française, et en fait gagner à General Electric, l'alter-ego américaine. Plus de vingt ans ans après que Georges Pompidou et Robert Nixon, alors présidents, eurent décidé de porter sur les fonts baptismaux une filiale commune à deux de leurs champions nationaux, la réussite industrielle est au rendez-vous mais sa traduction financière n'en finit pas d'étonner. Au coeur du dilemme, le dollar.

Dans le domaine aéronautique et spatial, toutes les transactions sont libellées en dollars. Filiale à 50-50 de General Electric et de la Snecma, CFM International n'échappe pas à la règle. Mais en-dessous d'un point d'équilibre de la valeur du billet vert que Bernard Dufour, président de Snecma, évalue à 6 francs, la maison-mère française voit fondre les dividendes (en francs) que lui rapporte sa participation dans CFM International. Jusqu'à perdre de l'argent lorsque la valeur de la monnaie américaine est maintenue autour de cinq francs. Grâce à l'efficacité d'une coopération citée en exemple, CFM International est devenu, avec 37 % du marché des avions civils de plus de 100 places vendus en dix ans, le premier pourvoyeur mondial de moteurs pour les compagnies aériennes. Et dans le même temps, pour Snecma, une source de pertes d'autant plus difficile à colmater que le dollar est bas et les ventes nombreuses.

Même si les déficits du motoriste français depuis trois ans (2,18 milliards de francs en 1994, dont 1,7 milliard de provisions pour restructuration) incombent en grande partie à



Bernard Dufour, président de Snecma, compte faire passer la part de CFM à 45 %.

cette aberration issue des désordres monétaires, Bernard Dufour compte bien consolider les liens avec General Electric qui le fit entrer dans le carré des grands motoristes aéronautiques de la planète, en concurrence désormais avec le britannique Rolls Royce ou l'autre américain Pratt ans Whitney du groupe United Technologies. Il fut même une époque où les moteurs de CFM-I étaient devenus des vedettes de la balance commerciale française, rapportant plus de devises à l'économie nationale qu'Airbus. Ces temps sont – provisoirement ? – révolus.

LA PRESSION DE LA CONCURRENCE

Toutefois, au cours de la dernière décennie, ces moteurs CFM ont dégagé un solde bénéficiaire de quelque 75 milliards de francs, évalue Bernard Dufour, montant comparable à celui imputable aux avions Airbus dans le commerce extérieur. Aujourd'hui, la fille de General Electric et de Secma a livré 7 000 moteurs à quelque 190 compagnies aériennes, développe deux nouvelles versions de CFM 56 pour de futurs avions, et les deux maisons mères s'apprêtent à démarrer l'étude d'un nouveau moteur destiné notamment à des futurs Airbus A 340 à très long rayon d'action. Par ailleurs, le français est invité dans des programmes spécifiques de l'américain, comme – à hauteur de 25 % – dans le moteur GE 90 de forte puissance qui équipe les nouveaux bi-moteurs Boeing 777... et pour lequel les deux industriels doivent encore régler quelques maladies de jeunesse. La coopération via CFM-I ou en direct avec GE s'est à ce point amplifiée que, sur un chiffre d'affaires de 10 4 milliards de francs en 1994, les moteurs civils ont représenté 68,5 % de l'activité.

Pour limiter les pertes, contraint par le dollar et engagé dans un partenariat qui fait référence, Bernard Dufour a pour objectif d'améliorer les coûts de production de Snecma de 15 % en cinq ans, et de faire passer le chiffre d'affaires par salarié (l'effectif est de 11 500 personnes à la fin 1994) de 750 000 à 1 million de francs. En réduisant l'effectif (il a déjà diminué de 16,6 % en 3 ans) et en cherchant à élever la part de marché de CFM-I dans les moteurs civils de 37 à 45 %.

La sous-évaluation du dollar n'explique pas à elle seule les mesures qui suivront la fermeture de deux usines en vue du regroupement des activités. La réduction (de 40 % en dix ans) de la maintenance du parc de moteurs grâce aux progrès technologiques, un rétrécissement du marché compte tenu de la crise, un étalement des commandes de l'Etat pour des avions de combat (le Rafale) motorisés par Snecma, aiguisent le besoin d'économies. La concurrence, enfin, accentue sa pression. Pratt and Whitney et Rolls Royce ont noué notamment une collaboration sur le moteur V2500, qui dispute au CFM sa place notamment sous l'aile des Airbus A 320, et le motoriste britannique a été rejoint par l'allemand BMW qui pourrait lui-même rependre en partie un autre allemand, MTU du groupe Daimler-Benz. Ainsi, un deuxième axe se dessine pour contenir la progression du tandem General Electric-Snecma.

Gilles Bridier

Le motoriste du Concorde

Si 1995 est l'année du centenaire de l'industrie française des moteurs d'avions, la Snecma n'est que cinquantenaire. Née en 1945 du regroupement, sous l'égide de l'Etat, des sociétés de cette industrie, elle se spécialisa d'abord dans les moteurs militaires (31,5 % de son chiffre d'affaires en 1994). Le Concorde, au début des années 70, marque le début de son échappée dans le civil lorsque, avec le britannique Rolls Royce, le motoriste mit au point les propulseurs Olympus qui équipent le supersonique. Fort de ce qui, sur un plan technologique et industriel, fut salué comme une réussite, la Snecma put chercher à nouer un partenariat avec un grand nom du secteur. Rolls Royce n'était qu'à quelques encablures de l'autre côté de la Manche, mais Georges Pompidou, alors président de la République, penchait pour une liaison transatlantique. General Electric, qui avait lui-même étudié un réacteur destiné à un supersonique commercial mais s'était fait dépasser par le couple franco-britannique, fut séduit. Après maints atermoiements et l'intervention des présidents des deux Etats, CFM International fut créé en 1974. La filiale ne décolla que cinq ans plus tard lorsque, faisant confiance à son moteur CFM 56, l'US Air Force décidait d'en équiper ses avions ravitailleurs KC 135 (plusieurs centaines d'unités dès le premier contrat).

Le marché des petits satellites commence à se développer

DEPUIS LE LANCEMENT, en 1965, d'Early Bird, le premier satellite de télécommunications commercial, les charges utiles des satellites sont passées d'une quarantaine de kilos à plus de trois tonnes aujourd'hui. Si cette tendance rassure les promoteurs de grands programmes à caractère stratégique, elle masque en revanche l'apparition de besoins nouveaux pour des charges allant d'une cinquantaine de kilos pour les micro-satellites à 500-1500 kilos pour les mini-satellites.

Les scientifiques se demandent, par exemple, s'il ne serait pas intéressant de confier certaines missions bien ciblées à de petites plates-formes spatiales que l'on peut développer en deux ans, là où les grandes missions multitâches des grandes agences spatiales réclament huit à dix ans et des budgets considérables. De même, les militaires n'ont pas tous besoin de satellites aux grandes oreilles capables d'écouter toute la planète, pas plus que de télescopes spatiaux pouvant photographier des détails de la dimension d'une boîte à chaussures à 800 kilomètres de distance.

DES SOLUTIONS BON MARCHÉ

Distinguer des troupes qui se massent aux frontières ne nécessite pas forcément de recourir à des satellites d'observation à plusieurs centaines de millions de francs pièce. Aussi, des universités et des sociétés privées s'intéressent-elles à ce créneau laissé libre par les grandes agences en proposant des solutions bon marché *« conçues pour des besoins* ad hoc *»*.

Mais c'est dans les télécommunications que le changement est le plus fort. Loin de vouloir contester leur monopole aux grandes organisations internationales auxquelles ils laissent le soin d'assurer *« les services généralistes et stratégiques »*, des privés essaient de se créer des niches sur des créneaux bien précis comme celui du téléphone mobile. Les promoteurs de ces projets sont des sociétés ou des organismes qui ont pignon sur rue, comme Motorola, Loral ou Inmarsat.

Ils proposent de mettre en orbite des « constellations » de plusieurs dizaines de satellites : 66 pour « Iridium » de Motorola, 48 pour « Globalstar » poussé par Loral et 12 pour le projet « P-21 » d'Inmarsat. Mieux, Bill Gates, le bouillant patron de Microsoft, gourou des multimédias, envisage avec Craig Mc Caw de mettre en orbite à quelques centaines de kilomètres de la Terre 840 de ces petits satellites de télécommunications. Coût estimé de cette médiatique opération : 9 milliards de dollars !

A parcourir tous ces projets, on imagine sans peine l'intérêt des fabricants de lanceurs. Certains prônent la sûreté et affirment qu'il faut faire confiance aux gros lanceurs capables, comme le futur Ariane-5, de lancer en une fois des chapelets de ces satellites. Il n'est pas possible, disent-ils, d'utiliser à chaque fois un petit lanceur pour chaque mise en orbite de satellite. Cela prendrait trop de temps et multiplierait inutilement les risques.



D'autres rétorquent que, *« plus on fait petit, moins c'est cher »*, et qu'*« il y a dans ce domaine du blé à moudre »*. Quant aux Etats, ils se demandent s'ils doivent s'engager dans le développement, certes peu coûteux (autour de 1,7 milliard de francs), d'un de ces petits lanceurs, alors qu'ils dépensent des dizaines de milliards de francs pour mettre au point des lanceurs lourds. De tergiversations en études, personne ne prend de décision. Les Européens encore moins que les autres.

Dans la coulisse, les industriels cherchent – mollement ? – des alliances pour développer un de ces lanceurs bon marché à partir d'éléments nombreux de lanceurs ou de missiles existants.

DE NOMBREUX PROJETS

Les projets se multiplient. Aucun ne voit le jour alors même que certains affirment qu'il y aura rapidement un marché pour huit lancements de ce type par an. Excès d'otpimisme ? Peut-être. Toujours est-il que les Italiens de BPD, filiale de Fiat et constructeur des fusées d'appoint d'Ariane 5, lassés d'attendre, ont annoncé qu'ils investissaient, en 1995, 10 millions de dollars (50 millions de francs) *« pour ne pas rater ce train »*.

Jean-François Augereau

L'aviation légère française tente de se stabiliser

MÊME SI LES AMÉRICAINS continuent de dominer le marché de l'aviation légère, ils ne sont pas épargnés par la crise. Ainsi, au Salon du Bourget, Socata, filiale du groupe Aérospatiale et numéro un de la catégorie en Europe, a annoncé, le 13 juin, la reprise de la licence de fabrication du bimoteur américain Cougar. Le français Reims Aviation, distributeur en Europe du Cessna, qui reste le leader mondial, suspend sa production d'avions de tourisme dans l'attente d'une éventuelle reprise. Piper est en faillite. Enfin, Beechcraft s'est réorienté vers l'aviation d'affaires, plus lucrative.

Étouffés par le marché de l'occasion, les petits ateliers ferment les uns après les autres. Aujourd'hui, 350 avions légers de moins de 200 chevaux (avions de voltige d'une place, de tourisme à deux places, éventuellement quatre pour les baptêmes de l'air) sont vendus chaque année contre quelque 900 jusqu'en 1990. Sur les 230 000 appareils en service dans le monde, les populaires Cessna 172 et Pipercub – qui avaient envahi le marché dans les années 70 – se taillent la part du lion.

Les constructeurs français souffrent aussi du marché déprimé et ont le plus grand mal à écouler leur production. Sur seulement 220 appareils qui sortiront de leurs chaînes cette année, 80 à 90 d'entre eux seront vendus. Certains constructeurs ont décidé de s'ouvrir davantage aux marchés institutionnels (écoles, armées) pour produire en plus grand nombre et réduire leurs coûts.

Chef de file de l'aviation légère française, la Socata, récemment implantée près de l'aéroport du Bourget, est le principal fournisseur des grandes écoles d'aviation civile (en France, en Inde, en Chine, en Australie, au Maroc, en Tunisie). Grâce à sa large gamme, elle est également présente sur le marché des avions d'affaires ou de haute surveillance destinés à l'armée.

Mais, touchée par la faiblesse de son carnet de commandes, la filiale d'Aérospatiale a choisi une politique d'alliance. Elle est en discussion avec l'allemand Grob et l'italien Piaggio.

Plus modestes, Robin et Mudry parviennent à commercialiser des avions biplaces pour les écoles de pilotage ou pour la voltige. Pionnier dans l'aviation de tourisme, Robin propose son DR 400, qui a l'atout de pouvoir accueillir quatre passagers, au prix très concurrentiel de 600 000 francs (contre 1,4 million de francs pour le TB 20 de Socata). Mais Robin ne vend aujourd'hui que 40 appareils par an contre 200 en 1974 !

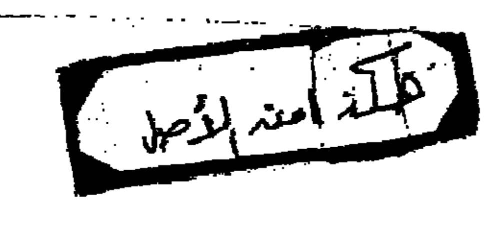
QUELQUES NOUVEAUTÉS

Mudry ne présente qu'un seul modèle au Bourget, le CAP 232, monoplace de haute voltige pourvu d'ailes en carbone qui participe, pendant le Salon, au Breitling Master, une compétition à laquelle sont inscrits aussi le russe Sukhoi et l'allemand Extra. Malheureusement, les avionneurs français n'ont pas les moyens de leurs concurrents d'outre-Atlantique, qui sont fournisseurs du Pentagone (le Cessna F406 équipe l'armée et la police américaines). Seule la Socata participe à des grands programmes de constructeurs comme Airbus Industries, Lockheed ou Eurocopter.

Malgré cette morosité, des petits constructeurs tels que Ameur Aviation Tech et APM se hasardent à sortir de nouveaux modèles, respectivement le Balbuzard et le Lionceau. La Socata présente son nouveau bimoteur TB 320 Tangara, le TB 20 Trinidad, fer de lance de la gamme, en version formation pilote et l'imposant quadriplace multimission TBM 700 (photos aériennes, surveillance côtière).

Parmi les étrangers, le canadien Zenair et le suédois ASL Hagfors exposent pour la première fois leurs appareils (le Zenair Zenith CH 2000 et le ASL Opus 280).

F. G. et S. I.

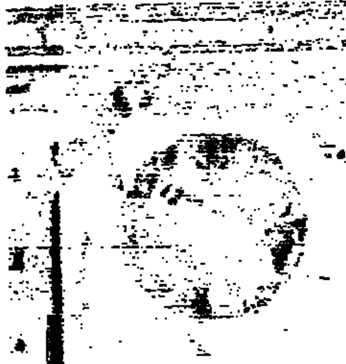


La Dresdner ... de Kleinwort Benson

Partir à la découverte de l'entreprise avec économistes et sociologues

font les bénéfices
eneral Electric

manque à gagner est lourd pour le français



Le motoriste du Concorde

développer

ise tente de se stabiliser

La Dresdner Bank veut prendre le contrôle de Kleinwort Benson pour 8 milliards de francs

La banque allemande a fait une offre de rachat de l'établissement britannique

La banque d'affaires britannique Kleinwort Benson a annoncé, jeudi 15 juin, avoir reçu une offre de rachat émanant de la deuxième banque allemande, la Dresdner. Son conseil d'administration a *« accepté d'examiner quels benéfices pourraient résulter d'une combinaison des activités »*. Le montant de l'offre serait proche de la valeur actuelle de Kleinwort Benson sur le marché boursier, quelque 8 milliards de francs.

APRÈS BARINGS et Warburg, l'une des dernières grandes banques d'affaires britanniques indépendantes, Kleinwort Benson pourrait passer sous contrôle étranger. Une nouvelle fois, les rumeurs boursières insistantes d'OPA se sont vues confirmées puisque Kleinwort Benson a annoncé, jeudi 15 juin, avoir reçu une offre de rachat de la part de la seconde banque privée allemande, la Dresdner Bank. Dans un communiqué publié à Londres, le conseil d'administration de Kleinwort Benson s'est contenté d'indiquer que le montant de l'offre tournait *« autour de la valeur actuelle du marché »*. En janvier, des rumeurs de rachat de Kleinwort Benson par la Dresdner avaient été démenties par les deux établissements.

Pour l'instant, le conseil d'administration de la banque britannique a seulement *« accepté d'examiner quels benéfices pourraient résulter d'une combinaison des activités »* entre les deux établissements. *« Dans l'état actuel des négociations, l'offre se fera à un prix proche du cours de clôture à Londres du 14 juin 1995 »*, soit 724 pences, a ajouté la Dresdner. Cette précision n'a guère séduit les investisseurs, le titre baissant de deux pence à 722 au Stock Exchange en fin de matinée, après avoir gagné 23 pence la veille sur des rumeurs insistantes d'OPA. La capitalisation boursière de Kleinwort Benson est supérieure à 970 millions de livres (8 milliards de francs), soit la moitié de celle de SG Warburg, la première banque d'affaires britannique rachetée en mai par la Société de banque suisse (SBS).

SPÉCIALISTE DU CONSEIL

Résultant de la fusion en 1961 de deux institutions fondées au XIX[e] siècle par les familles Kleinwort et Benson, la banque s'est spécialisée dans le conseil aux entreprises britanniques. Elle emploie 3 000 personnes dans le monde, dont les deux tiers à son siège londonien. Elle est intervenue récemment auprès de British Aerospace pour la vente de Rover à BMW et auprès de Commercial Union dans son rachat des assurances Victoire à la Compagnie de Suez. Plus récemment, elle a assisté Cadbury Schweppes pour le rachat de Dr Pepper aux Etats-Unis. Mais Kleinwort Benson s'est surtout fait un nom dans les privatisations lancées par le gouvernement Thatcher dans les années 80.

En octobre 1994, l'agence de notation financière Moody's avait remonté la note de la banque, expliquant que, depuis les pertes enregistrées en 1990, elle avait amélioré sa gestion en réduisant ses activités commerciales et en se recentrant sur ses activités boursières et de conseil aux entreprises.

Au début de l'année, Kleinwort Benson avait pourtant annoncé un recul de 13 % de son bénéfice imposable en 1994, à 97 millions de livres. La banque avait mis ce tassement sur le compte de la tourmente des marchés financiers internationaux, même si elle avait été assez prudente pour ne pas trop s'engager sur le marché des produits dérivés qui a causé la perte de son homologue Barings.

Si le rachat de Kleinwort Benson par la Dresdner se concrétise, en quelques mois, les plus beaux fleurons et les plus prestigieux de la City seront passés un à un sous contrôle étranger. Warburg est tombée entre les mains de la Société de banque suisse, tandis que Barings, ruinée par les mésaventures d'un courtier sur les marchés à terme, a été récupérée par le groupe néerlandais de services financiers ING. Au cours des dernières années, Morgan Grenfell était passée sous la bannière de la Deutsche Bank, tandis que les maisons de courtage Hoare Govett et Phillips and Drew ont été rachetées par le néerlandais ABN Amro et par l'Union de banques suisses. Trop petites sur un marché international dominé par des banques américaines beaucoup plus puissantes, disposant de fonds propres insuffisants, affaiblies par le krach obligataire de 1994, les grandes maisons britanniques sont condamnées à se trouver des partenaires ou à réduire leurs ambitions. Bien consciente du problème, Kleinwort Benson avait cherché dès 1991 à se trouver un partenaire et avait été approché par la Dresdner et la BNP. Cette dernière ne peut pas rester totalement indifférente aux ambitions de la banque allemande, compte tenu d'une stratégie commune dans certaines filiales en Europe et de l'existence d'une participation croisée de 1 %.

La City s'attend aujourd'hui à voir tomber d'autres bastions : le néerlandais ABN Amro surveillerait de près la banque Schroeders, et la maison de courtage Smith New Court pourrait elle aussi perdre son indépendance.

La Poste est sortie du rouge en 1994

LA POSTE a enregistré l'an dernier un bénéfice net de 195 millions de francs contre une perte de 1,25 milliard en 1993. Il s'agit de son meilleur résultat depuis qu'elle a acquis son autonomie en 1991. En 1994, La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 81,5 milliards de francs (+5,2 %), dont 62,5 milliards dans le courrier et 18,77 milliards dans les services financiers. En 1995, La Poste va payer pour la première fois en année pleine des taxes sur les salaires. Cette imposition se traduira par une charge de 1,3 milliard de francs supplémentaire.

■ **TRANSPORT FERROVIAIRE : la filiale de la Générale des eaux dans le domaine des transports et de la propreté,** la CGEA, a signé un accord de partenariat avec la société britannique South West Train (SWT) qui dessert le sud-ouest de Londres pour exploiter conjointement ce réseau ferroviaire. Profitant de la privatisation de British Rail, la CGEA, qui exploite 1 150 kilomètres de lignes pour le compte de la SNCF, cherche à se développer en Grande-Bretagne.

■ **FRAMATOME : le fabricant de réacteurs nucléaires** a maintenu en 1994 une activité satisfaisante, notamment grâce à la facturation des deux réacteurs de la centrale chinoise de Daya Bay. Le chiffre d'affaires est en hausse de 17,6 % à 19,95 milliards de francs, dont 13,56 milliards de francs hors de France. Le bénéfice dégagé a été de 846 millions de francs en légère baisse comparé au 865 millions de 1993.

■ **LONDON METAL EXCHANGE : les autorités du marché londonien** spécialisé dans les non-ferreux ont averti, jeudi 15 juin, les utilisateurs de l'existence de difficultés de livraison sur l'étain et le cuivre. La direction de LME a aussi souligné qu'elle réagirait sévèrement à toute tentative de manipulation des stocks et des prix. Depuis le début de l'année, les marchés du cuivre et de l'étain souffrent d'un manque d'approvisionnement, ce qui pousse les prix à la hausse.

■ **ROTHSCHILD : le groupe Edmond de Rothschild va céder** les 87,2 % qu'il détient dans la Banque Sofirec, spécialisée dans l'affacturage, à un acheteur dont l'identité n'a pas été révélé, a indiqué le groupe jeudi 15 juin dans un communiqué. Les actions de la Banque Sofirec seront cédées au prix de 501 francs, ce qui valorise la banque à 370 millions de francs.

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : le *« projet triennal sur l'emploi »*,** proposé début février par la direction de la Société générale aux cinq syndicats du groupe, a soulevé une opposition unanime, à la veille de l'échéance fixée pour la signature de l'accord. Dans un communiqué commun, la CFDT, la CFTC, la CGT et FO annoncent avoir *« décidé de refuser de signer ce projet »* après *« avoir fait ensemble le point du débat engagé avec le personnel »*.

Partir à la découverte de l'entreprise avec économistes et sociologues



BIBLIOGRAPHIE

AUJOURD'HUI, l'entreprise occupe le devant de la scène scientifique. Un conglomérat d'écoles de pensée rivalisent : behaviouristes, institutionnalistes, théories des droits de propriété, des coûts des transactions, de l'agence, de la régulation, « évolutionnistes »... Plusieurs Prix Nobel ont consacré ces travaux novateurs : Ronald Coase, Douglas North, Herbert Simon. Tout un chacun peut accéder à ces recherches de pointe grâce à des ouvrages récents d'une lecture agréable, sans équation ou signe cabalistique, et bon marché.

La Découverte publie une nouvelle édition de *L'Economie des organisations* de Claude Ménard. Ce volume de la collection Roberts mérite tout à fait sa réputation de classique. Mais un concurrent amical vient d'arriver en librairie : *Les Nouvelles Théories de l'entreprise* de Benjamin Coriat et Olivier Weinstein. Une réussite.

Publié aux éditions Economica, *La Théorie moderne de l'entreprise* est un livre universitaire. Avec beaucoup de rigueur et un peu de malice, Hubert Gabrié et Jean-Louis Jacquier s'interrogent. Ces recherches d'avant-garde rompent avec le credo de la théorie néoclassique. Les deux professeurs de Dauphine affichent un scepticisme sain permettant de se garder des effets de mode ; cette réflexion originale a plu à Herbert Simon, qui signe une préface décapante.

Toutes ces spéculations intéressent au premier chef les dirigeants et les managers des firmes, qui, du reste, dans les pays anglo-saxons, ne les ignorent pas. Une enquête de *Fortune* s'en est fait l'écho : les économistes introduisent un vent d'air frais dans la conduite des firmes en abordant de front les grands débats manageuriaux (gouvernance des entreprises et des marchés, nouveaux modes d'agencement des unités de production, systèmes de redistribution)...

Cette entrée en puissance et ce dynamisme inquiètent la corporation des sociologues qui, enfin, regardent de près l'univers des firmes. Il suffit pour s'en convaincre de lire l'essai très pédagogique de Philippe Bernoux, *La Sociologie des entreprises*. L'ouvrage est un excellent guide pour se familiariser avec les principaux courants de la sociologie française.

A lire ces ouvrages, une saine concurrence s'installe. Les sociologues apparaissent plus traditionalistes que les économistes, les penchants idéologiques demeurent, et le laxisme des raisonnements est fréquent. Les économistes se risquent dans les productions d'idées nouvelles. Moins sensibles aux pressions des commanditaires, ils investissent dans l'examen des thèmes scientifiques à long terme, tandis que nombre des sociologues sélectionnés par Philippe Bernoux affectionnent l'étude des problèmes locaux de gestion quotidienne, proche de l'activité des bureaux de consultants.

Cette modestie des sociologues est utile, mais elle inquiète, eu égard aux *« enjeux »*, comme dit Herbert Simon, *« de la lutte pour créer une théorie capable d'expliquer le fonctionnement réel des institutions économiques »*. Le Prix Nobel ajoute : *« Nous sommes maintenant engagés dans un réexamen à l'échelle mondiale des fondations de nos institutions économiques, et de leur rapport à notre société. Ce n'est pas seulement un exercice intellectuel. »*

Jean-Gustave Padioleau

★ **Claude Ménard, *L'Economie des organisations*. Paris, La Découverte, 1995, 125 p., 45 F.**
★ **Benjamin Coriat et Olivier Weinstein, *Les Nouvelles Théories de l'entreprise*. Paris, Le Livre de poche, 1995, 218 p., 35 F.**
★ **Hubert Gabrié, Jean-Louis Jacquier, *La Théorie moderne de l'entreprise*. Paris, Economica, 1995, 329 p., 195 F.**
★ **Philippe Bernoux, *La Sociologie des entreprises*. Paris, Seuil, 1995, 396 p., 49 F.**

■ L'or a ouvert en hausse vendredi 16 juin sur le marché de Hongkong. L'once s'échangeait à 390,75-391,45 dollars contre 388,10-388,40 dollars la veille à la clôture.

■ LES COURS DU PÉTROLE brut ont terminé en baisse jeudi sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de référence, échéance juillet, a perdu 11 cents à 18,94 dollars.

■ WALL STREET a établi un nouveau record, jeudi, pour la deuxième séance consécutive. L'indice Dow Jones a gagné 0,12 % et s'est rapproché de la barre des 4 500 points.

■ LA BOURSE DE TOKYO a clôturé en nette baisse vendredi. L'indice Nikkei a reculé de 1,10 %, les investisseurs préférant attendre les résultats du sommet du G7.

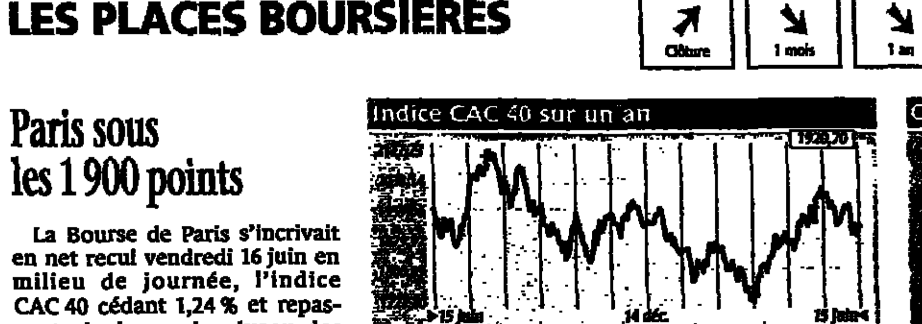
■ LE TAUX DE L'ARGENT au jour le jour s'inscrivait vendredi matin à 7,37 %. La veille, la Banque de France avait procédé à une baisse d'un seizième de point de ce taux.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT → DAX 30

Paris sous les 1 900 points



La Bourse de Paris s'incrivait en net recul vendredi 16 juin en milieu de journée, l'indice CAC 40 cédant 1,24 % et repassant ainsi sous le niveau des 1 900 points, à 1 896,93 dans un marché largement influencé par la baisse du marché obligataire. Depuis l'ouverture de la séance (– 0,59 %), le repli s'est accéléré, suivant ainsi l'évolution négative du secteur obligataire.

Ce contexte dévaforable sur les taux accentue le mouvement de consolidation « logique » qui règne aujourd'hui après la forte reprise technique de la veille, explique un intervenant.

Hormis ce facteur taux, les intervenants font preuve de nervosité à quelques jours de la présentation du collectif budgétaire, et ce sentiment pèse sur les cours, a indiqué un analyste.

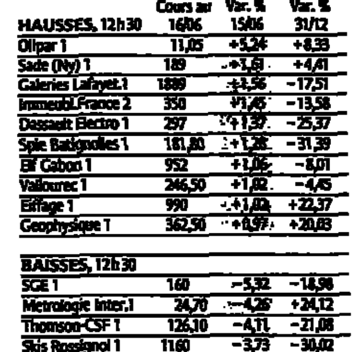
Vendredi dans la matinée, le contrat notionnel septembre perdait 0,78 %, à 114,32, en raison d'importantes prises de bénéfice et à la suite également d'une légère tension observée sur les taux d'intérêt américains.

Les valeurs bancaires et financières étaient les premières à faire les frais du recul du marché obligataire. Le titre Société générale cédait 1,75 %, la BNP 1,67 %, Suez 1,65 %, AGF 1,54 % et Axa 1,11 %

Générale des eaux, valeur du jour

JEUDI 15 juin, à la Bourse de Paris, plus de 582 000 titres ont changé de main après 921 000 mercredi et 801 000 mardi. En tout, 2 % du capital ont été échangés et plusieurs blocs d'un montant total de 875 000 actions sont passés sur le marché. Les boursiers ont fait le rapprochement avec l'annonce par Elf Aquitaine de son intention de se séparer de sa participation de 1,5 %. Mais la compagnie a démenti avoir vendu ses titres. Depuis le début de l'année, l'action Générale des eaux a gagné 7,5 % et s'échangeait jeudi en clôture à 558 francs.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 16/06	Var. % 15/06	Var. % 31/12
Olipar 1	11,05	+5,24	+8,33
Sade (Ny) 1	189	+1,61	+4,41
Galeries Lafayet.1	1889	+1,56	–17,51
Immobl.France 2	350	+1,45	–13,58
Dassault Electro 1	297	+1,37	–25,37
Spie Batignolles 1	181,80	+1,28	–31,39
Elf Gabon 1	952	+1,06	–8,01
Vallourec 1	246,50	+1,02	–4,45
Eiffage 1	990	+1,02	+22,37
Geophysique 1	362,50	+0,97	+20,83
BAISSES, 12h30			
SGE 1	160	–5,32	–14,98
Metrologie Inter.1	24,70	–4,26	+24,12
Thomson-CSF 1	126,10	–4,11	–21,08
Skis Rossignol 1	1160	–3,73	–30,02
BIS 1	401,50	–3,69	+24,30
Rue Imperiale(Ly)1	3614	–3,63	+2,40
Pechiney Intl 1	117	–3,46	–26,87
UIS 2	203,10	–3,23	–4,64
UAP 1	137,40	–3,10	–0,29
Radiotechnique 1	466	–2,92	–11,23

VALEURS LES PLUS ACTIVES

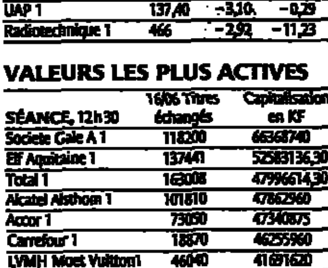
SÉANCE, 12h30	16/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Gale A 1	118200	66368740
Elf Aquitaine 1	137441	52583136,30
Total 1	163008	47996614,30
Alcatel Alsthom 1	101810	47862960
Accor 1	73050	47340875
Carrefour 1	18870	46255960
LVMH Moet Vuitton1	46040	41691620
Eaux (Gle Des) 1	71830	39882948
Saint-Gobain 1	61290	37383938
B.N.P. 1	149260	35116171

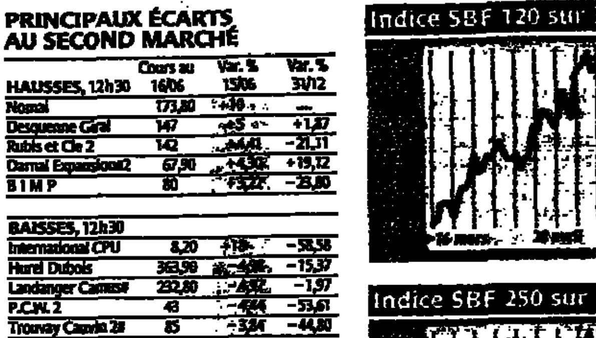
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

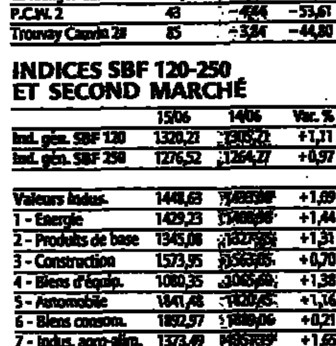
HAUSSES, 12h30	Cours au 16/06	Var. % 15/06	Var. % 31/12
Nomai	173,80	+10	—
Desquenne Gral	147	+5	+1,87
Rubis et Cie 2	142	+4,41	–21,11
Darnal Expansion2	67,90	+4,30	+19,12
B I M P	80	+3,22	–23,80
BAISSES, 12h30			
International CPU	8,20	–10	–58,58
Hurel Dubois	363,90	–4,98	–15,37
Landanger Camus#	232,80	–4,92	–1,97
P.C.W. 2	43	–4,44	–53,61
Trouvay Cauvin 2#	85	–3,84	–44,80

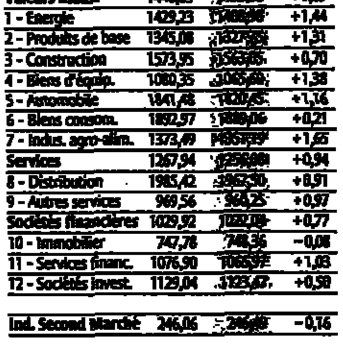
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

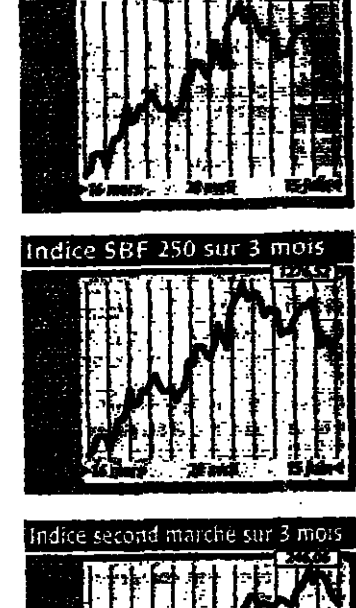
	15/06	14/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1320,21	1305,72	+1,11
Ind. gén. SBF 250	1276,52	1264,27	+0,97
Valeurs Indus.	1448,63	[illegible]	+1,69
1 - Energie	1429,23	[illegible]	+1,44
2 - Produits de base	1345,08	[illegible]	+1,31
3 - Construction	1573,95	1563,05	+0,70
4 - Biens d'équip.	1080,35	1065,69	+1,38
5 - Automobile	1441,48	1420,45	+1,16
6 - Biens consom.	1892,97	1889,06	+0,21
7 - Indus. agro-alim.	1373,49	[illegible]	+1,65
Services	1267,94	1255,80	+0,94
8 - Distribution	1985,42	1967,50	+0,91
9 - Autres services	969,56	960,25	+0,97
Sociétés financières	1029,92	1022,08	+0,77
10 - Immobilier	747,78	748,36	–0,08
11 - Services financ.	1076,90	1065,97	+1,03
12 - Sociétés invest.	1129,04	1123,47	+0,50
Ind. Second Marché	246,06	246,40	–0,16

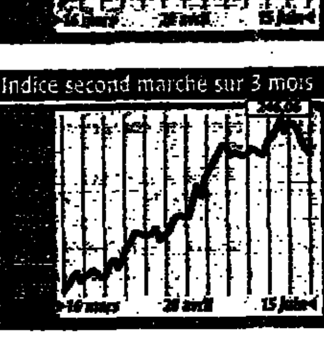












Wall Street au seuil des 4 500 points

TOKYO a terminé en nette baisse vendredi 16 juin, sous la pression d'ajustements de positions avant le week-end alors que les boursiers attendent le communiqué qui sera publié au terme du sommet du G7 de Halifax. L'indice Nikkei a perdu 164,09 points, soit 1,10 %, à 14 703,17 points, après un sommet à 15 021,04 points. L'espoir des intervenants de voir le gouvernement prendre des mesures rigoureuses pour protéger la reprise de l'économie n'a pas duré.

La veille, Wall Street, pour la deuxième séance consécutive, a battu un nouveau record et s'est nettement approchée de la barre psychologique des 4 500 points à l'issue d'une séance « volatile », à la veille de l'expiration trimestrielle d'options et contrats liés aux indices boursiers. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 5,19 points, soit 0,12 %, à 4 496,27 points.

La Bourse de Londres a également progressé, mais de façon plus sensible, stimulée par l'activité dans le domaine des OPA. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 30,6 points, soit 0,9 %, à 3 370,4 points.

Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a chômé en raison de la Fête-Dieu.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 15/06	Cours au 14/06	Var. en %
Paris CAC 40	1920,70	1893,65	+1,41
New-York/DJ indus.	4495,23	4491,08	+0,09
Tokyo/Nikkei	14867,30	14660,50	+1,39
Londres/FT100	3370,40	3339,80	+0,91
Francfort/Dax 30	2128,02	2128,02	—
Frankfort/Commer.	783,41	783,41	—
Bruxelles/Bel 20	1639,03	1630,57	+0,52
Bruxelles/Général	1418,86	1411,53	+0,52
Milan/MIB 30	14453	14309	+1
Amsterdam/Gé. Cbs	288,70	287,60	+0,38
Madrid/Ibex 35	295,01	295,47	–0,16
Stockholm/Affarsal	1241,77	1243,58	–0,15
Londres FT30	2539,30	2512,40	+1,06
Hong Kong/Hang S.	9262	9364,77	–1,11
Singapour/Strait t	2153,79	2138,23	+0,72

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

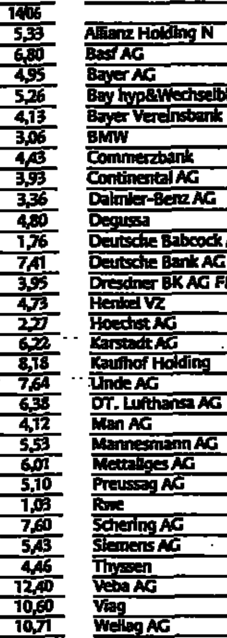
	15/06	14/06
Alcoa	44,62	44,50
American Express	35,12	35,12
Allied Signal	39,62	40,12
AT & T	51,50	51,50
Bethlehem	15,25	15,25
Boeing Co	64	64,37
Caterpillar Inc.	62,75	63,25
Chevron Corp.	49,25	49
Coca-Cola Co	61,37	61
Disney Corp.	57,87	58,25
Du Pont Nemours&Co	66,25	65,37
Eastman Kodak Co	61,37	61,37
Exxon Corp.	71,37	70,62
Gén. Motors Corp.H	43	42,87
Gén. Electric Co	57,75	57,75
Goodyear T & Rubbe	42,37	42,87
IBM	93	93
Intl Paper	79,37	80,50
J.P. Morgan Co	71,37	71,75
Mc Don Dougl	76,37	73,62
Merck & Co.Inc.	48,37	48,12
Minnesota Mng.&Mfg	59,37	59,75
Philip Moris	72,75	71
Procter & Gamble C	72,50	71,87
Sears Roebuck & Co	57,25	57,37
Texaco	68,25	67,50
Union Carb.	30	29,75
Utd Technol	77,50	77,75
Westingh. Electric	15,25	15,12
Woolworth	15,50	15,50

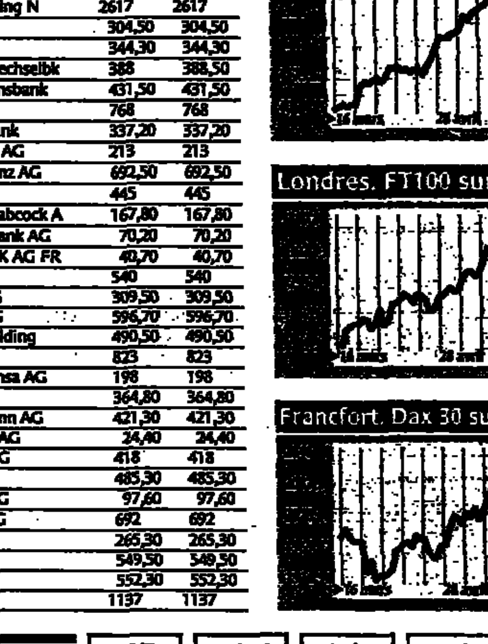
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	15/06	14/06
Allied Lyons	5,34	5,33
Barclays Bank	6,84	6,80
B.A.T. industries	5	4,95
British Aerospace	5,25	5,26
British Airways	4,21	4,13
British Gas	3,09	3,06
British Petroleum	4,51	4,43
British Telecom	3,98	3,93
B.T.R.	3,37	3,36
Cadbury Schweppes	4,83	4,80
Eurotunnel	1,80	1,76
Glaxo	7,50	7,41
Grand Metropolitan	4,04	3,95
Guinness	4,82	4,73
Hanson Plc	2,29	2,27
Great Ic	6,20	6,22
H.S.B.C.	8,15	8,18
Impérial Chemical	7,54	7,64
Lloyds Bank	6,47	6,38
Marks and Spencer	4,18	4,12
National Westminst	5,63	5,53
Peninsular Orienta	6,18	6,01
Reuters	5,25	5,10
Saatchi and Saatch	1,04	1,03
Shell Transport	7,57	7,60
Smithkline Beecham	5,56	5,43
Tate and Lyle	4,47	4,46
Univeler Ltd	12,55	12,40
Wellcome	10,73	10,60
Zeneca	10,81	10,71

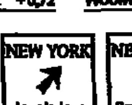
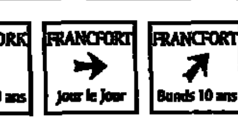
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	15/06	14/06
Allianz Holding N	2617	2617
Basf AG	304,50	304,50
Bayer AG	344,30	344,30
Bay hyp&Wechselbk	388	388,50
Bayer Vereinsbank	431,50	431,50
BMW	768	768
Commerzbank	337,20	337,20
Continental AG	213	213
Daimler-Benz AG	692,50	692,50
Degussa	445	445
Deutsche Babcock A	167,80	167,80
Deutsche Bank AG	70,20	70,20
Dresdner BK AG FR	40,70	40,70
Henkel VZ	540	540
Hoechst AG	309,50	309,50
Karstadt AG	596,70	596,70
Kaufhof Holding	490,50	490,50
Linde AG	823	823
DT. Lufthansa AG	198	198
Man AG	364,80	364,80
Mannesmann AG	421,30	421,30
Mettallges AG	24,40	24,40
Preussag AG	418	418
Rwe	485,30	485,30
Schering AG	97,60	97,60
Siemens AG	692	692
Thyssen	265,30	265,30
Veba AG	549,50	549,50
Viag	552,30	552,30
Wellag AG	1137	1137





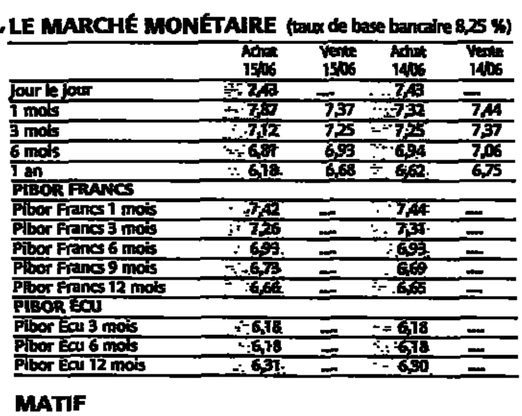
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Forte baisse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert vendredi matin 16 juin en très nette baisse. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin était en recul de 62 centièmes à 114,90. La veille, le contrat avait gagné 18 centièmes, dans le sillage du marché obligataire américain qui a bien réagi à la publication d'indicateurs économiques confirmant le ralentissement de l'activité outre-Atlantique. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait vendredi matin à 7,55 %, soit un écart de 77 points de base (0,77 %) par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. Les taux à 3 mois s'inscrivaient à 7,20 %. Jeudi, la Banque de France avait permis une détente d'un seizième de point du taux de l'argent au jour le jour, à 7,37 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 15/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,31	7,49	8,06	1,60
Allemagne	4,45	6,75	7,40	2,40
Grande-Bretagne	6,63	8,05	8,86	2,60
Italie	7,87	12,5	12,6	3,80
Japon	2,20	2,89	4,75	0,20
États-Unis	6	6,15	6,57	3,10

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 15/06	Taux au 14/06	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	6,88	6,89	103,19
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,12	7,12	103,84
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,40	7,40	105,46
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,52	7,61	103,98
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,99	7,98	106,80
Obligations françaises	7,66	7,68	104,92
Fonds d'État à TME	–0,88	–0,84	100,67
Fonds d'État à TRE	–0,47	–0,47	99,80
Obligat. franç. à TME	–0,62	–0,49	99,71
Obligat. franç. à TRE	+0,06	+0,11	100,47

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 15/06	Vente 15/06	Achat 14/06	Vente 14/06
Jour le jour	7,43	—	7,43	—
1 mois	7,87	7,37	7,32	7,44
3 mois	7,12	7,25	7,25	7,37
6 mois	6,81	6,93	6,94	7,06
1 an	6,18	6,68	6,62	6,75
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,42	—	7,44	—
Pibor Francs 3 mois	7,26	—	7,31	—
Pibor Francs 6 mois	6,93	—	6,93	—
Pibor Francs 9 mois	6,73	—	6,69	—
Pibor Francs 12 mois	6,66	—	6,65	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,18	—	6,18	—
Pibor Écu 6 mois	6,18	—	6,18	—
Pibor Écu 12 mois	6,31	—	6,30	—

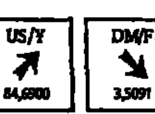
MATIF

Échéances 15/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	137164	115,44	115,70	115,08	115,52
Sept. 95	52185	114,98	115,26	114,78	115,10
Déc. 95	298	114,80	114,84	114,76	114,90
Mars 96	100	114,10	114,10	114,10	114,90
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	13776	92,72	92,78	92,69	92,72
Sept. 95	20896	93,58	93,66	93,56	93,63
Déc. 95	7535	93,87	93,93	93,84	93,90
Mars 96	3710	93,92	93,95	93,85	93,91
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3651	85,90	86	85,68	85,90
Sept. 95	2405	85,74	85,76	85,44	85,70

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 15/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 95	20211	1898	1925	1896	1919
Juillet 95	1070	1900,50	1922	1898	1921,50
Août 95	1	1911	1911	1911	1932
Sept. 95	991	1923	1935,50	1920,50	1942,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9460 | US/DM ↗ 1,4005 | US/Y ↗ 84,6900 | DM/F ↘ 3,5091 | £/F ↗ 7,9135

Fermeté du franc

LE DOLLAR s'inscrivait en légère hausse, vendredi matin 16 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4080 mark, 84,60 yens et 4,94 francs. Les investisseurs craignent des interventions concertées des banques centrales au moment où les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés (G7) sont réunis à Halifax. Les indicateurs économiques publiés la veille aux Etats-Unis ont confirmé le net ralentissement de l'économie américaine. Au mois de mai, la production industrielle a reculé de 0,2 % et le taux d'utilisation des capacités de production s'est replié à 83,7 %. Le franc, pour sa part, continuait à s'apprécier vendredi matin face à la monnaie allemande et s'échangeait à 3,5050 francs pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 15/06	% 14/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	350,9100	–0,11	339	363
Ecu	6,4900	–0,04	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9460	+0,21	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	17,0920	–0,05	16,5500	17,6500
Pays-Bas (100 fl)	313,5000	–0,13	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0030	+0,07	2,8000	3,3000
Danemark (100 krd)	90	–0,14	85	95
Irlande (1 iep)	8,0585	+0,22	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,9135	+0,27	7,5000	8,3500
Grèce (100 drach.)	2,1735	–0,09	2	2,5000
Suède (100 krs)	67,8300	–0,91	63	73
Suisse (100 F)	424,0100	–0,43	411	435
Norvège (100 k)	78,9700	–0,04	75	84
Autriche (100 sch)	49,8990	–0,11	48,5000	51,6000
Espagne (100 pes.)	4,0520	–0,17	3,8000	4,4000
Portugal (100 esc.	3,3350	–0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5958	+0,54	3,3500	3,9500
Japon (100 yens)	5,8291	–0,50	5,6300	6,36
Finlande (mark)	114,6000	–0,11	110	121

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	16/06	15/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4005	1,3988	+0,12
TOKYO : USD/Yens	84,6900	84,3700	+0,38

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9137	4,9167	4,9560	4,9560
Yen (100)	5,8223	5,8263	5,8478	5,8553
Deutschemark	3,5085	3,5095	3,5128	3,5153
Franc Suisse	4,2487	4,2533	4,2496	4,2549
Lire ital. (1000)	2,9921	2,9942	2,9800	2,9830
Livre sterling	7,8874	7,8939	7,9003	7,9084
Peseta (100)	4,0516	4,0541	4,0512	4,0561
Franc Belge	17,090	17,102	17,080	17,105

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,37	7,25	6,87
Eurodollar	6	5,93	5,81
Eurolivre	6,31	6,50	6,68
Eurodeutschemark	4,43	4,37	4,37

L'OR

	cours 15/06	cours 14/06
Or fin (k. barre)	61000	61100
Or fin (en lingot)	61550	61550
Once d'Or Londres	387,75	388,50
Pièce française(20f)	354	354
Pièce suisse (20f)	354	354
Pièce Union lat(20f)	354	355
Pièce 20 dollars us	2400	2400
Pièce 10 dollars us	1260	1260
Pièce 50 pesos mex.	2285	2300

LE PÉTROLE

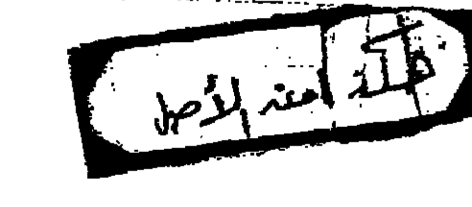
En dollars	cours 15/06	cours 14/06
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,17	17,15
Crude Oil (New York)	20,30	20,30

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	15/06	14/06
Dow-Jones comptant	203,34	203,93
Dow-Jones à terme	288,86	288,35
Moody's	—	—

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2957	2898
Cuivre à 3 mois	2905	2864
Aluminium comptant	1755,50	1735,50
Aluminium à 3 mois	1776	1757
Plomb comptant	614	609
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	6855	6685
Etain à 3 mois	6690	6545
Zinc comptant	1008	999,50
Zinc à 3 mois	1029	1023
Nickel comptant	7655	7620
Nickel à 3 mois	7655	7620

MÉTAUX (New-York)	cents/once	
Argent à terme	4,73	[illegible]
Platine à terme	0,80	[illegible]
Palladium	168,25	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)	$/boisseau	
Blé (Chicago)	1,24	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,41	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)	£/tonne	
P. de terre (Londres)	335,10	[illegible]
Orge (Londres)	108	[illegible]
SOFTS	$/tonne	
Cacao (New-York)	1339	[illegible]
Café (Londres)	3079	3029
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES	cents/tonne	
Coton (New-York)	1,10	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,02	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

COMPTANT

SECOND MARCHÉ

SICAV

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 16 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 7,75
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
-1,25 %
CAC 40 : 1896,74

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Quotité négocia-tion (1)
EDF-GDF 3%	7230	7260	+ 0,41	5
B.N.P. (T.P)	1005	1000	- 0,49	10
Cr.Lyonnais(T.P.)	871	871	—	10
Renault (T.P.)	1940	1940	—	10
Rhone Poulenc(T.P)	2050	2050	—	10
Saint Gobain(T.P.)	1198	1190	- 0,66	10
Thomson S.A (T.P)	1095	1073	- 2	10
Accor 1	649	649	—	25
Air Liquide 1	773	762	- 1,42	1
Alcatel Alsthom 1	472,90	470	- 0,61	10
Alcatel Cable 1	359	356,30	- 0,75	10
Alspi 1	356	—	—	50
AGF-Ass.Gen.France	162	160,30	- 1,05	10
Axa 1	262,10	260,40	- 0,65	5
Bail Invest. 1	890	890	—	1
Bancaire (Cie) 1	569	560	- 1,58	1
Bque Colbert C2#	77,90	78	+ 0,12	25
Bazar Hot. Ville 2	565	565	—	50
Bertrand Faure 1	199	197	- 1,01	5
BIC 1	801	797	- 0,50	25
BIS 1	416,90	401,50	- 3,69	25
B.N.P. 1	239	235,20	- 1,59	10
Bollore Techno.1	520	506	- 2,69	1
Bongrain 1	2830	2850	+ 0,71	1
Bouygues 1	608	598	- 1,64	25
Canal + 1	693	690	- 0,43	5
Cap Gemini Sogeti1	156,30	157	+ 0,44	10
Carnaudmetalbox 1	213,80	213	- 0,37	50
Carrefour 1	2465	2449	- 0,65	5
Casino Guichard 1	153,60	153,20	- 0,26	50
Casino Guich.ADP 1	118,20	116	- 1,86	50
Castorama Dl (Li)1	779	764	- 1,92	10
C.C.F. 1	239	234,50	- 1,88	10
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53,05	51,50	- 2,92	100
Cegid (Ly) 1	447,90	440	- 1,76	10
CEP Communication1	514	508	- 1,16	50
Cerus Europ.Reun 1	79	79	—	5
Cetelem 1	792	790	- 0,25	10
CGIP 1	1151	1145	- 0,52	5
Chargeurs 1	985	982	- 0,30	1
Christian Dior 1	450	448	- 0,44	5
Ciments Fr.Priv.B1	236,70	237	+ 0,13	25
Clarins 1	487	477,50	- 1,95	10
Club Mediterranee1	500	490	- 2	50
Coflexip	250,50	248,50	- 0,80	1
Colas 1	979	984	+ 0,51	25
Comptoir Entrep. 1	15	14,80	- 1,33	100
Comptoir Moder. 1	1533	1535	+ 0,13	5
CPR 1	360	359	- 0,28	25
Cred.Fon.France 1	621	605	- 2,57	10
Credit Local Fce 1	453	452,20	- 0,18	1
Credit Lyonn.CIP 1	298	293,10	- 1,64	25
Credit National 1	438	434,50	- 0,80	10
CS(ex.CSEE)1	331	334	+ 0,91	25
Damart 1	4715	4701	- 0,29	1
Danone 1	825	816	- 1,09	10
Dassault-Aviation1 ■	457,50	451,50	- 1,31	10
Dassault Electro 1	293	297	+ 1,37	10
De Dietrich 1 ■	2547	2532	- 0,59	1
Degremont 1	406	408	+ 0,49	10
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	73	72,95	- 0,06	50
DMC (Dollfus Mi)1	273	273	—	50
Docks France 1	752	750	- 0,26	25
Dynaction 1	133	133	—	25
Eaux (Gle Des) 1	558	553	- 0,90	10
Ecco 1	723	723	—	25
Eiffage 1	980	990	+ 1,02	10
Elf Aquitaine 1	387,30	382,40	- 1,26	1
Eridania Beghin 1	794	782	- 1,51	50
Essilor Intl 1	879	867	- 1,37	25
Essilor Intl ADP 1	636	635	- 0,15	25
Esso 1	620	602	- 2,90	50
Eurafrance 1	1670	1674	+ 0,24	5
Euro Disney 1	15,50	15,50	—	100
Euro RSCG W.W 1	540	525	- 2,77	10
Europe 1-1	1252	1250	- 0,16	1
Eurotunnel 1	14,50	14,25	- 1,72	50
Filipacchi Medias1	689	680	- 1,31	10
Finextel 1	75	74	- 1,33	100
Fives-Lille 1	499,90	499,90	—	50
Fromageries Bel 1	4351	4365	+ 0,32	1
Galeries Lafayet.1	1860	1889	+ 1,56	1
GAN 1	174	172,60	- 0,80	10
Gascogne (B) 1	535	535	—	50
Gaz et Eaux 1	1940	1922	- 0,93	1
Geophysique 1	359	362,50	+ 0,97	50
G.F.C. 1	375	378	+ 0,80	10
Groupe Andre S.A.1	446,90	445	- 0,42	10
Groupe De La Cite1	830	835	+ 0,60	10
GTM-Entrepose 1	416	415	- 0,24	1
Guilbert 1	489,80	487,10	- 0,55	5
Guyenne Gascogne 1	1400	1399	- 0,07	5
Havas 1	395,70	386,70	- 2,27	25
I.D.I.A 1	136,70	137,70	+ 0,73	50
Imetal 1	555	550	- 0,90	25
Immeubl.France 2	345	350	+ 1,45	10
Immob.Phenix 1	67,05	—	—	100
Ingenico 1	87,50	86,35	- 1,31	25
Interbail 1	364	365	+ 0,27	25
Intertechnique 1	602	—	—	10
Jean Lefebvre 1	359	362	+ 0,83	10
Klepierre 1	590	595	+ 0,85	25
Labinal 1	845	838	- 0,82	25
Lafarge 1	384,50	383,50	- 0,26	1
Lagardere (MMB) 1	114	112,10	- 1,66	25
Lapeyre 1	342	339	- 0,88	25
Lebon 2	244,50	—	—	25
Legrand 1	7440	7350	- 1,21	1
Legrand ADP 1	4880	4880	—	1
Legris indust. 1	382	380	- 0,52	50
Locindus 1	860	852	- 0,93	25
L'Oreal 1	1260	1240	- 1,59	10
LVMH Moet Vuitton1	915	903	- 1,31	10
Lyonnaise Eaux 1	516	508	- 1,55	5
Marine Wendel 1	410,10	414	+ 0,95	50
Matra-Hachette 1	110,70	108,80	- 1,72	50
Metaleurop 1	61	59,80	- 1,97	100
Metrologie Inter.1	25,80	24,70	- 4,26	1
Michelin 1	218	214,50	- 1,61	50
Moulinex 1	114,60	113,50	- 0,95	100
Navigation Mixte 1	1015	1006	- 0,88	1
Nord-Est 1	132,50	132,10	- 0,30	100
Nordon (Ny) 2	385	—	—	25
NRJ # 1	415	414,80	- 0,05	10
Olipar 1	10,50	11,05	+ 5,24	100
Paribas 1	310	304,90	- 1,64	1
Pechiney CIP 1	295,10	297,90	+ 0,94	50
Pechiney Intl 1	121,20	117	- 3,46	100
Pernod-Ricard 1	314	309,30	- 1,50	5
Peugeot 1	685	678	- 1,02	25
Pinault-Prin.Red.1	1058	1056	- 0,18	5
Plastic-Omn.(Ly) 1	501	499,90	- 0,22	25
Pollet 1	448	447	- 0,22	25
Primagaz 1	850	849	- 0,12	25
Promodes 1	1104	1097	- 0,63	10
Publicis 1	445	443	- 0,45	10
Radiotechnique 1	480	466	- 2,92	25
Remy Cointreau 1	169,80	165	- 2,82	25
Renault 1	155,70	153,70	- 1,28	1
Rexel 1	827	818	- 1,09	25
Rhone Poulenc A 1	113	111,70	- 1,15	10
Rochette (La) 1	52,95	52,15	- 1,51	100
Roussel Uclaf 1	724	719	- 0,69	25
Rue Imperiale(Ly)1	3750	3614	- 3,63	1
Sade (Ny) 1	186	189	+ 1,61	50
Sagem 1	2779	2762	- 0,61	1
Saint-Gobain 1	615	609	- 0,98	10
Saint-Louis 1	1497	1478	- 1,26	1
Salomon (Ly) 1	2235	2227	- 0,36	10
Salvepar (Ny) 2	425	—	—	25
Sanofi 1	272	268,40	- 1,32	5
Sat 2	2041	2041	—	1
Saupiquet (Ns) 1	1240	1230	- 0,81	25
Schneider 1	362,10	358,60	- 0,96	1
SCOR S.A 1	117,30	117	- 0,25	10
S.E.B.1	548	537	- 2	10
Sefimeg 1	321	320,50	- 0,16	5
SEITA 1	155,40	152,10	- 2,12	1
SelectiBanque 1	158	158	—	100
SFIM 2	932	—	—	1
SGE 1	169	160	- 5,32	100
Sidel 1	1657	1655	- 0,12	5
Simco 1	461,40	459,80	- 0,35	1
S.I.T.A 1	713	703	- 1,40	10
Skis Rossignol 1	1205	1160	- 3,73	10
Sligos 1	444,90	443	- 0,43	25
Societe Gale A 1	571	559	- 2,10	10
Sodexho 1	1060	1061	+ 0,09	10
Sommer-Allibert 1	1835	1832	- 0,16	1
Sophia 1	458	458	—	1
Sovac 1	425	425	—	10
Spie Batignolles 1	179,50	181,80	+ 1,28	1
Spir Communic. 1	374	372	- 0,53	1
Strafor Facom 1	640	640	—	10
Suez 1	267	262,50	- 1,69	1
Synthelabo 1	274,40	270	- 1,60	25
Technip S.A. 1	306,50	304,80	- 0,55	1
Thomson-CSF 1	131,50	126,10	- 4,11	100
Total 1	295,20	293,80	- 0,47	1
UAP 1	141,80	137,40	- 3,10	12
UFB Locabail 1	399	400	+ 0,25	10
UCC DA (M) 1	165	166	+ 0,60	25
Ugine S.A 1	345	343	- 0,58	5
UIC 1	91	91	—	10
UIF 1	458	457	- 0,21	25
UIS 2	209,90	203,10	- 3,23	10
Unibail 1	470,10	471,20	+ 0,23	25
Union Assur.Fdal 1	606	604	- 0,33	1
Valeo 1	248,50	245	- 1,41	10
Vallourec 1	244	246,50	+ 1,02	100
Via Banque 1	309	305,10	- 1,26	25
Worms & Cie 1 ■	242	240	- 0,83	10
Z Gr.Zannier #Ly 1	103,50	103	- 0,57	10
Zodiac 1	628	613	- 2,39	1
Elf Gabon 1	942	952	+ 1,06	25

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Quotité négocia-tion (1)
ABN Amro Holding 1	169,20	168,50	- 0,36	50
American Express 1	172	175	+ 1,74	50
Anglo American 1	265	266,50	+ 0,56	50
Amgold 1	425	445	+ 4,70	10
Arjo Wiggins App.1	19,65	20	+ 0,75	100
A.T.T. 1#	253,70	252,70	- 0,39	100
Banco Santander 1#	185,10	185,10	—	50
Barrick Gold 1#	130	130,60	+ 0,46	100
B.A.S.F. 1#	1070	1059	- 1,02	25
Bayer 1#	1206	1212	+ 0,49	25
Blenheim Group 1	21,60	21,50	- 0,46	100
Buffelsfontein 1	30	32,60	+ 9,33	100
Chase Manhattan 1#	230	228,60	- 0,60	50
Cordiant PLC 1	8	8,05	+ 0,62	100
Daimler Benz 1#	2445	2445	—	10
De Beers 1	124,40	124,10	- 0,24	100
Deutsche Bank 1#	246,60	246,30	- 0,20	10
Dresdner Bank 1#	141,10	141	- 0,07	10
Driefontein 1	71,70	74,15	+ 3,41	100
Du Pont Nemours 1#	321,30	326,50	+ 1,61	50
Eastman Kodak 1#	302	301,60	- 0,13	50
East Rand 1	4,46	4,62	+ 3,58	500
Echo Bay Mines 1#	46,10	47,20	+ 2,39	100
Electrolux 1#	225	223,70	- 0,57	100
Ericsson 1#	368	369,50	+ 0,40	100
Exxon Corp. 1#	346,90	351,20	+ 1,23	100
Ford Motor 1#	145,40	—	—	100
Freegold 1	61,25	65,50	+ 6,93	100
Gencor Limited 1	16	16,30	+ 1,87	500
General Elect. 1#	285,10	282,90	- 0,77	50
General Motors 1#	228,90	230	+ 0,48	50
Gle Belgique 1#	374	367,70	- 1,68	50
Grd Metropolitan 1	31,70	31,70	—	100
Guinness Plc 1#	37,60	37,90	+ 0,79	100
Hanson Plc 1	19	18,80	- 1,05	500
Harmony Gold 1	39,40	41,05	+ 4,18	100
Hewlett-Packard 1#	353,20	356	+ 0,79	50
Hitachi 1#	47	47	—	500
Hoechst 1#	1090	1080	- 0,91	25
I.B.M 1#	[illegible]	459,10	- 0,75	[illegible]
I.C.I 1#	[illegible]	—	—	100
I.T.T 1#	590	580	- 1,69	50
Ito Yokado 1#	247	245,10	+ 0,44	[illegible]
Matsushita 1#	73,45	72,70	- 1,02	500
Mc Donald's 1#	185	185,60	+ 0,32	100
Merck and Co 1#	[illegible]	238,20	- 1,07	25
Minnesota Mg 1#	256,70	—	—	50
Mitsubishi Corp 1#	54,30	53,70	- 1,10	100
Mobil Corporat 1#	496	496,10	[illegible]	100
Morgan J.P. 1#	351,90	—	—	25
Nestle SA Nom 1#	[illegible]	4958	[illegible]	5
[illegible]	71,30	—	—	100
Norsk Hydro 1#	[illegible]	207	- 1,42	100
Petrofina 1#	[illegible]	1443	[illegible]	25
Philip Morris 1# ■	354,70	357,10	[illegible]	50
Philips N.V 1#	233	232,60	[illegible]	100
Placer Dome Inc 1#	133,50	135	+ 1,12	100
Procter Gamble 1#	352,30	355,50	[illegible]	25
Quilmes 1	255,20	—	—	50
Randfontein 1	[illegible]	37	[illegible]	100
Rhone Poul.Rorer#1	202	201	[illegible]	[illegible]
Royal Dutch 1#	612	611	[illegible]	25
R T Z 1#	65	64,50	- 0,76	100
Sega Enterprises 1	168	174,50	[illegible]	10
Saint-Helena 1	43,50	45,25	[illegible]	100
Schlumberger 1#	[illegible]	321,60	+ 1,70	[illegible]
SGS Thomson Micro	194	205,50	+ 5,92	1
Shell Transport 1#	59,60	59,20	- 0,67	500
Siemens 1#	2434	2423	- 0,45	10
Sony Corp. 1#	229	226,50	- 1,09	100
Sumitomo Bank 1#	93	93	—	100
T.D.K 1#	205	211,70	+ 3,26	100
Telefonica 1#	65,10	65	- 0,15	100
Toshiba 1#	30,55	30,95	[illegible]	500
Unilever 1#	632	633	+ 0,15	50
United Technol. 1#	[illegible]	[illegible]	[illegible]	50
Vaal Reefs 1	313,90	345	[illegible]	[illegible]
Volkswagen A.G 1#	1368	1367	- 0,07	10
Volvo (act.B) 1#	87	85,20	[illegible]	50
Western Deep 1	158	166	[illegible]	100
Yamanouchi 1#	109,60	[illegible]	[illegible]	100
Zambia Copper 1	3,10	3,10	—	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille. Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 16 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	5,523 o
CEPME 8,5% 88-97CA	102,74	8,151
CEPME 9% 89-99 CA#	106,03	7,422 d
CEPME 9% 92-06TSR	106,80	8,827
CFD 9,7% 90-03 CB	111,20	3,481
CFD 8,6% 92-05 CB	106	2,969
CFF 10% 88-98 CA#	107,70	6,495 o
CFF 9% 88-97 CA#	104,02	6,312 d
CFF 10,25%90-01CB#	112,86	2,605 ↓
CLF 8,9% 88-00 CA#	106,50	0,462 d
CLF 9%88-93/98 CA#	104,50	3,329
CNA 9% 4/92 CB	109	1,057
CRH 8,6%92/93/94CB	104,30	8,294
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,85	2,392 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	2,851
EDF 8,6% 92 CA#	105,70	1,598
Em.Etat10,26%86 CA	—	2,691
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,68	5,507
Finansder 9%91CB#	108,65	4,981
Finansd.8,6%92CA#	104,65	3,299
Floral9,75% 90 CA#	—	8,735 ↓
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,69	3,678
OAT 8,50% 6/97 CA#	103,50	8,290
OAT 9,90%85-97 CA#	106,77	5,018
OAT 88-98 TME CA	100,20	2,790
OAT 9/1998 TRA	95	4,717
OAT 9,50%88-98 CA#	107,02	9,266 ↑
OAT TMB 01/99 CA	99,57	2,751
OAT 8,125% 99 CA#	103,80	0,488
OAT 8,50%90/00 CA#	105,70	1,858
OAT 85/00 TRA CA	102,20	5,708
OAT 10% 5/2000 CA#	111,71	0,546 ↑
OAT 01 TME CA	100,50	2,790
OAT 8,5% 11/02 CA#	106	4,727
OAT 8,50% 2019 CA#	103,50	5,449
OAT 8,50%92-23 CA#	104,10	1,208
PTT 11,2%85-95 CB#	102,03	5,606 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	104,50	3,231
Lyon.Eaux 6,5%90CV	862,50	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	400	395,10
Bains C.Monaco 2	632	629
B.N.P.Intercont.2	310	311,50
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	10,95	9,50
Cambodge	830	800
Carbone Lorraine 2 ■	590	600
CBC 1	249	249
Centenaire Blanzy	308	306
Ceragen Holding ◆	29	29
Champex (Ny) ◆	15,80	15,80
CIC Un.Euro.CIP 1	318	320
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2171	2171
Cpt Lyon Alem.2	390	386,10
Concorde-Ass Risq2	705	705
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	20,70	20,70
Darblay ◆	405	405
Didot Bottin ◆	609	609
Eaux Bassin Vichy ◆	2900	2900
Ecia 1	665	655
Ent.Mag. Paris	4388	4429
Eridania Beghin CI	770	773
Fidei(exImmofice)2	98	99,90
Finalens ◆	358	358
F.I.P.P. ◆	130,10	130,10
Fonciere (Cie) ◆	545	545
Fonciere Euris	187,10	188,10
Foncina #	439,80	445
France I.A.R.D.	938	928
France S.A 1	758	752
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1 ◆	265	265
Genefim	174	174
Gevelot ◆	1390	1390
G.T.I (Transport)2	443,80	443
Immobail 2	296	300
Immobanque 2	825	820
Im.Marseillaise 2	5290	5230
Invest.(Ste Cle.)	1378	1375
Lille Bonnieres	2000	1999
Locafinanciere ◆	450	450
Louvre 1	207	207
Lucia	75	75
Machines Bull ◆	22,10	22,30
Monoprix ◆	160	160
Metal Deploye	450	450
Mors 2 #	16,10	16,10
Navigation (Nle) ◆	82	82
Paluel-Marmont	375	370
Pap.Clairefont(Ny) ◆	945	945
Parfinance 2	173,50	175
Paris Orleans	266	266
Piper Heidsieck ◆	921	921
Porcher	177	178
Promodes (CI) ◆	801	801
PSB Industries 2Ly	410	411
Rochefortaise Com.	169,50	169
Rosario 2 ◆	208,10	208,10
Rougier # ■	739	733
S.A.F.I.C Alcan	273,10	275
Saga	315,50	310
Salins du Midi 2	392	380
Savoisienne M. ◆	148	148
Silic 2	745	740
S.I.P.H. ◆	174,60	174,60
Sofal ◆	250	250
Soffo ◆	400	400
Sofitam act.a reg. ◆	70,30	70,30
Sofragi ◆	3546	3546
Soudure Autogene ◆	931	931
Sovabail	405,10	406,50
Taittinger 1	2200	2165
Tour Eiffel ◆	307	307
Elyo 2	272	270
Vicat 2	535	539
Virax ◆	123	123

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	1352	1294
Commerzbank AG	1152	1182
Fiat Ord	18,30	18,30
Gevaert	267,50	267,50
Gold Fields South	128,50	128,50
Kubota Corp	29	29
Montedison act.ep.	4,80	7,282 o
Olympus Optical	38,20	38,20
Ottomane(Cie Fin.)	224	220
Robeco	320,70	323
Rodamco N.V.	153,90	155,20
Rolinco	332	334
Solvay SA	2330	2350
Wagons Lit	1625	1626

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 16 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	75	74,50
AFE 2 #	505	500
Aigle 2 #	259,50	257,90
Albert S.A (Ns) ◆	118,80	118,80
Altran Techno 1 #	584	591
Arnault Associes	450	450
Axime (ex.Segin)	280,50	280,10
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li)	605	601
Bque Sofirec (M) ◆	440	425,50
Bque Tarneaud(B)#	198	199
Bque Vernes	639	639
Beneteau #	399,80	399
B I M P	77,50	80
Boiron (Ly) 1 #	487,40	488
Boisset (Ly)#	264,30	256,50
But S.A. 1	1028	1034
Cardif SA 1	715	714
CDA-Cie des Alpes2	147	147
C.E.E 2#	540	588
CEGEP #	157,10	157
Cermex 2 # (Ly)	319,50	319,50
CFPI	238	234,50
Change Bourse (M)	222	215
Christ.Dalloz 2 #	865	870
Cipe France Ly 2 #	730	730
CNIM CA#	280	278
Codetour ◆	308	308
Comp.Euro.Tele-CET	204	201,10
Conflandey S.A.	318	318
C.A. de la Brie 2	359,80	359,80
C.A.Gironde (B)	445	444
C.A.Haute Normand.	395	395
C.A.Ille & Vilaine	329,50	329,50
C.A.Indre et Loire	305	305
C.A. Paris IDF 1	759	759
C.A.de l'Isere Ly#	370	370
C.A.Loire Atl.(Ns)	345	345
C.A.Loire/H.Loire#	823	802
C.A.Morbihan (Ns)	344	345
C.A.du Nord (Li)	420	420
C.A. Oise CCI	246,50	247
C.A.Pas de Calais	412	413
C.A. Somme CCI 2	240	240
C.A.Toulouse (B)	344,80	342
CFJPE(exGAN part)#2	83	81,10
Chaine et Trame #	250	250
C.A. Midi CCI#(Ly)	200	193
Credit de l'Est ◆	426	384,50
Creeks	99,20	99,20
Delta Prot.# C2 Ly ◆	268	268
Devanlay 2 ◆	860	860
Deveaux(Ly)	603	606
Devernois (Ly)	493,10	493,50
Ducros Serv.Rapide ◆	55,50	61,15
Ecco Trav. Tempo 1	377	373
Elysee Inv. 1	23	23
Emin-Leydier# (Ly)	609	600
Eramet 1	348	350
Europ.Extinc.(Ly)#	260	261
Europ Propulsion 2 ◆	320	320
Expand 2 ◆	320	320
Factorem	486	487
Faiveley #2	292	285
Finaball 2	116,50	115
Finacor 2	144,80	142,10
Fininfo	445	450
Fructivie 1	600	600
Gautier France 2#	340,40	338
Gel 2000 2	114	114
GFI Industries # ◆	360	360
Girodet # (Ly) ◆	69,50	69,50
GLM S.A. ◆	375	375
Grandoptic.Photo #	438	447
Gpe Guillin # Ly	155	154
Kindy #	154	154
Guerbet 2	320	320
Hermes Internat.1#	672	672
Hurel Dubois	383	363,90
ICBT Groupe # 2	205	199,50
I.C.C. 2	203	200
Idianova ◆	55	55
Immob.Hotel. 2 #	96	95,50
Installux (Ly)2	534	528
Int. Computer #	140,20	141
Invest.Paris 1	140,50	140
IPBM 2	58,80	58,95
J.Clairbois(Ly) ◆	180	180
Lambert-Riviere ◆	410,20	410,20
M6-Metropole TV 2	363	363,50
Manitou 2#	515	515
Manutan	523	523
Marie Brizard 2	1141	1145
Maxi-Livres/Profr.	455,20	455,20
Mecadyne	176,90	176,90
Mecelec 2 (Ly)	119,50	116,70
MGI Coutier 2#	445	445
Michel Thierry# 2	725	725
Monneret Jouet #	89,85	89,85
Naf-Naf 1#	88,90	89,40
Norbert Dentres.2#	465	460
N.S.C Schlum.2 Ny	950	935
OGF Omn Gest.Fin.1	895	900
Onet ◆	837	837
Paul Predault #	180,50	182,90
P.C.W. 2	45	43
Petit Boy #	100,40	100,40
Pier Import ◆	93	93
Pochet 2	1200	1208
Poujoulat Ets (Ns)	209,10	210
Radiall 2#	390	384
Rallye(Cathiard)Ly	154	152
Reydel Indust.Li 2	1140	1157
Robertet #	1150	1125
Rouleau-Guichard 2	576	575
Securidev 2 #	140	139
Sediver 2 #	189,10	183
Seribo 2	330	334,90
Siparex (Ly) #	93,50	93,50
Smoby (Ly) 2	550	549
Sofco (Ly)	138,20	138,20
Sofibus ◆	413	413
Sogepag 2 #	143,50	143,50
Sogeparc (Fin) 1	620	615
Sopra 2	310	309
Steph.Kelian #	87,05	85
Sylea 2	484	473
Teisseire-France ■	245,50	244,50
TF1-1	478	477
Thermador Hold(Ly)	444	444,90
Trouvay Cauvin 2#	88,40	85
Unilog 2	325	328
Union Fin.France 1	441	450
Via Credit(Banque) ◆	227	227
Viel et Cie #	141	141
Vilmorin et Cie#2	356	357,50
Virbac	560	560

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 16 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	192	192
Locafrance ◆	28,35	28,35
Nobel ◆	175	175
Mumm ◆	850	850
Générale Occidentale ◆	46,10	46,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 15 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	35251,32	35251,32
Actimonétaire D	31622,53	31622,53
Agipi Ambition (Axa)	109,85	104,62
Amplia ○	110531,83	110531,83
Amplitude Monde D	676,62	656,91
Antigone Trésorerie	813288	813288
Arbitr. Court Terme	8991,94	8991,94
Asie 2000	653,68	634,64
Associa Première	35927,40	35927,40
Associc	1113,05	1113,05
Atout Amérique	109,78	107,10
Atout Asie	89,53	87,35
Atout Futur C	542,34	529,11
Atout Futur D	527,40	514,54
Avrecic	1390,61	1350,11
Avenir Alizes	1858,92	1822,47
Axa Valeurs PER	147,94	143,63
Cadence 1	1047,62	1032,25
Cadence 2	1037,49	1022,22
Cadence 3	1025,30	1015,15
Capimonétaire	7667,86	7660,20
Capiobli	7747,37	7620,66
Capitacic	1594,34	1570,78
Cicamonde	1156,19	1122,51
Conxis	1638,69	1608,14
Comptavalor	2177,20	2173,94
Crédit Mutuel Capital	1544,91	1514,62
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	810,48	810,48
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap ◆	95,27	92,72
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis ◆	92,25	89,78
Créd.Mut.Ep.J	21422,82	21422,82
Créd.Mut.Ep.long.T.	207,62	202,06
Créd.Mut.Ep.Monde	1044,41	1016,46
Créd.Mut.Ep.Quatre	1078,97	1050,09
Dieze	1634,44	1603,96
Ecocic	1199,53	1164,59
Ecupar	122,75	119,17
Ecur. Actions futur	192,52	186,91
Ecur. Distrimonétaire	10356,79	10356,79
Ecur. Expansion	302467,86	301262,81
Ecur. Géovaleurs	2724,04	2644,70
Ecur. Investissement	160,94	156,25
Ecur. Monepremière	10432,31	10432,31
Elanciel D ◆	126,68	122,99
Elicash ○	875993,89	875993,89
Emergence Poste D	97,91	95,06
Eparcic	4511,53	4511,53
Eparcourt-Sicav	190,88	190,40
Epargne-Unie	1428,25	1393,41
Eufi Cash capi ◆	9461,25	9461,25
Euro Solidarité	1213,68	1201,66
Eurocic Leaders	1280,32	1243,09
Eurodyn	1457,31	1421,77
Fonsicav	18100,09	18063,96
France Garantie ◆	270,33	269,79
France Obligations	453,83	449,34
Francic	504,42	489,73
Francic Pierre	116,27	112,88
Francic-Regions	1431,36	1389,67
Gestilion	18488,47	18488,47
HLM Monétaire	17372,49	17372,49
Indicia ◆	1122,39	1094,82
Intensys D	106,30	106,03
Interoblig	5762,93	5705,87
Intersélection Fce	535,81	525,30
Japacic	168,46	163,55
Jeunepargne	348,35	343,20
Latitude C	2766,19	2762,05
Lion 20000	16014,64	16014,64
Lion Association	11027,50	11027,50
Lion Institution	38265,24	38169,82
Lionplus	1249,53	1225,03
Lion Trésor	2174,73	2153,20
Livret Bourse Inv.	593,07	575,80
Livret Portefeuil.	775,27	752,69
Méditerranée	221,98	215,51
Mensuel CIC	10105,85	10005,79
Moneden	85151,89	85151,89
Moné-Dis ○	10355,14	10355,14
Mone.J. ○	11086,45	11086,45
Monévalor	51147,97	51147,97
Mutualité dépôts	16972,39	16938,51
Natio Court Terme	13079	13079
Natio Court Terme2	355379	355379
Natio Epargne	21086,69	20877,91
Natio Ep. Capital	13874,05	13736,68
Natio Ep. Croissance	1973,32	1934,63
Natio Ep. Obligations	202,92	198,94
Natio Epargne Retraite	133,14	130,53
Natio Epargne Trésor	9743,05	9723,60
Natio Epargne Valeur	483,87	474,38
Natio France Index	1028,86	1008,69
Natio Immobilier	1216,37	1192,52
Natio Inter	1732,33	1698,36
Natio Monétaire	5128,28	5123,16
Natio Opportunités	144,77	141,93
Natio Patrimoine	1400,87	1373,40
Natio Perspectives	1184,55	1161,32
Natio Placements	73097,96	73097,96
Natio Revenus	1035,37	1025,12
Natio Sécurité	11702,61	11702,61
Natio Valeurs	922,65	904,56
Nord Sud Dévelop.	1952,65	1948,75
Oblicic-Mondial	3098,57	3032,78
Oblicic-Régions ○	1122,34	1105,75
Oblifutur	3511,78	3446,30
Oblig. tres caté.	214,75	211,58
Oblilion	1713,36	1696,40
Oblisécurité Sicav	5369,91	5369,91
Oblitys D	527,36	519,57
Oraction	1447,11	1411,81
Patrimoine Retraite	278,23	272,77
Pervalor	604,07	592,23
Plénitude D	147,89	143,58
Poste Croissance C	3366,54	3363,18
Poste Gestion C	41122,43	41122,43
Première Oblig. C	12159,80	12159,80
Première Oblig. D	10578,38	10573,09
Proficic	981,47	963,17
Rentacic	162,41	160,01
Revenus Trimestr.	5206,34	5154,79
Revenu-Vert	1151,89	1130,41
St-Honoré Pacifique	643,77	614,58
St-Honoré Réal.	18544,97	18471,09
Sécuricic	2131	2131
Sécuritaux	1712,13	1712,13
Sensivalor	32940,04	32940,04
SEVEA ◆	104,83	102,27
SFI-CNP Assur	724,54	703,44
S.G. France opport. C	1480,87	1451,83
S.G. France opport. D	1446,53	1418,17
S.G. Monde opport. C	974,56	955,45
S.G. Monde opport. D	974,56	955,45
Sicav Associations	2263,85	2263,85
Sicav 5.000	489,33	479,74
S.L. Est	1117,55	1085
Silvafrance	789,80	774,31
Silvarn	419,65	411,42
Silvarente	225,99	221,56
Silvinter	513,36	503,29
Sogenfrance C	1345,89	1319,50
Sogenfrance D	1258,07	1233,40
Sogépargne	310,89	307,81
Sogevar	1129,96	1107,80
Soginter	1585,72	1554,63
Solstice D	2312,22	2306,45
State Street Act. Eur ◆	12456,25	12152,44
State Street Act. France ◆	11382,13	11104,52
State Street Act. Japon ◆	1254,49	1223,89
State Street Act. Monde ◆	939,23	916,32
State Street Activ.Asie ◆	1395,41	1347,77
State Street Alloc.Franc ◆	1039,73	1029,44
State Street Amér.Latine ◆	621,43	600,21
State Street Emer. Mts ◆	1396,60	1348,91
State Street Etats-Unis ◆	1296,55	1264,93
State Street OAT Plus ◆	13199,47	13068,78
State Str. Oblig. Monde ◆	1019,97	1009,87
State Street Spinnaker2 ◆	1201,06	1171,77
State Street Trésorerie ◆	12814,25	12814,25
Stratégie Actions	930,18	894,40
Stratégie Rendement	1668,47	1615,95
Synthesis	13950,68	13677,14
Thésora D	783,76	776
Trésor Plus	1622,66	1606,99
Trésor Trimestriel	1016,60	1006,53
Trésoricic	163205,44	163205,44
Trilion	5096,26	5030,86
Uni-Associations ○	121,82	121,82
Uni-Foncier	1247,85	1217,41
Unifrance	600,53	585,88
Uni-Garantie C	1509,57	1481,42
Uni-Garantie D	1310,35	1285,92
Uni Régions	1419,67	1385,04
Univar ○	286,59	286,59
Univers Actions	1562,84	1524,72
Univers Obligations	2044,10	2005,99
Valorg	2354,51	2352,16
Valreal	32963,08	32946,61
Winterthur St-Honoré	247,43	236,21

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

COUPE DU MONDE DE RUGBY
Les demi-finales de la Coupe du monde opposeront l'Afrique du Sud à la France, samedi 17 juin à Durban, et l'Angleterre à la Nouvelle-Zélande, dimanche 18 au Cap. ● FABIEN GALTHIÉ, appelé de dernière heure en équipe de France, a été titularisé au poste de demi de mêlée. C'est la seule modification apportée par l'entraîneur, Pierre Berbizier, après la victoire sur l'Irlande en quarts de finale. ● LA TÂCHE de Galthié sera délicate, car son adversaire direct sera Joost Van der Westhuizen, considéré comme le meilleur demi de mêlée de l'épreuve. ● LAURENT CABANNES, troisième ligne aile de grand champ, devrait être l'un des atouts français en apportant un peu de liant entre le pack d'avants et les lignes arrière.


RUGBY

La France compte ses atouts avant d'affronter les Springboks

Depuis le début de la Coupe du monde, le troisième ligne Laurent Cabannes cultive sa différence pour sauvegarder le jeu à la française

PRETORIA
de notre envoyé spécial

Heureusement, Pierre Berbizier n'a jamais écouté les nombreux détracteurs de Laurent Cabannes. Tous ceux qui lui ont reproché, en vrac, sa nonchalance, ses bons mots, ses voyages, ses cicatrices, sa franchise, ses privilèges en club, ses passe-droits en sélection, son dernier hiver calamiteux, sa silhouette longiligne, son poids sur la balance et les tâches dont il ne peut s'acquitter sur le terrain. Tous ceux qui ont accumulé sur le troisième ligne du Racing Club de France des griefs dont il fait mine de se moquer éperdument.

Sans lui, à quoi ressemblerait le XV de France qui se heurtera, samedi 17 juin, aux mastodontes sud-africains en demi-finale de la Coupe du monde ? Quelle serait l'originalité des joueurs en bleu en des temps où toutes les équipes se confondent dans la vénération du muscle et dans la stratégie du choc frontal ? Qui lancerait les passerelles entre des avants qui s'appliquent, une charnière qui se cherche et des lignes arrière qui ne se trouvent pas toujours ? Qui resserrerait les liens de plus en plus lâches entre le passé d'un jeu romantique et les contraintes de la productivité moderne ?

Les derniers matches contre l'Ecosse et l'Irlande l'ont amplement prouvé : Laurent Cabannes est devenu un luxe indispensable à cette équipe de France. L'un de ces derniers joueurs à pouvoir courir sans entrave sur le terrain, à oser des trajectoires en zigzag, à tenter une passe croisée dans le dos de son adversaire. Dans ses bons jours, il est un vestige de l'ancien temps, quand tous leurs adversaires redoutaient les Français pour leur capacité à créer le danger de n'importe quel coin de la pelouse. Qu'importe alors que dans ses mauvaises périodes on lui intente un procès pour ce corps effilé, enfoncé comme un coin dans l'efficacité collective du paquet d'avants. Ses coups de génie ont souvent pesé plus lourd que les kilos qui lui manquent. Et Laurent Cabannes n'en continuera pas moins à entrer sur le terrain pour se charger en personne de la défense et de l'illustration du troisième ligne aile de grand champ. *« C'est vrai,* dit-il, *que les avants à moins de deux chiffres sur la balance sont en voie de disparition. Aujourd'hui la mode est aux colosses nourris au grain. Mais je reste persuadé que l'on aura encore besoin du type de joueur comme le mien. Il faut encore des rugbymen qui jouent comme le seizième homme de l'équipe adverse, qui partent très loin dans leurs lignes brouiller les liaisons entre leurs demis et qui reviennent pour faire le cordon entre l'avant et l'arrière. C'est ce brevet que je défends. »*

Le Palois d'origine n'en oublie pas pour autant que son indépendance reste enchaînée aux performances de ses voisins du pack. Le joueur ne peut guère s'absenter au grand large si un solide plaqueur-récupérateur de ballons n'abat pas le double de travail en défense. Au fil des saisons, Laurent Cabannes a ainsi fini par devenir le point de repère du XV de France. Lorsque celui-ci joue bien, lorsque chacun tient son poste, le troisième ligne brille forcément et peut apporter sa plus-value, comme lors de la tournée en Nouvelle-Zélande, où il a réussi deux tests parfaits. Lorsque l'équipe va mal, il se noie dans l'anonymat de tâches pour lesquelles il n'est pas taillé et glisse souvent en dessous du niveau de ses partenaires. Il en fut ainsi pendant le Tournoi, cette année, où une performance misérable contre l'Ecosse lui a coûté momentanément sa place dans la sélection.

Laurent Cabannes ne l'a pas pris au tragique, comme tout ce qui touche à un jeu qu'il a relativisé depuis longtemps par le grave accident de voiture qui aurait pu mettre fin à sa carrière au terme des années 80. Victime de la méfiance de Jacques Fouroux, qui lisait en sa morphologie et sa fantaisie des menaces pour ses théories d'un rugby en béton, il sait de toute manière que sa place dans l'équipe dépend avant tout des risques que souhaite prendre son sélectionneur.

FOLIE MAÎTRISÉE

Depuis quatre ans, il n'a pas eu à se plaindre de Pierre Berbizier. L'entraîneur ne lui a jamais retiré sa confiance, au nom du *« côté irrationnel »* et de la *« folie maîtrisée »* qu'il peut apporter à sa formation. Le Parisien la lui rend bien, en calquant le rythme de ses saisons sur celui de l'équipe de France, en prouvant jusqu'à l'absurde que l'international qui veut se montrer exact aux grands rendez-vous des Bleus n'a guère d'autre choix que de faire défaut à son club.

« Je ne prétends surtout pas être montré en exemple, dit-il. *J'ai la chance de jouer au Racing, qui accepte de se passer de moi, alors que cela serait beaucoup plus difficile en province. Mais je pense que le calendrier de rugby est tellement aberrant qu'il rend impossible de courir deux lièvres à la fois. »* En parfait connaisseur de son corps tailladé par de multiples blessures, Laurent Cabannes a donc construit sa saison comme une tournée. Très peu de matches, au creux de l'hiver, pour un Racing exceptionnellement conciliant avec un joueur qui lui a tant rendu de services. Et une préparation minutieuse au printemps, selon les indications fournies par l'encadrement du XV de France. Le faux velléitaire a ainsi retrouvé, dès son arrivée en Afrique du Sud, la condition physique qui lui permet d'exprimer son instinct. Cet appétit qui était le sien, sur cette même terre, l'été dernier, lorsqu'il était venu jouer pendant trois mois dans un club de la région du Cap et qu'il était devenu le premier Français appelé en sélection d'une province pour disputer la prestigieuse Currie Cup.

De cette expérience, Laurent Cabannes tire une connaissance pointue des adversaires qu'il rencontrera samedi à Durban. Et le petit avantage psychologique de savoir que même des admirateurs de la force brute peuvent reconnaître les mérites de la finesse sur le terrain. Même les Sud-Africains, aux avants soigneusement calibrés, peuvent envier une équipe qui s'autorise la présence d'un joueur dont le corps et l'esprit n'entrent dans aucun des moules du rugby.

Jérôme Fenoglio

Des All-Blacks choqués par la reprise des essais nucléaires

L'annonce de la reprise des essais nucléaires de la France provoque une grande émotion dans le camp des All-Blacks, la dernière équipe venue du Pacifique encore en lice, nous signale notre envoyé spécial Ian Borthwick. *« Qu'est-ce qui leur donne le droit de faire cela ? »* a demandé le troisième-ligne Paul Henderson. Plusieurs autres joueurs néo-zélandais ont évoqué la possibilité d'annuler la tournée de leur équipe en France, qui doit avoir lieu à l'automne. Si les dirigeants néo-zélandais souhaitent que le sport reste à l'écart des décisions politiques, Colin Meads, le manager de l'équipe, estime à titre personnel que *« comme tout Néo-Zélandais, il ressent la décision de la France avec beaucoup de tristesse »*. Les joueurs néo-zélandais aimeraient pouvoir retrouver les Français en finale *« pour répondre avec des essais... sur le terrain »*.

Van der Westhuizen, demi de mêlée essentiel et controversé

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

Il a suffi de quelques foulées rageuses explosant le long des lignes de touche, de quelques essais marqués à force de hargne et de volonté, pour que l'Afrique du Sud du rugby se découvre un nouveau héros, l'un de ces joueurs de référence qui l'ont faite grande nation de l'Ovale. Il a suffi de quelques vilains mots lâchés au creux d'une oreille samoane pour que le doute s'installe, pour que le joueur fétiche se transforme en suspect. En trois semaines de compétition, la Coupe du monde a découvert avec stupéfaction les deux visages de Joost Van der Westhuizen, le demi de mêlée débordant de talent, et le mauvais garçon dont le désir effréné de victoire s'autorise tous les expédients.

Joost Van der Westhuizen s'efforce aujourd'hui d'éteindre le feu déclenché par les déclarations de Pat Lam. Le capitaine samoan l'accuse d'avoir transformé le quart de finale Afrique du Sud-Samoa en festival d'injures racistes. Il déclare que le demi de mêlée springbok, non content d'écorcher ses oreilles de propos douteux, aurait profité d'une mêlée pour le mordre à pleines dents. Sous le regard un peu gêné de trois coéquipiers, Van der Westhuizen nie, proteste nerveusement, soulignant de lui-même la gravité de telles accusations dans un pays à peine sorti de l'apartheid, qui cherche à convaincre que la nation « arc-en ciel » n'est pas seulement un slogan publicitaire et un masque de respectabilité.

Il argué de son amitié pour Chester Williams, seul joueur de couleur de son équipe, pour récuser tout racisme. Il menace Pat Lam de poursuites judiciaires s'il s'avise de lui montrer la marque de la morsure. Il crie son innocence dans son anglais de rocaille, où le roulement des r rappelle que l'afrikaans est sa langue. De ces mots heurtés, il veut faire renaître le bon Joost, le joueur admiré, craint, le jeune brun élancé, acclamé par le public de l'Ellis Park samedi 10 juin, et redouté par les Samoans aux contours des mêlées.

UN AFRIKANER

« Joost a dû batailler ferme pour arriver », rappelle le coach Morné du Plessis. C'est sans doute la raison pour laquelle il ne veut plus partir. Van der Westhuizen n'est devenu cette pièce indispensable de l'édifice springbok que peu avant la Coupe du monde. Depuis le match contre les Samoans et le placage irrégulier de leur arrière Mike Umaga, il souffre d'une blessure au cou qui, dit-il, l'empêche de dormir. Il précise aussitôt comme pour chasser l'angoisse d'un éventuel forfait : *« Absolument rien ne peut m'écarter de la demi-finale contre la France. »*

Les sélectionneurs ont essayé plusieurs joueurs au poste de demi de mêlée depuis le retour de l'Afrique du Sud dans le rugby international. Ils reprochaient à Joost Van der Westhuizen des productions trop irrégulières. Un jour intouchable, efficace, gracieux jusqu'au rêve ; l'autre égoïste, maladroit, personnel. Ils désiraient une tête qu'il a fini par leur imposer, y ajoutant des jambes de nerf et de feu qui rendent redoutable chacun de ses départs, balle en main. A la veille de la Coupe du monde, en seulement huit sélections, il avait déjà inscrit cinq essais pour l'Afrique du Sud.

Originaire de Pretoria, le demi de mêlée sud-africain est d'un milieu modeste. La presse l'associe à la lignée des Naas Botha et Uli Schmidt, des prédécesseurs immédiats dans l'équipe nationale qu'elle désigne du nom de *« joueurs d'une vaillance à toute épreuve, typiquement afrikaner »*. Lui se refuse à tout héritage. Il confesse son admiration pour le demi de mêlée gallois Robert Jones, dont il vante les choix impeccables. Il reconnaît tout ce qu'il doit au rugby à sept, sur le plan de la vision du jeu, de la capacité à prendre des décisions en un centième de seconde. Joost Van der Westhuizen ignore tout de Fabien Galthié, son vis-à-vis français. Il a préparé quelques cassettes vidéo pour étudier son jeu.

Pascal Ceaux

Phase finale

QUARTS DE FINALE	DEMI-FINALES	TROISIÈME PLACE	FINALE
DURBAN France-Irlande 36-12	DURBAN France-Afrique du Sud *Samedi 17 juin 15 h* *TF1 et Eurosport*	PRETORIA *Jeudi 22 Juin 15 h* *C+*	JOHANNESBURG *Samedi 24 juin 15 h* *TF1*
JOHANNESBURG Afrique du Sud-Samoa 42-14			
LE CAP Angleterre-Australie 25-22	LE CAP Nlle Zélande-Angleterre *Dimanche 18 juin 15 h* *Canal + et Eurosport*		
PRETORIA Nlle-Zélande-Ecosse 48-30			

Marie-José Pérec à l'épreuve du 400 mètres haies

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

En 1994, elle a débarqué avec un sac déformé et son anglais de cuisine sur la piste d'UCLA, l'université de Californie-Los Angeles, en fixant du regard le bout de ses chaussures. Mal à l'aise en France, Marie-José Pérec venait en Californie pour faire un *« bout d'essai »* avec John Smith. De l'époque où, sa carrière d'athlète stoppée par une blessure au tendon d'Achille, il jouait les flics ou les avocats dans des séries télévisées tournées à Hollywood, l'ancien recordman du monde du quart de mile a gardé le souvenir de castings pénibles. L'entraîneur n'a donc pas fait la fine bouche avec Pérec. Il l'observait depuis longtemps en se demandant ce qu'il *« pourrait bien apporter à quelqu'un d'aussi talentueux »*.

Les nouveaux compères sont rapidement tombés d'accord. Après ses exploits sur 400 mètres, *« Maarec »* ou *« la gazelle »*, comme il l'appelle en français, deviendrait la meilleure mondiale sur 400 mètres haies. Il allait la prendre sous son aile, comme Kevin Young (recordman du monde du 400 mètres haies), qui venait de le quitter après dix ans de collaboration. *« Pour les haies, il suffit de savoir compter les foulées, et Marie connaissait les chiffres en anglais depuis le début »*, lâche Smith d'un air faussement naïf. En fait, Pérec a déjà tâté du 400 mètres haies avec un certain succès lors de ses années au PUC : pourquoi ne pas envisager le doublé ?

Venue d'abord pour deux jours, pour un simple test, Marie-Jo se trouve toujours à Los Angeles une semaine plus tard. Lorsqu'elle revient pour de bon, Smith l'attend avec un sérieux programme d'entraînement : une dose savante de musculation pour faire forcir les longues jambes fluettes, et de la technique, beaucoup de technique sur le passage de l'obstacle. Pour le reste, Smith est confiant. *« Il y a peu de chose que Marie ne savait pas faire en arrivant ici,* avoue-t-il. *Elle est très coordonnée. Il me restait juste à la conditionner pour une course d'obstacles. »*

En tee-shirt vert olive et cuissardes bleues, Marie-Jo arrive au petit trot. Ce stade universitaire a l'air presque trop grand pour elle, pour ses médailles. Ici, rien de l'horripilante attention dont elle faisait l'objet en France. Des étudiants replets, à la recherche de leur forme, côtoient la championne olympique et les autres stars de son groupe d'entraînement avec l'indifférence la plus totale. Couvert par le chant des oiseaux, le bruit vague du flot de la circulation parvient à peine jusque dans l'enceinte baignée de soleil. La vie semble couler au ralenti. La séance se déroule dans une ambiance potache.

Un petit groupe d'hommes à la musculature sculpturale s'étire avec langueur. Marie les rejoint et, comme eux, enlève ses chaussures. Pour être en osmose avec la piste ? Non. Juste un vieux truc de Smith pour se forger des pieds caleux et des tendons plus résistants. *« Chaque été, ma mère me supprimait les miennes pour me faire les pieds comme Wilma Rudolph ou Michel Jazy »*, explique Smith en évoquant son enfance dans South Central, à Los Angeles. Malgré ses quarante-quatre ans, il ne se distingue en rien de la bande. Jusqu'à ce qu'il se lève enfin et place une série de haies basses sur une vingtaine de mètres.

CHANGEMENT DE DÉCOR

Cent fois, Marie-Jo décompose le mouvement, en s'emmêlant parfois, les chaussettes remontées jusqu'aux genoux, comme une écolière, le front plissé. Les conseils prodigués sont ahurissants de simplicité : *« Sur les deux premières haies, tu es trop en arrière, mais sur les deux dernières, tu es penchée exactement comme il faut. Tu as compris ? »* Marie-Jo hoche la tête d'un air consterné, mais Smith applaudit sa série de passages suivante. Cette élève qu'on a dit rebelle est décidément douée. Jamais elle n'a paru plus appliquée ni plus épanouie. *« J'ai besoin d'être entourée de gens qui ne me stressent pas,* explique-t-elle. *On peut donner vingt sur vingt à Jacques Piacenta* [son ancien entraîneur] *sur le terrain, mais on avait des caractères antagonistes. Au moins, Smith me laisse vivre. Moi qui avais tendance à être malade avant les courses, je le suis de moins en moins. J'avais sans doute besoin d'un changement de décor. »*

Depuis qu'elle vit perchée sur les hauteurs de Malibu, d'où elle « plonge » dans l'océan, Pérec semble apaisée. Son amie, Sharon de Vassoigne, venue de Paris en renfort, la décharge des aléas de la vie quotidienne, lui rappelle ses rendez-vous, éconduit les fâcheux. Du coup, Marie-Jo évoque même sa décevante quatrième place sur 200 m au Mondial de Stuttgart, en 1993, avec philosophie : *« J'étais sûre de le gagner, mais j'ai été blessée et je n'ai pas pu m'entraîner pendant un mois. Sans cela, je l'aurais gagné, c'est certain. »*

Pour l'instant, elle s'est lancée un nouveau défi. Le pari est risqué. Le 400 mètres haies n'offre pas à l'athlète la même liberté d'esprit qu'une course sur le plat. Il lui faut acquérir un rythme et l'automatiser entre les obstacles, au prix d'une concentration extrême. *« C'est une mentalité différente, mais qui s'apprend,* assure Smith, *le seul avantage des grandes stars du 400 mètres haies, c'est qu'elles disposent d'une avance sur la technique du franchissement. Marie doit juste apprendre à vivre cette épreuve en compétition. »*

Pas plus que Smith Pérec n'envisage l'échec. *« Des Anglais qui s'entraînent avec moi ont rapporté mes temps à Sally Gunnell* [la Britannique championne olympique, recordwoman et championne du monde de la spécialité] *et elle faisait paraît-il une drôle de tête. De toute façon, même si ce n'est pas esthétique, je passerai ces haies coûte que coûte et je finirai par y arriver. »* Avec ce moral d'acier, la mise en jambes du samedi 17 juin à Villeneuve-d'Ascq (Nord) ne devrait pas trop éprouver les nerfs de Marie-Jo.

Patricia Jolly

■ **AUTOMOBILE : la grille de départ de la 63e édition des 24 Heures du Mans**, dont le départ doit être donné samedi 17 juin, verra deux Welter Racing (WR), à moteur Peugeot, en première ligne. William David a réalisé le meilleur temps (3 min 46,05 s sur les 13,600 km du circuit, soit une moyenne de 216,589 km/h), au cours de la dernière séance d'essais, jeudi 15 juin.

■ **FOOTBALL : l'équipe de Valenciennes a été maintenue en Nationale 1 par la commission d'appel de la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) du football français, réunie jeudi 15 juin.** Valenciennes, qui avait terminé à la quinzième place du groupe A de N1, avait été relégué, mardi 6 juin, en Nationale 2 par la DNCG en raison de ses difficultés financières (*Le Monde* du 8 juin). Marc Devaux, président du club, et Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, ont produit un certificat garantissant la caution de 5 millions de francs déposée par l'ancien président du club.

RÉSULTATS

FOOTBALL
MONDIAL FÉMININ EN SUÈDE
Demi-finales

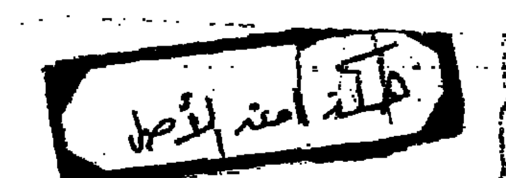
Norvège-Etats-Unis	1-0
Allemagne-Chine	1-0

L'Allemagne affrontera la Norvège dimanche en finale

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

SCRABBLE



nter les Springboks

nes cultive sa différence

: mêlée essentiel et controversé

RÉSULTATS

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 869

HORIZONTALEMENT

I. Recherchés par les têtes d'oeuf publiques. – II. Ne peut ou ne veut savoir où on le mène. Il peut, curieusement, être très copieux. – III. Alimentaires, soit, mais pour les richesses c'est plus difficile. – IV. Il collectionne anecdotes et bons mots. En Irlande. Loch. – V. Fit machine arrière. Ses descendants ne furent pas meilleurs que lui. – VI. Attire l'attention. Utile au tennis, navrants aux échecs. Patronne de l'hôpital. – VII. Avant la couture. On y vit en abrégé, en deux mots c'est différent. – VIII. Mal finie elle laissera échapper l'oreiller. Réconfortai. – IX. Mesure. Article. En un sens, reste dans la famille. – X. Dérape. Revient régulièrement. – XI. So british...

VERTICALEMENT

1. Peu apprécié généralement par ceux du terrain. – 2. Pour avancer au large. Parfois en nattes. – 3. Tente souvent le voyageur. En Bretagne. – 4. Fit taire. Niche en Amérique. Direction. – 5. Epouvantail. Dit la suite. Deux points opposés. – 6. Ne se voit pas à la plage. – 7. Fausse apparence. Adverbe. – 8. Mis K.O. – 9. Surtout gardons-le s'il existe. – 10. Celle de Reading a donné lieu à une ballade. Une poignée l'ont fait. – 11. En Sicile. L'arrivée pour l'arche. – 12. A de l'amour-propre.

SOLUTION DU N° 868

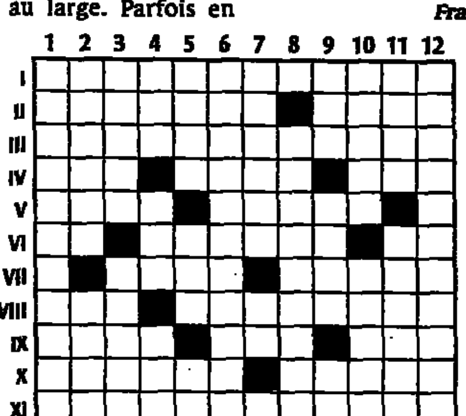
Horizontalement

I. Garcia Marquez. – II. Ruelle. Studio. – III. Erne. Repli. Lo. – IV. Toi. Déni. Noal. – V. Arêtes. Rialto. – VI. Gémis. Salué. – VII. Aser. Bât. Dali. – VIII. Nacrait. Tes. – IX. Bot. Ordonnent. – X. Obscurantiste.

Verticalement

1. Greta Garbo. – 2. Aurores. Ob. – 3. Reniements. – 4. Clé. Tira. – 5. Il. Des. Cou. – 6. Aérés. Brrr. – 7. En. Saada. – 8. Aspiration. – 9. RTL. Il. TNT. – 10. Quinaud. Ni. – 11. Ud. Oléates. – 12. Eilat. Lent. – 13. Zoologiste.

François Dorlet



SCRABBLE (R)
Problème n° 474

UN SYNTHÉ EN PLEIN BOOM

Deux chroniques ont été récemment consacrées aux mots comportant un O final (nos 466 et 468). Nous ne vous donnons pas CAMPO pour autant. Un certain nombre d'apocopes « médicales » en -O peuvent, si elles sont au pluriel, donner ensuite un nom de maladie en -OSE : DERMATO, *dermatologue*, DERMATOS, DERMATOSE – PSYCHO, *psychologie*, PSYCHOS, PSYCHOSE – TOXICO, *toxicomane*, TOXICOS, TOXICOSE, *intoxication intestinale du nourrisson* – SCHIZO, *schizophrène*, SCHIZOS, SCHIZOSE, *schizophrénie peu évolutive*. En quittant le domaine médical, on trouve SURDOS, *pièce de harnais qui soutient les traits*, SURDOSE – THANATOS, *pulsion de mort*, THANATOSE, *moyen de défense des insectes consistant à feindre la mort*.

Certains mots en -A suivent le même processus dans la mesure où le suffixe -ASE génère de nombreux termes chimiques : SUCRA, SUCRAS, SUCRASE, *enzyme* – MALTA, MALTAS, MALTASE, *enzyme qui décompose le maltose en glucose* – OXYDA, OXYDAS, OXYDASE, *enzyme* – PÉTA, PÉTAS, PÉTASE, *ancien chapeau grec*. Notez que tous ces mots en -ASE, une fois au pluriel, ont une anagramme en -ASSE : SUCRASSE, MALTASSE, OXYDASSE, PÉTASSE.

Terminons par les mots en -E : CINÉ, CINÉS, CINÈSE, *réponse à une stimulation (biol.)* – PÉDÉ, PÉDÉS, PÉDÈSE, *mouvement brownien (phys.)* – RÉALE, *royale*, RÉALES, RÉALÈSE – SOUPE, SOUPES, SOUPÈSE. – SYNTHÉ, *synthétiseur*, SYNTHÉS, SYNTHÈSE – MUTAGÈNE, *capable de provoquer des mutations*, MUTAGÈNES, MUTAGENÈSE, *apparition de mutations*.

Le Festival de Vichy a permis à 964 scrabbleurs de jouer en même temps les mêmes parties. En l'absence du Belge Christian Pierre, champion francophone, c'est son compatriote Jean-Pierre Hellebaut qui a triomphé devant le Français Florian Lévy et un autre Belge, Jérôme Le Maire. Christiane Aymon, 20e, a mis l'une sur l'autre la casquette de première femme et celle de première « Suisse ».

Michel Charlemagne

Festival de Vichy, jeudi 25 mai 1995.
Première manche.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	FUUMVS?			
2	MU+ZYIEU	F(A)VUS	H 4	28
3	MU+RJHIE	FUYIEZ	4 H	54
4	MURJ+WAA	HIEZ	M 1	32
5	JAA+NSET	WURM	G 7	48
6	AKORNAS	JASANTE (a)	11 E	121
7	ORAS+LET	KHAN	1 L	78
8	TAEHLDA	TOLERAIS	2 G	85
9	AD+CEGAR	HALTE	12 A	33
10	?RDLENI	CARDAGE	1 A	91
11	UIDEANE	C(Y)LINDRE (b)	A 1	83
12	–AIPSULO	ENFUYIEZ	4 F	29
13	OULTIDE	POSTULAI	J 8	64
14	IEEROBS	DOUILLET	C 7	74
15	ETUOPST	BOISERIE	15 H	149
16	UT+OFVXE	PTOSE	L 8	35
17	UTOFV+GE	EX	B 9	64
18	OVGE+QRI	PFUT	8 L	27
19	GQ+MBINN	ORTIVE (c)	14 A	22
20	GQMBN+CE	NI	15 A	14
21	CQMN+AM	BEC	D 8	20
		YAM	J 4	17
				1168

(a) Qui aime jaser (québ.) ; (b) AL(A)NDIER, N(A)DIRAL, (O)RDINALE OU DELIRAN(T), en B1 ou B7, 70 ; (c) Qualifie la position sur l'horizon d'une étoile à son lever.

1. Treiber, 1167 ; 2. Derval et Lachaud, 1166.

Résultats finaux : 1. Hellebaut (Belgique) ; 2. Lévy ; 3. Le Maire (B.) ; 4. Kermarrec ; 5. Michel ; 6. Georget ; 6. Parpal ; 8. Treiber ; 9. Fritsch ; 10. Rivalan.

ANACROISÉS (R)
Problème n° 870

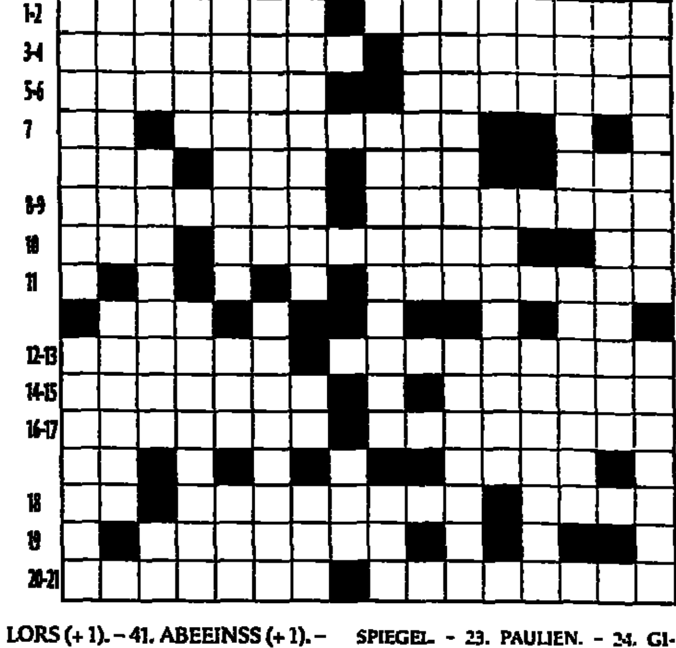
Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. EEHNNOT. – 2. AADEIMNS (+1). – 3. AEIMNOOP. – 4. ABBEEER. – 5. AEINPTT (+1). – 6. ABEELST (+3). – 7. ABNORTUU. – 8. ADINNOS (+2). – 9. AEINOQTU (+1). – 10. EEENRRTU. – 11. EEEFOSTY. – 12. EHJOPS. – 13. AAEFIPRST (+1). – 14. AEERTUU. – 15. BEORRU (+1). – 16. EELOPSS. – 17. DEIOSSSU. – 18. ABCEHRTU. – 19. AELNRUU. – 20. ACEOSSS (+1). – 21. BERSTTUU.

VERTICALEMENT

22. AHIOPTUX. – 23. AEJPRSU. – 24. AILNOPS (+1). – 25. INOPTU (+1). – 26. CEEIOSTX. – 27. EEELRSTU (+1). – 28. EEEIMRTU. – 29. AANNNTT. – 30. ACEHMORR. – 31. AEEENSST. – 32. DEEFILNOP. – 33. BDEEQSUU. – 34. AABESTTU (+1). – 35. AABNTTU. – 36. AEHORRST. – 37. AEERSTU (+2). – 38. BEILOU (+1). – 39. IMRTTUY. – 40. AEEILORS (+1). – 41. ABEEINSS (+1). – 42. EFFISST.



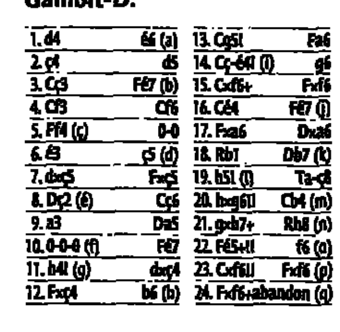
SOLUTION DU N° 869

1. ONGUENT. – 2. ENEMAS (EMANES AMENES). – 3. RIVETAI (ETRIVAI VETIRAI). – 4. SPORULAT (POSTURAL). – 5. OPEABLE, susceptible d'être l'objet d'une OPA. – 6. REERIEZ. – 7. NAUPLIUS. – 8. ARTISTE (TARITES...). – 9. SUSPENS. – 10. GEMINEE. – 11. PETANT (PANTET PATENT TAPENT). – 12. TRUCAGE. – 13. INUSUEL. – 14. INSTIGUA (GUNITAIS). – 15. GUANINE. – 16. SENNES. – 17. EPRISES (PERISSE...). – 18. SUERIONS (USERIONS). – 19. SEMEME. – 20. OMANAISE. – 21. OURSONS. – 22. SPIEGEL. – 23. PAULIEN. – 24. GIVREUSE (GUIVREES). – 25. TUBARDE. – 26. APPUYAS. – 27. ENTABLE (BELANTE TENABLE). – 28. NUDISTE (NUDITES DESUNIT ENDUITS). – 29. LINGOTE (LENTIGO). – 30. TAISEUSE (EUSTASIE). – 31. LIESSE (ELISES LISSEE). – 32. MIDRASHS. – 33. NOURRAIN. – 34. ENOUER (ENROUE RENOUE). – 35. ENCLISE (SILENCE). – 36. AUGERON. – 37. ASKARI, soldat indigène des anciennes colonies allemandes et italiennes. – 38. STATISME (MASTITES METISSAT). – 39. EPANOUI. – 40. KREUZER. – 41. BIPASSEE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS
Problème n° 1642

TOURNOI PCA SUPER-CLASSIQUE, (Novgorod, 30 mai 1995)
Blancs : G. Kasparov.
Noirs : R. Vaganian.
Gambit-D.



1. d4	é6 (a)	13. Cg5!	Fa6
2. ç4	d5	14. Cç-é4! (i)	g6
3. Cç3	Fé7 (b)	15. Cxf6+	Fxf6
4. Cf3	Cf6	16. Cé4	Fé7 (j)
5. Ff4 (ç)	0-0	17. Fxa6	Dxa6
6. é3	ç5 (d)	18. Rb1	Db7 (k)
7. dxç5	Fxç5	19. h5! (l)	Ta-ç8
8. Dç2 (é)	Cç6	20. hxg6!!	Cb4 (m)
9. a3	Da5	21. gxh7+	Rh8 (n)
10. 0-0-0 (f)	Fé7	22. Fé5+!!	f6 (o)
11. h4! (g)	dxç4	23. Cxf6!!	Fxf6 (p)
12. Fxç4	b6 (h)	24. Fxf6+abandon (q)	

NOTES

a) Invitant les Blancs à entrer dans une partie française par 2. é4.

b) Une idée de Pétrossian qui évite, après 3..., Cf6, le clouage immédiat, classique, du gambit-D 4. Fg5.

ç) Mais les Blancs ont une idée différente et développent leur F-D en f4.

d) La réplique logique, bien que 6..., b6 ait ses partisans ; par exemple, 7. çxd5, Cxd5 ; 8. Cxd5, éxd5 ; 9. Fd3, Fb4+ ; 10. Ré2, Fd6 ; 11. Fxd6, Dxd6 ; 12. Dç2, ç5 ; 13. Ta-ç1 (ou 13. Fxh7+, Rh8 ; 14. Ff5, Fa6+ ; 15. Rd2, Cç6 ; 16. Th-ç1, ç4 avec un jeu peu clair), Ca6! ; 14. Fxh7+, Rh8 ; 15. Fd3, Cb4 ; 16. dxç5!, Df6! ; 17. Dç3, Cxd3 ; 18. Dxd3, bxç5 ; 19. Ré1! nulle (Lalic-McDonald, Hastings, 1995).

é) Afin de roquer du grand côté. 8. çxd5, Cxd5 ; 9. Cxd5, éxd5 ; 10. a3, Cç6 ; 11. Fd3, Fb6 ; 12. 0-0 (Karpov-Beliavski, Tilburg, 1993) et 8. a3, Cç6 ; 9. Tç1, d4 ; 10. Cxd4, é5! (Kramnik-Beliavski, Belgrade, 1993) comme 8. Fé2, dxç4 sont également usuels.

f) Le choix est entre le grand roque et la suite 10. Cd2, Fb4 ; 11. çxd5, éxd5 ; 12. Fd3, d4 ; 13. 0-0, Fxç3 ; 14. Cç4, Dh5 ; 15. bxç3, Cd5 ; 16. Fg3, dxé3 ; 17. Ta-é1, Fé6 ; 18. fxé3.

g) Un carrefour important. On a longtemps joué la suite 11. Cd2, é5 ; 12. Fg5, d4 ; 13. Cb3, Db6 ; 14. éxd4, Cxd4 ; 15. Cxd4, éxd4 ; 16. Fxf6, Fxf6 ; 17. Cd5, Db8 ; 18. Fd3, Fg5+ ; 19. Rb1, Rh8 ; 20. f4, Ff6 ; 21. Th-é1, a5 ; 22. Fxh7, g6 ; 23. Fxg6, hxg6 ; 24. Dxg6 qui donne aux Blancs une forte attaque. On a également essayé 11. g4 avec la suite possible : 11..., dxç4 ; 12. Fxç4, é5 ; 13. g5, éxf4 ; 14. gxf6, Fxf6 ; 15. Cd5, Cé7 ; 16. Cxf6+, gxf6 ; 17. Th-g1 ou 17. Cd4 avec des jeux équilibrés. 11. h4 semble être une nouveauté du champion du monde.

h) La défense 12..., h6 est inopérante puisqu'elle n'empêcherait pas les Blancs de poursuivre par 13. Cg5. Le coup du texte, qui vise l'échange des F blancs et l'arrivée d'une T sur la colonne ç, paraît sain.

i) Menace 15. Cxf6+ et 16. Dxh7 mat. Kasparov commence à bousculer, dans ce style direct qui est le sien, son adversaire et à lui ôter toute initiative.

j) Défendant également la case d6.

k) Et surveillant l'entrée d'une T en d7. Les Noirs ont peut-être entrevu des possibilités de combinaison des Blancs après 18..., Ta-ç8 ; 19. Td7, Cb4 ; 20. Txé7, Cxç2 ; 21. Cf6+, Rg7 (ou 21..., Rh8 ; 22. Fé5, Cxa3+ ; 23. bxa3, Db5+ ; 24. Fb2 menaçant 25. h5 et 26. hxg6) ; 22. Fé5, Tç5 ; 23. Cd5+, Rg8 ; 24. Cf6+ nulle mais ils se sont surtout aperçus des difficultés de leur position après 18..., Ta-ç8 ; 19. Td7!, Cb4 ; 20. Db3! ou après 18..., Ta-ç8 ; 19. Td7!, Cé5 ; 20. Txé7, Txç2 ; 21. Cf6+, Rh8 ; 22. Fxé5.

l) Kasparov ne se soucie pas de la menace de découverte de son adversaire et poursuit son offensive.

m) Si 20..., hxg6 ; 21. Dç3, f6 (ou 21..., é5 ; 22. Fxé5) ; 22. Db3!, Cd8 ; 23. Txd8!, Tçxd8 ; 24. Dxé6+, Tf7 ; 25. Dh3! et si 20..., fxg6 ; 21. Db3! Les Noirs attaquent maintenant la D et indirectement le Cé4.

n) Et maintenant ?

o) Trois pièces blanches dont la D sont en prise. La pointe de combinaison du champion du monde commence à apparaître dans toute sa beauté.

p) Si 23..., Cxç2 ; 24. Cd7+, Ff6 ; 25. Cxf6!, Tf7 ; 26. Cé8+. Si 23..., Txç2 ; 24. Cd7+, Ff6 ; 25. Cxf6.

q) Si 24..., Txf6 ; 25. axb4! et les Blancs restent avec trois pions de plus (si 25..., Txç2? ; 26. Td8+) et une position facilement gagnante.

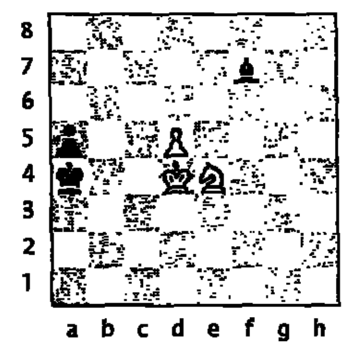
SOLUTION DU PROBLÈME N° 1641
A. CHURIAKOV et Y. SYZONENKO (1985)

(Blancs : Ré7, Cd6 et é5, Fé3, Pd4 et f2. Noirs : Rd5, Ca8, Pé2 et h2. Mat en douze coups.)

Une position étonnante. Qui pourrait croire que les Blancs gagnent ?

1. Cé8! (menace mat en f6), Ré4 ; 2. Cf6+, Rf5 ; 3. Ch5! (menace mat en g3), Ré4! (si 3..., h1 = C ; 4. f3! et 5. Cg7 mat) ; 4. Cg3+, Rd5 ; 5. Cxé2! (menaçant mat en ç3), Ré4 ; 6. Cç3+, Rf5 ; 7. Cb5! (menaçant mat en d6), Ré4 ; 8. Cd6+, Rd5. Notons que le Cd6 a fait son tour complet. Au suivant. 9. Cd3! (menaçant mat en b4), Rç6 ; 10. d5+!, Rç7 (et non 10..., Rxd5? ; 11. Cb4+, Ré5 ; 12. f4 mat) ; 11. Cb4!, Rb8 ; 12. Ca6 mat.

ÉTUDE N° 1642
J. LERCH (1988)



Blancs (3) : Rd4, Cé4, Pd5.
Noirs (3) : Ra4, Ff7, Pa5.
Les Blancs jouent et gagnent.

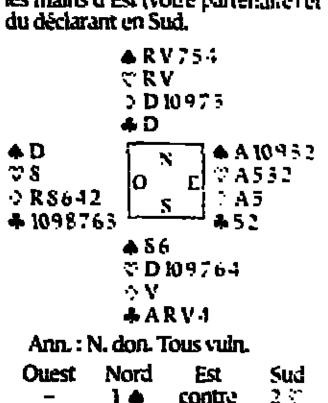
Claude Lemoine

BRIDGE
Problème n° 1638

L'ANALYSE DE RIXI

La regrettée Rixi Markus, la plus célèbre des championnes, était pleine d'imagination, et ses analyses techniques réservaient souvent une place à la psychologie, comme dans cette donne d'un match Autriche-Pologne.

Mettez-vous en *Ouest* et cachez les mains d'Est (votre partenaire) et du déclarant en Sud.



Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♠	contre	2 ♥
passe	3 ♦	passe	4 ♥...

Ouest, l'Autrichien Berger, a entamé la Dame de Pique couverte par le Roi et prise par l'As de Pique d'Est qui a tiré l'As de Carreau. *Quelle carte Rixi Markus propose-t-elle de jouer* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

Réponse

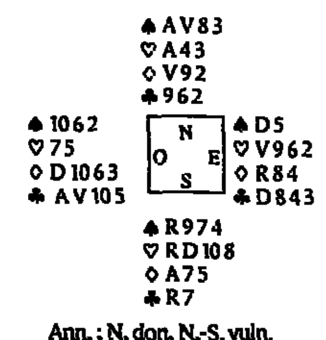
Pour avoir fait un contre d'appel, Est a certainement une levée à Cœur et, pour assurer la chute du contrat, il suffit de faire une coupe à Pique avec le 8. Mais *comment obliger le partenaire à continuer Pique ?* Faut-il fournir le 2 de Carreau (qui refuse la couleur tout en donnant le compte) ou bien mettre le 8 de Carreau qui pourrait être interprété comme un appel de préférence à Pique, puisque manifestement Est cherche à savoir s'il doit rejouer Pique ?

Rixi Markus, qui a analysé la donne, estime que la bonne carte est... *le Roi de Carreau !* En effet, Est sait que ce Roi ne peut être sec et que, si Ouest libère ainsi la Dame de Carreau, c'est pour interdire à Est de rejouer Carreau. Malheureusement Ouest n'y a pas pensé et il a fourni le 8 de Carreau. Est a alors cru bon de rejouer Carreau coupé par Sud. Le déclarant a pu ainsi réussir son contrat, car Sud a ensuite joué atout pour que Ouest ne puisse faire la coupe à Pique qui aurait été mortelle...

LE RÔLE DE LA CHANCE

Pour remporter un grand championnat par paires, il faut très bien jouer et avoir aussi de la chance. C'est pour cette raison que les Polonais Danuta Hocheker et Apolinare Kowalski ont gagné la médaille d'or du championnat du monde par paires mixtes.

Voici une des donnes qui ont contribué à cette victoire.



Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	Hocheker	Y...	Kowalski
–	passe	passe	1 SA
passe	2 ♣	passe	2 ♥
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 3 de Carreau pour le 9 et le Roi, *comment Kowalski en Sud a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

Kowalski, qui jouait pour la première fois avec Hocheker depuis qu'ils avaient décidé de former une paire, n'était pas certain que le Stayman de Hocheker promettait obligatoirement une majeure par quatre, et il renonça à déclarer « 4 Piques ». Or la manche à Pique avait été annoncée aux tables où le Stayman garantissait une majeure et à celles où l'ouvreur de « 1 SA », sur le Stayman à « 2 Trèfles », indiquait qu'il avait les deux majeures (en déclarant « 3 Trèfles » ou « 2 SA » suivant la convention utilisée).

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Le championnat d'Europe des paires dames et des équipes open par quatre a lieu du 17 juin au 1er juillet à Vilamoura (Algarve), au Portugal.

Philippe Brugnon

Nuages au Nord soleil au Sud

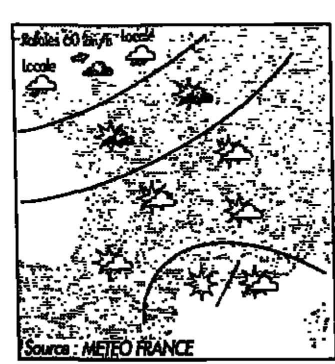
LA DÉPRESSION positionnée sur le Danemark, qui a provoqué la grisaille de ces derniers jours, va se décaler vers la Pologne. L'anticyclone des Açores effectuera une poussée par le sud-ouest et favorisera les régions de la moitié sud. Mais une nouvelle dépression centrée au nord des îles Britanniques provoquera un flux d'ouest rapide sur la moitié nord. Une perturbation associée pénétrera par l'ouest l'après-midi, accompagnée de quelques pluies faibles. Le ciel restera chargé sur les régions au nord de la Loire dimanche.

Samedi matin, le ciel sera couvert de la Bretagne au Cotentin, à l'approche de la nouvelle perturbation. Plus à l'avant, c'est-à-dire des Pays-de-Loire et du Poitou-Charentes au Centre, à l'Ile-de-France et au Nord-Picardie, le ciel sera voilé par des nuages élevés. Sur les autres régions, la matinée sera bien ensoleillée. Seules quelques brumes matinales, présentes en Alsace et dans les vallées du Lyonnais et de la Garonne, se dissiperont rapidement. Le soleil régnera sans partage autour de la Méditerranée.

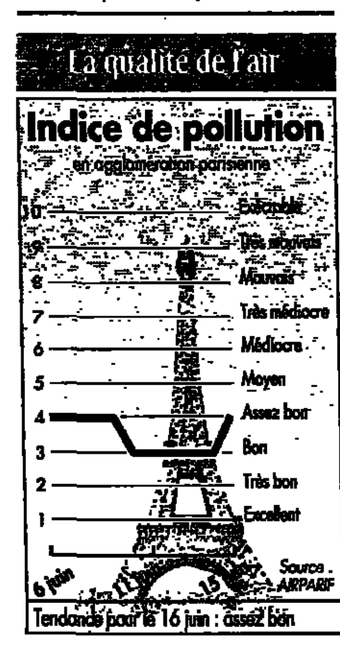
Samedi après-midi, le ciel chargé couvrira la Bretagne, la Normandie, la Somme et l'Artois. Il donnera des pluies faibles ou de la bruine. Le vent d'ouest soufflera près des côtes de la Manche jusqu'à 60 km/h en rafales. Des Pays-de-Loire et des Charentes à la Champagne-Ardenne, en passant par le Centre, l'Ile-de-France et l'Oise, les nuages domineront largement. Les nuages et les éclaircies alterneront de l'Aquitaine au Limousin et à la Bourgogne, jusqu'au Nord-Est. Quelques nuages accrocheront les Pyrénées et le relief alpin, mais resteront inoffensifs. Sur le reste du pays, c'est-à-dire sur le Massif Central, la région Midi-Pyrénées, la région Rhône-Alpes et le pourtour méditerranéen, le soleil sera très généreux et offrira une belle journée estivale.

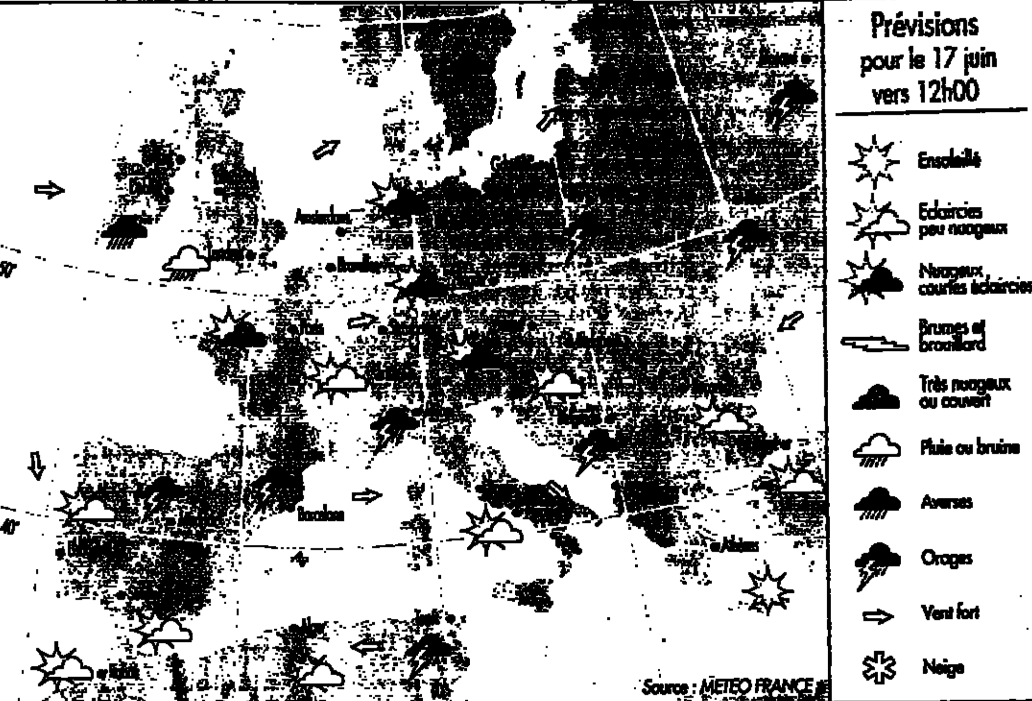
Côté mercure, les températures minimales seront voisines de 9 degrés sur le Nord-Est, 12 degrés sur le Nord-Ouest, 10 degrés sur le Sud-Ouest et jusqu'à 14 degrés sur le pourtour méditerranéen. L'après-midi, les températures s'échelonneront de 18 à 22 degrés de la Bretagne à l'Alsace et avoisineront les 25 degrés au sud de la Loire.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 17 juin vers 12h00

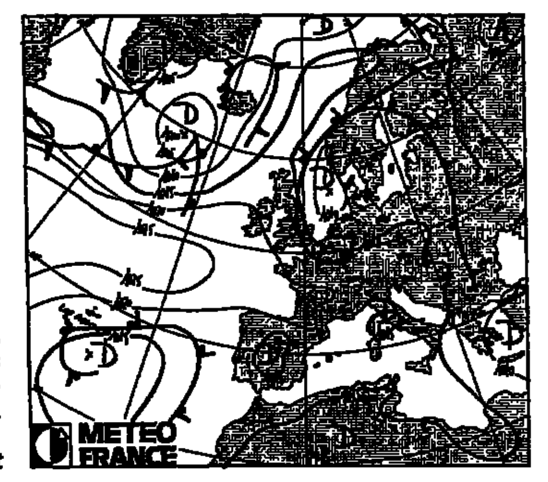




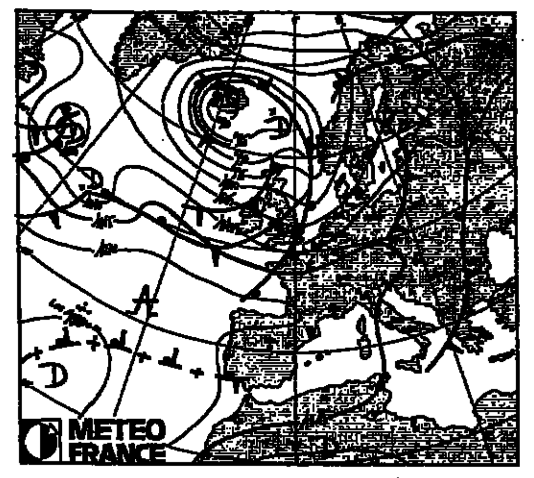


TEMPÉRATURES du 15 juin 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	23/10	TOURS	20/7	CHICAGO	30/14	LISBONNE	24/15	PRETORIA	19/3
AJACCIO	23/10	LILLE	13/10	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	16/12	LONDRES	18/10	RABAT	23/13
BIARRITZ	20/10	LIMOGES	18/8	ALGER	28/19	DAKAR	29/24	LOS ANGELES	22/14	RIO DE JAN.	27/20
BORDEAUX	23/10	LYON, BRON	20/8	AMSTERDAM	12/9	DJAKARTA	33/24	LUXEMBOURG	14/8	ROME	24/14
BOURGES	18/8	MARSEILLE	25/12	ATHÈNES	35/23	DUBAI	38/26	MADRID	30/14	SAN-FRANC.	17/12
BREST	19/11	NANCY	16/11	BANGKOK	37/25	DUBLIN	20/8	MARRAKECH	31/15	SANTIAGO	15/10
CAEN	20/11	NANTES	20/7	BARCELONE	20/15	FRANCFORT	19/10	MEXICO	25/14	SÉVILLE	32/18
CHERBOURG	19/9	NICE	21/14	BELGRADE	26/14	GENÈVE	20/7	MILAN	22/10	ST-PÉTERS.	31/19
CLERMONT-F.	18/5	PARIS	18/12	BERLIN	15/9	HANOÏ	36/29	MONTRÉAL	25/8	STOCKHOLM	21/9
DIJON	18/8	PAU	21/11	BOMBAY	35/28	HELSINKI	24/16	MOSCOU	29/17	SYDNEY	15/10
FORT-DE-FR.	30/25	PERPIGNAN	23/16	BRASILIA	27/11	HONGKONG	31/27	MUNICH	12/10	TENERIFE	25/21
		POINTE-A-PIT.	32/26	BRUXELLES	13/10	ISTANBUL	30/21	NAIROBI	26/14	TOKYO	25/18
		RENNES	21/8	BUCAREST	29/15	JÉRUSALEM	35/22	NEW DELHI	46/33	TUNIS	34/19
		ST-DENIS-RÉUNION	[illegible]/20	BUDAPEST	23/11	KIEV	30/19	NEW YORK	27/17	VARSOVIE	23/12
		ST-ÉTIENNE	19/6	BUENOS-AIRES	13/5	KINSHASA	27/18	PALMA DE MAJ.	25/14	VENISE	22/14
		STRASBOURG	18/11	CARACAS	32/23	LE CAIRE	40/22	PÉKIN	29/22	VIENNE	19/8
		TOULOUSE	23/10			LIMA	21/17	PRAGUE	16/7		



Situation le 16 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 18 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Allocations familiales

LE RELÈVEMENT des salaires, qui est en cours, remet les allocations familiales à l'ordre du jour. Est-il besoin de rappeler les grands bienfaits que cette institution d'origine française, née il y a quelque trente ans, nous a procurés ?

Elle a, tout d'abord, atténué dans une mesure appréciable une inégalité sociale entre toutes choquante et fâcheuse : celle qui résulte de la diversité des situations de famille. Un travailleur, célibataire d'abord, s'est marié ; trois enfants sont venus. (...) La mère des trois enfants est obligée, peut-on dire, de se consacrer à son foyer : elle s'y consacre dans l'immense majorité des cas.

Conséquence : notre travailleur, si aucune aide ne lui est fournie, verra sa condition terriblement abaissée : il devra vivre comme si, demeuré célibataire, son revenu avait été ramené de 1 000 à 444 ou même à 333, selon les estimations qui ont été faites des charges de famille. C'est assurément ici, plus que partout ailleurs, que l'on peut parler de salaire anormalement bas. C'est ici qu'une aide est vraiment indispensable : les allocations familiales l'apportent.

[Celles-ci] répondent à une exigence impérieuse de l'humanité ; en même temps, elles exercent une influence favorable à la natalité. En 1943, la natalité française a été supérieure à ce qu'elle avait été en 1939, malgré des circonstances tout à fait défavorables : l'absence d'un nombre énorme de jeunes hommes. La justice sociale veut que l'institution des allocations familiales soit développée davantage encore : l'intérêt vital de la nation, la nécessité d'opérer un vigoureux redressement démographique parlent dans le même sens, peut-être avec plus de force.

A. Landry
(17-18 juin 1945.)

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Depuis la fin mai, Air France propose sur les liaisons Paris - Fort-de-France (Martinique) et Paris - Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) le service « mains libres » : les passagers peuvent confier leurs excédents de bagages, vingt-quatre heures avant le vol, aux services de la Sodetair, qui s'engage à les livrer en même temps que les bagages enregistrés en franchise au moment du départ.

■ **ITALIE.** Une grève-surprise des pilotes d'Alitalia a provoqué, mercredi 14 et jeudi 15juin, l'annulation de plusieurs vols de la compagnie au départ de Rome. Un autre arrêt de travail des pilotes d'Alitalia est prévu pour le vendredi 23 juin. – *(AFP.)*

■ **MANCHE.** A partir du 10 juillet, la capacité de transport des navettes pour touristes empruntant le tunnel sous la Manche sera accrue de 70 %. – *(AFP.)*

■ **SINGAPOUR.** Au cours de l'exercice 1994-1995, qui a pris fin le 31 mars, Singapore Airlines a transporté 10 082 000 passagers, ce qui représente une augmentation de 6,5 % par rapport à l'exerice 1993-1994.

■ **NOUVELLE-ZÉLANDE.** Sur tous ses vols internationaux, Air New Zealand offre aux passagers voyageant en première classe ou en classe affaires une trousse de confort écologique, qui contient une paire de chaussettes en coton naturel, un masque de repos en calicot, un rasoir avec un manche en bois et de la mousse à raser, un tube de gel réhydratant. Le tout accompagné d'une fiche d'information en papier recyclé.

■ **MACAO.** Le gouvernement de Macao a lancé la construction à Outer Harbour d'un centre culturel qui pourra accueillir opéras, concerts, théâtre, cinéma et expositions. Le site, 40 000 mètres carrés gagnés sur la mer, sera relié avec la gare maritime et l'aéroport.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** British Airways propose de nouvelles distractions aux jeunes passagers qui empruntent ses vols long-courriers. Les moins de huit ans peuvent suivre une chaîne de télévision animée par Andi Peters et son chien Curly, et les plus de huit ans une chaîne vidéo MTV avec chanteurs, mode et petites nouvelles.

PARIS EN VISITE

Dimanche 18 juin

■ **LA COMÉDIE-FRANÇAISE** (37 F), 10 h 15, place Colette, devant la porte d'entrée de l'administration (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : parcours littéraire dans l'exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 11 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (50 F + prix d'entrée), 11 heures, sortie du métro Cité (Elisabeth Romann).

■ **DU TROCADÉRO** au village de Passy (45 F + prix d'entrée), 11 h15 et 15 h15, devant le Musée des monuments français (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des Abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CIMETIÈRE RÉVOLUTIONNAIRE DE PICPUS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Nation, côté avenue Dorian (Découvrir Paris).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** : mystérieux symbolique (60 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Isabelle Hauller).

■ **LE PALAIS-ROYAL** : trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

■ **LE VIEUX BEAUBOURG** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Rambuteau, côté rue du Grenier-Saint-Lazare (Europ explo).

■ **BELLEVILLE** : le parc et son quartier rénové (37 F), 15 heures, angle de l'avenue Simon-Bolivar et de la rue de Belleville (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **DU PONT-NEUF** au pont des Arts (45 F), 15 heures, sur le Pont-Neuf devant la statue d'Henri IV (Paris capitale historique).

■ **LES ENCEINTES DE PARIS** (55 F), 15 heures, angle de la rue Montorgueil et de la rue Etienne-Marcel (Paris et son histoire).

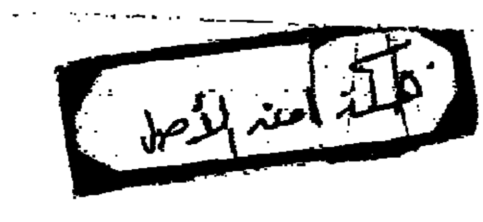
■ **MUSÉE NISSIM-DE-CAMONDO** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel).

■ **LE QUARTIER DE LA MOUZAÏA** (37 F), 15 heures, sortie du métro Botzaris (Monuments historiques).

■ **LA SEINE**, deuxième port fluvial d'Europe (50 F), 15 heures, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

■ **LE VIEUX VILLAGE** de Saint-Germain-l'Auxerrois (50 F), 15 heures, sortie du métro Louvre, côté rue de Rivoli (Résurrection du passé).

■ **LE VIEUX MONTMARTRE** (50 F), 15 h 30, en haut du funiculaire, sortie côté gauche (Claude Marti).



IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

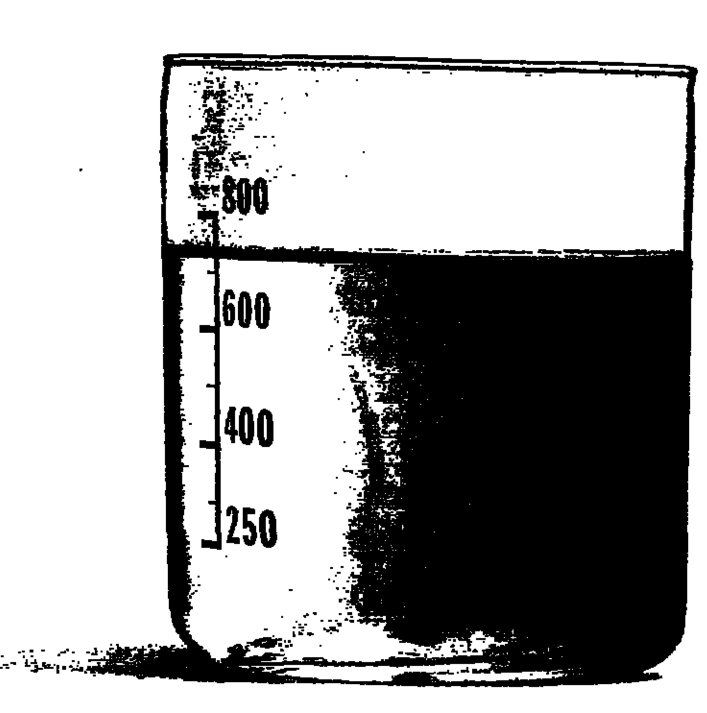
Allocations familiales

PARIS EN VISITE

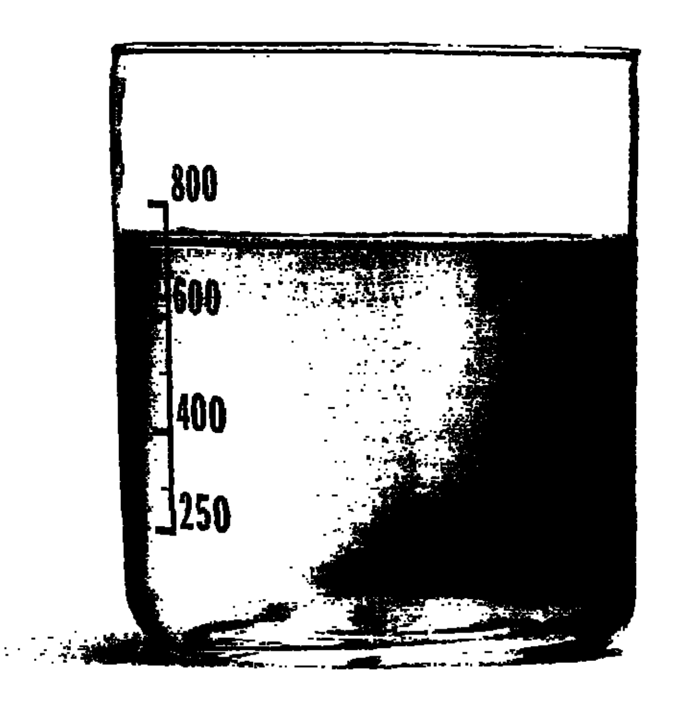
Dimanche 18 juin

Les festivals de l'été dans « Le Monde »

Le Monde



Optane sans plomb 95 d'Elf



Essence sans plomb 95 de qualité ordinaire

DEPUIS 6 HEURES CE MATIN, TOUS CEUX QUI VIENNENT DANS LES STATIONS ELF* VOIENT LA DIFFERENCE.

Vous avez du mal à y croire ? Et pourtant dès aujourd'hui l'Opération Qualité Vérifiée Elf commence, et la différence va vous sauter aux yeux. Durant tout le week-end, vous pourrez voir que l'Optane sans plomb 95 d'Elf n'a rien à voir avec une essence sans plomb 95 de qualité ordinaire (ne répondant qu'au minimum de la norme européenne). Arrêtez-vous dans une station Elf. Vous constaterez preuve à l'appui que l'Optane sans plomb 95 d'Elf vous permet de réaliser d'importantes économies en diminuant l'encrassement de votre moteur.

Dans les stations participant à l'opération.



TOUT ELF EST POUR VOUS.

CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 17 JUIN 1995

ÉTATS-UNIS Les récentes déclarations du chef de la majorité républicaine au Sénat, Robert Dole, accusant les productions hollywoodiennes (cinéma et chansons notamment) de *« pervertir la nation »*, ont ravivé le débat sur l'influence du spectacle de la violence dans la société américaine. ● LE DISCOURS du sénateur, candidat à la Maison Blanche, n'est pas exempt de nombreuses ambiguïtés. Ses appels aux relents de maccarthysme semblent en effet vouloir séduire l'aile la plus conservatrice de l'électorat républicain. ● LE GROUPE TIME WARNER est devenu une cible, notamment parce que cette Major édite certains des groupes de rap les plus « durs », dont les textes provocateurs sont violents, racistes ou sexistes. Plusieurs chanteurs sont actuellement poursuivis et emprisonnés pour divers délits et crimes.

Hollywood fait face aux attaques du sénateur républicain Robert Dole

S'en prenant à la violence dans les films et dans les chansons de rap, le candidat à la Maison Blanche dénonce les « dépravations » de l'industrie du spectacle. Mais il a du mal à camoufler ses soucis électoralistes

NEW YORK
correspondance

« Qu'est-ce qui menace le plus l'Amérique ? La violence, l'obscénité, le sexisme et le racisme des films et des chansons ? Ou la dure réalité que ces films et ces chansons reflètent ? Si arrive un messager, fût-il noir ou rappeur, porteur de mauvaises nouvelles, à quoi sert de le tuer ? »

La question est posée par l'écrivain John Edgar Wideman dans le magazine *Time* du 12 juin, qui titrait, en couverture : « La musique et les films sont-ils en train de tuer l'âme de l'Amérique ? ». Il réagissait aux propos tenus par le candidat républicain à la présidence américaine, le sénateur Bob Dole, qui, le 31 mai, au cours d'un dîner destiné à récolter des fonds pour sa campagne, s'en était pris violemment à la *« dépravation »* des productions hollywoodiennes (*Le Monde* du 5 juin).

THÈME RÉCURRENT

Personne ne doute que la « sortie » du vieux politicien (il est âgé de soixante-douze ans), qui se lance pour la troisième fois à l'assaut de la Maison Blanche, n'ait eu des objectifs essentiellement électoraux destinés à s'attirer les faveurs de la droite républicaine conservatrice et intégriste, de plus en plus puissante aux Etats-Unis. Opération apparemment réussie : dans le *Washington Post*, Ralph Reed, chef de la Christian Coalition, a salué l'*« intervention hollywoodienne »* de Bob Dole comme ce *« moment qui définit »* le candidat présidentiel.

Il n'empêche, le problème est à nouveau posé, appuyé par un sondage du *New York Times*, selon lequel 77 % des Américains se disent inquiets de l'excès de violence dans les médias, et 70 % sont du même avis quant au sexe. Certes, la dénonciation des turpitudes de l'industrie du spectacle est un thème récurrent chez les conservateurs. Dan Quayle, le vice-président de Ronald Reagan, avait déjà, en 1992, allumé la mèche en dénonçant le feuilleton télévisé « Murphy Brown », dans lequel l'actrice Candice Bergen jouait le rôle d'une femme enceinte (elle l'était réellement) et célibataire. Le débat sur le National Endowment for the Arts (NEA, fonds fédéraux de subventions des artistes) a suivi, animé par le *speaker* du Congrès, le très conservateur Newt Gingrich. Il s'agit cette fois, de tenter de réduire le maigre budget fédéral, qui serait destiné trop souvent à des créateurs jugés *« pornographiques »* ou à tout le moins hostiles à la « morale américaine ».

L'ombre du maccarthysme planerait à nouveau sur Hollywood si l'on s'en tenait aux paroles de Bob Dole, à ses accents de prédicateur : *« Ceux qui cultivent la confusion morale à des fins de profit devraient comprendre ceci : nous donnerons leurs noms, nous leur ferons honte comme ils le méritent... Vous avez vendu vos âmes. Devez-vous pour autant avilir notre Nation et mettre nos enfants en danger pour le seul profit de votre entreprise ? »* Le metteur en scène Oliver Stone, auteur du très violent *Natural Born Killers (Tueurs-nés)*, redoute ces relents de chasse aux sorcières. Il est vrai que Bob Dole place son film en tête de la liste de ceux qui, selon lui, ont franchi *« la frontière, non seulement de la décence, mais de la dignité humaine. »* Quentin Tarentino, Palme d'or 1994 à Cannes pour *Pulp Fiction*, s'étonne de ne pas voir son film montré du doigt, pas plus que le précédent, *Reservoir Dogs*, qui ne sont pourtant pas des bluettes. Il finit par enrager : *« C'est toujours sur le ciné que ça tombe ! »*

Mais *« ça »* ne tombe pas que sur le cinéma. Robert Dole attaque de front les chanteurs de rap, dont les textes sont parfois, il est vrai, d'authentiques appels au meurtre. Plusieurs stars du genre ont actuellement des démêlés avec la justice. Mais la surenchère provocatrice avait suscité des réactions bien avant que les conservateurs s'en mêlent. En 1990, David Geffen, qui n'était pas encore devenu le partenaire de Steven Spielberg chez DreamWorks, avait décidé tout seul de ne plus distribuer dans sa maison de disques les Geto Boys, dont les textes lui répugnaient. La même année, Marvin Davis, PDG du groupe Paramount, décidait d'interdire à sa filiale Simon & Schuster de publier le livre de Bret Easton Ellis, *American Psycho*, qui décrivait dans le détail des scènes de mutilation et de torture. L'ouvrage, il est vrai, a été immédiatement raflé par le groupe concurrent Random House, qui en tira d'immenses profits.

Le discours républicain joue aussi sur la peur des parents, accentuée par l'apparition de l'informatique, de la culture électronique, qui paraît d'autant plus monstrueuse qu'elle leur échappe au niveau de l'accès, du langage et de l'usage. D'ailleurs, la bataille « morale » sur Internet est engagée. Est-ce l'inconnu qui fait peur ? Le cinéaste iconoclaste John Waters se souvient d'avoir dû aller dans les ghettos noirs pour pouvoir écouter ce que ses parents appelaient *« la musique du diable »*. Le professeur Wideman rappelle qu'il était interdit aux esclaves noirs de jouer du tambour. Non pas pour des raisons musicales, mais parce que les Blancs, ignorant ces rythmes, craignaient qu'il ne s'agisse d'appels à la révolte.

PARTIALITÉ

Les vrais raisons du débat, sans doute, sont ailleurs. Paul Schrader, scénariste (*Taxi Driver*) et réalisateur (*Hardcore*) les touche du doigt : il ne s'agit pas, à ses yeux, d'une question de *« liberté »* ou de *« valeurs »*, mais de *« popularité »*. *« A Hollywood, si l'on est populaire, cela signifie de l'argent ; en politique, cela veut dire des voix en plus. »* Car la sincérité de Bob Dole dans cette campagne est loin d'être prouvée. Ses adversaires ne manquent pas de pointer les ambiguïtés du discours. S'il « oublie » de dénoncer les films de Schwarzenegger, Stallone et Bruce Willis, n'est-ce pas parce que leurs cœurs – et leurs portefeuilles – penchent plutôt à droite ? S'il s'en prend à la Warner, n'est-ce-pas parce que la compagnie a préféré soutenir son adversaire démocrate ? S'il épargne des feuilletons type « Melrose Place » ou « Married... with Children », qui aux heures d'écoute familiale, proposent des *« milliers d'étreintes indécentes »*, aux yeux des ligues de moralité, n'est-ce pas parce que Fox-TV appartient à Rupert Murdoch, un des grands financiers des causes républicaines ? Estimait-il le rap dangereux lorsqu'en 1991 il accueillait le rappeur Eazy-E (ancien fondateur, avec Ice Cube, du groupe Niggaz Wit' Attitude, auteur de l'inoubliable *Fuck the Police)* au cercle sénatorial républicain moyennant 1 000 dollars de cotisation ? – Eazy-E est mort récemment du sida. Et que dire du roman de Newt Gingrich (proche de Dole) abondant en scènes érotiques, dont les épreuves ont été envoyées par son éditeur au producteur de *Showgirls*, le nouveau film de Paul Verhoeven sur les strip-teaseuses de Las Vegas ?

« REFLET DE LA SOCIÉTÉ »

« La culture est le reflet de la société, écrit le poète Katha Pollitt dans *Time. A société violente, distractions violentes. Si le sénateur Dole et ses amis veulent sincèrement élever le niveau culturel des Américains, qu'il augmente simplement le budget du NEA au niveau de celui accordé aux fanfares militaires, qu'il soutienne plus activement la radio et la télévision publiques, qu'il rétablisse dans les écoles les cours de dessin, de musique, d'art, qui ont été supprimés pour des raisons budgétaires. »*

Restait à Bill Clinton à entrer dans la danse, ce qu'il fit lors d'un voyage dans le Montana, s'en prenant *« aux personnalités publiques qui sont trop heureuses de critiquer la violence dans les médias »*, mais demeurent *« d'un silence de glace »* à l'égard de ceux qui tiennent pour *« acceptable la violence à l'égard des officiels fédéraux »*. Le président américain faisait allusion aux propos tenus par des responsables du lobby des armes, la National Rifle Association, qui traitaient les agents fédéraux de *« voyous porteurs de bottes »*, ce qui provoqua la démission de George Bush, qui en était membre. Mais pas celle de Robert Dole.

Henri Béhar

Le procès du gangsta rap

Cannibal Corpse, Geto Boys, 2 Live Crew n'ont plus guère d'importance sur le marché. Les Geto Boys se sont séparés, 2 Live Crew n'a pas sorti de disque depuis deux ans. Mais d'autres groupes sont arrivés, tout aussi virulents. Tenu au départ pour *« portrait fidèle de la vie dans les ghettos urbains »*, devenu répétitif et excessif (*« Plus fort, plus dur, plus macho, que mon voisin »*), le mouvement gangsta rap est mal vécu par la communauté hip-hop : le groupe Public Enemy estime qu'il perpétue des stéréotypes dégradants et encourage un comportement autodestructeur. Citée dans le magazine *Variety* du 12 juin, Delores Tucker, présidente du Congrès politique national des femmes noires, tient en partie pour responsables *« les cadres blancs* [qui] *exigent des artistes noirs qu'ils plongent dans la fange et* [ne] *servent* [que] *pornographie et obscénité »*.

Time Warner dans la ligne de mire

NEW YORK
correspondance

Pour avoir produit quelques films violents, mais aussi quelques rappeurs aux textes jugés excessifs, le géant américain de la communication Time Warner est dans le collimateur de Robert Dole. Mais le sénateur américain n'est pas le seul à stigmatiser la banalisation de la violence et, plus encore, du sexe. Avant sa diatribe du 31 mai, deux notables s'en sont pris à Time Warner : Delores Tucker, présidente du Congrès politique national des femmes noires, et William Bennett, ancien ministre de l'éducation, ex-*« tsar antidrogue »*, auteur du *Livre des vertus* (un best-seller) et chef d'Empower America, un lobby conservateur.

En mai, devant le conseil d'administration du groupe de communication, Delores Tucker s'est livrée à une attaque en règle contre les textes violents et misogynes de chansons enregistrées par des rappeurs appartenant à Warner Music. Et, pourtant, le rap représente à peine 10 % des industries du disque et le « gangsta rap » n'est qu'une sous-catégorie de cette musique; même si, rappelle Jon Pareles dans le *New York Times*, les trois plus fortes ventes d'albums rap sont du « gangsta ». Surtout, le rap dans son ensemble est mineur dans le chiffre d'affaires de Warner Music, le record dans ce domaine étant détenu par le groupe Bertelsmann. Alors pourquoi Time Warner est-il attaqué ? Parce qu'il y a deux ans l'affaire *Cop Killer* (tueur de flic) l'a placé dans la ligne de mire. Dans cette chanson, le célèbre rappeur Ice-T appelait en effet à « descendre » des policiers, ce qui avait entraîné un déluge de protestations et le boycottage de la multinationale du disque par les syndicats de policiers. Au point que la chanson a été retirée de l'album *Body Count*.

De plus, Time Warner est depuis peu propriétaire à 50 % d'Interscope, chez qui enregistrent trois des rappeurs les plus controversés du moment : Tupac Shakur, Snoop Doggy Dog et Dr. Dre. Tous trois ont de graves démêlés avec la justice : Snoop Doggy Dog va passer devant le tribunal pour une affaire de meurtre qui remonte à 1993 ; Tupac Shakur et Dr. Dre sont en prison, l'un pour abus sexuel, l'autre pour violation de sa liberté sous condition.

Autre indice : la diversité des produits Time Warner, depuis le groupe Heavy Metal le plus obscur au show télé le plus tocard, est telle que ce groupe, considéré comme le plus important au monde dans le domaine de l'information et de la communication, se trouve confronté à une multiplicité de protestataires potentiels, si marginaux soient-ils.

EN TOUTE INDÉPENDANCE...

Et puis, contrairement à Matsushita (Universal/MCA), Sony (Columbia, TriStar, CBS) et Bertelsmann, Time Warner est une entreprise américaine. On voit mal le sénateur Dole donner des leçons de culture aux Japonais... Enfin, lors de l'élection présidentielle de 1992, Time Warner a bien plus contribué à financer le candidat démocrate, Bill Clinton, que le républicain George Bush. Ironie de l'histoire, la campagne 1996 de Robert Dole a également reçu quelques subsides – 21 000 dollars – de Time Warner. Cependant, selon le *New York Times* du 5 juin, le sénateur aurait annoncé à Washington qu'il n'avait nullement l'intention de rendre cette aide. Au contraire, aurait-il déclaré, cela souligne son indépendance à l'égard des donateurs.

Le 1er juin, le lendemain des accusations de Robert Dole, le très conservateur William Bennett demandait par écrit aux membres du conseil d'administration du groupe de prendre ses distances à l'égard du rap et de cesser de diffuser des chansons aux paroles *« condamnables »*. Va-t-on vers un changement de ligne ? Il y a deux ans, dans l'affaire *Cop Killer*, Time Warner brandissait le premier amendement de la Constitution : le rap est une expression légitime de la rue, elle mérite d'exister, même si elle est controversée. Aujourd'hui, Time Warner chercherait plutôt un *« équilibre »* entre liberté de création et responsabilité sociale. Pour l'heure, les hautes instances du groupe restent muettes. Le problème est délicat : l'affaire porte-t-elle uniquement sur Warner Music, et, dès lors, ne concerne pas les activités cinéma et télévision de la firme ? En reculant, le groupe ne risque-t-il pas d'entacher son image et de s'aliéner les artistes, qui iront signer chez un autre label ? L'autre possibilité est de se défaire de Warner Music, mais il semble improbable qu'une entreprise abandonne une filiale particulièrement lucrative pour apaiser l'humeur d'un candidat à la présidence.

H. Bh.

Les spectateurs français sont satisfaits de leurs cinémas

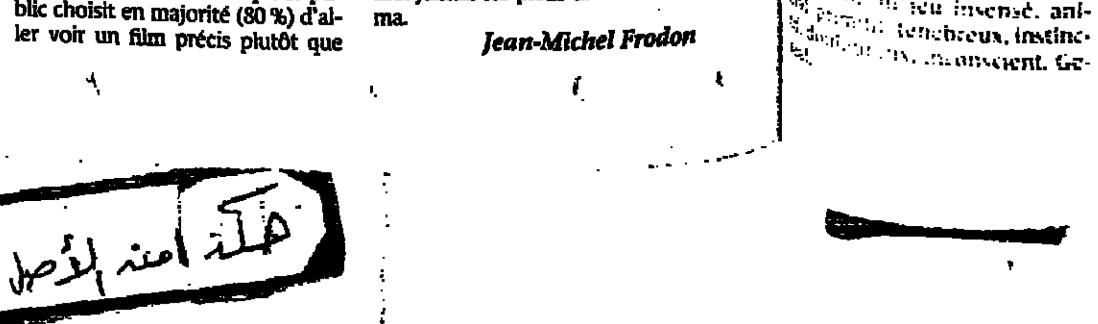
DOMINIQUE WALLON, directeur général du Centre national du cinéma (CNC), et Jean Labbé, président de la Fédération des exploitants (FNCF), ont présenté, mercredi 14 juin, les résultats d'une enquête sur la nature du public et la manière dont celui-ci apprécie les salles. Cette étude résulte du dépouillement d'un sondage Médiamétrie, à partir de 3 500 entretiens menés entre le 29 novembre et le 12 décembre 1994.

Cette étude confirme les grandes structures du public : 50 % des Français (les « occasionnels ») vont au cinéma au moins une fois par an, 18 % (les « réguliers ») y vont une fois par mois, 6,3 % (les « assidus ») voient au moins un film par semaine sur grand écran. Les réguliers assurent près de la moitié de la fréquentation (46 %), les assidus un tiers (32,5 %) et les occasionnels un cinquième (21,5 %). La moyenne d'âge des réguliers est la plus basse, avec une forte dominante de 14-24 ans, d'étudiants, habitants des villes. L'étude montre que, de manière très majoritaire, on va au cinéma en couple ou en groupe, et que la projection fait partie d'une sortie qui commence ou se termine au restaurant ou devant un verre.

Une tendance, identifiée depuis l'éclosion des multisalles au début des années 70, confirme que le public choisit en majorité (80 %) d'aller voir un film précis plutôt que d'« aller au cinéma ». Il est toutefois possible que le développement en cours des multiplexes, proposant dix films et plus sur le même site, modifie ce comportement. Concernant la salle elle-même, les caractéristiques auxquels les spectateurs disent accorder le plus d'importance sont la qualité du son (plébiscité à 80 % dans la rubrique « qualité de la projection »), puis la taille de l'écran et celle de la salle. Parmi les critères « techniques » se placent en tête les tarifs réduits et l'existence de parkings à proximité des salles.

L'aspect le plus inattendu révélé par l'enquête est sans doute le haut degré de satisfaction des spectateurs vis-à-vis des services qui leur sont offerts. Alors qu'on entend d'ordinaire surtout des récriminations, quant à la chèreté des places, le manque d'amabilité du personnel d'accueil ou le confort des salles, les « satisfaits » sont largement majoritaires dans tous les domaines : 88 % des sondés se disent bien accueillis, 89 % trouvent que le son est bon, 64 % affirment se garer sans difficulté, et 70 % des représentants du public estiment que le prix du billet n'est pas excessif. Pour compléter l'enquête, il reste maintenant à poser les mêmes questions à l'autre moitié des Français, celle qui ne met jamais les pieds dans un cinéma.

Jean-Michel Frodon



publicain Robert Dole

lat à la Maison Blanche
fier ses soucis électoralistes



Les spectateurs français sont satisfaits de leurs cinémas

Les durs travaux des apprentis comédiens du Conservatoire national d'art dramatique de Paris

Chaque année, en juin, les élèves se présentent devant des professionnels à l'affût de l'acteur de demain

Depuis le lundi 12 juin et jusqu'au vendredi 23 juin, le Conservatoire national d'art dramatique de Paris présente les travaux de ses élèves de deuxième et troisième années. Lors de la première semaine, trois élèves de la classe de Philippe Adrien, toutes trois au service de Claudel, et deux élèves de la classe de Jacques Lassalle, qui avaient choisi *Tartuffe* et *Scapin* de Molière, se sont révélés aux professionnels du théâtre, parmi lesquels le metteur en scène Roger Planchon, qui ne manquent jamais ce rendez-vous avec les acteurs de demain.

DEUX jeunes femmes à la mer, l'une se nomme Sept Epées, et l'autre la Bouchère. C'est l'une des scènes les plus « enlevées » du *Soulier de Satin* de Claudel, pas si facile que ça à jouer parce que les décorateurs hésitent quand même à se lancer dans la construction d'une piscine pour immerger juste quelques répliques de deux baigneuses imprudentes, et Antoine Vitez, dans la cour du palais des Papes, à Avignon, faisait « nager » Valérie Dréville et Jeanne Vitez sur le grand parquet peint en bleu de Yannis Kokkos. C'était merveilleusement joué, mais ça faisait plutôt gymnastique suédoise ou crapahutage de paras. Claudel lui-même, d'ailleurs, ne voyait pas trop comment s'y prendre, il avait écrit, timidement : *« On pourrait employer le cinéma. »*

Et soudain voici le miracle, le trompe-l'œil-illusion parfait : les deux nageuses nagent leur brasse, des pieds et des mains, dans l'air, portées par des filins comme sur l'eau transparente, *« dans cette lumière liquide qui fait de nous des êtres divins et suspendus, on avance comme les anémones de mer »*, disait Claudel. Est-ce le professeur, Philippe Adrien, qui en a eu l'idée ? Peut-être bien ! Lorsqu'il se dépêtre des ronces de Sigmund Freud et des sables mouvants de Witkiewicz, il est capable de tout, même de poser le *Godot* de Samuel Beckett dans la lumière de point du jour de l'Evangile de Jean, et c'est on ne peut plus beau ! Ou bien est-ce une invention des deux jeunes élèves du Conservatoire, qui interprètent ce soir cette scène du *Soulier de Satin* ? Car c'est l'une des surprises, l'un des charmes en suspens, chaque mois de juin, de ces « Journées » de fin d'année du Conservatoire : ne pas deviner qui a découvert, qui a imaginé, les bonheurs, les risques fous du jeu, ses *« grands coups »* ! L'instituteur ou les écoliers ?

Mais ce qui est sûr, réglé comme du papier à musique, et est stupéfiant à la fois, c'est que le « journaliste de théâtre », qui, bon an mal an, a vu et écouté, presque chaque soir, de septembre à juin, les acteurs les plus renommés, sur les scènes les plus renommées, est tout à coup saisi de plein vol, et empoigné, par le jeu de ces élèves du Conservatoire, comme pas une seule fois il ne l'a été par celui de leurs aînés, pas par tous les élèves bien sûr, mais au moins à deux, ou trois, ou quatre reprises, au cours de ces « Journées ».

Là, ce soir, la surprise tient à Vanessa Larré (Dona Sept Epées) et Sylvie Raboutet (la Bouchère). Ni l'une ni l'autre ne sont élèves de troisième année, sortant du Conservatoire, bagage bouclé. Elles sont en cours d'études. Sylvie Raboutet est un pruneau petit format, électrique, piquant ses banderilles ni vu ni connu mais chaque fois dans le mille, clown pince-sans-rire, tous les abîmes du rire dans un regard qui passe, – un trésor. Vanessa Larré, c'est l'exemple même du mystère magique de l'acteur : l'immédiat simple de la présence, l'irradiation de l'esprit, la liberté de la grâce, aucun effet décelable, et même aucun soupçon de volonté précise prenable sur le fait, rien de réaliste ou d'imitatif, et elle n'est même pas là pour faire passer le courant de ce que dit le texte de Claudel, c'est au-delà, c'est « lavé » et « transposé » comme les gouttes d'eau pure du *Clavier bien tempéré*. Il semble que ce ne soit pas appris, plutôt affaire d'une touche très juste de l'intuition. C'est l'actrice de source, joyeuse, modeste. Que peut bien dire son pédagogue à une Vanessa Larré ? *« Vous êtes une vraie actrice, faites tout pour le rester. »*

Une étudiante, mais de troisième année celle-là, a voulu jouer la scène casse-gueule, celle d'Ysé et Mesa, à l'acte I de *Partage de midi*, de Claudel encore, scène sur laquelle se jettent les élèves de tous les cours de théâtre comme des papillons sur la lampe. Elles s'y brûlent, car cette étrange mère de famille, Claudel ne sait pas trop comment l'« écrire », pour la première fois : il la fait apparaître un peu trop mystérieuse, un peu trop provocante, un peu trop raisonneuse, il lui fait, si l'on veut, payer le crime de bientôt lui voler par effraction sa vie.

> Qui a imaginé les bonheurs, les risques fous du jeu, ses « grands coups » ?

Isabelle Bouchemaa (élève de Philippe Adrien) s'est montrée vraie actrice aussi, plus posée et moins nature, si l'on veut, que sa camarade Vanessa Larré. Elle a maintenu l'Ysé de Claudel à distance, ou mieux, très étrangement par des « tout proches à distance », elle a cadré son Ysé dans une richesse d'incertitudes, d'autodéfense. Il y a eu comme des accès très brefs, presque imperceptibles, d'accès de nerfs ou de sens. Il y a eu des plages d'attente, de faux endormissement, de planque à l'affût. Et des minutes d'oubli. Mais c'était une seule conscience, appliquée à feindre le calme.

Art d'actrice si « intériorisé » que la surprise fut totale, quelques minutes plus tard, d'entendre une Isabelle Bouchemaa merveilleuse cantatrice, capable au besoin de « lancer » *Aïda* de Verdi en plein air sous les pins géants et les ruines des thermes de Caracalla, à Rome (dans un merveilleux livre d'entretiens qui vient de paraître, Fellini raconte qu'il fit ses débuts à la scène comme figurant dans *Aïda* aux thermes de Caracalla, et qu'il avait une peur bleue de se faire écraser par les autres figurants : des éléphants, des vrais, un peu affolés par les trompettes).

Le regard s'est arrêté, plus tard, sur Licinio Da Silva, qui interprétait avec un allant et une précision prodigieux Scapin dans la scène du sac (Jacques Lassalle sait orienter comme personne les scènes de comédie pure de Molière dans tout l'or et la cendre et le sang et la joie folle qui les hantent), et, un peu plus tard, il fallait guetter chaque invention, chaque écart de l'étrange Alexandre Pavloff (lui aussi de chez Lassalle), doué comme pas un, c'est clair, et qui joue comme s'il refusait de choisir un Tartuffe plutôt qu'un autre, comme si le théâtre était aussi une perte de connaissance, lorsque la femme ou l'homme se dit : *« Mais quel être est-ce donc ? »*

Les jeunes comédiennes et comédiens des classes, qui tremblent comme des feuilles et jouent déjà, quelquefois, comme les anges qu'ils seront, et les professeurs qui ont le trac, cachés dans les couloirs, mais présents parfois à hurler dans le regard ou le geste d'un des acteurs, et les camarades émus, et la peur, et les espérances, et la grande flamme blanche des cheveux d'un Planchon qui est venu là à l'école, pour découvrir quelque chose dans la voix de ceux qui pourraient être ses petits-enfants et qui, sans le savoir, lui doivent tant. Journées du Conservatoire : *« Comme la vie nous monte à la tête, sur ce bateau ! »*, écrit encore Claudel.

Michel Cournot

Sous l'œil de Roger Planchon

Roger Planchon est toujours là, dans l'ombre, chaque mois de juin. Il n'en perd pas une seconde. Professeur, il ne l'a jamais été. *« Jamais je n'en aurais été capable, je serais resté muet, je n'aurais pas trouvé un mot d'aide à leur dire. Pendant les répétitions, c'est un petit peu la même chose, je ne suis pas pédagogue... »* Au Conservatoire, il est immobile absolument, il ne perd pas une nuance du jeu si mouvant, si hasardeux, si envoûtant, d'Alexandre Pavloff, l'étudiant qui joue Tartuffe. Impossible d'oublier, dans ces moments, que l'homme qui a révolutionné l'art du théâtre en France, après la dernière guerre, ce fut Roger Planchon, sa mise en scène de Marivaux, celle aussi de *Tartuffe* : pour la première fois, il donnait l'enchevêtrement des choses de la vie familiale, et sociale, ce bruissement, ces inquiétudes et ces responsabilités des uns et des autres, et dans ce « spectacle géant » apparaissait soudain Tartuffe, c'était Roger Planchon, un jeu insensé, animal, primitif, ténébreux, instinctif, douloureux, inconscient. Génial.

A la Musikverein de Vienne, William Christie s'essaie à Beethoven

MISSA SOLEMNIS de Ludwig van Beethoven. Avec Susan Bullock (soprano), Susan Bickley (mezzo-soprano), Mark Padmore (ténor), Thierry Félix (baryton), chœur et orchestre des Arts florissants, William Christie (direction).
THÉATRE DU CHATELET, Paris, le vendredi 16 juin 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

VIENNE
de notre envoyé spécial

La *Missa solemnis* en ré majeur opus 123, de Ludwig van Beethoven, est un plat de résistance : une musique dense, rassasiante, qui résiste et intimide. Wilhelm Furtwängler n'osera pas y toucher, ne sachant pas quoi en faire. D'ordinaire, on la joue peu, car elle ne crée que des ennuis : le chœur y est particulièrement éprouvé (avec moult *si* aigus dévolus aux sopranos), et il faut quatre solistes exceptionnels et sachant chanter en ensemble. L'écriture de Beethoven mêle de manière assez folle l'héritage de Haendel et Haydn (de grands mouvements fugués) et les traits de génie les plus stupéfiants et les plus excentriques, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* contenant des pages absolument visionnaires (le prélude du *Benedictus*, le *Benedictus* et son solo de violon angélique, le Presto hallucinant de l'*Agnus Dei*, avant l'ultime *Dona nobis pacem*). Le malaise de Furtwängler face à cet objet musical peu orthodoxe tenait peut-être à son incapacité à en envisager l'aspect néo baroque. William Christie, lui, connaît son Haendel sur le bout des doigts, mais ce n'est un secret pour personne qu'il n'a pas dirigé les symphonies de Beethoven ni pratiqué le répertoire romantique. C'est bien ce qui semble manquer à l'interprétation qu'il proposait mercredi 14 juin à Vienne, dans la grande salle de la Musikverein.

Tous les mouvements rapides (très rapides, notamment la fin, d'une mise en place toute relative) lui vont bien et ont de l'allure. Mais dans les mouvements élégiaques (dont le Prélude du *Benedictus* et le *Benedictus* lui-même), Christie ne parvient pas à développer un vrai lyrisme. On peut d'autant plus s'en étonner que, dans ses derniers concerts, Christie a su témoigner d'une vraie tendresse, d'un geste musical large et généreux, et on ne voit pas pourquoi, a priori, ce qu'il sait faire dans Charpentier ou Purcell ne lui réussirait pas dans Beethoven. Mais la *Missa solemnis* exige un poids, un métier de chef que Christie, tout excellent musicien qu'il est, ne possède pas.

ÉMISSION « BROUILLÉE »

Le solo de violon du *Benedictus*, joué par Hiro Kurosaki, est à la limite de l'acceptable et, de toute évidence, à la limite de sa technique. La rythmique ternaire de cette page est envisagée par Christie de manière trop dansante pour laisser s'installer son atmosphère éthérée. L'orchestre des Arts florissants (peu habitué à ce répertoire) avoue quelques faiblesses dans les vents, le chœur se tire assez brillamment de sa rude tâche, nonobstant d'inévitables si un peu criés chez les dames. Quatuor de solistes équilibré : aucune « grande » voix, mais tout sonne clairement, même les graves du baryton Thierry Felix dans l'*Agnus Dei*, qui n'est pas vraiment la tessiture de cet excellent jeune chanteur français. Le timbre du ténor Mark Padmore est inattendu dans ce répertoire, mais sa voix « passe », ainsi que celle de la mezzo-soprano britannique Susan Bickley. Il faut dire que l'exemplaire acoustique de la Musikverein permet à l'auditeur placé au fond de cette illustre salle d'entendre le moindre détail d'une superposition sonore des solistes, du chœur et de l'orchestre. Une ombre au tableau : la soprano Susan Bullock chante dans une sorte de voix de tête au vibrato serré, à l'émission comme « brouillée ».

William Christie a pris des risques en présentant cette *Missa solemnis* à Vienne, mais il n'a pas tout à fait perdu son pari. Et il lui reste quelques exécutions au cours de l'été (Beaune, Aix-en-Provence) qui lui permettront d'assouplir quelques raideurs et d'affûter quelques mises en place, s'il tient à diriger certains mouvements dans des tempi qu'Harnoncourt lui-même, dans son bel enregistrement *live* au Festival de Salzbourg de 1992 (2 CD Teldec 9031-74884-2), n'osait pas.

Renaud Machart

■ **ARTS : le sculpteur Christo et son épouse Jeanne-Claude**, qui doivent « emballer » le Reichstag à Berlin, le 23 juin, ont obtenu, jeudi 15 juin à Londres, le prestigieux prix Praemium imperiale pour la sculpture, décerné par la Japan Art Association. Les autres lauréats sont le peintre Matta, l'architecte Renzo Piano, le compositeur Andrew Llyod Weber et l'acteur de kabuki Nakamura Utaemon VI. Les cinq lauréats recevront leur prix (900 000 francs environ) le 26 octobre, à Tokyo.

■ **La vente de quelque 350 tableaux anciens et modernes** que M[e] Jacques Tajan disperse à l'hôtel George-V, a atteint en deux jours, lundi 12 et mardi 13 juin, 55 millions de francs, soit *« 20 % de mieux que les objectifs les plus optimistes »*, a déclaré le commissaire-priseur. Une nature morte de Balthasar Van der Ast (XVII[e]) a atteint 2,42 millions de francs. *La Jance de Tanger*, de Delacroix (3,1 millions de francs), l'épreuve en bronze du *Penseur*, de Rodin (2,1 millions de francs), *La Femme couchée dans l'herbe*, de Renoir (3,75 millions de francs) et *Saint Tropez après l'orage*, de Signac (2,75 millions de francs).

■ **BIBLIOTHÈQUES : l'affaire de la Grande Bibliothèque de Prusse, déposée à l'université de Cracovie**, dont l'Allemagne demande la restitution, est restée dans l'impasse, en dépit de la visite en Pologne, mardi 13 juin, du ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel. En 1941, les Allemands ont évacué cette bibliothèque de Berlin pour la préserver des bombardements alliés. Quelque 10 000 pièces imprimées et des manuscrits, notamment de Bach, Mozart et Beethoven, ont été déposés dans un monastère à Krzyzowa, qui, à la suite des modifications des frontières, s'est retrouvé en territoire polonais. Puis les archives ont été déposées en secret à Cracovie. Le gouvernement polonais place ce problème dans le contexte de la restitution mutuelle des biens culturels expatriés au cours de l'Histoire. Les Polonais ont transmis aux Allemands la liste de 114 œuvres d'art ainsi que des données concernant 38 000 autres œuvres et 25 millions de volumes disparus de Pologne pendant la seconde guerre mondiale. Varsovie est persuadé que ces œuvres se trouvent en Allemagne.

■ **CINÉMA : le 11[e] « Prix très spécial » a été décerné**, mercredi 14 juin, à Paris, par l'actrice Marie-Sophie Berthier à *Bad Boy Bubby*, film du réalisateur Australien Rolf de Heer. Le Prix très spécial distingue un film qui sort de l'ordinaire. Le jury de ce prix est composé de journalistes spécialisés, critiques, historiens, écrivains. *Bad Boy Bubby*, dont la sortie en France est prévue en novembre, a obtenu le Prix de la critique au Festival de Venise en 1993.

■ **MUSIQUE : Charles Trenet, qui avait intenté un procès à l'éditeur Olivier Orban**, a été débouté, mercredi 14 juin, par le tribunal de Paris, qui l'a, de plus, condamné à payer 100 000 francs de dommages-intérêts à l'éditeur. Charles Trenet avait conclu un contrat avec Olivier Orban en 1991, cédant à ce dernier le droit exclusif de diffuser un livre autobiographique. En échange, il devait obtenir une avance de 500 000 francs de droits d'auteur. Le livre n'étant pas autobiographique (mais rédigé par Jacques Pessis à partir de témoignages) et Charles Trenet ayant fait éditer par Editions N° 1, en 1993, le livre *Trenet par Trenet*, le tribunal a jugé que le chanteur avait *« failli à ses obligations »*.

■ **La pianiste espagnole Alicia de Larrocha et le chanteur pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan** sont les lauréats 1995 du Prix du Conseil international de la musique de l'Unesco. Annoncés jeudi 15 juin, ces prix, d'un montant de 17 500 francs, seront remis à Aix-la-Chapelle, le 21 octobre.

■ **DANSE : une compagnie de danseurs originaires d'Europe centrale** a été lancée, jeudi 15 juin, dans le cadre de l'Unesco, à Paris. Intitulée Donauballet (Ballet du Danube), elle est patronnée par sept délégations permanentes de pays d'Europe centrale auprès de l'organisation internationale et favorisera les échanges entre artistes de l'est et l'ouest de l'Europe. Le Donauballet est constitué de trente-quatre danseurs de compagnies existantes en Croatie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie. Sa première apparition aurait dû avoir lieu le 15 juin à Zagreb, mais la guerre en Bosnie a perturbé les répétitions, causant même des blessés parmi les danseurs. Les débuts sont reportés au 15 septembre à Zagreb, suivis par une tournée européenne.

ROCK

BJÖRK
Post

L'excentricité est devenue, pour Björk, une norme depuis l'enfance. En marge de tous les conformismes, elle a décidé d'obéir aux audaces de ses impulsions, de son inspiration. Si elle s'est parfois égarée, avec les Sugarcubes par exemple, sa curiosité insatiable a, en général, servi magnifiquement ses talents de musicienne. En 1993, elle en fut recompensée par le succès planétaire de *Debut*. Sous la houlette de Nellee Hooper, producteur de Soul II Soul, célèbre pour avoir réconcilié, à la fin des années 80, élégance et musique de danse, l'Islandaise avait investi les sonorités de la techno pour les modeler à sa façon. Jamais peut-être les machines n'avaient sécrété autant d'âme et de mystères. *Post*, successeur très attendu, creuse la même veine électronique et déroute avec la même constance. Jamais esclave des rythmes, ni de la forte personnalité de ses invités (Nellee Hooper, une fois encore, Graham Massey du collectif techno 808 State, Howie B, apôtre du *trip hop*, Tricky, figure du « Bristol sound ») Björk s'offre un big band sur *Blow a Fuse*, une flambée de violons dans *Isobel* comme les contours moelleux d'une rave intime, *Headphones*, ou les pulsions plus dominatrices de *Army of Me*. Avec une énergie envoûtante, elle butine, espiègle, de Debussy à The Orb, de Judy Garland à Public Enemy. Sa voix, si en phase avec son visage mutin, voyage sur la gamme de sa spontanéité. Poignante, nostalgique, hystérique, amoureuse, sexuelle, fantaisiste. Pliant la technologie à son goût des figures libres. *S. D.*

★ 1 CD Mother Records, 527733 2. Distribué par Barclay.

La gloire autoproclamée de Michael Jackson

Son nouvel album vise à réhabiliter un chanteur atteint par le scandale

LE NOUVEAU DISQUE de Michael Jackson ne devait être qu'une compilation regroupant les plus gros succès d'une carrière solo qui, en seulement quatre albums depuis 1979, l'a imposé star planétaire : 11 millions d'exemplaires pour *Off The Wall*, 43 millions – record mondial – pour *Thriller*, 22 millions pour *Bad* et pour *Dangerous*. Mais voilà : depuis deux ans, l'étoile a pali. Traîné dans la boue par le père d'un gamin de treize ans qui l'accusait d'attouchements sexuels, le « chéri de l'Amérique » devait interrompre sa tournée mondiale, renoncer à ses projets de firme cinématographique et au contrat lucratif qui le liait à une marque de soda. Une transaction coûteuse (26 millions de dollars – soit 130 millions de francs –, selon le magazine *Rolling Stone*) avec la famille du jeune garçon mettait fin à l'enquête, sans apaiser les esprits.

Un homme blessé et une entreprise menacée ont donc conçu *HIStory* (jeu de mots sur Histoire et son histoire), véritable travail de réhabilitation (*Le Monde* du 16 juin). Ce double album élève, au sens propre, un monument au créateur de *Billie Jean*. Une bande-annonce montre des ouvriers assemblant des pièces dans une ambiance de haut-fourneau, puis le chanteur, entouré de milliers de soldats chinois, inaugurant sa propre statue géante. Réalisé en image de synthèse à partir d'une photo de l'artiste et d'une sculpture de 90 mètres, le monument de la Victoire situé à Volgograd, en Russie, ce colosse mégalomane se retrouve sur la pochette du disque. A l'intérieur du livret, quelques témoins d'honneur expriment leur admiration : Elizabeth Taylor, Steven Spielberg et, à titre posthume, Jacqueline Kennedy-Onassis. Des photos montrent Michael en compagnie des quatre derniers présidents des Etats-Unis. L'avant-dernière page affiche de jeunes enfants manifestant leur amour et une lettre de la petite Dominic, sept ans, qui demande à Bill Clinton *« d'arrêter les guerres et d'empêcher les journalistes de faire du mal à Michael Jackson »*.

La musique avait-elle besoin de l'obscénité de ces arguments ? Le premier volume, qui rassemble ses quinze titres les plus célèbres, démontre comment le benjamin des Jackson 5 est devenu un artiste universel. Le « Bambi du rock » a retenu les leçons de son père spirituel, Berry Gordy, qui révolutionna la musique américaine en faisant de groupes noirs (Supremes, Temptations, Jackson 5) les artistes préférés d'un public blanc. Sous la houlette du producteur Quincy Jones, le jeune homme composera des classiques en synthétisant la simplicité lumineuse de mélodies pop, l'énergie rock et la sensualité des rythmes funk. Fruit d'années de labeur, la légèreté du danseur sera mise en valeur par des clips qui feront de lui la première star vidéo. Des chansons comme *Billy Jean*, *Thriller*, *Bad*, *Black or White* justifieront son titre autoproclamé de « King of pop », comme Elvis pouvait être le « King » du rock, n'inventant pas le genre mais le personnifiant.

ÉNERGIE TEIGNEUSE

Le deuxième volet s'ouvre par un cri, *Scream*, poussé en duo avec sa sœur Janet. Cette rage anime une bonne partie des quinze nouveaux morceaux. L'idole a frôlé la déchéance, l'heure est aux règlements de compte. Ces frustrations ont rempli Michael d'une énergie teigneuse qui privilégie des rythmes pugnaces. En demandant à Terry Lewis et Jimmy Jam – habituels producteurs de Janet – de piloter avec lui ce disque, il s'est assuré les services de deux virtuoses de la programmation, capables de sortir de leurs ordinateurs les syncopes les plus lourdes ou les basses les plus ronflantes.

Attaque en règle de la presse à scandale et de *« la meute hystérique des médias »*, *Tabloid Junkie* mitraille un funk de haute technologie. On imagine les danses virevoltantes qu'il pourra susciter. Sur *They Don't Care About Us*, sa colère est soutenue par un impressionnant martèlement tribal. Sur cette pièce – musicalement – maîtresse de l'album, ses indignations (et sa paranoïa ?) le font exagérement s'identifier aux victimes noires de la persécution. De la même façon, *Money*, époustouflant exercice mêlant rap étouffé et une vivacité mélodique digne de *Billie Jean*, fera sourire ceux qu'amusent les capitaines d'industrie se révoltant contre le pouvoir de l'argent. Car les bons sentiments sont aussi à l'honneur. Depuis toujours, Michael Jackson alterne funk torride et ballades lacrymales. *You Are Not Alone* emprunte à Stevie Wonder ses harmonies sucrées et devrait lui valoir un tube énorme. Tout comme le mélancolique *Stranger In Moscow*, joué avec les musiciens de Toto et étrangement proche du *Englishman In New York* de Sting. *Little Susie* et *Earth Song* (l'inévitable écologie) toucheront les plus sensibles. Dans un registre tout aussi mièvre, *Childhood* voit cet éternel Peter Pan se livrer à des confidences peut-être plus sincères qu'on ne croit : *« Les gens me trouvent étrange... C'est mon destin de compenser l'enfance que je n'ai jamais eue »*. On pourra aussi tenter de voir la portée symbolique de *Smile*, morceau écrit par Nat King Cole sur une musique de Charlie Chaplin. On se rappellera que le père de Charlot, vénéré par le chanteur, a dû fuir les Etats-Unis après bien des rumeurs et de nombreux procès...

L'album connaît des baisses de tension. Le morceau *HIStory*, énorme pièce montée où les Beatles côtoient Luther King, Boyz II Men et quelques hymnes nationaux, étouffe sous son ambition. Des titres comme *D. S.*, *2 Bad* et une reprise dispensable du *Come Together* de Lennon-McCartney font office de remplissage. L'adversité a pourtant permis à Michael Jackson, toujours attentif à l'air du temps, de se renouveler, d'aiguiser son appétit et de briser un peu son caisson d'isolation.

Stéphane Davet

★ *HIStory. Past, Present, Future. Book 1.* 2 CD Epic, 4747092. Distribué par Sony.

CHANSON

FREDERICKS GOLDMAN JONES
Du New Morning au Zénith

En avril 1994, Jean-Jacques Goldman et ses comparses, Carole Fredericks et Michael Jones, à la veille d'une prestation grand public au Zénith, donnaient quatre concerts intimistes au New Morning au profit d'Amnesty International, généreuse initiative qui avait pour but accessoire de lancer une tournée de petites salles, avec album à l'appui. Jamais le New Morning ne fut sonorisé avec un tel soin, la prise de son est impeccable (Dominique Chalhoub) et on y entend du blues tranquille et bon enfant, des rires et des clins d'œil, un récapitulatif goldmanien, de *Veiller tard* à *Pas toi* (*« Graver l'écorce jusqu'à saigner, clouer les portes s'emprisonner... »*, en passant par quelques fantaisies adaptées au lieu, le réjouissant *Think*, d'Aretha Franklin et Theodore White, ou le *Knock On The Wood* d'Eddie Floyd. Deuxième chapitre, électrique et grandiose, en salle géante – la double identité de l'album est affirmée sur la pochette par deux jolies guitares en relief, l'une acoustique, l'autre électrique –, enregistré avec le même soin maniaque au Summum de Grenoble et à la patinoire de Lausanne en juin de la même année. On y trouvera, donnée devant une foule en délire, la version Chœurs de l'armée rouge de l'hymne à la disparition des utopies, *Rouge*. En trente titres, Goldman administre la preuve qu'il peut faire avantageusement le chanteur populaire tout terrain. *V. Mo.*

★ 1 CD Columbia 480308

CATHERINE RIBEIRO
Vivre libre

En février 1995, Catherine Ribeiro opérait un formidable retour en scène, aux Bouffes du Nord, en compagnie d'un quatuor à cordes, d'un percussionniste et d'un pianiste, l'arrangeur et directeur musical Gérard Précastelli. Celle pour qui le ~~talent est une fatalité, et que~~ les lois du commerce musical insupportent, avait choisi de commencer son récital par une chanson à vif de Gérard Manset, *Vies monotones*. A condition d'admettre tous les blasphèmes, l'interprétation de Catherine Ribeiro de la cruauté « mantienne » vaut à elle seule d'acquérir cet album enregistré en public dans le théâtre fétiche de Peter Brook. Ribeiro était allée dégotter des chef-d'œuvres encore mal explorés des interprètes (*La Mémoire et la Mer* de Ferré, *Je ne sais pas* de Brel, *Melocoton* de Colette Magny). Elle n'avait pas hésité à s'attaquer à Barbara (superbe *Pirlimpinpin*), ou à Piaf (*Non, je ne regrette rien*). Passionnée, sans concession, Ribeiro a la voix droite, écorchée vive par l'émotion. Précastelli fait des miracles, et *Vivre libre* est un morceau d'anthologie d'où les utopies ne sont surtout pas bannies : on y trouvera d'ailleurs *Le Chant des partisans*, repris à l'unisson, évidemment. *V. Mo.*

★ 1 CD WMD 112601

CLASSIQUE

ROBERT SCHUMANN
Etudes symphoniques op. 13, avec les Études posthumes – Première sonate pour piano – Toccata
Nikolaï Lugansky (piano)

Après l'écoute de son premier disque consacré à la *Deuxième sonate* et aux *Variations sur un thème de Corelli* de Sergeï Rachmaninov, Nikolaï Lugansky s'affirme comme l'un des pianistes les plus captivants de la jeune génération et ce que la Russie a envoyé de mieux à l'Ouest depuis le regretté Youri Egorov. La façon que ce pianiste de vingt-deux ans a d'organiser le délire schumannien sans pour autant le faire entrer dans un carcan, sa façon de faire sonner le piano dans toute la plénitude de sa richesse harmonique sans pour autant jouer lourd, sa façon de faire chanter la musique avec ivresse sans pour autant sombrer dans le sentimentalisme donnent à cette version de la *Première sonate* de Schumann une « gueule » assez irrésistible. Il est vrai que cette œuvre comme les *Etudes symphoniques* sont une sorte de spécialité des grands Russes. *Etudes symphoniques* qu'il joue avec allant, allant jusqu'au bout de ses phrasés, de ses idées, sans jamais tomber dans les pièges rythmiques tendus par Schumann. Quant à la *Toccata*, hormis Argerich, Horowitz, Lhevine et Richter, on ne voit guère pianiste plus féroce que Lugansky dans cette pièce... qui l'est tout à fait. *A. Lo.*

★ 1 CD Vanguard Classics 99 034. Distribué par Arcade.

BEDRICH SMETANA
Quatuors à cordes nº 1 et 2
Quatuor Manfred

Etonnant, vraiment étonnant le jeune Quatuor Manfred ! Chasse gardée des quatuors d'Europe centrale, les deux quatuors de Smetana retrouvent sous des archets particulièrement inspirés une acuité et une tension expressive souvent reconnue à des formations telles que les Panocha, les Smetana et les Talich. La tenue exemplaire du jeune Quatuor Manfred, sa virtuosité et sa justesse d'intonation exemplaire se doublent d'un engagement physique dont l'intensité ne tourne jamais à l'hystérie. Une prise de son exemplaire permet d'apprécier leur interprétation en grandeur nature. *A. Lo.*

★ 1 CD Pierre Verany PV 79 5041. Distribué par Auvidis.

JAZZ

DANIEL CASIMIR
Sound Suggestions

Les « suggestions » énoncées par le tromboniste Daniel Casimir débutent par l'un des exercices favoris des solistes européens depuis trois décennies : l'exploration de la matière sonore par le détournement des fonctions originelles des instruments. Un trombone, un saxophone (Julien Lourau), une contrebasse (Hélène Labarrière) peuvent produire d'étranges rumeurs et grognements. Ne s'en tenir qu'à cela se révélerait assez vain dans la tentation de revivre par procuration une époque (années 60/70) qui s'y est plongé. Daniel Casimir, né en Allemagne, arrivé en France en 1991 après un séjour de trois ans à New York, a bien ses joies musicales là, mais il ne s'y cantonne pas. C'est ici ce blues en fanfares et en défilés que partagent Albert Ayler, Roland Kirk, Albert Mangelsdorff (à qui est clairement dédié un thème), Lester Bowie ou Willem Breuker. C'est ailleurs dans des explorations joueuses, un reggae fantaisiste, un air de funk néo-orléanais. Enregistrées telles quelles, aux instants chavirés de Montreuil, les *Sound Suggestions* se découvrent « brutes », encore imparfaites – heureusement –, chargées de cette voracité de jouer que le jazz sait si bien rendre, ici proposée dans la vigueur collective d'un quintette tout en reliefs. *S. Si.*

★ 1 CD Becabel-Charlotte records CR172. Distribué par Night & Day.

JOHN LAW/LOUIS MOHOLO
The Boat is Sinking, the Apartheid is Sinking

Jeune perpétuateur d'un activisme britannique qui passe notamment par la musique, le pianiste John Law rencontre Louis Moholo, grand bruiteur de tambours. Noir, Moholo a participé aux années d'exils du Blanc sud-africain Chris McGreggor ; il est aussi l'initiateur de la formation Viva La Black, un pan d'histoire que l'on retrouve de loin en loin hors nostalgie. Law et Moholo jouent pour la liberté nouvelle de l'Afrique du Sud – enregistrés à l'hiver 1993, les trois thèmes, dont la longue suite *Birmingham*, sont nés lors du Freedom Tour, la tournée de la liberté –, pour que « coule le bateau » qui transportait cette négation de l'homme qu'est l'apartheid. De cette rencontre naissent d'abord des fureurs. L'espoir sera pour plus tard, c'est encore trop tôt. Pour cela ils improvisent, l'un et l'autre attachés à rendre l'urgence de leur propos par des rythmes qui se chevauchent ou se complètent. Ils expriment dans ce free jazz souvent détonant les racines d'une terre de danses et de chants. Parfois la colère s'éloigne, à peine, pour grandir encore un peu plus. Un cri, un tambour joué sur son bois et ses cercles métalliques, des résonances dans les graves du clavier, une frappe brutale et sèche tant à la batterie qu'au piano disent admirablement le refus de l'oubli, la volonté d'être témoins autant qu'acteurs d'une renaissance. *S. Sl.*

★ 1 CD Impetus IMPCD 19322. Distribué par Orchestra International.

MUSIQUE DU MONDE

VAOVY
Angira

Les sept membres du chœur malgache Vaovy appartiennent à l'ethnie antandroy, le « peuple des épines », qui vit dans la région sèche, peuplée de cactées, du sud de la Grande Ile. Selon la légende, Raminia, leur grand ancêtre, serait venu d'Arabie vers le Vᵉ siècle. Victimes d'un redoutable parasite, les cactées qui sont à la base de l'économie pastorale, meurent petit à petit, alors que les famines et l'appauvrissement marquent cruellement Madagascar. Petit homme sec et lucide, Jean Gabin Fanova, le compositeur des chants interprétés par Vaovy, ressasse avec une touchante nostalgie les maux qui accablent son peuple et l'île – la sécheresse en première ligne – et les combat par l'esprit de la fête incantatoire. Derrière les voix (mixtes, ce n'est pas si courant), les motifs sont brodés par le *iokanga* (violon), le *marovany* (la harpe) et les percussions, qui suivent ce rythme intense et précipité, marque de la musique malgache. *V. Mo.*

★ 1 CD Label Bleu LBLC 2525. Distribué par Harmonia Mundi.

TOTO LA MONPOSINA Y SUS TAMBORES
La Candela Viva

La Colombienne Toto la Monposina déploie une énergie sans pareille, reine des tambours et du langage rythmique caribéen, à la tête d'une troupe d'infatigables danseurs, joueurs de maracas, bongos, marimbula, et autres artefacts de la pulsion vitale. Accueillie depuis plusieurs années dans la famille musicale de Peter Gabriel et de la caravane des festivals y afférents, les Womad, Toto la Monposina est à la croisée de la tradition et de la musique moderne. Née sur une île du fleuve Magdalena, au nord de la Colombie, héritière du savoir de quatre générations de musiciens de village, la chanteuse connaît les secrets indigènes (les flûtes de bambou ou de cactus) et les techniques africaines qui sont venues s'y greffer jusqu'à donner la cumbia, la danse populaire colombienne. Ancrée dans la culture nègre de l'Amérique latine, Toto la Monposina passe de carnaval en fête de pêcheurs avec une aisance réjouissante. *V. Mo.*

★ 1 CD RealWorld CDRW 31. Distribué par Virgin.

JAZZ

■ **Le groupe de rock américain Chicago** s'attaque dans *Night and Day* (un CD Giant. Records 74321 26767, distribué par BMG) à quelques standards du jazz. Sans jamais faire preuve de grande finesse, Chicago avait quand même écrit quelques hymnes de la fin des années 60 en combinant, comme son concurrent Blood Sweat and Tears, une assise blues-rock, les chœurs des Beatles ou des Beach Boys et une sérieuse section de cuivre. Mais, là, le groupe confond Las Vegas et Harlem.

MUSIQUES DU MONDE

■ **L'une des figures symboliques du monde hispanique**, Chavela Vargas, chanteuse mexicaine adulée en Espagne, vieille dame au timbre grave et au port altier que la France a découverte l'an passé, a les honneurs de deux albums enregistrés à Madrid en 1993, lors d'une immense fête donnée par la jet-set pour lui rendre hommage. La voix rugueuse de cet Atahualpa Yupanqui féminin venu du Nord latino-américain et interprétant des classiques de l'Espagne élargie, accompagnée de deux guitares, dégage une incomparable poésie. *La Llorona*, 1 CD WEA 450998326-2. *Volver, Volver*, 1 CD WEA 450998325-2.

CHANSON

■ **Luis Mariano** est mort il y a vingt-cinq ans. Une biographie du chanteur et une compilation de ses meilleurs titres viennent de paraître, sans compter l'intégrale (un coffret de cinq CD) pour admirateurs inconditionnels. Même titre pour les deux, *Luis Mariano, prince de lumière, XXVᵉ anniversaire*. Le livre est signé Daniel Ringold, Philippe Guiboust et Patchi Lacan (Ed. Musique TF 1 Editions, 405 pages, 105 F) ; l'album, qui mérite de figurer dans une discothèque bien documentée, commence par *La Belle de Cadix* et finit vingt titres plus tard par *Adieu Saint-Jean-de-Luz*. 1 CD EMI 8324332.

■ **The meilleur of Renaud** regroupe quelques-unes des meilleures chansons de Renaud (*Miss Magie, Putain de camion*) et quelques pensums récents (*La Ballade nord-irlandaise, Welcome Gorby*), enregistrés chez Virgin depuis dix ans. Nous sommes ici loin d'un vrai *best of*, puisque manquent à l'appel les plus grandes réussites du chanteur post-guévariste, qui datent toutes de l'avant-85. 1 CD Virgin 724384058326.

UNE SOIRÉE À PARIS

CINÉMA



l Jackson

scandale

CHANSON

FREDERICKS GOLDMAN JONES

Stéphane Davet

CATHERINE RIBEIRO

TOTO LA MONPOSINA Y SUS TAMBORES

JAZZ

CHANSON

Pierre Bourdieu à l'honneur à la Cartoucherie

Cent comédiens et metteurs en scène disent l'intégrale de « La Misère du monde »

PARCE QU'IL CROIT à la fonction sociale et politique du théâtre, Philippe Adrien, le directeur artistique du Théâtre de la Tempête, a mis sur pied des Rencontres à la Cartoucherie. La première édition, qui se tient du 16 juin au 3 juillet, ouvre avec un projet ambitieux : présenter l'intégrale de *La Misère du monde*. Cette étude sociologique conduite par Pierre Bourdieu a donné lieu à plusieurs adaptations théâtrales, dont *Signes particuliers*, joué en janvier à La Tempête. Les 16, 17 et 18 juin, cent (bons) comédiens et metteurs en scène vont se relayer pour donner la voix à soixante-seize personnages interrogés par l'équipe de Pierre Bourdieu. Ménagères, juges, ouvriers, physiciens, professeurs ou chômeurs, tous témoignent de la souffrance qui leste le poids de vivre. Le théâtre du Chaudron est associé à celui de la Tempête pour ces *Rencontres*, qui permettront également d'entendre des musiciens et de découvrir des troupes napolitaines.

★ Théâtres de la Tempête et du Chaudron, Cartoucherie de Vincennes, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Tél. : 43-65-84-22. Du 16 juin au 3 juillet.

UNE SOIRÉE À PARIS

Ivy, Katerine, Little Rabbits, Silvain Vanot
Une belle brochette d'auteurs-compositeurs ciselant au millimètre leurs mots et leurs mélodies. Dans la langue de Ferré pour Katerine – artiste pop intimiste – et Vanot – rocker lettré –, dans celle des Beatles pour Little Rabbits – francophone anglophile – et Ivy, groupe américain mené par une Française qui fait très joliment l'éloge de la fragilité.
Le Divan du Monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18e. Mo Pigalle. 19 h 30, le 16. Tél. : 42-55-48-50. 100 F.

Carte blanche à Julien Lourau
Le saxophoniste et son Groove Gang – disque prometteur chez Label bleu/Harmonia Mundi – pour une mise en jambes (le 16) avant la découverte d'un mystérieux Olympic Gramofon (le 17) qui pourrait bien être, compte tenu de son organisation – deux guitares, un violoncelle, une batterie, Lourau en maître des cérémonies –, une des surprises revigorantes des dernières soirées des Instants avant les vacances.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Khalil Chahine
Le guitariste Khalil Chahine, dans les envoûtements de l'Egypte classique et les poésies musicales d'un jazz mélodique et lumineux. Autour de lui, douze cordes dirigées par le violoniste Pierre Blanchard, une rythmique sûre et énergique (Sylvin Marc, Thierry Chauvet, Sidney Thiam), des voix, la présence rare de Kudsi Erguner au ney. Une soirée de contrastes.
Hot Brass, parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 16. Tél. : 42-00-14-14. 70 F et 100 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine

NOUVEAUX FILMS

AUGUSTIN
Film français d'Anne Fontaine, avec Jean-Chrétien Sibertin-Blanc, Stéphanie Zhang, Guy Casabonne, Nora Habib, Claude Pecher, James Lord (1 h 01).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

CLEAN, SHAVEN
Film américain de Lodge Kerrigan, avec Peter Greene, Robert Albert, Jennifer Mac Donald (1 h 17).
Interdit-16 ans.
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

DON JUAN DEMARCO
Film américain de Jeremy Leven, avec Marlon Brando, Johnny Depp, Faye Dunaway, Rachel Ticotin, Bob Dishy, Talisa Soto (1 h 40).
VO : UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).

DUMB AND DUMBER
Film américain de Peter Farrelly, avec Jim Carrey, Jeff Daniels, Lauren Holly, Teri Garr, Karen Duffy ; Mike Starr, Charles Rocket (1 h 46).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

ÉTAT DES LIEUX
Film français de Jean-François Richet et Patrick Dell'Isola, avec Patrick Dell'Isola, Marc de Jonge, Denis Podalydès, Patrick Parroux, Stéphane Ferrara, Andrée Damant (1 h 20).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LA GUERRE DES BOUTONS, ÇA RECOMMENCE
Film britannico-français de John roberts, avec John Coffey, Gregg Fitzgerald, Eveanna Ryan, Liam Cunningham, Colm Meaney, John Murphy (1 h 35).
VO : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA VIE SEXUELLE DES BELGES
Film belge de Jan Bucquoy, avec Jean-Henry Compère, Noé Francq, Isabelle Legros, Sophie Schneider (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre, art et cinéma en région

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Tchaïkovski : *Roméo et Juliette*. Schnittke : *Concerto pour alto et orchestre*. Webern : *Pièces pour orchestre* op. 6. Kodaly : *Danse de Galanta*. Yuri Bashmet (alto), Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Lothar Zagrosek (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 56-48-58-54. De 85 F à 100 F.

LYON
Dédale
de Dufourt. Avec Cyrille Gerstenhaber, Anne-Christine Heer (Ariane), Catherine Renerte, Stéphanie Morales (Phèdre), Francine André, Myriam Rossignol (Eglé), Jean-Baptiste Dumora, Gérard Théruel (Thésée), Charles Saillofest, Etienne Ligot (Minos), Bruno Ranc, Didier Frédéric (Dédale), Maîtrise et orchestre de l'Opéra de Lyon, Atelier lyrique de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (direction), Jean-Claude Fall (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, les 17, 20, 21, 23 et 28 ; 17 heures, les 18 et 25. Tél. : 72-00-45-45. De 65 F à 160 F.

MARSEILLE
Sigurd
de Reyer. Avec Alberto Cupido (Sigurd), Grace Bumbry (Brünnehilde), Jean-Philippe Lafont (Gunther), Cécile Perrin (Hilda), Viorica Cortez (Uta), Sigmund Cowan (Hagen), Chœurs de l'Opéra du Rhin, Orchestre de l'Opéra de Marseille, Dietfried Bermet (direction), Tobias Richter (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 19 h 30, les 22, 27 et 30 ; 14 h 30, le 25. Tél. : 91-55-00-70. De 55 F à 280 F.

NANCY
Orchestre symphonique et lyrique de Nancy
Berlioz : *La Damnation de Faust*. Béatrice Uria-Monzon (Marguerite), Laurence Dale (Faust), Jean-Luc Chaignaud (Mephistofeles), Chœurs à cœur joie, Chœurs de l'Opéra, Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, Jérôme Kaltenbach (direction).
Opéra de Nancy et de Lorraine, 1, rue Sainte-Catherine, 54 Nancy. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 83-85-30-63. De 60 F à 85 F.

NÎMES
Rigoletto
de Verdi. Avec Alain Fondary, Alexandru Agache (Rigoletto), Donna Brown (Gilda), José Bros, Diego D'Auria (duc de Mantoue), Luigi Roni, Franco De Grandis (Sparafucile), Lucile Vignon (Madeleine), Philippe Fourcade (Monterone), Chœurs de l'Opéra de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Donato Renzetti (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Théâtre, 1, place Calade, 30 Nîmes. 20 h 30, le 23 ; 15 heures, le 25. Tél. : 66-36-02-04. De 150 F à 210 F.

ROUEN
Orchestre symphonique de Rouen
Mozart : *Messe KV 427*. Haendel : *Le Messie*, extrait. Susan Gritton, Brigitte Toulon (sopranos), Margaret McDonald, Elsa Maurus (mezzo-sopranos), Ian Bostridge, Paul Broden-Smith (ténors), Jeremy White, François Harismendy (basses), Chœurs de Canterbury, Chœur du Théâtre des Arts, Orchestre symphonique de Rouen, Richard Cooke, Alain Housset (direction).
Théâtre des Arts, 22, place de la Bourse, 76 Rouen. 20 h 30, le 23. Tél. : 35-15-33-49. De 100 F à 225 F.

SAINT-MICHEL
Ensemble William Byrd
Monteverdi : *Psaumes, Motets, Vespro della Beata Vergine*, extraits. Ensemble William Byrd, Graham O'Reilly (direction).
Abbaye, 02 Saint-Michel. 11 h 30, le 18. Tél. : 23-58-18-95. De 100 F à 130 F.
Cappella della Pieta dei Turchini
Veneziano, Giaccio, Cerronio, Provenzale : *Musiques sacrées à Naples au XVIIe siècle*. Cappella della Pieta dei Turchini, Antonio Florio (direction).
Abbaye, 02 Saint-Michel. 17 heures, le 18. Tél. : 23-58-18-95. De 100 F à 130 F.

SAINT-PROUANT
Ensemble vocal et instrumental Almasis
Campra, Delalande, Bernier, Gervais. Ensemble vocal et intrumental Almasis, Iakovos Pappas (direction).
Abbaye de Grammont, 85 Saint-Prouant. 21 heures, le 17. Tél. : 36-68-36-44. De 70 F à 90 F.

STRASBOURG
James Bowman, David Miller
Dowland. Purcell. Visée. James Bowman (haute-contre), David Miller (luth, théorbe).
Eglise Saint-Pierre-le-Jeune, place Saint-Pierre-le-Jeune, 67 Strasbourg. 20 h 30, le 23. Tél. : 88-32-43-10. 130 F.

JAZZ

AVIGNON
IVe Tremplin jazz
Un concours d'orchestres pour découvrir – qui sait – quelques solistes ou formations les 22 et 23, puis, le 24, un concert mené par les baguettes de Daniel Humair avec Jean-François Jenny-Clark et Stefano di Battista, le saxophoniste qui gronde.
Square Perdiguier, 84 Avignon. A partir de 20 heures, les 22 et 23. Entrée libre. A 20 h 30, le 24. 80 F. Tél. : 90-86-11-62.

DUNKERQUE
Bojan Zulfikarpasic Quartet
Une rêverie de jazz avec l'une des jeunes formations européennes les plus brillantes du moment.
MJC Terre Neuve, 43, rue du Docteur-Louis-Lemaire, 59 Dunkerque. 21 heures, le 17. Tél. : 28-66-47-89. De 45 F à 60 F.

FRANCHEVILLE
Festival de jazz de Francheville
Une sixième édition qui reçoit, après un spectacle pour jeune public le jour de la Fête de la musique, Renaud Garcia-Fons, la Marmite infernale, le Tohu-Bohu Quintet, le quartette d'Aldo Romano (avec Nguyên Lê, Michel Bénita et Paolo Fresu) le quintette d'Elizabeth Kontomanou.
Organisé par le service culturel, 69 Francheville. Du 21 au 24. Tél. : 78-59-58-08.

LYON
Pedro Soler/Renaud Garcia-Fons
Alliance de la guitare flamenca et d'une contrebasse inventive.
Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. 20 heures, les 23 et 24. Tél. : 78-37-25-90. 300 F formule dîner ou 90 F concert seulement.

MARSEILLE
Trio Rogl/Prévot/Brégier
Dans le laboratoire de la Cité marseillaise un jeu à trois à découvrir.
Cité de la musique, cave à jazz, 4, rue Bernard-du-Bois, 13 Marseille. 21 heures, le 19. Tél. : 91-39-28-28. Entrée libre, consommations.

NANTES
Jean-Michel Pilc
Sans concessions, sans fadaises ni facilités, Jean-Michel Pilc, pianiste exemplaire de fougue et d'intelligence.
Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. 20 h 30, le 23. Tél. : 40-48-74-74. De 30 F à 80 F.

NOYERS
Michel Portal, Daniel Humair, Jean-François Jenny-Clark, Birelli Lagrene
Dans le cadre du Festival des grands crus de Bourgogne. Concerts et programme œnologique à Noyers, Chablis, Meursault, Cluny et Gevrey-Chambertin.
Collège (XVIIe siècle) de Noyers-sur-Serein, 89 Noyers. 16 h 30, le 17. De 60 F à 120 F ; rencontres apéritif ou dîner avec les artistes, de 50 F à 120 F. Tél. : 80-51-81-11.

ROUEN
Christian Garros Big Band
Le big-band phare de la Haute-Normandie invite l'organiste Emmanuel Bex (le 20), le tubiste Marc Steckar (le 23) et le tromboniste Glenn Ferris (le 24).
Théâtre des Deux-Rives, 76 Rouen. 20 h 30, les 20, 23 et 24. Tél. : 35-70-22-82.

ROCK

BARENTIN
Spider Rock Festival
Avec L'Mind, Cornice, Dicky Bird, Condense, The Headcoats, Primus, The Wailers.
76 Barentin. Le 24 juin. Tél : 35-70-00-04.

BORDEAUX
L'Eté girondin
Avec NTM, Roadrunners, T. R. I. B. U., PPZ 30, Soziedad Alkoholika, NRA, Dirty District, Okupa Mobile, Les Insectes (le 17). MST, Spook and The Guay, Mister Say So (le 18).
33 Bordeaux. Les 17 et 18. Tél. : 56-92-71-08.

CHATELLERAULT
Festival Rock
Avec Realta, les Débiles Brothers & l'Assedic Blues Band, Blanc Métis, The Sidewalk Bandits, Roadrunners (le 24). Apéro Rock Samba, Stoza Show, Rattlesnakes, Gabeuls, Cok Germain & le Blue Société, Cyclope (le 25).
86 Châtellerault. Les 24 et 25. Tél. : 47-32-85-94.

NÎMES
L'Eté de Nîmes
Avec Claire de Net, Get Up, Batucade, Sages Poètes de la Rue, Démocrates D. (le 23 juin). New Dimension, Zoubida Dance, Moleque de Rua, Regg'lyss (le 24 juin). Elton John (le 5 juillet). Joe Cocker (le 6 août).
30 Nîmes. Jusqu'au 12 août. Tél. : 66-67-29-26.

CHANSON

BEAUJOLAIS
Festival en Beaujolais-Continents
Avec Palata Singers, Rhoda Scott (le 20 juin). Ensemble Musique ancienne Piounik d'Erevan (le 3 juillet). The Cotton Club Jazz Orchestra (le 6 juillet). Tirana Polyphonies d'Albanie (le 12 juillet). Orchestre symphonique Ecole des arts de Caroline du Nord (le 19 juillet). Sœur Marie-Keyrouz et l'Ensemble de la Paix (le 21 juillet).
Jusqu'au 27 juillet. Tél. : 74-68-89-38.

CONQUEYRAC
L'Eté du Varétés
Avec Surutu Kunu (les 17 et 18 juin). Pangea (le 21 juin). Les Nonnes Troppo (le 22 juin). Stromboli Salsa (le 23 juin). Les Zappeurs Plombiers & Odeline Fion (le 24 juin). Tayfa (le 25 juin). Adrian Burns (les 2 et 16 juillet). Christine Flowers (le 8 juillet). Gaia (le 9 juillet). Lila Fichette (le 12 juillet). Rhapsod (le 20 juillet). Fatal Mambo (le 22 juillet). Quick Silver Blues Band (le 23 juillet). Tanbou Bo Kannal (le 27 juillet). Farafina Lili (le 30 juillet). Le Bobun Brass Band (le 3 août). Shai No Shai (le 5 août).
30 Conqueyrac. Jusqu'au 6 août. Tél. : 66-80-95-77.

FLERS
Les Vibrations
Avec De Palmas, Les Clams (le 20). Mike & John Langley, Mardi Gras, Steve Verbeke & Jeremy Pepper, Philippe Boittin Trio, Rag Mama Rag (le 21). Bruno Ruiz, Xavier Lacouture (le 22). Lokua Kanza, Mes souliers sont rouges (le 23). Cesaria Evora (le 24).
61 Orne. Du 20 au 24 juin. Tél. : 33-65-06-75.

DANSE

ROUBAIX
Ballet du Nord
Myriam Naisy : *Haute Tension*. Susanne Linke : *Markische Landschaft*. Maryse Delente : *Canto Despedida*
Le Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, le 17 ; 16 heures, le 18. Tél. : 20-24-50-51. De 110 F à 130 F.

SAINT-JEAN-DE-VÉDAS
Compagnie Jackie Taffanel
Beau Fixe.
Théâtre du Chai-du-Terral, château du Terral, 34 Saint-Jean-de-Védas. 20 heures, le 22 ; 21 heures, les 26 et 28. Tél. : 67-60-83-60. De 50 F à 80 F.

TOULOUSE
Ballet du Capitole de Toulouse
Dinna Björn : *La Sylphide*.
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 20 h 30, le 17 ; 14 h 30, le 18. Tél. : 61-22-80-22. De 55 F à 160 F.

TOURS
Festival Le Choré-graphique
Daniel Larrieu avec *Mobile ou le Miroir du château* ouvrait Le Choré-graphique, un festival dont il eut l'idée. Simple, discret, destiné à promouvoir une danse originale, non consensuelle. Ainsi Dominique Boivin est-il programmé avec *La Danse, une histoire à ma façon* (les 17, 19 et 20). Mais il y a aussi des plus jeunes, tels Dominique Rebaud et ses contes (le 21), Sylvain Prunenec (le 19), Pascale Houbin (les 22 et 23), Boris Charmatz et son complice Dimitri Chamblas (le 24).
Le Choré-graphique, jusqu'au 24 juin. Bureau du festival, Carre Davidson. 37 Tours. Tél. : 47-39-19-81. De 50 F à 120 F.

THÉÂTRE

BÉTHUNE
L'Homme de paille
de Georges Feydeau, mise en scène d'Alain Barsacq, avec Jacques Brucher et Alain Duclos.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. Le samedi 17, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche 18, à 16 heures. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 1 h 40. 65 F (*) et 110 F.

BORDEAUX
Les Trois B
de et par Bernadète Bidaude, Gigi Bigot et Michèle Bouhet.
Espace Saint-Julien, 25, rue Permentade, 33 Bordeaux. Le 17, à 21 heures. Tél. : 56-91-32-08. Durée : 1 h 30. 25 F (*) et 30 F.

BOURGES
L'Enfant
de Jeanne Champagne et Denis Léger-Milhau, d'après Jules Vallès, mise en scène de Jeanne Champagne, avec Tania Torrens et Denis Léger-Milhau.
Maison de la culture, place André-Malraux, 18 Bourges. Les 20, 21, 22, 23 et 27, à 21 heures. Tél. : 48-67-06-07. Durée : 1 h 35. 20 F (*) et 35 F.

NANTES
Les Pieds dans l'eau
de Macha Makeïeff et Jérôme Deschamps, mise en scène des auteurs, avec Jean-Marie Bihour, Lorella Cravotta, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Olivier Saladin et Philippe Rouèche (accordéon).
Cité des congrès, 44 Nantes. Les 22 et 23, à 21 heures ; le 24, à 16 heures et 21 heures. Tél. : 40-69-50-50. Durée : 1 h 30. 80 F (*) et 145 F.

PONT-DE-CLAIX
Le Vestiaire
de David Storey, mise en scène de Michel Bellante et Nino d'Introna, avec Pierre Tarrare, Fabien Dupuis, Alexis Guijarro, Philippe Nesme, Jérôme Frey, Cédric Marchal...
L'Amphithéâtre, place des Iles-de-Mars, 38 Pont-de-Claix. Les 17, 18 et 24, à 17 h 30 ; les 20, 21, 22 et 23, à 20 h 30. Tél. : 76-98-40-40. Durée : 1 h 15. 50 F (*) et 100 F.

REIMS
L'Echange
de Paul Claudel, mise en scène de Françoise Roche, avec Christine Berg, Jean-Michel Guérin, Gisèle Tortérolo et Pierre-Olivier Mornas.
Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51 Reims. Les 17, 20, 21, 22, 23 et 24, à 20 h 30. Tél. : 26-48-49-10. Durée : 2 h 15. 70 F (*) et 110 F.

LA ROCHELLE
Chimère
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, François Bedel, Shantih Breikers, Manuel Bigarnet, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Max Soulignac et onze musiciens du Rajasthan.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17 La Rochelle. Le 17, à 21 h 30 ; le 18, à 17 heures. Tél. : 46-51-54-02. Durée : 2 heures. 145 F. Dernières.

SAINT-HERBLAIN
Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de l'auteur, avec Mireille Herbstmeyer.
Onyx, zone Atlantis, 44 Saint-Herblain. Les 23 et 24, à 20 h 30. Tél. : 40-69-50-50. Durée : 1 h 40. 50 F (*) et 80 F.

ART

AMIENS
Philippe Cognée
Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80 Amiens. Tél. : 22-91-36-44. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 17 septembre. 35 F.

AVIGNON
Picasso au Palais des papes, vingt-cinq ans après
Palais des papes, 84 Avignon. Tél. : 90-27-50-00. De 9 heures à 19 heures ; visite-conférence tous les jours à 14 heures. Jusqu'au 1er octobre.

BEAUNE
Marey
Chapelle de l'Oratoire, 75, rue de Lorraine, 21 Beaune. Tél. : 80-24-70-91. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre. 12 F.

LE CATEAU-CAMBRESIS
Matisse par Cartier-Bresson
Musée Matisse, palais Fénelon, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; le dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 octobre.

COLMAR
Helion
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 89-20-15-52. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 septembre. 28 F.

CONCREMIERS
Julio Le Parc
Espace art Brenne, Pigny, 36 Concremiers. Tél. : 54-37-40-16. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 10 septembre.

DOUAI
Louis Cane, Daniel Dezeuze, Claude Viallat
Musée de la Chartreuse, 130, rue Chartreux, 59 Douai. Tél. : 27-87-17-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; le dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 juillet. 12 F.

GRENOBLE
Shirazeh Houshiary
Centre national d'art contemporain, le Magasin, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 juillet. 15 F.

LOCMINÉ
Harald Klingelhöller
Domaine de Kerguehennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre.

LYON
Breitner et son temps
Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 72-10-17-40. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. Jusqu'au 27 août. 20 F.

MARSEILLE
Ils collectionnent, les Arts de l'Afrique, de l'Océanie
Musée d'Arts africains, océaniens, amérindiens, Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13 Marseille. Tél. : 91-56-28-38. De 11 heures à 18 heures. Sauf lundi. Jusqu'au 30 septembre.

NANTES
Per Kirkeby
Musée des beaux-arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; le vendredi jusqu'à 21 heures ; le dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 septembre. 30 F.

NÎMES
Pablo Picasso-premier regard sur une collection
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33 Nîmes. Tél. : 66-76-35-70. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 3 septembre.

QUIMPER
Léa Lublin
Le Quartier, Centre d'art contemporain, place du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; le samedi de 14 heures à 18 heures ; le dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août.

ROUEN
Vienne, les tournants du siècle : Klimt, Schiele, Kokoschka
Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 août. 25 F.

SAINT-DIÉ
Otto Dix : de la guerre à la guerre (1914-1924)
Musée municipal, parc Jean-Mansuy, 88 Saint-Dié. Tél. : 29-51-60-35. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 17 juin au 24 septembre.

SAINT-ÉTIENNE
Tony Smith
Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 19 juillet. 26 F.

TANLAY
Henri Michaux, Aurélie Nemours
Centre d'art contemporain, le château, 89 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er octobre.

TOULON
Vincent Bioulès : parcours 1965-1995
Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83 Toulon. Tél. : 94-93-15-54. De 13 heures à 19 heures. Fermé les jours de fête. Jusqu'au 30 novembre.

VILLEURBANNE
Aperto 95
Le nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 23 septembre.

CINÉMA

MARSEILLE
6e Festival international du cinéma documentaire
Vue sur les Docs
La 6e édition de ce festival défend l'idée que la démarche documentaire est une entreprise artistique. Cette année, en compétition internationale : des courts et longs-métrages documentaires inédits en France et réalisés dans l'année, sélectionnés parmi mille films visionnés. Parallèlement, une rétrospective sera consacrée à Stephen Dwoskin, une figure de proue du cinéma « underground ». Par ailleurs, dans la section « Ecrans parallèles » : « Ecran français », avec une présentation des productions françaises les plus originales de l'année, et un « Etat du monde » qui jette un regard sur le monde en crise. Un hommage sera rendu à Jean Rouch et, pour célébrer le centenaire du cinéma, auront lieu une « Nuit du doc en courts » et un « Passeport pour le siècle » qui comportera une programmation pensée pour les enfants. Depuis 1989, ce festival se déroule en même temps que le Marché international du documentaire (du 22 au 25 juin), le seul rendez-vous professionnel international exclusivement consacré au documentaire, devenu le temps de travail privilégié de deux mille professionnels de trente-cinq pays.
ABCD, 3, square Stalingrad, 13 Marseille. Du 19 au 24 juin. Tél. : 91-84-40-17.

(*) Tarifs réduits.

Prague cherche à se doter d'une radio d'information continue

UNE RADIO d'information continue, Radio Prague 6, devrait voir le jour à Prague le 1er octobre prochain, a annoncé Vlastimil Jezek, le PDG de la radio publique tchèque, lors d'une visite à Paris. Elaborée avec Radio Free Europe (RFE) – une radio à destination des pays d'Europe centrale et orientale, financée par le Congrès américain, qui s'est définitivement installée à Prague début juin –, elle sera financée à 100 % par RFE en 1995, puis, en 1996, à parité avec la radio publique tchèque, et à 100 % par celle-ci en 1999, date de la privatisation prévue de RFE.

Radio Prague 6 souhaite offrir aux auditeurs le point de vue des capitales étrangères sur les grands événements internationaux. Vingt à trente minutes d'antenne quotidienne devraient être assurées en langue tchèque par des rédactions étrangères. Trois radios internationales – la BBC, la Deutsche Welle et Voice of America – ont déjà répondu à l'appel.

Ni Radio-France, ni Radio France Internationale (qui a supprimé son service en langue tchèque en 1974, mais diffuse à Prague en FM) ne sont pour l'instant engagées dans l'affaire. Une première expérience de radio d'information, Radio-Plus, créée par l'agence de presse tchèque CTK et *RFI en 1991, avait avorté après dix*-huit mois de fonctionnement.

Les professionnels du cinéma s'opposent à une dérégulation du paysage audiovisuel

RTL 9 négocie son identité lors du renouvellement de sa convention

COMME chaque année à pareille époque, RTL 9, chaîne généraliste francophone par câble et satellite, filiale de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), entame un bras de fer avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à propos du renouvellement de sa convention, qui s'achève le 7 juillet. Lors de ces rendez-vous annuels, les dirigeants de la CLT s'emploient à faire reconnaître l'identité luxembourgeoise de RTL 9. Cela lui permet de relever du droit grand-ducal et de la directive Télévision sans frontières (TSF), deux législations moins contraignantes que la réglementation française.

Pour le CSA, l'identité française de la chaîne ne fait aucun doute puisque le signal part certes du Luxembourg mais qu'il est retransmis par le satellite français Télécom 2B et repris sur nombre de réseaux câblés. De plus, les bureaux de la chaîne sont installés à Metz et depuis quelques mois à Paris. Enfin, RTL 9 réalise l'essentiel de son activité économique sur le territoire français.

A l'inverse, Jacques Rigaud, PDG de la CLT, brandit le drapeau luxembourgeois : *« Je suis tout près à rester dans le cadre d'une convention avec le CSA mais dans le cadre du droit luxembourgeois et de la directive TSF. »* Le PDG de la CLT se déclare *« prêt à accepter des contraintes supplémentaires »* à ces deux réglementations. Pour preuve de sa bonne volonté, RTL 9 souhaite signer un contrat de droit privé avec le Bureau de liaison interprofessionnel du cinéma (BLIC). Selon cet accord, la chaîne *« accepterait plus que les quotas européens »* et s'imposerait *« des limitations sur le problème général de la programmation cinématographique »* tels que délais et horaires de diffusion.

Loin d'être convaincu par ces bonnes intentions affichées, Le BLIC, au contraire, a affirmé, jeudi 15 mai, que RTL9 *« prétend léser gravement les intérêts du cinéma français »*. Plutôt qu'un accord particulier avec la chaîne, le BLIC demande que la CLT *« respecte les règles françaises sur notre territoire »* et que celles-ci soient *« incluses non seulement dans un accord »* avec le Bureau mais aussi dans la convention avec le CSA.

FORCE DE DISSUASION

Comme la BLIC, la chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français (CSPEF) a accusé, à son tour, la CLT, jeudi 15 mai, de vouloir *« déréguler le système audiovisuel français »*. Pour la CSPEF, *« il est normal que RTL 9 respecte les règles françaises, auxquelles sont assujettis ses principaux concurrents, et qu'elle renonce à invoquer un pavillon de complaisance pour concurrencer de façon déloyale les programmes émis à partir du territoire français »*. Enfin, la chambre syndicale demande au CSA comme au gouvernement de *« faire preuve de la plus grande fermeté »* au moment ou va être renégociée la directive TSF.

En arrière plan de cette querelle identitaire, se profilent des enjeux financiers considérables. Sa nationalité luxembourgeoise reconnue, rien n'empêcherait RTL 9 de refuser le renouvellement de la convention signée avec le CSA par laquelle elle s'engage à respecter les secteurs français interdits en matière publicitaire. En outre, une victoire de la CLT constituerait un précédent, une brèche, dans laquelle des chaînes comme TNT-Cartoon Network ou d'autres préparées par Ruppert Murdoch ou la CLT ne manqueraient pas de s'engouffrer. On aboutirait à une *« dérégulation catastrophique »* du paysage audiovisuel français (PAF), selon le BLIC.

Jusqu'ici, le CSA s'est toujours résolument opposé aux visées de la CLT. Rien n'indique que l'arrivée d'Hervé Bourges pourrait infléchir cette position. Pour contrer l'argument du « cheval de Troie » de chaînes étrangères, Jacques Rigaud indique que, au contraire, *« l'attitude proposée par RTL 9 pourrait être invoquée comme précédent par des chaînes étrangères qui souhaiteraient être conventionnées »* par le CSA.

Comme les années précédentes, les deux parties devraient parvenir à un accord. Instance de régulation, le CSA possède sa force de dissuasion sous la forme d'un retrait de la chaîne des réseaux câblés. Même diffusée en hertzien sur la Sarre, sur les réseaux câblés en Suisse, ou sur une partie de l'Europe par satellite mais cryptée, RTL 9 pourrait difficilement survivre à une telle décision.

G. D.

« Le Monde » est le quotidien le plus lu par les cadres

La presse reste le média « le plus fiable »

LES CADRES aiment la presse. Selon l'enquête sur la France des cadres actifs, réalisée par Ipsos média, la presse est pour les cadres le média *« le plus fiable »* (66,1 %), *« le plus utile »* professionnellement (88,1 %), celui qui *« fait les meilleures analyses »* (73,3 %) et qui *« correspond le mieux »* à leurs attentes en matière d'information. Ils reprochent à la presse son manque de rapidité. S'ils constatent qu'elle permet de *« mieux anticiper l'actualité »* (à 38,1 %, contre 31,6 % pour la radio et 21,7 % pour la télévision), elle est de très loin la moins rapide (5,3 %) face à la radio (63 %) et à la télévision (26,8 %).

Cette enquête – réalisée, du 4 octobre 1994 au 19 avril, auprès de 5 531 cadres actifs sur une population de 5,5 millions de personnes – analyse l'audience des différents titres. Avec 739 000 lecteurs d'un numéro moyen chez les patrons et les cadres actifs, *Le Monde* est le quotidien le plus lu dans cette catégorie de la population, suivi des *Echos* (644 000), du *Figaro* (492 000) – avec 654 000 lecteurs pour le supplément économique –, de *L'Equipe* (465 000), *Libération* (411 000), *Le Parisien* et *Aujourd'hui* (350 000), *La Tribune-Desfossés* (249 000) et *InfoMatin* (201 000).

L'hebdomadaire le plus lu par les cadres est *Télérama* (949 000), devant *Le Nouvel Observateur* (899 000), *Le Figaro-Magazine* (892 000), *L'Express* (775 000), *Le Point* (613 000), *L'Usine nouvelle* (469 000), *L'Evénement du Jeudi* (430 000, en forte baisse). *L'Expansion* compte 619 000 lecteurs. *Capital* bénéficie enfin de la plus forte hausse en termes de taux de pénétration, passant de 14,8 % en 1994 à 19,8 % en 1995, avec 1,1 million de lecteurs.

■ **AUDIOVISUEL.** Une motion de défiance à l'égard de la direction de RFO-Paris a été votée jeudi 15 juin par la *société des journalistes* de la radio-télévision publique d'outre-mer. Ils contestent le plan d'entreprise du PDG, qui, selon eux, entraînerait *« la mise en place, à terme, d'un plan social »* et dénoncent des *« dérives multiples en matière d'information »*. De leur côté, trois syndicats (la CFDT, FO et la CGT) accusent, dans un tract commun, la *« gabegie »* de la direction et mettent notamment en cause les dépenses de communication.

■ **DIFFUSION.** *Le Parisien* et *La Tribune-Desfossés* ont reçu, vendredi 16 juin, les Etoiles d'or de l'OJD, récompensant les titres dont la diffusion a progressé fortement entre 1993 et 1994. Celle du *Parisien* s'établit en 1994 à 426 742 exemplaires (+ 2,93 %) et celle de *La Tribune* à 70 457 exemplaires (+ 4,97 %). Diffusion Contrôle a aussi récompensé *Cuisines et Vins de France*, l'hebdomadaire pour la jeunesse de Fleurus *Perlin* et l'hebdomadaire régional *Le Pays malouin*, et *Mieux gérer pour réussir* et *Agro Distribution* dans la catégorie presse technique et professionnelle.

VENDREDI 16 JUIN

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.15 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 0.50).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Téléfilm : La Star aux deux visages.
De Donna Deitch, avec Andrea Rogh, Rick Springfield.
Le mannequin-vedette d'un grand couturier est souffrante. Elle demande à sa sœur jumelle de la remplacer pour un important défilé à Paris. Personne ne s'aperçoit du subterfuge. Mais saura-t-elle garder le secret ?

22.25 Magazine : Combien ça coûte ?
Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Annie Lemoine.
23.55 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.
0.55 Journal, Météo.
1.10 Programmes de nuit.
Millionnaire ; 1.40, TF 1 nuit (et 2.40, 3.45) ; 1.50, Histoires naturelles (et 3.55, 5.05) ; 2.50, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.25, Série : Mésaventures ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.05 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 *Studio Gabriel* (et 4.50).
19.55 Bonne Nuit les petits.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Téléfilm : Maigret.
Maigret et la vente à la bougie.
Un sombre huis-clos dans une auberge. Un crime, puis une mystérieuse histoire de trésor caché... Maigret enquête. D'après une nouvelle de Georges Simenon adaptée pour la télévision par le cinéaste Pierre Granier-Deferre.

22.45 Bouillon de culture.
Présenté par Bernard Pivot. Cinéma m'était conté. Invités : Jacques Perrin, producteur (*Les Enfants de Lumière*) ; Bernard Chardère (*Le Roman des Lumière, Les Images des Lumière*) ; Pierre Tchernia ; Christian Janicot (*Anthologie du cinéma invisible*).
0.00 Variétés : Taratata.
Présenté par Nagui. Avec Patrick Bruel, Zucchero, Alliance Ethnik.
1.15 Les Films Lumière (rediff.).
1.20 Journal, Météo, Journal des courses.
1.50 Programmes de nuit.
Le Top ; 2.20, Mix ; 2.50 Mix Monde ; 3.50, Multi Mix ; 5.20, 24 heures d'infos ; 5.45, Nuit blanche ; *6.00, Dessin animé.*

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.35 Série : La croisière s'amuse.
15.30 Série : Simon et Simon.
16.25 Les Minikeums.
17.35 Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Brancusi, sous la direction de Margit Rowell, Ann Temkin, Friedrich Teja Bach.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50 Magazine : Thalassa.
Le Jour des dauphins, de Nicolas Jouvin et Nedjma Berder.
Depuis des siècles, les pêcheurs de la côte mauritanienne utilisent les dauphins pour capturer les bancs de mulets qui migrent le long des côtes.

21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Michel Petrucciani. Colombie : les Indiens Kogi ; Portugal : les œillets de la révolution ; Paris jazz.
22.55 Météo, Journal.
23.25 ▶ Magazine : Strip-tease.
0.20 Magazine : L'Heure du golf.
La compétition : l'Open de Hambourg.
0.50 Musique Graffiti.
Les Noces de Figaro, de Mozart, ouverture, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Gilbert Varga (10 min).

M 6

13.25 Téléfilm : El Diablo.
De Peter Markle, avec Anthony Edwards, Louis Gossett Jr.
Un jeune instituteur, citadin un peu gauche, part à la poursuite d'un dangereux bandit mexicain qui, après avoir semé la mort dans le village, s'est enfui en enlevant une des élèves de l'école.
15.20 Boulevard des clips
(et 1.15, 6.05).
17.00 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : V. Le traître.
19.00 Série : Robocop.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital (et 23.25).
Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Union diabolique.
D'Yves Simoneau, avec Treat Williams, Arliss Howard.
Un ancien flic assassine le mari de sa maîtresse pour partager avec elle les deux contrats d'assurance-vie souscrits par le couple.

22.35 Série : Aux frontières du réel.
Vengeance d'outre-tombe.
23.35 Magazine : Secrets de femme.
Détective privé.
0.05 Dance Machine Club.
Présenté par Ophélie Winter.
3.00 Rediffusions.
Fréquenstar ; 3.55, Sea, Sex and Sun ; 4.50, La Tête de l'emploi ; 5.15, Culture *pub* ; 5.40, Fanzine.

CANAL +

13.35 Cinéma : Sliver. □
Film américain de Phillip Noyce (1993).
15.20 Série : Babylon 5
[9/22]. La Brute.
16.05 Cinéma : Un flic et demi.
Film américain de Henry Winkler (1993).
17.35 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
18.00 Canaille peluche.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.20 Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Sport : Boxe. En direct.
Match de championnat du monde WBC des poids mi-lourds, au palais des sports de Lyon : *Mike McCallum* (Jamaïque)-Fabrice Tiozzo (France).
22.55 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : La Vengeance d'une blonde. □
Film français de Jeannot Szwarc (1993).
0.30 Cinéma : Au-dessus de la loi. ■
Film américain de Vic Armstrong (1992, v.o.).
2.15 Sport : Golf. En direct.
2e journée de l'US Open.
3.00 Sport : Basket-ball américain.
Cinquième match de la finale NBA. En direct de Houston (sous réserve).
3.35 Cinéma : Bosna ! □
Film français de Bernard-Henri Lévy *et Alain Ferrari (1994).*

LA CINQUIÈME

13.30 Défi.
14.00 Magazine : Découverte.
15.00 Embarquement porte nº 1.
Vienne (rediff.).
15.30 Allô ! La Terre. *L'écriture (1).*
16.00 Perspectives.
Clichés de la Terre.
16.25 Attention santé.
16.30 Feuilleton : Schulmeister, espion de l'empereur [7/13].
17.30 Rintintin.
18.00 Les Enfants de John.
18.30 Magazine : Le Monde des animaux.
Alcyon, oiseau de légende.
18.57 Le Journal du Temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Vivre dans les jardins d'Allah.
D'Adnan Ramahi.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Terre brûlée.
De Chantal Picault, avec Thierry Frémont, Sandrine Dumas.

22.10 Documentaire : Loin de Hollywood.
L'art européen du cinéma muet [2/6]. Domaine scandinave, la terre promise du septième art, de Kevin Brownlow et David Gill.
23.10 Cinéma : Le Monocle noir. ■
Film français de Georges Lautner (1961, N.).
0.40 Magazine : Algérie maintenant.
Proposé par Patrice Barrat, réalisé avec des journalistes algériens.
1.40 Documentaire : Christo in Paris.
Le Pont-Neuf emballé, d'Albert et David Maysles (rediff., 58 min).




CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Passe-moi les jumelles. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 9 juin. 0.00 Intérieur nuit. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 ▶ Neinsager : Les Suisses qui disent non. De Jacob Berger et Béatrice Barton. 20.35 Autoroute : Quand le nougat a le goût de bouchon. D'Antoine Bordier et Eric Burnand. 21.20 Vendanges, histoire mondiale du vin. [3/13] L'Empire du vin. De Christopher Ralling. 21.50 Je ne sais pas lire, mais je me soigne. De Leslie Jenkins et Daniel Pasche. 22.40 Alcan Highway, la route de l'Alaska. De Dale Johnson. 23.40 ▶ A la rencontre du ciel et de la terre. De *Jacques Dubuisson. 0.35 Ballerina.* La Relève [4/4]. De Derek Bailey.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 1.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.45). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Musiques en scènes (et 22.00). 21.00 Embouteillage. 22.30 La Tosca. Opéra en trois actes de Giacomo Puccini. Enregistré dans les Arènes de Vérone en 1984 (135 min).

CANAL J 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. 17.55, C'est comme moi ; 18.00, Où est Charly ? ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Skippy ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.30 Série : Les Envahisseurs. Le Procès. 21.20 Série : Au nom de la loi. Baa-Baa. 21.50 Destinations séries. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Série : Dream On. Conflits de génération. 22.50 Série : Seinfeld. 23.15 Country Box. 23.45 Série : New York Police Blues. 0.30 Série : Michel Vaillant. 1.00 T'as pas une idée ? (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Le Grand Chaparral. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Flipper le dauphin. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Flash. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets *du FBI. Alerte à la bombe. (50 min).*

MCM 20.10 MCM Mag. Spécial festival du film de Paris. 20.40 MCM découvertes. 21.00 Concert : Treponem Pal. Enregistré au Monde de l'Art en décembre 1994. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Aérobic. 20.30 Gymnastique. En direct. Coupe d'Europe : finale. A Rome. 23.00 Boxe. Championnat du monde : poids lourds. Lennox Lewis (G-B) - Lionel Butler (E-U). A Sacramento. 0.00 Sailing (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 Le Cheikh blanc. ■ ■ Film italien de Federico Fellini (1952, N., v.o.). 20.30 Les Aventures de David Balfour. ■ Film américain d'Alfred L. Werker (1938, N.). 22.00 The Daring Young Man. ■ Film américain de William A. Seiter (1935, N., v.o.). 23.20 Mariage incognito. ■ ■ Film américain de George Stevens (1938, N.). 0.50 Don Quichotte. ■ ■ Film français de Georg Wilhelm Pabst (1933, N., 60 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 Téléfilm : Incident à *Crestridge. De Jud Taylor. Avec Bruce Davison* (95 min). 20.05 Le Nouveau Bazar de Ciné Cinémas. 21.00 Calme blanc. ■ Film australien de Philip Noyce (1989). 22.35 Le Solitaire. ■ Film américain de Michael Mann (1980, v.o.). 0.35 Manhattan Project : The Deadly Game. ■ Film américain de Marshall Brickman (1986, 110 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Pierre Moustiers (L'Or du torrent). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. Les greffes de moelle osseuse (2). 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Yves Nat par ses élèves (5). 20.30 Radio archives. Manuscrits retrouvés. 21.28 Poésie sur parole. Fables et poèmes pour rire avec Dieu (5) (rediff.). 21.32 Musique : Black and Blue. L'homme de Newport (2). 22.40 Les Nuits magnétiques. Le miroir japonais. 4. La psyché et le corps. 0.05 Du jour au lendemain. Nicole Casanova (Sainte-Beuve). 0.50 Coda. Montmartre en liesse (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Jacques Brel ; 2.03, Christophe Colomb, de Paul Claudel ; 3.57, Le Sentiment religieux au XVIIe siècle ; 5.59, Les Ensablés ou les derniers témoins d'une histoire occultée.

FRANCE-MUSIQUE *19.05 Domaine privé.* Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Hessischer Rundfunk, Mitteldeutscher Rundfunk et Saarländischer Rundfunk). En direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Michael Schönwandt : Concerto pour piano et orchestre nº 2, de Brahms, Misha Dichter, piano ; Pelléas et Mélisande op. 5, de Schoenberg. 22.00 Soliste. Alfred Brendel, pianiste. Sonate pour piano nº 21 op. 53 Waldstein, de Beethoven. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Lenot, Durville, Dalbavie. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Turina, De Falla, Toldra et Turina, Rodrigo et De Falla. 0.00 Jazz club. En direct de la Coupole, à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), par le sextette Sellam-Renne et le duo Nelson Veras, guitare, et Linley, basse. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Haydn, Beethoven, Chopin, Schumann, Liszt, Wagner, R. Strauss, Bartok, traditionelles de Roumanie, Enesco, Martinu, Honegger, Duparc, Onslow, Gluck, Stamitz, Kuhlau, Mendelssohn.

هكذا من الأصل

Quand Arsène Lupin rencontre Lucky Luciano

Avec « Les Nouveaux Exploits » du gentleman-cambrioleur, France 3 présente une quatrième collection des aventures du personnage de Maurice Leblanc

LES GRANDS HÉROS de la littérature policière ne meurent jamais. Quand on les tue, ils ressuscitent ! Arsène Lupin, le gentleman-cambrioleur créé par Maurice Leblanc en 1905 dans les pages du magazine *Je sais tout*, appartient à ce club très fermé. Grâce à la passion que lui voue le producteur Jacques Nahum, responsable des deux premières séries « Arsène Lupin » (diffusées en 1971 et 1973) et du « Retour d'Arsène Lupin » (une collection de douze épisodes d'une heure qui comportait quelques fort belles réussites), le voici de retour sur les petits écrans et, cette fois, en prime time le samedi soir.

A l'instar des précédentes séries, les aventures du cambrioleur ont été transposées du début du XX[e] siècle aux années 30, qu'il est bien plus aisé de reconstituer à l'écran. C'est donc un Arsène Lupin plus « moderne » que celui des romans qu'on retrouve dans les huit épisodes de cette nouvelle saison, mais il n'a perdu aucune de ses caractéristiques : intelligence, sens de la déduction, panache, passion des femmes, goût de la mise en scène et du spectacle, art du déguisement et du grime, courage physique, sans oublier l'humour.

Après Georges Descrières, qui en donna une interprétation outrée relevant du vaudeville, après Jean-Claude Brialy, qui restaura parfaitement l'image originelle du brigand charmeur, c'est à François Dunoyer qu'échut la redoutable tâche de reprendre le rôle dans « Le Retour d'Arsène Lupin » puis dans ces « Nouveaux Exploits ».



Son jeu rend bien les différentes facettes du personnage : homme du monde raffiné et séducteur, chef de bande insaisissable et facétieux, athlète accompli, parfait Frégoli. A ses côtés, on retrouve un Ganimard cataclysmique et haut en couleur, formidablement interprété par Paul Le Person, et un grognard ingénieux et plein de ressources, joué par Frank Capillery.

« Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin » se fondent sur des scripts originaux. Mais Jacques Avanac et Albert Kantof, les scénaristes, ont su rester fidèles à la mythologie lupinienne. Ainsi l'intrigue de *La Tabatière de l'empereur* – Lupin enquête sur le décès mystérieux d'un de ses amis en Pologne – puise sa source dans une énigme historique et, dans *La Robe de diamants*, Arsène emprunte l'identité d'un autre personnage de Maurice Leblanc, l'inspecteur Victor, de la Brigade mondaine, pour pouvoir enquêter sur un faux Lupin...

PERSONNAGES HISTORIQUES

L'épisode diffusé samedi 17 juin, *Requins à La Havane*, voit Lupin se transformer en un véritable Robin des bois des temps modernes pour lutter contre un régime politique corrompu (celui de Cuba) et protéger des opposants menacés. Selon une recette qui a réussi aux auteurs de quelques aventures apocryphes de Sherlock Holmes (lui faisant croiser Freud, Karl Marx, Roosevelt, Dreyfus, Einstein, Poe, le monstre du Loch Ness...), Lupin rencontre à La Havane des personnages historiques : un écrivain américain adepte de la pêche au gros et affublé du patronyme transparent d'Ernest Flemingway et surtout Lucky Luciano, qui, tout en préparant une gigantesque carambouille avec les politiciens au pouvoir, défend les intérêts de la Mafia dans l'île (casinos et boîtes de nuit).

Bien entendu, c'est pour délester les gangsters italo-américains de leur fortune mal acquise qu'Arsène Lupin a fait le voyage. Et, comme à son habitude, il ne peut s'empêcher de défier insolemment son adversaire. Lucky Luciano étant pour sa part un adepte des méthodes expéditives, *Requins à La Havane* se déroule dans une ambiance assez proche de celle des « Incorruptibles ». Mais la fantaisie lupinienne contrarie les noirs desseins des méchants et impose sa malice communicative. Cet opus des « Nouveaux Exploits » (dont la réalisation est signée Alain Nahum) confirme cette série comme l'une des réussites de la saison télévisuelle. Vivement les cinq autres épisodes !

Jacques Baudou

★ « Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin » : *Requins à La Havane*, France 3, samedi 17 juin, 20 h 50.

HLM

par Agathe Logeart

L'IMAGE est bucolique, de cet homme radieux qui pose pour les photographes devant un buisson de fleurs rouges. Il y a un rayon de soleil et il a ôté son imperméable. Il sourit et on pourrait le croire très heureux. Ensuite, on le voit penché avec sollicitude vers les tout-petits d'une crèche, qui déjeunent dehors autour d'une table ronde. Le ciel doit être menaçant, car il a remis son manteau de pluie. Les enfants n'ont pas l'air de comprendre pourquoi on s'agite ainsi autour d'eux. Ils ouvrent de grands yeux étonnés. On ne leur a pas encore expliqué qu'ils font, comme les fleurs précédemment citées, partie du décor obligé d'une campagne municipale qui se respecte. Ils ne sont que cela, des figurants captifs pour ce monsieur en cravate qui veut se montrer pour faire savoir qu'il existe.

Le rituel est immuable, et régulièrement, sans beaucoup de variantes, la télévision répète les scènes de ce genre. Dans le Midi, on a parfois droit à une partie de boules. En banlieue, il arrive que des messieurs en costume et mocassins bien cirés shootent dans un ballon. Au bord de la mer, ils s'enquièrent auprès des pêcheurs du prix du poisson. Sur les marchés, ils s'extasient sur la fraîcheur des étals. C'est vide, creux, la plupart du temps sans aucun intérêt. Mais quelle importance ? La seule chose qui compte est d'avoir l'air proche de ces gens dont on sollicite les suffrages.

Le reportage de France 2 qui suivait le maire de Paris, Jean Tiberi, au cours de sa tournée des arrondissements en difficulté – c'est-à-dire susceptibles de tomber dans les bras grands ouverts de l'opposition –, était donc par comparaison tout à fait exceptionnel, et même carrément désopilant. On n'avait rien changé au rituel. Les buissons de fleurs rouges, les enfants de la crèche, le sourire du monsieur, tout était parfait. Jusqu'au moment où un journaliste commit le sacrilège de poser une question bien polie, sur un ton anodin. « *Est-ce que vous confirmez que vos enfants bénéficient d'un logement social à Paris ?* » Les enfants du maire, déjà propriétaires de leurs appartements respectifs, et nonobstant heureux locataires de logements bon marché théoriquement réservés aux Parisiens les moins favorisés ? Il faut reconnaître que c'est assez bouffon pour un papa qui se présente comme l'adversaire résolu de l'exclusion et le généreux défenseur des mal-logés. Le sourire de Jean Tiberi se figea tout à coup. Il fit même quelque chose de proprement incroyable.

Comme on le voit dans certains reportages sur des faits divers crapoteux, ou dans le sillage de stars qui tiennent au respect de leur vie privée, il leva la main en direction de la caméra, comme s'il voulait en masquer l'objectif. De complice, d'utilitaire, cette caméra, dont on avait pourtant sollicité la présence, devenait une ennemie. Jean Tiberi, qui lui faisait face il y a un instant, lui tournait soudain le dos, comme on bat en retraite. Il voulait lui échapper, la fuir, dès lors qu'elle ne se prêtait plus au jeu bien huilé de la complaisance.

SAMEDI 17 JUIN

TF 1

13.50 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.50 Spécial sport : Rugby. France-Afrique du Sud, demi-finale de la Coupe du monde en direct de Durban ; 15.00, Coup d'envoi ; 15.40, Mi-temps ; 15.45, 2[e] mi-temps.
16.35 Super Boy.
17.05 Série : Police 2000.
18.00 Trente millions d'amis.
18.30 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Melrose Place.
20.00 Journal, Rugby, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Divertissement : Crise de rire.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Pérou. Les salines de Maras. Supersonic Skysurfer ; Marc Batard dans les Drus ; Le saut de l'ange ; Le sel à grande vitesse ; Rebonds au-dessus du lagon ; Au-delà du reef ; Entre ciel et terre.
23.55 Série : Duo d'enfer.
0.45 Journal, Météo.
1.00 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.20, TF 1 nuit (et 2.20, 3.25, 4.25) ; 1.30, Histoires naturelles (et 3.35, 5.05) ; 2.30, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 4.35, Passions ; 5.00, Musique.

FRANCE 2

13.40 Documentaire : Virus mortel.
14.40 Magazine : A tire d'aile. La Nature en sursis, de Pierre Fauque.
15.35 Magazine : Samedi sport. 15.40, Tiercé, en direct de Vincennes ; 15.50, Automobile : Les 24 Heures du Mans ; 16.40, Athlétisme : Vittel Stadium.
18.05 Série : Hartley cœurs à vif.
18.55 J'ai un problème... et alors ?
19.45 Tirage du Loto (et 20.40).
19.59 Journal, Météo.

20.45 Divertissement : Surprise sur prise.
22.30 Sport : Automobile. Les 24 Heures du Mans. Le point sur la course.
22.40 Magazine : Les Enfants de la télé. Avec Michel Drucker, Anne Magnien, José Garcia.
0.10 Les Films Lumière.
0.15 Journal, Météo, Journal des courses.
0.30 ▶ Magazine : La 25[e] Heure. Viva l'Italia, de Giovanna Gagliardo.
2.00 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.00 Samedi chez vous (et 15.05, 16.45).
14.05 Les Brigades du Tigre.
17.45 Magazine : Montagne.
18.15 Expression directe. CGC.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Présidents de la République*, de Pierre Seigneur.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Téléfilm : Les Nouveaux Exploits d'Arsène Lupin. Requins à La Havane, d'Alain Nahum, avec François Dunoyer. *Venu à La Havane pour défier Lucky Luciano, Arsène Lupin y rencontre Ernest Hemingway.*
22.20 Ah ! Quels titres ! Ah ! Quelles notes : les écrivains et la musique. Invités : Benoît Duteurtre *(Requiem pour une avant-garde)* ; Jean-François Kahn *(La Pensée unique)* ; Les coups de cœur avec Philippe Labro à propos des inédits d'Hemingway et Faulkner ; Jean-François Josselin, à propos du dernier roman de Joyce Carol Oates *(Confessions d'un gang de filles)*.
23.25 Météo, Journal.
23.55 Sport : Automobile. En direct. Les 24 Heures du Mans.
0.30 Musique et compagnie. Anne-Sophie Mutter, un violon de haut vol.
1.30 Musique : Musique Graffiti. *Aux cyprès de la villa d'Este*, extrait, de Liszt, par Stéphane Hough, piano (15 min).

M 6

13.55 Série : Supercopter.
14.55 Série : Les Champions.
15.55 Série : L'Exilé.
17.00 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir. Brouillard.
18.05 Série : Amicalement vôtre.
19.05 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte. Le coup de cœur ; L'enquête ; L'express-info ; La rubrique télé-spectateurs ; Génération auto.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Filles à papas.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Présenté par Isabelle Heurtaux. La bande à Fugain.

20.45 Téléfilm : Un amour qui tue. De Simon Langton, avec Diana Rigg, James Wilby (en deux parties diffusées à la suite). *Une quinquagénaire, mère exclusive et suicidaire, voue une haine inextinguible à son ex-mari, célèbre chef d'orchestre, qui l'a abandonnée vingt ans plus tôt. Sa raison vacille lorsqu'elle apprend que son fils continue à voir son père et entretient d'excellents rapports avec sa belle-mère.*
0.20 Série : Les Professionnels. Double vengeance.
1.15 Musique : Boulevard des clips (et 6.50).
2.30 Rediffusions. La Tête de l'emploi ; 2.55, Culture pub ; 3.15, Jazz 6 ; 4.10, Coup de griffes (Gianfranco Ferré) ; 4.35, Le Ballet royal ; 5.30, Fanzine ; 5.55, Fréquenstar.

CANAL +

14.45 Musique : Peter Gabriel. Secret World Tour.
15.30 Surprises.
15.45 Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde. 11. Les Racines du changement, de William H. Adams.
16.10 Insektors.
16.25 Les Superstars du catch (sous réserve).
— *En clair jusqu'à 20.30* —
17.15 Décode pas Bunny (sous réserve).
18.15 Dessin animé : Profession critique (sous réserve).
18.40 Magazine : Tellement mieux.
18.55 Flash d'informations.
19.00 L'Hebdo de Michel Field.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.30 Téléfilm : Exécution publique. De Tommy Lee Wallace.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Documentaire : Les Enfants de Dieu. De John Smithson.
23.00 Cinéma : Snake Eyes. ■ ■ Film américain d'Abel Ferrara (1993).
0.45 Sport : Golf. En direct. Troisième journée de l'US Open.
2.10 Cinéma : La Maison aux esprits. ■ Film germano-portugo-danois de Bille August (1993, v.o.).
4.25 Cinéma : Body Snatchers. □ Film américain d'Abel Ferrara (1993, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 Documentaire : A la recherche de l'or des pirates.
14.30 Business humanum est. Le Grand Louvre.
15.30 Les Yeux de la découverte. Les amphibiens
16.00 Guerriers des temps anciens. Les Aztèques.
16.30 Magazine : Fête des bébés !
17.00 Arts musique. Mozart.
18.00 La Chasse au trésor. En hommage à Philippe de Dieuleveult, Kandi au Sri Lanka.
18.55 Le Journal du Temps.

ARTE

19.00 Série : Paris. De Liddy Oldroyd. [6/6] L'Insanité.
19.30 Le Dessous des cartes. De part et d'autre du Jourdain. [3/3] La Cisjordanie (rediff.).
19.35 Histoire parallèle. Actualités allemandes et soviétiques de la semaine du 17 juin 1945, commentées par Marc Ferro et Alfred Grosser.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Danger corruption. De David Tucker [2/8].
21.30 Documentaire : Histoires d'Amérique. De Chantal Akerman (1988). *La caméra se promène dans les rues de New York la nuit à la rencontre des habitants, en quête de récits sur leurs origines, leur histoire, leur culture...*
23.05 Magazine : Velvet Jungle. Spécial Afrique du Sud ; Top Live ; Tuck et Patti.
0.25 Série : Johnny Staccato. 24. The Mask of Jason (v.o.). *Un épisode signé par Paul Henreid, également réalisateur de nombreux épisodes de la série Hitchcock Presents et de longs métrages (Dead Ringer, 1964).*
0.50 Téléfilm : Ligne de démarcation. De Panos Karkanetavos (79 min, rediff.).
2.10 Court métrage : I Don't Wanna Be a Boy.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : L'Enfant et le Président. De Régis Milcent. 21.30 Concert : Festival franco-ontarien. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Perdu de vue. Rediff. de TF 1 du 12 juin. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).
PLANÈTE 19.45 La Vie très privée des Ceaucescu. D'Andrew Novamski. 20.40 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn [32/38]. Vought A7 Corsair II. 21.30 ▶ Neinsager : Les Suisses qui disent non. De Jacob Berger et Béatrice Barton. 22.25 Autoroute : Quand le nougat a le goût de bouchon. D'Antoine Bordier et Eric Burnand. 23.10 Fleur de scène. De Marie-Claire Quiquemelle. 23.40 Je ne sais pas lire, mais je me soigne. De Leslie Jenkins et Daniel Pasche. ▸ 0.35 Alcan Highway, la route de l'Alaska. De Dale Johnson (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Corridas espagnoles. 22.00 Embouteillage. 23.05 Concert : Mouloudji. Enregistré à l'Olympia en 1975. 0.00 A bout portant (45 min).
CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Graine de champion. 18.30 Série : Opération Mozart. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 La Panthère rose. 20.00 Le Mystère de la troisième planète.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Afrique orientale anglaise 1909. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 T'as pas une idée ? 23.15 Série : Private Eye. 0.10 Road test. 0.25 La Semaine sur Jimmy. 0.35 Série : Seinfeld. 1.00 Série : Dream On.
SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.50). Sacré dollar. 20.45 Série : Commissaire Flemming. Echec à la reine. 22.15 Série : Les Têtes brûlées. 23.00 Série : Alias le baron. 0.40 Série : Julien Fontanes, magistrat (90 min).
MCM 19.00 Autour du groove. 19.30 L'Invité de marque. 20.00 MCM Mag. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM Backstage. George Clinton. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 Sheryl Crow : Raw Premiere. 21.30 Concert : Sheryl Crow. 22.30 The Soul of MTV. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 15.00 Rugby. En direct. Coupe du monde : 1[re] demi-finale. 19.00 Gymnastique. En différé. Coupe d'Europe : finale. A Rome. 21.00 Athlétisme. En différé. Meeting de Villeneuve-d'Ascq (Nord). 22.00 Boxe. Résumé. Championnat du monde à Sacramento (Californie) : poids lourds : Michael Moorer (E-U)-Melvin Foster (E-U). Demi-finale. Lennox Lewis (G-B)-Lionel Butler (E-U). 23.00 Rugby. Coupe du monde : 1[re] demi-finale. 0.00 Rallycross. Résumé. Championnats d'Europe à Westombanan (Suède), 4[e] manche (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé n[os] 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. 22.05 Le Meilleur du cinéma britannique. [17/26] Les Comédies musicales. [18/26] Entre ciel et terre. 23.00 Le Cheikh blanc. ■ ■ Film italien de Federico Fellini (1952, N., v.o.). 0.25 Le Retour de Topper. ■ Film américain de Roy Del Ruth (1941, N., v.o., 85 min).
CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm : Un coupable idéal. De John Erman. Avec Louis Gosset Jr. 20.10 Hollywood 26. 20.40 Téléfilm : Le Pays du soleil levant. De Laurent Heynemann. Avec Fanny Ardant. 22.05 Documentaire. 23.00 L'Île aux baleines. ■ ■ Film britannique de Cleve Rees (1989).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.32 Poésie sur parole. Récital Joël Vernet. 20.00 Le Temps de la danse. Rencontre avec Claude Brumachon. Présentation de la nouvelle Gisèle de l'Opéra Bastille. 20.30 Photo-portrait. Amina Okada, conservateur au musée Guimet. 20.45 Nouveau répertoire dramatique. En public et en direct du studio 105 de la Maison de Radio-France. Cendres de cailloux, de Daniel Danis. 22.35 Musique : Opus. Variations sur des thèmes de Claude Ollier. Œuvres de Debussy, Stravinsky, Bartok, Beethoven, Bach, Mahler, Haydn, Ellington, Shepp, Dolphy, Monk, Davis, Parker. Musique des Aborigènes d'Australie, arabo-andalouse, berbère. 0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Claire Thiévant et Michel Camus, pour les éditions Lettres Vives. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Un jour au singulier : Marc Ferro ; 2.09, Pluie, de Somerset Maugham ; 3.45, L'âge d'or de la musique espagnole ; 4.12, Vienne, carnet de bal pour un âge d'or (1) ; 6.52, Bizarre : du ça dans le pastis.
FRANCE-MUSIQUE 19.15 Soliste. Alfred Brendel, piano. Quintette pour hautbois, clarinette, cor, basson et piano K 452, de Mozart, Heinz Holliger, hautbois, Eduard Brunner, clarinette, Hermann Baumann, cor, Klaus Thunemann, basson ; impromptus pour piano D 935 : Variations sur Rosamunde, Impromptu, de Schubert. 20.05 Prélude. 21.00 Concert. En direct de la Chapelle royale de Versailles, par le Chœur Accentus, dir. Laurence Equilbey, l'Ensemble baroque de Limoges, dir. Christophe Coin, Delphine Collot, soprano, Jean-Paul Fouchécourt, haute-contre, Gilles Ragon, ténor, Olivier Lallouette, baryton : Œuvres de de Brossard : Miserere mei Deus ; In convertendo ; Canticum eucharistum pro pace. 23.00 Musique pluriel. Concert donné le 30 septembre 1994, à Strasbourg, par le Chœur de Cluj, le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Zoltan Pesko, Phyllis Bryn-Julson, soprano, Patricia Green, mezzo-soprano (extrait) : Requiem, de Ligeti. 0.05 Auto-portrait. Jao Raphaël. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Bach, Telemann, Charpentier, Scarlatti, Albinoni, Boccherini, Weber, Beethoven, Grieg, Chopin, Tchaïkovski, Debussy, Jolivet, Satie, Porter, Evans, Goodman, Milhaud, Albeniz, J. Strauss, F. et K. Doppler, Brahms.

Le Monde

SAMEDI 17 JUIN 1995

Le facteur des antipodes

par Pierre Georges

FAX, FAX ET ENCORE FAX. Une avalanche ! La forme la plus évoluée de la campagne de protestation et de la persécution épistolaire. Depuis deux jours, *Le Monde*, qui a mis imprudemment son numéro de fax à la portée de la première colère venue, est submergé d'appels. Du papier blanc comme s'il en pleuvait. *« Dear Sir. »* Ils sont bien polis aux antipodes. Mais pas contents du tout. Et comme ils ont tous un fax, et la manière de s'en servir, ils tiennent à le faire savoir. A la terre entière et à Jacques Chirac. Non à la bombe, non aux essais, non à la France !

C'est loin les antipodes, papa ? Tais-toi et faxe ! Il fallait bien que cela tombe sur quelqu'un. C'est tombé ici, à charge pour le préposé d'avoir à traiter de cette génération, plus ou moins spontanée, de lettres instantanées. Aussitôt envoyées, aussitôt reçues. Avec accusé de réception. Autant dire qu'on ne peut faire mine de n'avoir rien su, vu ou entendu de cette vague permanente de protestations. Au village planétaire, le facteur sonne toujours mille fois. Jour et nuit.

Un premier survol en rase ligne de ces multiples envois, outre le dépaysement somme toute plaisant – car ce n'est pas tous les jours qu'on reçoit, par exemple, un fax du Bistro 40, 40, Marsden Road à Pailha Bayles, New Zealand, à ta santé Chester Rerdell – amène à une conclusion sans équivoque : ils, notamment les Néo-zélandais, ne nous aiment plus comme avant. Bien plus, ils détestent ce que nous faisons et leur faisons, Mururoa notre amour.

Un mot revient constamment comme s'ils s'étaient donné le mot. Cela leur est une évidence : pourquoi la France, si l'affaire est sans danger, s'obstine-t-elle à procéder à des essais nucléaires dans sa *backyard*, dans son arrière-cour polynésienne qui se trouve être leur cour ? Si vous tenez tant, M. Chirac, à faire la bombe, faites-là chez vous, vraiment chez vous. En Corrèze suggérera un correspondant bien informé. Ou dans le métro parisien, propose un autre, qui ne craint pas d'assimiler le président français à un vulgaire gourou de secte Aoum.

Mais le sujet étant sérieux et grave, beaucoup suggèrent plutôt l'abandon total et irréversible des essais nucléaires. Ni arrière-cour, ni cour, nulle part. « *Cessez cette folie. Pensez à nos enfants. A vos enfants. Ma famille a donné des vies pour sauver votre pays de la tyrannie durant les deux guerres mondiales. J'aimerais pouvoir dire à mes enfants que leurs ancêtres ne sont pas morts pour rien* », écrit ce père de famille néo-zélandais.

Un parmi des dizaines. Individuellement ou par pétitions entières. Indignés, désolés, furieux et prêts à exercer sur tous les produits français les plus extrêmes mesures de rétorsion. Ou, si l'on veut, de dissuasion. Ils le disent tous ou presque. Désormais ils ne mangeront plus français. Ils ne boiront plus français. Ils ne se vêteront plus français. Ils ne rouleront plus français. Cette France qui existe trop n'existera plus. Rayée des cartes, rayée du commerce, rayée des esprits. Avec pour seul drapeau, un drapeau tricolore orné par un correspondant d'un champignon atomique. Avec pour seul hymne, cette *Marseillaise* nucléaire, « *cuvée Chirac* », dont le refrain commence par ces mots : « *Aux armes Kiwis, aux armes Kiwis !* »

Le cardinal Lustiger remplacera Mgr Decourtray à l'Académie française

Le parcours atypique du plus intellectuel des hommes d'Eglise

MALGRÉ ses douze ouvrages publiés en quinze ans et abondamment traduits (son *Choix de Dieu* en sept langues, dont le slovaque et le vietnamien), l'homme *qui a été élu, jeudi 15 juin*, à l'Académie française n'est pas un écrivain. Ses livres sont des recueils de sermons, de prières et d'entretiens. Mgr Jean-Marie Lustiger ne revendique aucunement, d'ailleurs, la qualité d'écrivain : « *Je n'écris pas pour écrire, pour répondre à un besoin intérieur,* dit-il, *mais parce que c'est nécessaire à ma mission.* » Rien ne pourra donc distraire ce cardinal de sa « mission ». Et si, après hésitations, il a accepté de venir siéger chez les « immortels », c'est pour l'« *honneur* » de l'Eglise, sur l'« *ordre* » du *pape, et par déférence pour son* prédécesseur, le cardinal Decourtray, décédé le 16 septembre 1994, dont il prononcera l'hommage.

S'il n'est pas écrivain, c'est aussi par crainte de... l'écriture. Aumônier à la Sorbonne déjà, il fallait lui arracher l'édito de *Parabole*, la re*vue du Centre Richelieu. Question* de tempérament : l'écriture exige une patience et une minutie inconciliables avec son emploi du temps. Mais c'est une crainte aussi qui n'est pas étrangère à une sorte d'« *humilité* » devant l'écrit et de « *sacralisation* » – toute juive – du texte. Autant le nouvel académicien se sent libre dans ses homélies – qu'il ne prépare presque jamais –, dans ses interventions à la radio ou à la télévision – où il arrive les mains dans les poches –, autant l'écriture, pour lui, n'est jamais un exercice ordinaire ni sans conséquences.

Aussi ne laisse-t-il à personne d'autre le soin de rédiger les rares textes qu'il accepte d'écrire (conférences à l'étranger, grandes interviews, homélies lors de célébrations commémoratives), mais là encore, avec l'élan de l'« oral » devant un magnétophone ou une secrétaire.

Mais si Mgr Lustiger n'est pas écrivain, il aime la compagnie des gens de plumes. Féru de psychanalyse, de sociologie, de philosophie, d'histoire, mais éclectique, curieux de tout – au risque d'apparaître comme un touche-à-tout – il a compris, depuis longtemps, que sa « mission » d'homme d'Eglise était aussi comptable de l'évolution des idées et que la société à laquelle il *s'adressera dans* cinq ou dix ans émergera des débats intellectuels d'aujourd'hui. C'est une attitude qui n'est pas si fréquente au sein d'une hiérarchie catholique qui aborde encore avec des pincettes les sciences humaines.

DES FRÉQUENTATIONS MULTIPLES

Il cultive cette relation intellectuelle avec plusieurs « cercles » de proches. Le plus ancien est issu de ses fréquentations de la Sorbonne : Paul Ricœur, René Rémond, Yves-Marie Hilaire, Miklos Vetö, Renée et François Bedarida. Recruté plus récemment, le deuxième « cercle » comprend le philosophe Jean-Luc Marion, Jean Duchêne, Dominique Wolton, qui jouent le rôle de franc-tireurs et de « rabatteurs » d'hommes et d'idées. Ainsi l'archevêque de Paris est-il entré en relations avec Fran*çois Furet et Michel Serres, les phi*losophes Luc Ferry et Michel Henry, le linguiste A. J. Greimas (mort en 1992), etc. Et quand il reçoit l'archevêque de Sarajevo, il invite aussi Alain Finkielkraut, André Glucksmann, Jacques Julliard, Pascal Bruckner ou Daniel Rondeau.

Ne se résignant pas à l'éclatement du savoir, il se fait faire des notes aussi bien sur la mécanique quantique que sur la bioéthique. Et sur la dizaine de livres qu'il reçoit chaque jour à sa résidence de la rue Barbet-de-Jouy, il les « *voit* » tous, même s'il n'en garde que quelques-uns. De même, s'il a fréquenté le sculpteur Jean Touret – auteur du maître-autel de Notre-Dame – ou la galerie Katia-Granoff, il sait gré à Hans-Urs von Balthasar, son théologien favori, avec le jésuite Henri de Lubac (tous deux décédés), d'avoir fait du beau et de l'esthétique des catégories théologiques.

Avec François Mitterrand, pendant quatorze ans, il a joué « *au chat et à la souris* », selon l'expression d'un de ses proches. Leurs entretiens privés à l'Elysée furent moins nombreux sous le second septennat, la séduction se faisant plus rare entre les deux hommes. Il a toutefois rencontré, à leur demande, les premiers ministres Laurent Fabius, Michel Rocard et Pierre Bérégovoy. Une seule fois, il a reçu Jean-Marie Le Pen (ce fut « *affreux* », commente t-il) et Philippe de Villiers. Pour ménager Jacques Chirac, enfin, on prête à ce politique la décision d'avoir écarté, juste avant la présidentielle, le Père Alain de la Morandais, jugé trop balladurien, de son poste de relations avec les élus.

Au nom de sa « mission » toujours, le cardinal Lustiger se rend aux Etats-Unis aussi souvent qu'il le peut ; en Union soviétique dès qu'il le peut (1988) ; en Israël quand les relations avec le Vatican *deviennent officielles* ; au Burundi et au Rwanda il y a quelques années, convoquant d'urgence à son retour une journaliste de *Time* pour alerter l'opinion américaine sur les risques de massacres.

C'est bien ce parcours et ces relations atypiques pour un homme d'Eglise qui rendent le cardinal Lustiger à la fois si proche de la modernité et de la société civile – bien que pour elles sans complaisance – et parfois étranger dans sa propre Eglise. Et le paradoxe veut que ce cardinal qui vient d'obtenir, à l'Académie française, une élection de maréchal (29 voix sur 31 votants) serait battu demain s'il y avait une élection à la présidence de la conférence des évêques. Mais cet homme qui connaît son histoire juive sur le bout des ongles sait que nul n'est prophète en son pays.

Henri Tincq

[Né le 17 septembre 1926 à Paris (12e), Jean-Marie Lustiger a été ordonné prêtre en 1954, aumônier des étudiants de la Sorbonne (1954-1969), curé de la paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal (16e), évêque d'Orléans (1979), archevêque de Paris (1981) et créé cardinal par Jean Paul II en 1983. Il a écrit principalement *Sermons d'un curé de Paris* (Fayard, 1978), *Sermons aux élus de la nation* (Cerf, 1987), *Le Choix de Dieu* (entretiens avec Jean-Louis Missika et Dominique Wolton, en 1987, chez de Fallois), *Nous avons rendez-vous avec l'Europe* (Mame, 1991)].

Sida : le VIH 2 protégerait du VIH 1

UNE ÉQUIPE de l'école de santé publique d'Harvard, dirigée par Phyllis Kanki, publie dans la revue *Science* datée vendredi 16 juin les résultats d'une recherche sur le sida conduite auprès de 756 prostituées de Dakar (Sénégal) pendant neuf ans, qui laissent penser que les personnes infectées par le virus de l'immunodéficience humaine de type 2 (VIH 2) pourraient être protégées de l'infection par le virus type 1 (VIH 1).

« *Nos résultats suggèrent que l'infection par le VIH 2 procure une protection de l'ordre de 70 % face à une réinfection par le VIH 1* », affirme Mme Kanki. Le VIH 2 a été isolé en 1986 par l'équipe du professeur Luc Montagnier chez des malades originaires de Guinée-Bissau (*Le Monde* du 27 mars 1986).

Depuis cette date, l'épidémie de l'infection par ce virus semble rester confinée aux pays d'Afrique de l'Ouest. Plusieurs études de cohortes conduites au Sénégal laissent penser que le risque de transmission sexuelle du VIH 2 est notablement plus bas que celui du VIH 1.

D'une manière générale, l'infection par le VIH 2 – dont certains chercheurs avaient cru initalement pouvoir dire qu'il n'était pas pathogène – progresse plus lentement vers un sida clinique. Les véritables raisons de ce phénomène demeurent inconnues, l'hypothèse la plus plausible étant celle d'une régulation différente de l'expression virale dans l'organisme humain, ce qui entraînerait une efficacité prolongée de la réponse immunitaire.

L'UTILISATION DU PRÉSERVATIF

Les nouvelles données publiées par les chercheurs d'Harvard sont les suivantes : sur 618 prostituées suivies à l'Institut d'hygiène sociale de Dakar, toutes *a priori* séronégatives, 61 ont été contaminées durant l'étude. Seules 7 des 187 femmes infectées par le VIH 2 au début ou en cours de ces neuf années, sont devenues séropositives vis-à-vis des deux souches de virus.

On peut certes s'interroger sur le fait de savoir si l'utilisation du préservatif n'est pas à l'origine de la non-infection par le VIH 1 mais les chercheurs américains et sénégalais ne le pensent pas. Ils notent que les incidences des autres maladies sexuellement transmissibles (syphilis, gonorrhée) contractées au cours de l'étude sont équivalentes dans les deux groupes.

Ces observations sérologiques sont-elles suffisantes pour en conclure que l'infection par le VIH 2 « protège » contre l'infection par le VIH 1 ? Les partisans de cette hypothèse font valoir que le phénomène mis en évidence permettra de mieux comprendre les mécanismes immunitaires et infectieux.

SOMMAIRE

SERVICES

DANS LA PRESSE

La Bosnie à Halifax

LE PROVENÇAL

Pour son premier sommet international, le président Jacques Chirac a du pain sur la planche. Au G 7 d'Halifax, il y a plus d'un dossier brûlant à débattre. (...) C'est l'imbroglio yougoslave qui apparaît en urgence. Les Français, les Anglais et les Canadiens sont sur le terrain. Donc les plus exposés. Les Etats-Unis n'étant pas disposés à y envoyer un seul homme. La situation peut difficilement s'éterniser. D'autant que l'arrivée en Bosnie de premiers éléments de la force de réaction rapide imposent une nouvelle stratégie. Avec en filigrane, à terme, la réforme de l'OTAN. Le G 7 n'apportera certainement pas de réponse à la question.

Jean-René Laplayne

LE FIGARO

Pour la Bosnie, l'optimisme créé par l'ardeur de Jacques Chirac et la détermination de la Grande-Bretagne semble bien entamé. A cause des réticences financières des parlementaires américains, le Conseil de séurité a dû retarder son approbation de la Force de réaction rapide dont Paris et Londres ont décidé la création. Quant aux « casques bleus », ils ont pratiquement abandonné leur mandat.

Charles Lambroschini

FRANCE-INTER

A Londres, on parle déjà, mi-sérieusement, mi-« retenez-moi », de plier bagage et de laisser opérer la logique de guerre. A Washington, Warren Christopher, le secrétaire d'Etat, a froidement expliqué qu'il n'avait aucun conseil à donner aux Musulmans, qu'ils pouvaient faire ce que bon leur semblait, mais qu'il ne fallait pas qu'ils comptent ensuite sur la « *cavalerie* », sur une aide militaire des Etats-Unis. Quant aux Français, passablement excédés, c'est par la bouche de Jacques Chirac qu'ils ont mis en garde les Musulmans contre une grave erreur qui ferait courir à tout le monde les plus graves dangers.

Bernard Guetta

Le bilan provisoire du séisme d'Aegion, en Grèce est de seize morts

LE SÉISME qui a secoué le golfe de Corinthe, à l'aube du 15 juin (6,1 sur l'échelle de Richter), a détruit deux immeubles où des dizaines de personnes ont été surprises dans leur sommeil. Dans l'un, bâtiment de huit étages du centre de la ville d'Aegion, les sauveteurs ont dégagé dix cadavres – neuf Grecs et une Italienne de vingt ans. En fin de matinée, vendredi, ils étaient toujours à la recherche de neuf personnes encore ensevelies sous les décombres. Parmi elles, un garçon vivant de huit ans que les sauveteurs tentaient de dégager en creusant un tunnel. Sa grand-mère, dégagée vivante dans la nuit, a succombé à une crise cardiaque à son arrivée à l'hôpital.

Dans l'autre immeuble, l'hôtel Eliki de Valimitika, où séjournaient 156 touristes français, belges et suisses – en majorité retraités –, une aile s'est effondrée, ensevelissant une vingtaine de personnes. A l'aube du 16 juin, les sauveteurs ont découvert cinq cadavres : un couple avec une enfant de quatre ans et deux jeunes gens, tous français. Cinq touristes étaient toujours portés disparus vendredi en fin de matinée. Les blessés ont été pour la plupart dirigés sur l'hôpital de Patras. Quarante et un rescapés ont été rapatriés en France dès jeudi, et soixante-dix-sept autres, transférés dans un autre hôtel, ont préféré passer la nuit dans les jardins de l'établissement – (*AFP, Reuter*).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 16 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	14867,30	+1,41	−24,61
Honk Kong index	9262	−1,10	+13,07

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

17168,70 / 16407,50 / 15801,50 / 15225,70 / 14596,70 ; 14867,30 ; 17 mars – 2 mai – 16 juin

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/06	Var. en % 14/06	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1920,70	+1,43	+2,10
Londres FT 100	3370,40	+0,92	+9,94
Zurich	1299,96	+0,14	+4,81
Milan MIB 30	973	+1,35	−5,07
Francfort Dax 30	...	...	+1,01
Bruxelles	1418,86	+0,52	+2,10
Suisse SBS	1167,90	+0,11	+12,49
Madrid Ibex 35	295,01	−0,16	+3,50
Amsterdam CBS	288,70	+0,38	+3,84

DEMAIN dans « Le Monde»

LE MÉTISSAGE CULTUREL ET L'HISTOIRE : Natalie Zemon Davis, professeur à l'université de Princeton (États-Unis), entrecroise, lors de la XVIIe conférence Marc Bloch, prononcée le 13 juin à la Sorbonne, regards et analyses sur la confrontation pacifique des langues et des cultures.

Tirage du *Monde* daté vendredi 16 juin 1995 : 507 875 exemplaires

L'armée russe donne l'assaut pour libérer les otages de Boudennovsk

Lundi dans « Le Monde »

Les forces bosniaques à l'offensive

Les formes du métissage culturel

La course automobile a cent ans

PRIVATISATION

USINOR